REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME VI. — 1er NOVEMBRE 1874.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SIXIÈME

60,406

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1874

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

VIII [1].

LE RASKOL ET LES SECTES EN RUSSIE.

I.

LES VIEUX-CROYANS.

L'orthodoxie russe est depuis plus de deux siècles sourdement minée par des sectes obscures, inconnues de l'étranger, mal connues des Russes mêmes. Sous l'imposant édifice de l'église officielle se creusent des retraites souterraines, de vastes cavités, tout un dédale de cryptes ténébreuses, asile des croyances et des superstitions populaires. C'est dans ces catacombes de l'ignorance et du fanatisme que nous voulons descendre; nous essaierons d'en dresser le plan, nous en explorerons les coins les plus reculés pour y saisir dans son refuge le génie et les aspirations du peuple. Rien ne saurait mieux donner l'intelligence du caractère national et du fond de la société russe. Le *raskol*, avec ses mille sectes, est peut-être le trait le plus original de la Russie, celui par lequel elle se distingue le plus nettement de l'Occident.

Comme les rivières selon le sol qu'elles traversent, les religions, en passant par des populations différentes, prennent souvent des teintes diverses. Le *raskol* est le christianisme byzantin au sortir des couches inférieures du peuple russe. Dans les eaux troubles et bourbeuses des sectes moscovites, il est possible de signaler des

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 15 septembre, 15 octobre 1873, 15 janvier, 1er mars, 1er mai et 15 juin 1874.

infiltrations étrangères, parfois protestantes et parfois juives ou peut-être même musulmanes, plus souvent gnostiques ou païennes. Par son principe comme par ses tendances, le *raskol* n'en diffère pas moins de toutes les religions et de tous les mouvemens religieux du monde; il reste essentiellement original, foncièrement national. Il est si bien russe qu'en dehors de la Russie il n'a nulle part fait de prosélytes, et qu'en dedans même de l'empire il n'a guère d'adeptes que parmi les populations grandes-russiennes, moscovites, les plus russes de la Russie. Il est si bien spontané qu'à travers toutes ses phases il suffit à s'expliquer lui-même, et qu'enfermé dans un continent isolé il n'eût rien changé à sa marche. Le plus national de tous les mouvemens religieux sortis du christianisme, le *raskol* est en même temps le plus exclusivement populaire. Ce n'est ni dans les écoles, ni dans les couvens, c'est dans la cabane du *mougik*, dans le comptoir du marchand qu'il a pris naissance; c'est là qu'il reste confiné. A ce titre, d'ignorantes hérésies ont, pour le politique et le philosophe, un intérêt supérieur à l'intérêt des doctrines. L'attention que ne leur saurait valoir leur pauvre théologie, ces sectes de paysans, hier encore serfs, la méritent comme symptôme d'un état mental, d'un état social dont rien en Occident ne saurait plus donner l'idée.

I.

Le *raskol*, c'est-à-dire le *schisme*, n'est ni une secte, ni même un groupe de sectes; c'est un ensemble de doctrines ou d'hérésies souvent différentes et opposées, n'ayant entre elles d'autre lien qu'un point de départ commun et un commun antagonisme avec l'église orthodoxe officielle. A cet égard, le *raskol* n'a d'autre analogue que le protestantisme. Inférieur à ce dernier par le nombre et l'instruction de ses adeptes, il l'égale presque par l'abondance et l'originalité de ses formes; là du reste s'arrête la ressemblance. Dans leur révolte contre leur mère, le protestantisme germanique et le *raskol* russe gardent chacun la marque de leur origine et comme l'empreinte de l'église dont ils sont sortis, des deux mondes qui les ont produits. En Europe, la plupart des sectes modernes sont nées de l'amour de la spéculation et du goût de la critique, de l'esprit d'investigation et de liberté; en Russie, elles sont issues de l'entêtement de l'ignorance et de l'esprit de révérence. En Occident, le principe des déchiremens religieux est la prédominance du sentiment intérieur sur les formes et les dehors de la religion; en Russie, c'est le culte des formes extérieures, du cérémonial et du rituel. Les deux mouvemens sont pour ainsi dire à l'inverse, au rebours l'un de l'autre, ce qui ne les a pas toujours empêchés d'aboutir au

même point. C'est qu'une fois affranchi de l'autorité qui maintenait l'unité de la foi, le *raskol*, pas plus que le protestantisme, n'a pu constituer d'autorité dans son sein, que par là il a été malgré lui voué à la liberté des opinions, aux fantaisies individuelles, et par suite à la diversité, à l'anarchie.

Peu de révolutions religieuses ont été dans leurs conséquences aussi complexes que le *raskol*, aucune n'a été plus simple dans sa cause première. Les sectes innombrables qui depuis deux siècles s'agitent dans le peuple russe ont pour la plupart un même point de départ, la correction des livres liturgiques. Toutes ces branches sont sorties d'une même souche : quelques sectes seulement, non les moins curieuses, il est vrai, sont antérieures ou étrangères à la réforme de la liturgie. En Russie comme partout, le moyen âge eut ses hérésies; les plus anciennes purent naître avant la conquête mongole, au contact des Grecs ou des Slaves, au contact en particulier des ancêtres ou des frères orientaux de nos albigeois, les bogomiles bulgares. D'autres hérésies naquirent plus tard dans le nord sur le territoire de Novgorod au contact des marchands européens ou juifs. De la plupart, il ne reste guère que le nom, les *martinovtsy*, les *strigolniki*, les *judaïsans*, etc. Toutes ces sectes étaient à leur fin lorsqu'éclata le *raskol*, qui recueillit dans son sein les croyances informes en germe au fond du peuple russe. Quelques-unes de ces anciennes hérésies, les *strigolniki* par exemple, semblent même, après avoir disparu de l'histoire, reparaître dans certaines sectes contemporaines comme si durant plusieurs siècles elles eussent suivi un chemin souterrain.

Dans ces obscures querelles du moyen âge se montre déjà le principe fondamental du *raskol*, le culte minutieux de la lettre, le formalisme. « En telle année, dit un annaliste de Novgorod du xve siècle, certains philosophes commencèrent à chanter : O Seigneur, ayez pitié de nous, tandis que d'autres disaient : *Seigneur*, ayez pitié de nous (1). » Le raskol est tout entier dans cette remarque; c'est de controverses de ce genre qu'est né le schisme qui déchire l'église russe. Pour ce peuple, les invocations religieuses étaient comme des formules magiques dont la moindre altération eût détruit l'effet. Gardant sous l'enveloppe chrétienne le sentiment païen, le Moscovite croyait à la vertu de certaines paroles, de certains gestes. Il semble que pour lui le prêtre soit resté une sorte de *chaman*, les cérémonies des enchantemens, et toute la religion une sorcellerie. L'attachement aux rites, à l'*obriad*, comme disent les Russes, est

(1) Schédo-Ferroti, *le Schisme et la tolérance religieuse*, p. 33. Il s'agit là du *Gospodi pomiloui*, l'équivalent de notre *Kyrie eleison*, qui revient sans cesse dans les prières russes. De semblables discussions sur l'*Alleluia* ou d'autres formes de prière se rencontrent également longtemps avant l'explosion du *raskol*.

un des traits caractéristiques du Grand-Russien (1). La manière dont la Russie a passé au christianisme n'y est point étrangère. La masse du peuple s'était faite chrétienne par ordre, sans avoir été suffisamment préparée à la foi nouvelle, sans même avoir achevé l'évolution polythéiste qui chez les autres peuples de l'Europe précéda l'adoption du christianisme. La religion de l'Évangile, se trouvant trop avancée pour l'état intellectuel et social de la nation, s'y corrompit ou plutôt s'y réduisit aux formes extérieures. Du christianisme, le Moscovite ne prit que le corps, et, plus encore que dans les campagnes de l'Occident, l'âme du paysan demeura païenne. D'autres peuples se sont lentement assimilé l'esprit de la religion, dont ils n'avaient d'abord adopté que les dehors : l'isolement géographique et historique de la Russie lui rendit cette assimilation plus difficile. La distance et la domination mongole la séparèrent des centres du monde chrétien, la misère et l'ignorance y dégradèrent la religion comme toutes choses. Toute théologie disparaissant, le culte prit la place laissée vide par elle, et devint toute la religion. Au milieu de l'abaissement intellectuel général, la connaissance des paroles et des rites du service divin fut toute la science exigée d'un clergé dont les membres ne savaient point toujours lire.

L'attachement du peuple moscovite à ses rites et à ses textes traditionnels était d'autant moins justifié que textes et rites avaient subi plus d'altérations. L'ignorance avait elle-même corrompu la liturgie, qu'elle entourait d'une superstitieuse vénération. Dans les livres s'étaient glissées des leçons erronées, dans les cérémonies des coutumes locales. L'unité liturgique avait insensiblement fait place aux divergences de lectures et de rituel. La main des copistes avait introduit dans les missels des contre-sens, des interpolations bizarres, parfois des intercalations capricieuses, et ces leçons nouvelles recevaient du peuple le respect dû à l'antiquité, ces endroits corrompus et parfois inintelligibles semblaient d'autant plus saints qu'ils étaient plus obscurs. La dévotion y cherchait des mystères, des sens cachés, et sur ces textes altérés se fondaient des théories et des systèmes que le zèle imposteur des scribes formulait parfois dans des livres apocryphes mis sous le nom de pères de l'église. La confusion était telle, et les altérations si visibles, que, dès le commencement du XVIe siècle, un prince moscovite, Vassili IV, avait appelé un moine grec à réviser les livres liturgiques. L'aveugle révérence du clergé et du peuple fit échouer cette tentative; le correcteur des livres, Maxime le Grec, fut condamné par un concile et enfermé comme hérétique dans un couvent lointain. Ce fut l'imprimerie qui fit éclater la crise définitive. Comme partout, la nouvelle découverte fut le

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 15 octobre 1873.

point de départ de l'étude et de la correction des textes, et par suite des grandes luttes théologiques. Les missels sortis des presses russes du XVIe siècle augmentèrent d'abord le mal auquel ils eussent dû remédier. Aux fautes des manuscrits sur lesquels ils furent composés, ces missels donnèrent l'autorité et la diffusion de l'impression. Aux variantes et aux divergences des copistes, ils substituèrent une unité, une unanimité d'où les anciennes erreurs tirèrent une force nouvelle.

La corruption de la liturgie slavonne russe semblait définitive, lorsqu'au milieu du XVIIe siècle le patriarche Nikone en décida la réforme. D'un esprit cultivé pour son temps et son pays, d'un caractère entreprenant et inflexible, Nikone possédait tout ce qu'exigeait une telle résolution, l'instruction, la volonté et le pouvoir, car par son influence sur le tsar Alexis il gouvernait l'état presque autant que l'église. C'était une chose hardie qu'une telle œuvre d'érudition dans la Moscovie antérieure à Pierre le Grand. Par l'ordre du patriarche, d'anciens manuscrits grecs et slavons furent rassemblés de toutes parts, des moines de Byzance et de l'Athos furent appelés à comparer les versions slaves aux originaux grecs. Des livres liturgiques, Nikone effaça les interpolations de l'ignorance ou de la fantaisie des copistes, et dans les rites épurés il introduisit la pompe byzantine. Les nouveaux missels imprimés, le patriarche les fit adopter par un concile, et, appuyé sur le bras séculier, il en imposa l'usage à tous les états moscovites.

« Un grand tremblement me prit, dit un copiste du XVIe siècle, et l'épouvante me saisit quand le révérend Maxime le Grec me donna l'ordre d'effacer quelques lignes d'un de nos livres d'église (1). » Le scandale ne fut pas moindre sous le père de Pierre le Grand : la main qui touchait aux livres sacrés fut de toutes parts traitée de sacrilége. Soit instruction, soit esprit de corps, le haut clergé soutint le patriarche, le bas clergé et le bas peuple opposèrent une vive résistance. Après plus de deux siècles, un grand nombre de fidèles persistent toujours à garder les anciens livres et les anciens rites consacrés par les conciles nationaux et la bénédiction des patriarches. C'est là le point de départ du schisme, du *raskol* qui déchire encore l'église russe. A la prendre de haut, cette contestation roule sur l'épineuse question de la transmission et de la traduction des textes sacrés, question qui plus d'une fois a divisé les églises de l'Occident. En Moscovie, il n'y avait pas un homme capable de porter en connaissance de cause un jugement sur le fond de la dispute : la querelle n'en fut que plus violente et plus longue. Des moines, des diacres, souvent de simples sacristains dénoncèrent les

(1) *Prénié Daniila mitropolita Moskovskago s'inokom Maksimom*, p. 10. Schédo-Ferroti, p. 32.

corrections de Nikone comme un emprunt à Rome ou aux protestans, comme une religion nouvelle. Contre ces séditieux, l'église employa les supplices partout usités contre les hérétiques : elle ne fit que donner au schisme une impulsion nouvelle en lui donnant des martyrs. Dix ans après la proclamation de la révision liturgique, un concile en déposait solennellement le hardi promoteur, victime de la jalousie des boïars et de sa propre arrogance. Pour le *raskol*, la déposition de Nikone parut une justification. La condamnation du réformateur semblait devoir entraîner la condamnation de la réforme. Aussi grande fut la stupéfaction populaire quand le concile qui venait de déposer l'auteur des corrections liturgiques lança l'anathème contre les adversaires de ces corrections. La part prise à cette excommunication par les patriarches orientaux l'affaiblit au lieu de la fortifier, les dissidens refusant à des évêques grecs ou syriens, qui ne connaissaient point une lettre slave, le droit de prononcer sur des livres slavons.

Dans le monde théologique, si habitué aux subtilités, jamais peut-être d'aussi longues querelles n'eurent d'aussi futiles motifs. Le signe et la forme de la croix, la direction des processions à l'occident ou à l'orient, la lecture d'un des articles du symbole, l'orthographe du nom de Jésus, l'inscription mise au-dessus du crucifix, l'*alleluia* répété deux ou trois fois, le nombre de *prosphores* ou pains eucharistiques à consacrer, tels sont les principaux points de la controverse qui depuis Nikone divise l'église russe. Les orthodoxes font le signe de la croix avec trois doigts, les dissidens avec deux comme les Arméniens; les premiers admettent comme nous la croix à quatre branches, les seconds ne tolèrent que la croix à huit branches ayant une traverse pour la tête du Sauveur et une autre pour ses pieds; l'église, depuis Nikone, chante trois *alleluia*, les *raskolniks* en chantent deux. Les dissidens justifient leur entêtement par des interprétations symboliques; d'un simple rite, ils aiment à faire toute une profession de foi. Ainsi, dans leur signe de croix, ils prétendent avec les trois doigts fermés rendre hommage à la Trinité, et avec les deux autres à la double nature du Christ, en sorte que, sans aucune parole, le signe de la croix devient une adhésion aux trois dogmes fondamentaux du christianisme : trinité, incarnation, rédemption. Ils interprètent de même le double *alleluia* venant après trois *gloria*, reprochant à leurs adversaires de négliger dans leurs rites l'un ou l'autre des grands dogmes chrétiens. Ces interprétations, appuyées sur des textes corrompus ou de prétendues visions, montrent de quel singulier alliage de grossièreté et de subtilité s'est formé le raskol.

A en juger par l'origine de la querelle, le culte de la lettre, le respect servile de la forme est l'essence du schisme. Pour le Mosco-

vite en révolte contre les réformes de Nikone, les cérémonies semblent être tout le christianisme, et la liturgie l'orthodoxie. Cette confusion entre les formes extérieures du culte et la foi s'exprime dans le nom que se donnent à eux-mêmes les dissidens. Non contens de l'appellation de vieux-ritualistes, *staroobriadtsy*, ils prennent le titre de *vieux-croyans*, *starovèry*, c'est-à-dire de vrais croyans, de vrais orthodoxes, car, à l'inverse des sciences humaines, dans les choses religieuses c'est toujours l'antiquité qui fait loi, et les innovations mêmes ne se font qu'au nom du passé. Ici, comme il arrive souvent, la prétention des *starovères* est peu justifiée; s'ils gardent les anciens livres russes, leurs adversaires sont revenus à l'ancienne liturgie byzantine, en sorte que c'est le parti qui se réclame le plus d'elle qui a le moins de titres à l'antiquité.

Le principe du *raskol*, qui parfois aboutit aux plus étranges rêveries du mysticisme, est essentiellement réaliste. Sous ce matérialisme du culte se laisse cependant découvrir une sorte d'idéalisme, de spiritualisme grossier. Les aberrations religieuses ont toujours un côté élevé, souvent un côté sublime dans la déraison même. Tout n'est point ignorante superstition dans l'attachement scrupuleux du *starovère* pour ses cérémonies traditionnelles. Cette vulgaire hérésie n'est en somme qu'un ritualisme excessif et logique jusqu'à l'absurde. Si le vieux-croyant révère ainsi la lettre, c'est qu'à ses yeux la lettre et l'esprit sont indissolublement unis, et que dans la religion les formes et le fond sont également nécessaires à l'homme. Pour lui, la religion est quelque chose d'absolu dans le culte comme dans le dogme, c'est un tout complet dont toutes les parties se tiennent; à ce chef-d'œuvre de la Providence, nulle main humaine ne peut toucher sans le défigurer. A chaque parole, à chaque rite, le *starovère* cherche une raison cachée. Il se refuse à croire qu'aucune des cérémonies, aucune des formules de l'église soit vide de sens ou de vertu. Pour lui, rien d'accessoire, rien d'indifférent ou d'insignifiant dans le service divin. Tout est saint dans les choses saintes, tout est profond et mystérieux, tout est incommutable et adorable dans le culte du Seigneur. Sans pouvoir formuler sa doctrine, le *starovère* fait de la religion une sorte de figure achevée, de représentation adéquate du monde surnaturel. Avec une naïve logique, il exige du culte une absolue perfection impossible à réaliser. Ainsi compris, le vieux-croyant, qui se faisait brûler vif pour un signe de croix, et arracher la langue pour un double *alleluia*, devient éminemment respectable. Ainsi entendu, le schisme russe est essentiellement religieux; ce qui l'égare, c'est en quelque sorte l'excès de religion. Son formalisme a pour principe le symbolisme, ou, pour mieux dire, le *raskol* n'est que l'hérésie du symbolisme. Là est son originalité, là est sa valeur dans l'histoire

des sectes chrétiennes. Aux yeux de ces ritualistes outrés, les cérémonies ne sont point un simple vêtement de la religion, elles en sont le corps et la chair, et sans elles le dogme n'est qu'un squelette inanimé. Par là, le *raskol* est en directe opposition avec le protestantisme, qui de sa nature fait bon marché des formes extérieures, les regardant comme une parure de luxe ou une inutile et dangereuse superfétation. Pour le *starovère*, le rituel est, comme le dogme, partie intégrante de la tradition, il est également le legs du Christ et des apôtres, et toute la mission de l'église et du clergé est de conserver intact l'un comme l'autre.

Unie au goût du symbolisme, cette scrupuleuse fidélité aux formes extérieures du culte n'implique pas toujours un esprit servile. Loin de là, ce penchant à l'allégorisme qui s'attache tellement à la lettre prend parfois de singulières libertés avec l'esprit des cérémonies ou des textes. C'est le propre du génie symbolique de respecter scrupuleusement les dehors en traitant arbitrairement le fond. Dans ses mains, le rituel et les livres sacrés deviennent comme la donnée d'une céleste énigme dont l'imagination trouve le mot. En demandant un sens caché aux faits comme aux mots, certains *raskolniks* ont fini par allégoriser les histoires de l'Ancien et du Nouveau-Testament, et par transformer les récits de l'Écriture en paraboles. Quelques-uns ont été jusqu'à ne voir que des figures dans les plus grands miracles évangéliques (1). Avec une telle méthode d'exégèse on peut aboutir à une sorte de rationalisme mystique; les formes de la religion risquent de devenir plus solides que le fond, et le culte plus sacré que le dogme. C'est ce qui est arrivé pour quelques-unes des sectes extrêmes du *raskol*. Il y eut chez ce peuple ignorant une véritable débauche d'interprétation, et par suite d'enseignemens fantastiques et de croyances bizarres.

Le vieux-croyant est attaché à ses rites non seulement pour le sens qu'il leur donne, mais pour la bouche dont il les tient; le respect des coutumes traditionnelles, des mœurs léguées par les ancêtres, est la raison morale, la raison sociale du schisme. Ici encore dans sa dévotion servile aux rites et aux prières que lui ont enseignés ses pères, le *starovère* ne fait qu'exagérer un sentiment religieux, ou du moins un des sentimens qui d'ordinaire se lient à la religion et en augmentent la force. Les hommes ou les peuples ont toujours tenu à honneur de garder la foi de leurs pères, et l'abus

(1) S'il faut en croire Dmitri de Rostof, évêque du XVIIIe siècle, certains sectaires disaient déjà que la résurrection de Lazare était non point un fait, mais une parabole. « Lazare est l'âme humaine, et sa mort le péché. Ses sœurs Marthe et Marie sont le corps et l'âme. La tombe, ce sont les soucis de la vie, la résurrection la conversion. De même l'entrée du Christ à Jérusalem sur une ânesse n'est qu'une similitude. » Kelsief, *Sbornik pravitelstvennykh svédénii o raskolnikakh*, t. Ier, p. XIV.

même que la rhétorique a fait de cette expression en montre la puissance sur le cœur humain. Ainsi liée à la famille ou à la patrie, la religion semble un héritage et comme un dépôt des ancêtres. Nulle part ce sentiment n'a été plus vivace qu'en Russie, où il s'unit souvent à un respect superstitieux de l'antiquité. Beaucoup de sectaires, quand on les interroge sur leur foi, n'en donnent point d'autre raison. Dernièrement encore, aux exhortations d'un juge de notre connaissance, des paysans, poursuivis pour des pratiques religieuses clandestines, répondaient : « Ce sont les rites de nos pères; qu'on nous transporte où l'on voudra, mais qu'on nous laisse libres de suivre le culte de nos pères. » On raconte que, lors de sa visite à leur cimetière de Rogojski, le défunt tsarévitch reçut des vieux-croyans de Moscou une semblable réponse (1).

La réforme de Nikone était une révolution dans les pratiques élémentaires de la dévotion, le fils était obligé de désapprendre le signe de croix enseigné par sa mère. En tout pays, un tel changement eût jeté un grand trouble, en aucun la perturbation ne pouvait être plus grave qu'en Russie, où la prière, accompagnée d'inclinaisons de corps et de signes de croix répétés, a une sorte de rite matériel, d'ordonnance extérieure plutôt comparable aux habitudes des nations musulmanes qu'à celles des autres nations chrétiennes. Le peuple repoussait le nouveau signe de croix et toute la nouvelle liturgie. Il se souciait peu que les rites imposés par Nikone fussent plus antiques que les siens; pour l'ignorant moscovite, il n'y avait d'autre antiquité que celle de ses pères et grands-pères. Son attachement aux formes extérieures de l'orthodoxie était d'autant plus vif qu'il gardait le souvenir des récentes tentatives des papes et des jésuites pour s'implanter en Russie. En laissant toucher à ses cérémonies traditionnelles, il pouvait craindre de se laisser *romaniser*, et, comme les grecs-unis de Pologne, d'être à son insu incorporé à l'empire spirituel des papes. C'était par une aveugle fidélité à l'orthodoxie que le vieux-croyant se soulevait contre la hiérarchie orthodoxe. Dans leur crainte de toute corruption de l'église, le peuple et le clergé étaient en méfiance contre tous les étrangers, même contre leurs frères dans la foi, que les tsars ou les patriarches appelaient de Byzance ou de Kief. Seul de tous les peuples orthodoxes demeuré indépendant de l'infidèle ou du catholique, le Russe se regardait comme le peuple de Dieu, élu pour conserver sa foi. Avec la présomption et l'entêtement de l'ignorance, ce pays, longtemps détaché de l'Europe, repoussait tout ce qui lui en venait. Dans leur haine contre l'Occident, ses églises et sa civilisation, cer-

(1) « Pourquoi rejetez-vous notre église? leur avait demandé le prince. — Parce que ainsi nous ont enseigné nos pères et nos aïeux. » F. V. Livanof, *Raskolniki i Ostrojniki*, t. Ier, p. XXVIII.

tains vieux-croyans en excommunient encore la langue théologique et savante. A la fin du XVIIIe siècle, un de leurs écrivains s'indignait contre les prêtres orthodoxes de la Petite-Russie, dont beaucoup, disait-il, « étudient la *trois fois maudite* langue latine. » Il leur reprochait de ne point regarder comme un péché mortel d'appeler Dieu *Deus* et Dieu le père *pater* (1), comme si la divinité ne pût avoir d'autre nom que le slave *Bog*, ou comme si le changement de mot changeait le dieu. La résistance faite par les *starovères* à la correction du nom de Jésus est dans le même esprit. Conservant la forme populaire corrompue de *Issous*, ils repoussèrent comme diabolique la forme *Iissous*, directement dérivée du grec. A de tels traits, on sent un peuple isolé par la géographie et l'histoire, et comme enfermé dans sa propre immensité, une sorte de Chine chrétienne, ne connaissant et ne voulant connaître qu'elle-même.

C'était contre l'étranger, contre l'influence occidentale, que se soulevait le peuple russe en se révoltant contre Nikone. Quand ils accusaient le patriarche de pencher vers le latinisme ou le luthéranisme, les vieux-croyans formulaient mal leur reproche. Ce n'étaient pas les théologies de l'Occident, c'étaient son esprit et sa civilisation qu'empruntaient, à leur insu peut-être, le patriarche Nikone et le tsar Alexis. L'origine du *raskol* concorde avec l'inauguration de l'influence étrangère en Russie. Ce n'est point là un fait accidentel. C'est que le schisme fut le contre-coup des réformes européennes des Romanof. L'œuvre de Nikone, parfois attribuée à la vanité du patriarche, à son désir de paraître lettré, était un premier signe de la révolution qui se préparait, un symptôme du rapprochement avec l'Occident, où vers la même époque, en Angleterre par exemple, des réformes analogues donnaient lieu à de semblables querelles. En appelant la critique et l'érudition à contrôler les pratiques de la piété, l'ancien ermite de la Mer-Blanche cédait au courant qui sous le successeur d'Alexis, le frère aîné de Pierre le Grand, allait faire établir à Moscou une académie, une sorte d'université ecclésiastique sur le modèle de celle de Kief. Le vent d'ouest qui se levait sur les plaines russes soufflait sur l'église aussi bien que sur l'état. C'est dans le domaine religieux que se fit d'abord sentir l'imitation européenne, c'est dans la religion qu'elle rencontra le plus redoutable obstacle. Au point de vue de l'histoire, le *raskol* est la résistance du peuple aux innovations importées de l'Occident. Ce caractère de résistance populaire et nationale, Pierre le Grand le mit dans tout son jour; d'une révolte ecclésiastique et religieuse, le réformateur fit une révolte sociale et civile.

(1) *Sinaksar o podvigakh stradaltsef Pokrovskago monastiria soverchivchikhsa v 1791 godou. Sbornik pravit. svéd. o rask.*, t. II, p. 225.

II.

Pierre le Grand fut malgré lui le second et le principal promoteur du schisme. Il est difficile aujourd'hui de se représenter l'impression faite par Pierre Ier sur ses sujets. Ce ne fut pas seulement de l'étonnement ou de la stupéfaction, ce fut du scandale. Les coutumes, les traditions, les préjugés de la nation étaient tous à la fois attaqués ouvertement, systématiquement et parfois avec une sorte de brutalité. Le réformateur ne s'en prenait pas uniquement aux institutions civiles, il touchait à l'église, il pénétrait dans la maison, réglementant à son caprice la vie privée comme les affaires publiques. Dans la Russie nouvelle de Pierre Ier, le Vieux-Moscovite ne pouvait reconnaître sa patrie, il était dépaysé dans son propre pays. Des vêtemens étrangers choquaient ses yeux, des appellations administratives étrangères frappaient de tous côtés son oreille. La perturbation était partout, dans les noms et dans les choses, dans le calendrier comme dans les lois, dans l'alphabet comme dans les modes et le costume. Les élémens mêmes de la civilisation étaient altérés et, pour ainsi dire, défigurés. Au lieu du 1er septembre, le premier de l'an était le 1er janvier; au lieu de compter les années à partir du commencement du monde, on comptait, comme les Latins, depuis la naissance du Christ. Les vieilles lettres slavonnes, consacrées par les anciens missels, étaient déformées, plusieurs rejetées par ordre du souverain. Le vêtement des hommes était modifié et leur menton rasé, le voile était enlevé du front des femmes. Quelle impression pouvait ressentir d'une telle succession de secousses une nation obstinément attachée aux coutumes de ses ancêtres? C'était comme un tremblement de terre qui ébranlait la vieille Russie jusqu'en ses fondemens.

De ces changemens, tous empruntés à l'Occident, c'est-à-dire aux Latins ou aux protestans, un grand nombre avait pour le peuple une valeur religieuse. En touchant à l'ancien calendrier, à l'écriture slavonne, au costume national, Pierre le Grand continuait aux yeux de ses sujets la révolution commencée par Nikone. L'assimilation paraissait si naturelle que, pour les vieux-croyans, l'œuvre de l'un ne fut que la suite et la conséquence de celle de l'autre. Cette idée se formula dans une légende séditieuse qui fit de Pierre le fils adultérin de Nikone. La répulsion du vieux-Russe pour les innovations du patriarche s'accrut de sa répugnance pour les innovations de l'empereur, son opposition aux réformes civiles s'étaya de sa résistance à la réforme liturgique. La révolte des mœurs se couvrit d'un manteau religieux parce qu'elle avait été provoquée par une mesure ecclésiastique, et plus encore parce que la Moscovie

n'avait pas franchi cet âge de la civilisation où tout grand mouvement populaire prend une forme religieuse. La résistance nationale donna au *raskol* le prestige de la nationalité, et le *raskol* lui communiqua la force de la religion. En en mettant le siége dans la conscience, le schisme donna aux répugnances populaires une vigueur et une durée dont deux siècles n'ont encore pu entièrement triompher.

Ce n'était point seulement contre les innovations et les emprunts étrangers de Pierre le Grand, c'était contre le principe même de ses réformes, contre l'idée de l'état, contre les procédés de l'état moderne que s'insurgeait le *raskol*. Pour le Moscovite, comme aujourd'hui pour l'Orient musulman, comme pour tous les peuples d'une civilisation primitive, l'imitation des modes de gouvernement de l'Europe se faisait surtout sentir par des charges, par des vexations. A cet égard, le *raskol* fut la résistance d'une société encore à demi patriarcale aux formes régulières et savantes, aux formes importunes et impersonnelles des états européens. Il répugne instinctivement à la centralisation et à la bureaucratie, à l'empiétement de l'état sur la vie privée, la famille et la commune, il cherche à se dégager de cette inflexible machine administrative, qui dans ses rouages de fer emprisonne toutes les existences. Comme le Cosaque dont la sauvage liberté se réfugiait dans la steppe, le vieux-croyant ne se voulait pas soumettre à ce mécanisme compliqué : il repoussait les recensemens, les passeports et le papier timbré, il repoussait les nouveaux modes d'impôt ou de service militaire; encore aujourd'hui il est des *raskolniks* en rébellion systématique contre les procédés élémentaires de l'état. A leur antipathie les dissidens ont comme d'habitude trouvé des motifs religieux. Ils ont ainsi des argumens théologiques contre le recensement, l'enregistrement des naissances et des décès. Aux yeux d'un strict vieux-croyant, Dieu seul a droit de tenir registre des hommes, témoin la Bible et la punition imposée à David. Parfois des dénominations administratives accroissaient les scrupules de ces hommes simples, toujours enclins à prêter aux mots et aux noms une haute valeur. De là en partie par exemple la répugnance populaire pour la capitation, pour l'*impôt des âmes, podouchenoï oklad :* en se révoltant contre de telles désignations, ce peuple de serfs, dont le corps était enchaîné à la glèbe, revendiquait à sa manière la propriété de son âme (1).

Dans la lutte contre la tutelle et l'ingérence de l'état, certaines sectes en sont venues à se refuser à toutes les obligations imposées

(1) L'opposition de certains *raskolniks* à cette taxe récemment réformée était d'autant plus vive que dans les intervalles d'une révision à l'autre on payait pour les *âmes mortes* : c'est le sujet du roman de Gogol. Cet impôt, nominalement appliqué aux morts, paraissait à ces cœurs pieux une sacrilége profanation.

à ses habitans par tout pays civilisé. Les *errans* ou *stranniki* en particulier font profession de vivre en lutte avec l'autorité civile, et érigent la rébellion en principe de morale ou en devoir religieux. L'état, d'abord condamné comme protecteur et auxiliaire de l'église, fut maudit pour ses propres tendances, pour ses propres prétentions. Chose singulière, les sectes extrêmes du schisme finirent par considérer le gouvernement de leur patrie à peu près du même œil que certains chrétiens des premiers siècles l'empire romain encore païen. Pour ces fanatiques, le gouvernement des tsars orthodoxes devint le règne de Satan, le règne de l'antechrist, et ce ne fut point là une vaine métaphore, ce fut une notion précise, une croyance arrêtée, qui au point de vue politique comme au point de vue religieux exerce encore sur le schisme une influence capitale.

Au bouleversement des mœurs publiques et privées sous Pierre le Grand, à tout ce qu'ils regardaient comme le triomphe de l'impiété, les *raskolniks* ne virent qu'une explication : l'approche de la fin du monde, la venue de l'antechrist. Si grand était l'ébranlement qu'avec les vieilles mœurs il semblait que tout dût disparaître, l'église, la société, l'humanité entière. La fin du monde, tel est depuis des siècles le dernier cri de la douleur ou de la surprise des peuples chrétiens. Nous avons vu après des révolutions politiques ou des guerres désastreuses dans les pays les plus éclairés de l'Europe, en France et ailleurs, nous avons vu des âmes religieuses prises d'un trouble subit recourir à cette suprême explication des maux de l'église ou de la patrie, et comme les prophètes du *raskol* annoncer que la fin était proche. Que devait-ce être dans l'ancienne Russie, alors qu'étourdie de la secousse imprimée par la main de Pierre le Grand, elle semblait voir tout crouler autour d'elle? Déjà, lors de la réforme de Nikone, les fanatiques avaient annoncé que la chute du patriarche était le signe précurseur de la fin du monde. Les jours de l'homme sont comptés, disaient-ils, l'époque d'angoisse décrite dans l'*Apocalypse* est arrivée, l'antechrist va paraître. Et quand vint Pierre le Grand, bouleversant tout aux yeux d'un peuple incapable de le comprendre, foulant cyniquement aux pieds les vieilles mœurs et parfois la morale elle-même, les *raskolniks* n'eurent pas de peine à reconnaître en lui l'antechrist annoncé. Chose qui montre le peu de clairvoyance des nations, le créateur de la Russie moderne fut regardé par une notable portion de son peuple comme un envoyé ou un représentant de l'enfer, et depuis lors l'empire russe se trouve dans cette situation sans analogue d'être maudit comme l'empire de l'antechrist par une partie de ses propres sujets.

La personne même du réformateur prêtait par certains côtés à cette satanique apothéose. Comme une sorte de messie renié du

peuple qu'il venait renouveler, le fils d'Alexis fut pour sa nation une pierre de scandale. Non-seulement ses réformes civiles et sa réforme ecclésiastique, l'abrogation du patriarcat qui semblait décapiter l'église, mais ses mœurs privées, mais sa conduite personnelle et celle de ses associés étaient pour la masse du peuple une énigme peu édifiante. La répudiation de sa femme légitime, la tsarine Eudoxie, son union adultère avec une concubine étrangère, la mort de son fils Alexis, dont on faisait retomber le sang sur ses mains, tout, jusqu'à sa santé et aux contractions nerveuses de son visage, jusqu'à ses prodigieux succès après ses étonnantes défaites, contribuait à entourer la farouche et gigantesque figure du réformateur d'une sorte d'auréole diabolique. Ivan le Terrible avait eu non moins de vices, mais, jusqu'en ses crimes, c'était un vrai Moscovite, dévot et superstitieux comme le dernier de ses sujets. Devant un souverain comme Pierre Ier, l'étonnement et l'embarras des vieux Russes étaient d'autant plus grands que plus profond était leur respect pour leurs princes. Un tel homme pouvait-il être le vrai tsar, le *tsar blanc?* N'avait-il pas rejeté lui-même le titre slave, national et biblique de tsar, pour le nom étranger et païen d'empereur? Le souvenir des usurpateurs et des faux Dmitri était encore vivant. Parmi ce peuple illettré et dévoyé se formèrent des légendes qui mirent d'accord sa foi au règne de l'antechrist et son respect pour ses princes. Les *raskolniks* se sont ainsi fait une sorte d'histoire fantastique, dont les récits se sont secrètement transmis jusqu'à nos jours. Selon les uns, avons-nous dit, Pierre le Grand est le bâtard sacrilége de Nikone le patriarche, et d'une telle origine ne pouvait sortir qu'un fils du diable. Selon les autres, le tsar Pierre Alexiévitch était un prince pieux comme ses ancêtres, mais il avait péri en mer, et on l'avait remplacé par un Juif de la race de Danof, c'est-à-dire de Satan. Quand il se fut emparé du trône, le faux tsar enferma la tsarine dans un couvent, tua le tsarévitch, se maria avec une aventurière allemande, et remplit la Russie d'étrangers (1). Pour le vieux-croyant, de pareilles fables expliquent cette monstruosité d'un tsar russe destructeur des mœurs de la sainte Russie. Dans le cours même du XIXe siècle, les plus petits comme les plus grands événemens de la vie de Pierre Ier, ses vices, comme sa gloire elle-même, ont servi de preuves à sa mission de perdition. Remportait-il, après de terribles revers, d'insignes victoires, c'est que, aidé du diable et de la franc-maçonnerie (*farmazia*), il faisait des prodiges. A-t-il dépassé en puissance tous les souverains russes et tous les vieux *bogatyrs,* c'est que Satan est le prince de ce monde, et que son ministre s'y devait faire adorer comme un dieu. Les faits

(1) *Sbornik pravitelstvennykh svédénii,* etc., t. Ier, p. 178, 179.

les plus simples sont interprétés de la même façon. Si Pierre célébrait le commencement de l'année au 1er janvier avec des fêtes et des images allégoriques, c'est qu'il voulait restaurer le culte des faux dieux et « l'antique idole romaine Janus (1). » Dans ces fables ridicules, dans cette incapacité de comprendre qu'on se puisse servir d'un emblème ou d'un nom païen sans revenir au paganisme, se reconnaît un des traits fondamentaux du *raskol*, son symbolisme réaliste, sa manière matérielle d'entendre les images, les allégories, les mots, qui pour lui ne sont jamais vides de sens.

La présence de l'antechrist une fois découverte, les sinistres descriptions des prophètes furent aisément appliquées à la Russie et à son gouvernement. Avec leur penchant à chercher de mystérieuses énigmes dans les noms et les nombres, les fanatiques n'eurent pas de peine à retrouver toute l'*Apocalypse* dans la Russie nouvelle. Ils cherchèrent le chiffre de la bête dans le nom même de Pierre et de ses successeurs. Chaque lettre ayant, chez les Slaves comme chez les Grecs, une valeur numérique, il s'agit en additionnant le total des lettres d'un nom d'en former le chiffre apocalyptique de 666 (*Apocalypse*, XIII, 18). En intercalant, doublant ou supprimant quelques caractères et en se contentant de nombres approximatifs, les sectaires ont découvert le chiffre diabolique dans le nom de la plupart des souverains russes, de Pierre le Grand à Nicolas. S'ils se permettent de pareilles altérations, c'est, disent-ils, que, pour se dissimuler, la bête fausse le chiffre qui la doit désigner, en sorte qu'on la peut aussi bien reconnaître sous le nombre 662 ou 664 que sous 666. Passant de chaque souverain à l'empereur en général, les *raskolniks* ont démasqué le chiffre de la bête dans le titre impérial. Par un singulier hasard, pour tirer le nombre apocalyptique du mot *imperator*, ils n'ont qu'à supprimer la seconde lettre, ce qui leur fait dire que l'antechrist cache son nom de perdition sous la lettre M (2). Par une rencontre non moins bizarre et non moins fâcheuse, le concile de Moscou qui, après la déposition de Nikone, excommunia définitivement le schisme, avait été convoqué en l'année 1666. C'était là le chiffre fatal, et lors de la réforme du calendrier, les vieux-croyans ne manquèrent pas d'en être frappés, ce fut pour eux comme une arme fournie par leurs adversaires. Cette année devint la date de l'avénement de Satan. Non contens d'avoir fait de leurs souverains une série de ministres du démon, certains de ces défenseurs de la vieille Russie ont, à l'aide d'un anagramme,

(1) Toutes ces allégations se trouvent dans un écrit composé vers 1820 et imprimé à Londres en 1861 sous le titre de *Sobranié ot sviatago Pisaniia o Antékhristé* dans le deuxième tome du *Sbornik pravitelstv. svédénii o rask.*, p. 254, 260.

(2) *Sobranié ot sviatago Pisaniia o Antékhristé*, tome deuxième du *Sbornik pravitelstv. svédénii o rask.*, p. 257. Comparer le t. Ier, p. 179.

fait de leur propre patrie la mystérieuse contrée maudite des livres saints. C'est la Russie (*Roussa*) qu'ils reconnaissent dans l'*Assour* de la Bible, c'est à elle qu'ils appliquent les anathèmes des prophètes contre Ninive et Babylone.

Pour les *raskolniks*, le signe de l'enfer ne fut pas seulement dans le titre et le nom de leurs souverains, il fut dans toutes leurs innovations, dans toutes leurs importations de l'étranger. La Russie étant sous le règne du « diable, fils du démon, » les vrais fidèles doivent repousser tout ce qui s'est introduit dans leur patrie depuis *les années de Satan*. Favorisée par cette notion de l'antechrist, la lutte du *raskol* contre la réforme européenne et l'état moderne s'étendit à tout ce qui venait de l'Occident. Nulle part ne se montrent mieux au jour les principaux traits du schisme : son étroit formalisme et son allégorisme grossier, son culte aveugle du passé et son exclusivisme national. Il donna ce singulier spectacle de sectes populaires mettant à l'index tout ce qui venait du dehors, tout ce qui était nouveau, les objets de consommation matérielle comme les découvertes de la science. Tandis que l'Europe s'enrichissait des productions des deux Indes, le vieux-croyant leur fermait obstinément sa porte. Il condamnait l'usage du tabac, l'usage du thé ou du café, l'usage du sucre; transportant le culte des anciennes mœurs dans le boire et le manger, il dénonçait la plupart des denrées coloniales comme hérétiques et diaboliques. Tout ce qui était postérieur à Nikone et à Pierre le Grand fut proscrit par les défenseurs des vieux livres. Un sectaire défendit de se servir des routes pavées, parce que c'était une invention de l'antechrist; plus récemment, un autre enseignait que la pomme de terre était le fruit à l'aide duquel Satan avait séduit la femme. Le vieux-croyant élevait autour de soi une muraille de scrupules et de préjugés, se retranchant dans son ignorance stationnaire et excommuniant à la fois toute la civilisation. Aux ordonnances de Pierre Ier enjoignant de changer de vêtement, de calendrier ou d'alphabet, le *raskol* répondit par un décalogue nouveau : tu ne te raseras pas, tu ne fumeras pas, tu n'useras pas de sucre, etc. Dans le nord de l'empire, où ils sont plus nombreux et plus stricts, il est encore aujourd'hui beaucoup de *raskolniks* qui se font scrupule de prendre du tabac ou de mettre du sucre dans leur thé. Ces répugnances s'appuient chez eux sur des argumens tirés de l'Écriture et le plus souvent empreints du plus grossier réalisme. Le vieux-croyant qui ne fume pas s'autorise de ce mot de l'Évangile : « ce n'est point ce qui entre dans la bouche de l'homme qui le souille, c'est ce qui en sort. » (Marc, VII, 15.) Celui qui réprouve le sucre se fonde sur ce que le sang est employé dans sa fabrication et que l'Écriture défend de se nourrir du sang des bêtes, prohibition qui semble avoir été plus longtemps

respectée en Russie qu'en tout autre pays chrétien. En dépit de tous les argumens théologiques, le vrai motif de l'antipathie du vieux-croyant pour telle ou telle denrée, pour tel ou tel usage, est la nouveauté, la récente introduction en Russie. Pour la manière de vivre comme pour la foi, et pour la table comme pour le culte, il prétend rester fidèle aux pratiques de ses ancêtres. Un jour, dit-on, un *raskolnik* et un orthodoxe étant à boire ensemble, le dernier prit un cigare. « Oh! le poison diabolique! s'écria le premier. — Et l'eau-de-vie? répondit son compagnon. — Le vin (*vino*, en russe on appelle ainsi l'eau-de-vie), le vin, reprit le vieux-croyant, était apprécié de notre grand-père Noé! — Eh bien! répliqua l'autre, prouve-moi que Noé ne fumait pas. » Chez ce peuple aux mœurs encore patriarcales, l'antiquité est la règle qui décide sans appel. « Ne te moque pas des vieillards, dit une maxime des *raskolniks*, car le vieillard sait les vieilles choses et enseigne la justice. »

En tout conflit politique ou religieux, les partis ont besoin d'une bannière, d'un signe extérieur visible à tous les yeux, accessible à toutes les intelligences. Comme en France aujourd'hui les plus hautes questions politiques se symbolisent et se résument dans la couleur d'un drapeau, ainsi en Russie, dans la lutte entre l'entêtement populaire et la propagande européenne, la barbe devint le signe de ralliement des vieux Russes, l'emblème de la nationalité et des vieilles mœurs. Le combat engagé autour du menton moscovite fut moins puéril qu'il ne le semble. Déjà longtemps avant Pierre le Grand, les imitateurs de l'Occident avaient commencé à se raser, contrairement à l'habitude orientale observée par toutes les classes du peuple russe. Sous le père du réformateur, un des chefs du *raskol*, le protopope Avvakoum, dénonçait déjà les hommes « à la figure libertine, » c'est-à-dire au visage rasé. Comme d'habitude les vieux Russes mettaient en avant des scrupules religieux, ils alléguaient d'abord les prohibitions du *Lévitique* (XIX, 27, XXI, 5), ensuite les anciens missels et les décrets du *Stoglaf*, sorte de code ecclésiastique attribué à un concile national. La défense de se couper la barbe, d'ordinaire faite uniquement au clergé, avait été peu à peu étendue à tous les fidèles orthodoxes. Les patriarches, qui jusqu'à Nikone n'étaient guère moins formalistes ni moins opposés à toute importation des mœurs étrangères que leurs futurs adversaires du *raskol*, les patriarches avaient condamné l'usage de se couper la barbe comme « une coutume hérétique défigurant l'image de Dieu et rendant l'homme semblable aux chiens et aux chats (1). » C'est là le principal argument théologique des ennemis du barbier; c'est ainsi qu'ils interprètent le verset de la Genèse : Dieu fit l'homme à son

(1) Solovief, *Istoriia Rossii*, t. XIV, p. 277, 278.

image. « L'image de Dieu est la barbe, et sa ressemblance la moustache, » écrivait encore un *raskolnik* vers 1830 (1). Voyez, disent les vieux-croyans, voyez le Christ et les saints des anciennes images, tous portent la barbe. Pour leur répondre, les théologiens orthodoxes ont dû se mettre à la recherche des rares saints imberbes de l'iconographie byzantine. Au fond, c'était toujours chez ces hommes simples même manière de voir, même attachement aux formes et même symbolisme dans le même réalisme. Comme au texte de la parole divine, ils se refusent à rien laisser changer à l'œuvre vivante de Dieu; comme ils veulent que chaque mot, chaque lettre de l'office sacré ait une valeur propre, ils n'admettent point que le poil dont le créateur a fourni les joues de l'homme puisse être sans signification. A leurs yeux, c'est la marque distinctive du visage mâle; l'en priver, c'est déformer l'œuvre divine en l'altérant, c'est une sorte de mutilation et comme de castration de la virilité (2).

Comme le double *alleluia* ou la croix à huit branches, la barbe a eu ses martyrs. Cette année même, en 1874, sur le golfe de Finlande, un conscrit destiné à la marine refusait obstinément de laisser le rasoir approcher de son visage, et, plutôt que de manquer à sa religion, se laissait condamner à une peine de plusieurs années pour révolte contre ses chefs. De tels scrupules ont amené le gouvernement à laisser la barbe à certains corps de troupe, en majorité vieux-croyans, aux Cosaques de l'Oural par exemple. Pour triompher des répugnances populaires, Pierre le Grand usa de tous les moyens : il échoua, la barbe a vaincu le réformateur. En vain, ne pouvant raser de force tous les récalcitrans, il imagina d'imposer une taxe aux longues barbes, en vain il mit sur les plus ardens défenseurs des anciennes coutumes, sur les *raskolniks*, un double impôt. Quand il leur interdisait d'habiter les villes et qu'il les privait de droits civils, quand il les obligeait à porter comme signe distinctif un morceau de drap rouge sur l'épaule, Pierre ne faisait que désigner les vieux-croyans au respect du peuple comme les plus courageux représentans des traditions nationales.

Devant une telle attitude vis-à-vis de la civilisation, il est difficile

(1) *Oglachenia* Boudakseva; Schédo-Ferroti, p. 167. Pour combattre cette opinion, un évêque orthodoxe Dmitri de Rostof, écrivit un traité sur l'*image et la ressemblance de Dieu dans l'homme*. Des *raskolniks* disaient au même prélat : « Nous aimons autant nous laisser couper la tête que la barbe.—La tête repoussera-t-elle? » répliqua l'évêque.

(2) L'anecdote suivante montre la méthode d'argumentation des vieux-croyans et de leurs adversaires. A certaines fêtes, les *raskolniks* et les orthodoxes de Moscou avaient au Kremlin des discussions populaires. « L'homme, disait le vieux-croyant, a été créé avec la barbe, par suite, se raser, c'est mutiler l'image de Dieu. — Point du tout, répondit l'orthodoxe, l'homme a été créé imberbe, la barbe lui a poussé après la chute. Voyez l'âge de l'innocence, les enfans, ils naissent sans barbe, elle ne leur vient qu'à l'âge où ils commencent à pécher; donc en se rasant l'homme retourne à sa forme primitive. »

de se méprendre sur le caractère social et politique du schisme. C'est une protestation populaire contre l'invasion des mœurs étrangères. C'est une réaction contre la réforme de Pierre le Grand, un peu comme l'ultramontanisme moderne est une réaction contre la révolution. Les *starovères* sont les défenseurs des anciennes mœurs dans le domaine civil comme dans le domaine religieux. Le vieux-croyant est le vieux Russe par excellence, c'est le slavophile du peuple, le slavophile conséquent jusqu'à l'absurdité. Dans sa révolte contre l'autorité, il ressemble moins au jacobin qu'au Vendéen. Le vieux-croyant est le réfractaire moscovite persistant à travers les transformations de la Russie nouvelle. A cet égard, le schisme est le trait le plus oriental, le plus asiatique de la Russie.

Comme l'Orient, le *raskol* s'est enchaîné aux formes extérieures, il glorifie l'immobilité et veut maintenir la société dans un moule traditionnel au risque de l'y pétrifier. Comme l'Orient et comme l'enfant, il place la sagesse et la science à l'origine des civilisations, et croit que rien de bon ne peut venir en dehors des leçons de l'antiquité. Sous ce double aspect, le vieux-croyant est stationnaire, il est opposé au principe même du progrès, c'est le héros de la routine et le martyr du préjugé. Ses yeux sont d'ordinaire tournés vers le passé, s'il rêve des réformes, c'est le plus souvent un retour en arrière, un retour au bon vieux temps légendaire. Dans sa lutte contre le pouvoir, il en est resté à l'ancienne conception de la souveraineté : « un tsar au lieu d'un empereur, » telle est la devise politique de la plupart des dissidens comme de la majorité du peuple. On montrait un jour le tsar à un conscrit *raskolnik*. « Ce n'est pas là un tsar, dit-il, il a des moustaches, un uniforme et une épée comme tous nos officiers, c'est un général comme un autre. » Pour ces adorateurs du passé, pour ces dévots du cérémonial, un tsar est un homme à longue barbe et longue robe comme dans les anciennes images. Les vieux-croyans sont les représentans outrés de l'esprit stationnaire avec lequel le gouvernement russe est obligé de compter en tout. L'aveugle résistance faite à certaines réformes montre quels obstacles peuvent encore rencontrer dans la nation quelques-unes des mesures qui partout ailleurs sembleraient les plus simples, comme la substitution du calendrier grégorien au calendrier julien.

Par son principe, le *raskol* est conservateur, réactionnaire même; par son attitude vis-à-vis de l'église et de l'état, par les habitudes que lui ont données deux siècles d'opposition et de persécution, il est révolutionnaire, souvent même anarchique. Il y a entre toutes les autorités une secrète connexité, et le rejet de l'une mène au rejet de l'autre. Une fois, dit un éminent historien de la Russie (1), une

(1) Solovief, *Istoriia Rossii*, t. XIII, p. 143.

fois qu'on a repoussé une certaine autorité, il se montre une forte tendance à s'affranchir de toute puissance, de tous les liens sociaux et moraux. Ainsi les hussites en rébellion contre Rome aboutissent vite aux taborites en rébellion contre la société, ainsi Luther mène aux anabaptistes. Le même phénomène s'est répété en Russie comme en Angleterre et en Écosse. Une fois entraîné par l'esprit de révolte, le schisme a été malgré lui poussé vers la liberté, et certaines de ses sectes sont arrivées, en théorie comme en fait, à la licence la plus effrénée. Il y a là un de ces contrastes si fréquens en Russie, une apparente contradiction qui fait que, dans sa patrie, le *raskol* a été jugé de tant de manières différentes, et que les plus opposées de ces vues ont une part de vérité. Ce mouvement réactionnaire dans son point de départ a pu être ainsi regardé comme une revendication de la liberté individuelle et de la vie nationale vis-à-vis du gouvernement et de l'autocratie. Il l'a été à sa manière, à la façon des réfractaires et des contrebandiers, pour ne point dire des brigands, à la façon des défenseurs des abus et des préjugés. Ce qu'ils revendiquaient, c'était bien la liberté telle que l'homme du peuple l'entendait, liberté de ses mœurs et de ses allures, liberté de ses superstitions et de son ignorance, sans que cela eût rien de commun avec la liberté politique. S'il repousse tout ce qui vient de l'étranger, le vieux-croyant peut être réformiste en ce qui lui semble conforme à la tradition nationale, conforme aux intérêts du peuple, du paysan et de l'artisan. Comme tout mouvement populaire, le *raskol* est en effet essentiellement démocratique, dans quelques-unes de ses sectes il est même socialiste et communiste.

Deux choses surtout ont contribué à donner au *raskol* un caractère démocratique, en un sens même libéral : le servage des paysans et le despotisme bureaucratique. L'explosion du *raskol* suivit d'un demi-siècle environ l'établissement du servage : ce ne fut pas là une simple coïncidence. Le schisme dut beaucoup de sa popularité, beaucoup de sa vitalité à l'asservissement de la masse de la nation. L'esclave se complut à garder une foi différente de celle de ses maîtres, et partout l'esclavage est un sol propice aux sectes. Pour ce peuple de serfs, le *raskol* fut à son insu une revendication de la liberté de l'âme, de la dignité de l'homme contre le seigneur, contre l'état, contre l'église. C'était cette dignité, c'était cette liberté qne le vieux-croyant défendait dans son signe de croix et dans sa barbe. A tous les opprimés, le *raskol* offrit un refuge moral, parfois même un refuge matériel; ce fut un asile ouvert à tous les adversaires du seigneur et de la loi, un abri pour le serf fugitif comme pour le soldat déserteur, pour les débiteurs publics comme pour les proscrits de toute sorte. Certaines sectes, les *errans* par exemple, sont spécialement constituées pour de telles

fonctions. A ce point de vue, le *raskol* fut une forme inconsciente de l'opposition au servage de la glèbe et à l'autocratie bureaucratique. De là vient que les vieux-croyans sont en plus grand nombre chez les élémens les plus récalcitrans de la Russie, au nord parmi les paysans libres, les anciens colons de Novgorod, au sud parmi les libres Cosaques de la steppe. La résistance religieuse et la résistance civile se sont jointes et soutenues l'une l'autre. Cette union fit la force des grands mouvemens populaires du XVIIe et du XVIIIe siècle, des insurrections des streltsy à la révolte de Pougatchef, qui par ses causes comme par ses excès rappela singulièrement les pastoureaux et les anabaptistes de l'Occident au temps où le servage régnait aussi en Europe. Dans la grande jacquerie russe et dans toutes les séditions qui promettaient au peuple l'émancipation, les vieux-croyans partagèrent le premier rôle avec les Cosaques, dont le plus grand nombre étaient leurs coreligionnaires. Entre ces deux formes de la résistance nationale, il y a une naturelle parenté : toutes deux personnifient également le génie et les préjugés du vieux Russe; toutes deux furent avant tout une protestation, si bien que l'on pourrait dire que le vieux-croyant n'est qu'un Cosaque religieux qui transporte dans la sphère spirituelle les instincts des cavaliers du Don. Non moins que le Cosaque, le vieux-croyant a du reste dû plier devant la civilisation, et, en se séparant les unes des autres, les différentes branches du *raskol* ont, en politique comme en religion, abouti à des conclusions souvent fort diverses.

III.

Rien n'est plus logique que les religions, rien n'est plus conséquent dans ses déductions que l'esprit théologique. Dans les espaces éthérés et dans l'obscurité des mystères où elle se meut, aucun obstacle n'entrave le vol de la pensée religieuse, les faits matériels sont impuissans à l'arrêter, et rien ne la force à se détourner de son chemin. Chez le *raskol*, à la logique naturelle de l'esprit théologique s'ajoute la logique innée de l'esprit russe. C'est en effet un des traits du caractère grand-russien que le goût des conclusions rigoureuses, des solutions conséquentes : le Russe aime à tirer d'un principe tout ce qu'il contient; il ne craint pas d'aller jusqu'au bout de ses idées, au terme extrême de ses raisonnemens. Là est une des causes de l'esprit de secte, de la multiplicité et de la spontanéité des doctrines singulières qui s'agitent dans ce peuple. Si ce penchant logique le conduit souvent à la bizarrerie ou à l'absurdité, il donne à la marche du schisme, jusque dans ses déviations, une curieuse régularité, et, dans sa diversité même, une

remarquable unité. Il en est de ce mouvement spirituel comme d'un phénomène physique : le désordre et l'accident n'y sont qu'une apparence; en en connaissant le point de départ, on en eût pu prévoir le terme et toutes les complications. Au travers de ces sectes qui parfois présentent l'aspect d'un chaos, il est facile de tracer une route, facile d'indiquer une évolution générale et naturelle.

Dès l'origine, le schisme moscovite se trouva en présence d'une impossibilité qui eût rebuté des hommes d'une foi moins robuste. Les vieux-croyans se soulevaient pour le maintien du cérémonial et du rituel, et ils se voyaient obligés de renoncer aux rites et aux cérémonies les plus vénérables faute de prêtres pour les accomplir. Du premier coup, les défenseurs de la vieille foi se voyaient ainsi hors d'état de la pratiquer. Lors de la réforme de Nikone, un seul évêque, Paul de Kolomna, avait embrassé le parti des anciens livres. Emprisonné et peut-être mis à mort, il périt sans avoir consacré d'évêque. Par ce seul fait, le *raskol* se trouva sans épiscopat, et par suite sans sacerdoce. L'orthodoxie orientale n'est pas seulement une doctrine, c'est aussi, comme l'a dit du catholicisme M. A. Réville, « c'est surtout une manière de constituer la communion de l'homme avec Dieu, par l'intermédiaire d'un sacerdoce organisé, dont les membres se transmettent successivement, sans interruption, les pouvoirs divins qu'ils tiennent du Christ (1). » Avec la mort de Paul de Kolomna, la chaîne qui reliait les vieux-croyans au Sauveur était brisée, le schisme était à jamais privé des pouvoirs que le Christ a légués à ses apôtres, et sans lesquels il ne peut y avoir ni prêtres ni église.

Le *raskol* paraissait perdu dès ses premiers pas, il semblait, pour ainsi dire, mort-né. Comment sortir de l'extrémité où il s'était laissé acculer? Ne voulant pas revenir en arrière, il n'avait devant lui que deux issues : admettre les prêtres consacrés par une église qu'il réprouvait, ou se passer du clergé, qui seul pouvait célébrer le culte pour lequel les vieux-croyans s'étaient révoltés. Les deux solutions étaient presque aussi contradictoires l'une que l'autre, elles eurent chacune leurs partisans. Au premier obstacle, le schisme se divisa en deux groupes qui, depuis deux siècles, demeurent hostiles. « Il n'y a pas de christianisme sans sacerdoce, disent les uns; pour avoir suivi l'hérésie de Nikone, l'église russe n'a pas perdu les pouvoirs apostoliques, la *chirotonie*, le droit de consacrer des évêques et des prêtres par l'imposition des mains. Leur ordination étant valable, pour avoir un clergé, nous n'avons qu'à ramener à nous et aux anciens rites des prêtres de l'église officielle. » — « Non, répliquent les autres, en quittant les anciens livres, en anathématisant les an-

(1) A. Réville, *l'Église des anciens-catholiques de Hollande*, dans la *Revue* du 15 mai 1872.

ciennes traditions, la secte nikonienne a perdu tout droit à la succession apostolique. Le clergé officiel n'est plus une église, c'est la synagogue de Satan. Toute communion avec ces ministres de l'enfer est un péché, la consécration de ces évêques apostats une souillure. En adhérant aux anathèmes des prélats russes contre les vieux rites, les patriarches orientaux ont partagé leur hérésie. Avec la chute de l'épiscopat a péri l'orthodoxie, il n'y a plus de succession apostolique, plus de sacerdoce légitime. »

Dès la première génération, le *raskol* se trouvait ainsi coupé en deux partis, les *popovtsy*, qui gardent des prêtres, et les *bezpopovtsy*, ou sans-prêtres, qui repoussent tout sacerdoce. Pour avoir encore un clergé, les *popovtsy* étaient obligés de recourir à des transfuges de l'église officielle, et par là restaient dans sa dépendance. Nous verrons comment dans ces derniers temps ils ont réussi à se procurer un épiscopat et toute une hiérarchie ecclésiastique indépendante. En gardant un sacerdoce, quelque peu nombreux et ignorant qu'il fût, les *popovtsy* conservent les sacremens et toute l'économie du christianisme orthodoxe. En dépit de l'inconséquence d'admettre les prêtres d'une église qu'ils rejettent, ils peuvent en demeurer au point de départ du schisme et se maintenir sur le terrain des premiers vieux-croyans. Pour les *bezpopovtsy* au contraire, il est presque impossible de trouver un point d'arrêt sur la pente où les entraîne une implacable logique. En renonçant au sacerdoce, ils renoncent à l'orthodoxie ou au moins au culte orthodoxe. Avec le sacrement de l'ordre disparaissent tous les sacremens administrés par des prêtres. Des sept canaux traditionnels de la grâce divine, un seul, le baptême, reste ouvert aux hommes; les six autres sont clos et taris pour jamais. Ainsi du premier coup les *bezpopovtsy* en sont arrivés à l'anéantissement du principe du culte chrétien. Les vieux-croyans les plus rigides ont abouti à la plus manifeste des contradictions. Pour sauver tous les rites, il ont sacrifié les plus essentiels; pour garder le signe de croix à deux doigts et le double *alleluia*, ils ont rejeté les sacremens sans lesquels il n'y a plus de vie chrétienne, plus de lien visible de l'homme et de Dieu. C'est en abolissant le ministère sacré et le service divin qu'ils protestent contre les légères atteintes portées par l'église à leurs pratiques de dévotion. Faute de sacerdoce, en fermant la porte aux prétendues innovations de Nikone, les *bezpopovtsy* l'ouvrent toute grande à toutes les fantaisies de l'esprit de secte, et par leur aveugle attachement à l'antiquité s'exposent à toutes les nouveautés.

La triste solution à laquelle aboutissent les sans-prêtres, les *bezpopovtsy*, ne pouvait satisfaire le goût du cérémonial et l'amour de la tradition qui avaient provoqué le schisme. Comment combler le vide laissé dans le christianisme par la disparition du sacerdoce et

des sacremens? Toute l'ancienne loi orthodoxe était devenue inexécutable sans être abrogée. L'abîme où ils s'étaient laissé pousser avait de quoi troubler les sectaires les plus résolus. Aussi parmi ces *bezpopovtsy*, d'accord pour repousser le sacerdoce, surgirent bientôt de nombreuses divisions, ici des hésitations et des compromis, là des rêveries exaltées et de bizarres, parfois de sauvages doctrines. Les plus timides ou les plus épris du culte se refusaient à croire qu'un chrétien pût vivre et se sauver sans les moyens de salut institués par le Christ. Ils cherchèrent à suppléer aux sacremens disparus : la piété éperdue usa de toute sorte d'inventions, de toute sorte de stratagèmes pour se consoler et souvent pour se tromper elle-même. Privée de sacremens, elle tentait de s'en donner le simulacre. Le prêtre ordonné pour absoudre n'étant plus là, certains sectaires se confessent à leurs *anciens*, parfois même à des femmes, et le confesseur qui ne peut remettre le péché en promet au pénitent le pardon au nom de Dieu. Sans prêtres pour consacrer l'eucharistie, les âmes affamées de la chair du Christ ont eu recours à des figures ou à des souvenirs du divin sacrement. Pour cette pseudo-communion, les uns ont imaginé des rites gracieux, d'autres des cérémonies sanglantes et terribles. Ici c'étaient des raisins secs distribués par la main d'une jeune fille; ailleurs, chez une secte qui ne se rattache, il est vrai, qu'indirectement au *raskol*, c'était, prétend-on, le sein même d'une jeune vierge qui servait de nourriture eucharistique. Un groupe de *bezpopovtsy*, appelés les *bâilleurs*, soutient que le Christ ne peut dérober aux fidèles le corps et le sang immolés pour les hommes. Dans leur office du jeudi saint, ils demeurent la bouche ouverte, attendant que les anges, les seuls ministres qui soient restés à Dieu, viennent les abreuver d'un calice invisible.

Ainsi faisaient, pour sortir du vide religieux où les avait précipitées le *raskol*, les âmes les plus tendres ou les plus exaltées. Tout autre est la conduite des plus résolus, des plus rigoureux théologiens, entraînant derrière eux le plus grand nombre des *bezpopovtsy*, car dans les religions la logique l'emporte encore sur la piété et la tête sur le cœur. Ceux-là ne reculent devant aucune conséquence de leur doctrine et repoussent tous les subterfuges de la dévotion en deuil. Il n'y a plus de sacerdoce, et il n'y a plus de sacremens que celui que peuvent administrer les laïques, le baptême. Aucun simulacre ne peut suppléer aux autres. Ces chaînes sacrées par où l'église rattachait la terre au ciel sont brisées, un miracle seul peut les renouer. En attendant, les vrais chrétiens sont pareils à des naufragés jetés sur une île déserte, sans prêtre parmi eux. Il n'y a plus d'eucharistie, plus de pénitence, plus de saint-chrême, chose plus grave, il n'y a plus de mariage. Le prêtre seul a le droit de donner la bénédiction nuptiale; plus de prêtres, plus d'époux.

Telle est la dernière conséquence du schisme, tel est l'écueil où viennent échouer les *sans-prêtres*; plus de mariage, partant plus de famille, plus de société. Par où réconcilier une telle doctrine avec le cœur de l'homme, avec l'ordre social, avec la morale elle-même? Le mariage est la pierre d'achoppement des *bezpopovtsy*, le nœud principal de leurs discussions et de leurs divisions; sur ce point se voient parmi eux toute sorte d'aberrations, parfois corrigées par les plus bizarres compromis. Les plus pratiques conservent l'union de l'homme et de la femme comme une convention sociale, les plus logiques érigent le célibat en obligation générale. Le profit n'en est point toujours pour l'ascétisme. Comme il est souvent arrivé dans l'histoire religieuse, la sensualité charnelle et le mysticisme contractent parfois chez les sectaires russes une monstrueuse alliance. On en a vu prêcher et pratiquer l'indépendance de l'amour, l'union libre des sexes, la communauté des femmes. On a vu au fond du peuple russe les plus grossières hérésies de l'antiquité et du gnosticisme se mêler aux plus romanesques et aux plus malsaines des utopies modernes. Sans tomber en de tels excès, la plupart des théologiens de la *bezpopovstchine*, en maintenant la prohibition du mariage, proclament les plus étranges maximes. A leurs yeux, la débauche, qui n'est qu'une faiblesse accidentelle, est un moindre péché que le mariage, qui, proscrit par la foi, devient une sorte d'apostasie. Se faisant une morale à rebours, à l'état conjugal ils préfèrent le concubinage, à ce dernier le libertinage. « Mieux vaut, dit dans son cynique langage un de leurs plus sévères docteurs (1), mieux vaut vivre avec une bête qu'avec une jolie fille, mieux vaut hanter différentes femmes en secret que d'habiter avec une seule publiquement. » Voilà où en sont venus les plus scrupuleux défenseurs des vieux rites. Emportant avec eux quelques anciennes cérémonies, ils sont sortis non-seulement de la morale chrétienne, mais de la morale naturelle. Ces sectes, déjà en lutte avec l'état et la civilisation moderne, en arrivent à nier le principe même de toute société.

Les plus fanatiques des hommes ne peuvent parvenir à de telles conclusions sans en être effrayés. En renversant tout le culte et la morale du christianisme, les *bezpopovtsy* ont besoin de s'en justifier eux-mêmes. « Le Christ a délaissé l'église et l'humanité. Comment a-t-il pu les priver des sacremens et des moyens de salut qu'il leur avait légués? Comment a-t-il laissé la main des impies rompre les liens qu'il avait noués entre l'homme et Dieu! A cette terrible énigme, il n'y a qu'une explication. Cette chute du sacerdoce et de l'église, ce triomphe de l'iniquité et du mensonge ont été prédits par les prophètes. C'est l'heure décrite dans l'Écriture où les saints

(1) Kavyline, cité par N. Popof, *Chto takoé sovrémennoé staroobriadtchestvo v Rossii*, p. 34.

mêmes seront ébranlés, où Dieu semblera livrer ses enfans à l'adversaire. L'église sans prêtres est l'église veuve annoncée par Daniel pour les derniers jours du monde. » — Le *raskol* arrivait ainsi par une nouvelle route, par la théologie, à cette croyance à l'approche de la fin du monde et au règne de l'antechrist, où nous l'avons déjà vu parvenir par un autre chemin, par son aversion des réformes de l'église et de l'état. Le règne de l'antechrist a commencé, c'est là la doctrine fondamentale du *raskol* et surtout de la *bezpopovstchine*. A la clarté de ce nouveau dogme, toutes les contradictions des *sans-prêtres* s'expliquent et se justifient. On voit pourquoi il n'y a plus de sacerdoce, plus de mariage, plus de famille. A quoi bon s'unir à une femme, à quoi bon contribuer à la propagation de la race humaine, lorsque la trompette de l'ange va sonner la fin de l'humanité?

L'approche de la fin du monde était annoncée dès avant Pierre le Grand, et tous ceux qui l'ont proclamée ne sont pas encore las de l'attendre. Comme les chrétiens d'Occident à d'autres époques, les *raskolniks* savent expliquer le retard de l'heure marquée et ne se désabusent point. Pour beaucoup, le règne de l'antechrist est devenu une sorte d'ère ou de période qui peut durer des siècles, c'est une des trois grandes époques de l'existence religieuse de l'humanité, et de même que les deux autres, de même que celles de l'ancienne et de la nouvelle loi, elle a sa loi propre qui abroge les précédentes. Les *raskolniks*, les *bezpopovtsy* mêmes sont du reste loin d'être tous d'accord sur l'antechrist. La plupart admettent son règne, mais, autant qu'on en peut juger, ils l'entendent de façons fort diverses. Pour les *popovtsy*, les vieux-croyans qui gardent un sacerdoce, et pour les plus modérés des sans-prêtres, le règne de l'antechrist est spirituel, invisible; c'est à leur insu et malgré eux que l'état et l'église officielle servent de ministres à l'enfer. Pour la gauche du schisme, pour les sectes extrêmes de la *bezpopovstchine*, c'est matériellement, d'une manière corporelle et palpable, que l'antechrist règne dans le monde. Comme nous l'avons vu, c'est lui qui depuis Pierre le Grand est assis sur le trône des tsars, et c'est son *sanhédrin* qui siége sous le nom de saint-synode. La différence, secondaire au point de vue théologique, est considérable au point de vue politique. Avec les sectes qui le regardent comme un égaré et un aveugle, l'état peut encore trouver une base d'entente, un *modus vivendi*; avec celles qui le considèrent comme une incarnation diabolique il n'y a ni paix ni trêve possible.

La croyance au règne de l'antechrist devait, chez d'ignorans paysans, engendrer les aberrations les plus singulières. Le monde étant soumis à « Satan, fils de Belzébuth (*Veélzévoulovitch*), » tout contact avec lui était une souillure, toute soumission à ses lois une

défaillance, une apostasie. Pour échapper à la contagion diabolique, le meilleur moyen était l'isolement, la claustration dans des retraites fermées, la fuite en des lieux inhabités. Au milieu du trouble et de l'épouvante des âmes, certains sectaires ne virent de refuge que dans la mort. Pour abréger le temps de l'épreuve et sortir de ce monde damné, on recourut systématiquement au meurtre, au suicide. Des fanatiques surnommés les *tueurs d'enfans* (*diétooubiitsy*) se firent un devoir d'envoyer au ciel l'âme innocente des nouveau-nés, et de leur épargner ainsi les angoisses du règne infernal. D'autres, appelés *étouffeurs* ou *assommeurs* (*douchilstchiki, tioukalstchiki*), croient rendre service à leurs parens et à leurs amis en les empêchant de mourir de mort naturelle et en précipitant leur fin lorsqu'ils sont gravement malades (1). Entendant à la lettre avec un farouche réalisme le verset de l'Évangile, « le royaume de Dieu se prend par force, et c'est par violence qu'on le ravit » (Matthieu, XI, 12), ils prétendent que le ciel ne s'ouvre qu'à ceux qui périssent de mort violente. Comme certains fakirs de l'Inde, un groupe plus nombreux et l'un des plus puissans au premier siècle du *raskol*, les *philipovtsy* ou *brûleurs* (*sojigatèly*) prêchaient la rédemption par le suicide et le salut par le baptême du feu. A leurs yeux, la flamme seule était capable de purifier des souillures de ce monde tombé sous la domination de Satan. La Sibérie et les confins de l'Oural ont vu des sectaires de ce genre se brûler ensemble par centaines sur de vastes bûchers construits à dessein, ou par famille dans des cabanes incendiées, au milieu de prières et de cantiques. Dans notre siècle même, on cite quelques exemples de semblables fureurs.

Une folie en engendre une autre; la croyance à la venue de l'antechrist conduit à la croyance au renouvellement prochain de la terre, à la seconde venue du Christ et au règne de mille ans. Le millénarisme et le messianisme ont ainsi envahi les sectes extrêmes de la *bezpopovtschine*, qui par là donne la main à des sectes gnostiques de différentes origines. Comme beaucoup des premières hérésies du christianisme, le réalisme russe interprète d'une façon toute matérielle les prophètes et l'*Apocalypse*. Le *mougik* ou l'artisan attend l'établissement d'un royaume temporel du Christ et escompte d'avance l'empire promis à ses saints. Une telle foi ouvre la porte au prophétisme et à toutes les extravagances, comme à toutes les fourberies qui l'accompagnent. Le code russe a beau condamner les faux prophètes et les faux miracles, les campagnes sont de temps en temps parcourues par des illuminés qui proclament la seconde venue du Sauveur, et parfois se donnent eux-mêmes comme le mes-

(1) *Sbornik prav. svéd. o rask.*, t. Ier, p. 174.

sie attendu. Souvent ils sont accompagnés d'une femme qui joue près d'eux le rôle de mère ou d'épouse mystique, et qu'ils décorent du nom de mère de Dieu ou de sainte Vierge. D'autres fois ce sont des âmes simples qui s'en vont d'elles-mêmes à la recherche du rédempteur. Il y a quelques années, des sectaires sibériens appelés les *chercheurs du Christ* (*iskateli Christa*) soutenaient que le Sauveur devait avoir reparu sur la terre, et ils allaient parcourant, pour le découvrir, les forêts et les lieux déserts (1). Ailleurs on a vu des paysans refuser l'impôt sous prétexte que le Christ était arrivé et toutes les taxes abolies par son avénement.

C'est tantôt dans un simple paysan, tantôt dans un prince national ou étranger, que les sectaires russes cherchent leur messie. Il y en a qui ont fait de Napoléon le libérateur attendu. Regardant l'état russe comme le règne de l'antechrist, certains de ces dissidens purent accueillir comme un sauveur celui qui paraissait devoir détruire la Russie. Dans le grand ennemi de l'empire, dans le grand promoteur de l'affranchissement des serfs par toute l'Europe, plusieurs crurent reconnaître le lion de la vallée de Josaphat, le messie conquérant des prophètes. Comme la plupart de ses semblables, cette singulière secte n'a qu'un culte secret et prohibé. On raconte que dans leurs réunions ses adeptes rendent leurs adorations à une image de Napoléon, dont dans aucun pays les bustes ne sont plus répandus qu'en Russie. A l'égal de ces bustes de plâtre, ils honorent les gravures représentant le premier empereur au milieu de ses maréchaux, planant au-dessus des nuages, dans une sorte d'apothéose qu'avec leur réalisme habituel les napoléonistes russes prennent à la lettre. Selon ses adorateurs, Napoléon n'est point mort, il s'est échappé de Sainte-Hélène et est allé chercher un refuge au bord du lac Baïkal, au fond de la Sibérie, d'où il doit revenir un jour pour renverser le trône de Satan et établir le règne de la justice et de la paix.

Le fond de toutes ces espérances millénaires était la suppression de la corvée et de l'*obrok*, l'émancipation des paysans et le partage équitable des terres et des biens de ce monde. Un tel évangile, mêlant à des promesses de liberté des rêves d'un vague communisme, devait être aisément accueilli d'un peuple de serfs. Là est l'explication des faciles succès de tant de sectes extravagantes, de tant de faux prophètes et de faux messies. De semblables songes ont en Occident soulevé les paysans du moyen âge et les anabaptistes du XVIe siècle : ils doivent peu à peu disparaître avec la servitude qui les engendrait. Cet âge de liberté pressenti par le *mougik*, ce royaume de Dieu entrevu dans les promesses de ses prophètes est

(1) *Sbornik pravitelstov svédén. o rask.*, t. II, p. 136.

enfin arrivé, le messie, le libérateur du peuple a paru, et son règne a commencé. L'affranchissement des serfs a porté un grand coup à ces rêves millénaires ou messianiques, t par suite aux sectes extrêmes du *raskol*; le progrès de l'instruction et le progrès de la richesse en doivent achever la ruine.

Ces sectes, dont nous venons d'esquisser l'évolution générale, nous paraissent souvent ridicules et toujours enfantines. Nous sommes tentés de prendre en dédain le peuple d'où sortent de telles aberrations : ce serait nous tromper. Partout la déraison et l'extravagance ont été aisément accueillies de l'esprit humain sous le couvert de la religion. Il est des pays d'une culture plus ancienne ou plus populaire qui sous ce rapport ne le cèdent guère à la Russie. Le *raskol* russe a sa contre-partie dans les sectes passées et contemporaines de l'Angleterre et des États-Unis d'Amérique. Entre les puritains et les vieux-croyans, les ressemblances sont nombreuses, et pour l'originalité, pour les excentricités religieuses, l'Anglo-Saxon se peut comparer au Grand-Russien. Les Russes aiment à montrer des ressemblances entre leur patrie et la grande république du Nouveau-Monde : celle-ci n'est pas une des moindres. Comme les anciens serfs moscovites, les citoyens de l'Union ont leurs prophètes et leurs prophétesses, et il n'est absurdité, il n'est immoralité qui chez eux n'ait trouvé ses prédicateurs et ses prosélytes. A quoi se doit attribuer cette singulière analogie des deux plus vastes états des deux continens? Est-ce au génie de la race et à un mélange de sangs encore mal fondus, ou bien aux aspects du sol, à un climat excessif et à des saisons fortement contrastées? Est-ce à l'étendue même du territoire et à la diffusion, à la séparation des hommes et des idées sur de vastes espaces, ou bien encore à la croissance trop rapide et mal équilibrée des deux empires, à la nullité de l'instruction populaire dans l'un, à la médiocrité de l'instruction supérieure dans l'autre? Isolées ou réunies, toutes ces causes sont impuissantes à expliquer complétement ce curieux phénomène, et pourtant ce sont là les points par lesquels les deux colosses se ressemblent le plus. A certains égards, le principe de l'esprit de secte dans la république démocratique et dans l'empire autocratique paraît tout différent et presque opposé. Aux États-Unis, cette exubérance de l'idée religieuse et ces débauches théologiques proviennent d'un individualisme excessif, d'un esprit de séparation et de morcellement, d'un esprit d'initiative et d'innovation, d'habitudes d'indépendance et de témérité transportées de la politique ou de l'industrie dans la religion. En Russie au contraire, si l'intelligence populaire s'est émancipée dans la sphère religieuse, c'est que longtemps ce fut la seule qui lui demeurât ouverte, le seul champ

où elle pût s'ébattre librement. Les fantaisies ou les hardiesses théologiques, qui dans l'un des deux pays sont la conséquence directe de l'état social, sont plutôt dans l'autre une réaction contre lui. Sous ce rapport, la Russie a un avantage sur l'Amérique, c'est que tous les écarts de l'imagination et de la piété s'y rencontrent chez un peuple plus primitif, plus près de la nature, et somme toute plus enfant. Il est des maladies qu'il vaut mieux subir dans la première époque de la vie, avant que le corps ne soit formé; il en est de même de certains maux de l'esprit: ils sont moins graves dans l'enfance ou dans l'adolescence que dans la maturité. Le peuple russe n'est pas encore, pour la civilisation : sorti de l'âge naturellement exposé aux fièvres religieuses et aux accès mystiques. Il en pourra sortir un jour : le scepticisme précoce d'une grande partie des classes instruites montre assez que le génie russe est loin d'être fatalement condamné à la crédulité et à la superstition.

Le *raskol* n'est point uniquement un symptôme morbide ou un signe de faiblesse : s'il fait peu d'honneur à l'esprit et à l'instruction du peuple russe, il en fait beaucoup à son cœur, à sa conscience, à sa volonté. Au fond de cette nation si souvent accusée de servilité et de manque de personnalité, les vieux-croyans nous font sentir le caractère et le sentiment du devoir qui, non moins que l'intelligence, sont une des forces des nations. Sous la surface terne et plate de la société politique, les sectes nous font toucher le fond résistant de ce peuple en apparence inerte; elles nous montrent son originalité, son individualité, son indépendance dans les choses qui lui tiennent à cœur. Cette énergie patiente et ferme, cette initiative parfois déployées dans les luttes religieuses, le Grand-Russe les saura peut-être un jour manifester en d'autres sphères. La révolte d'une portion notable de la nation contre la réforme liturgique suffit à prouver que ce peuple n'est point le troupeau stupide et indifférent que s'est longtemps figuré l'Europe. Il est au moins un terrain où sa conscience s'est montrée assez indépendante de l'autorité temporelle, et où l'autocratie ne peut tout oser. Si de simples changemens de rites ont soulevé une telle opposition, que serait-ce d'un changement de religion! que serait-ce du passage au catholicisme ou au protestantisme tant de fois rêvé et conseillé par les théologiens de l'Occident! Loin d'être une masse toujours docile, dénuée de toute volonté et de toute spontanéité, ce peuple a, dans ses égaremens religieux mêmes, fait voir un singulier esprit d'organisation, une remarquable faculté de libre association. Nous en aurons la preuve en étudiant de plus près la constitution, les ressources et les mœurs des principales sectes du *raskol*.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

FLAVIEN

I.

Le général d'Herbel avait pris sa retraite à soixante ans. Il avait de la sorte renoncé avant l'heure au service actif et aux chances favorables que sa carrière pouvait lui réserver encore, car il était un des officiers-généraux le plus en renom de l'armée. Un motif grave et tout à fait inattendu l'avait poussé à cette détermination. Son frère, qui occupait une grande situation dans l'industrie, venait de mourir, laissant derrière lui une fille unique et une fortune considérable. Mlle Léonie d'Herbel, à peine âgée de dix-huit ans, était trop jeune pour affronter seule les hasards du monde. Elle avait besoin d'un second père qui la protégeât et qui l'aimât, et ce rôle devenait naturellement celui de son oncle. Il fallait aussi qu'il veillât aux intérêts de sa nièce, et il n'eût pu le faire de loin, dans le va-et-vient de ses commandemens. La vie de famille auprès de cette enfant qu'il chérissait le séduisit également. Le général était veuf et n'avait qu'un fils, qu'il voyait rarement. Emmanuel, qui avait choisi comme son père le métier des armes, était capitaine et ne quittait l'Algérie que pour de rapides congés. M. d'Herbel, après avoir étouffé quelques regrets, se fit résolûment gentilhomme campagnard et alla s'installer au château des Tourelles, en pleine Vendée, au centre même des immenses propriétés de son frère. Il vendit ou loua les usines, afferma les terres et ne réserva pour sa nièce et pour lui que le château et le parc, qu'il s'occupa de soigner et d'embellir. Cette grande existence ne déplut pas au général, qui n'avait eu jusque-là d'autre fortune que son épée. Il se reposa dans le bien-être de la vie et dans le calme des champs de ses longues fatigues.

Bientôt il adora sa nièce. Léonie était grande, d'une taille élancée, d'une physionomie à la fois énergique et douce. Elle avait

d'abondans cheveux noirs, le front blanc et pur, le regard brillant et joyeux, le nez droit terminé par des narines frémissantes et mobiles, la bouche d'une bonté souriante. Elle faisait de son oncle ce qu'elle voulait et l'aimait avec tout l'abandon et tout l'égoïsme de la jeunesse. Après avoir passé son enfance au couvent, elle avait des explosions d'élan et de séve. Elle n'avait point voulu que le général renonçât pour elle à des exercices et à des habitudes qui étaient dans ses goûts. Elle l'accompagnait à cheval dans ses promenades ou dans ses courses, l'étonnait par sa hardiesse et par son sang-froid. Le vieux soldat la regardait parfois à la dérobée sans rien dire. Il admirait sa grâce juvénile, sa coquetterie naïve, et s'émerveillait d'avoir trouvé pour compagne, au déclin de sa vie, cette vaillante et charmante fille. Il se demandait parfois à qui il la marierait. Emmanuel était trop pauvre pour songer à une si riche héritière; il valait mieux d'ailleurs qu'il ne se mariât pas : le bonheur tue l'ambition. Puis inconsciemment le général eût été jaloux de quiconque eût pu prétendre à la main de Léonie. Il pouvait la garder tout à lui quelques années encore, et c'était là ce qu'il avait de mieux à faire. Elle était parfaitement heureuse, elle se distrayait à parcourir les grands bois, chantait dès le matin en s'éveillant, mangeait de grand appétit, ce qui indiquait un cœur libre et une conscience absolument calme, lui lisait le journal sans que cela parût l'ennuyer, et s'endormait le soir à ses côtés sur le grand canapé du salon, le frôlant parfois à l'épaule de sa tête, qui s'inclinait languissamment, tandis qu'il jouait paternellement avec les boucles noires de ses cheveux. Le général la contemplait, s'attendrissant ou souriant à la voir ainsi, jusqu'au moment où il la réveillait pour l'envoyer se coucher. — J'ai tout à fait raison, se disait-il chaque soir, il y aurait folie à la vouloir marier, elle n'a besoin encore et pour longtemps que de ses vingt ans et de son oncle.

Sur ces entrefaites, Emmanuel arriva aux Tourelles en congé de semestre. Les lettres de son père l'avaient tenu au courant des événemens survenus dans la famille et du nouveau genre de vie du général. Il savait que sa cousine était belle et charmante, mais aussi qu'elle était fort riche. Il ne songeait pas qu'il pût jamais l'épouser, ni même qu'il pût devenir amoureux d'elle, et cependant il était impatient de la voir. Il se la rappelait enfant, avec ses cheveux blonds alors, sa physionomie vive, ses allures décidées, sa brusquerie gracieuse. Il ne se la représentait point telle que le général la lui décrivait; il avait pour elle de la curiosité, un vague penchant du cœur. Ces affections indécises et tendres sont naturelles aux hommes de guerre, qui vivent beaucoup dans la solitude, et dont l'âme garde toutes ses délicatesses au sein d'une existence rude ou de plaisirs trop faciles.

Emmanuel arriva aux Tourelles au commencement du printemps; son père et sa cousine le reçurent à bras ouverts. La maison, quoique heureuse, avait peut-être besoin d'un peu de gaîté. Le personnel intime y était fort restreint. Léonie n'avait auprès d'elle qu'une femme de chambre qui la servait depuis de longues années; et le général un ancien soldat qui l'avait suivi comme ordonnance dans toutes ses campagnes. Cet homme, qui s'appelait Spandau, était le maître Jacques du château. Il avait pour le général et pour Mlle d'Herbel un attachement sans limites. Quand il ne s'occupait point de son service, il avait l'air de ne penser à rien et ne songeait qu'à eux. Il se plaçait, quand il le pouvait, de façon à les voir, et les regardait avec des yeux attendris en tortillant ses longues moustaches grises. Emmanuel, qui était capitaine et le fils de son général, lui plut tout de suite.

Le vieux troupier et Léonie mirent le jeune homme au courant de ce qui se faisait aux Tourelles. La vie y était réglée un peu militairement. Chaque après-midi, vers la fin du jour, on attelait la calèche ou on sellait les chevaux pour se promener dans les grands bois. Le matin, à certains jours déterminés par Spandau, qui avait préparé les engins de pêche, on se rendait aux étangs ou aux eaux vives de la rivière qui traversait le parc. Le dimanche ou les jours de fête, on recevait à dîner le médecin et le curé du village, ou quelque châtelain ou châtelaine du voisinage. Ces soirs-là, Léonie chantait, et les hôtes accidentels du château sommeillaient innocemment en l'écoutant. Elle contait en riant ces détails à Emmanuel, qui plaignait gravement sa cousine et scandalisait Spandau. Les jeunes gens, d'un commun accord, introduisirent l'imprévu dans cette uniformité de réceptions ou de joies champêtres. Le général ne s'y opposa pas; il se rajeunissait au contraire à la compagnie d'Emmanuel et de Léonie.

Il était fier de son fils. A trente ans en effet, Emmanuel était un énergique et beau jeune homme. Ses cheveux coupés ras lui allaient bien, ses yeux bleus avaient tour à tour des lueurs douces ou les flammes de l'action et de la lutte. Son nez d'aigle, ses moustaches fines et blondes, sa bouche aux lèvres rouges et fermes, entr'ouvertes le plus souvent par un sourire aimable qui laissait voir ses dents blanches, donnaient à ses traits une expression de franchise, de générosité et d'audace. Son caractère ne mentait pas à ces promesses. Emmanuel était enjoué, plein d'ardeur et quelquefois, bien que rarement, d'une mélancolie pleine de charme. C'était aussi sa propre jeunesse, ressuscitant à ses yeux, que le général aimait dans son fils. Il avait été ainsi, ne se gênait pas pour le dire et appelait Spandau en témoignage. Le soldat se mettait à sourire avec des clignemens d'yeux. Il se souvenait sans doute des prin-

temps d'autrefois, des succès de son général lorsque celui-ci n'était que capitaine ou colonel, et des aubaines comme des franches lippées des grands chemins. Le soir, Emmanuel et Léonie lisaient à tour de rôle, et la lecture se prolongeait tard. Le général, qui avait écouté au début les aventures du héros ou de l'héroïne, s'assoupissait par degrés. Alors souvent Emmanuel et Léonie, laissant là le livre commencé, causaient à voix basse. Ils partaient des fictions qu'ils avaient lues pour pressentir les chagrins, les luttes et le bonheur de la vie. Ils se perdaient en de grands rêves empreints d'affection et de dévoûment. A la fin de la soirée, s'ils voyaient le général prêt à se réveiller, ils reprenaient le volume, le continuant au hasard et se souriant l'un à l'autre en complices innocens de leur supercherie. N'était-ce pas une joie secrète qu'ils savouraient de s'isoler ainsi, de s'appartenir vaguement? Ces instans de solitude et de liberté, ils les cherchaient, d'un commun et tacite accord, dans la journée, quand une circonstance imprévue retenait loin d'eux M. d'Herbel. Il est vrai que Spandau les accompagnait presque toujours; mais, loin de les gêner, il leur était utile. C'était à lui qu'ils parlaient, c'était lui qu'ils s'amusaient à lutiner lorsqu'ils se sentaient trop vivement attirés l'un vers l'autre, lorsque le trouble de leurs âmes grandissait trop en eux et les déconcertait. Le vieux soldat se laissait faire, leur venait presque en aide par sa bonhomie, les suivait, s'éloignait, revenait encore avec les allures d'un gardien indulgent et fidèle. Ils furent bientôt plus libres encore. La goutte retint le général au logis. Ils l'embrassaient avec un peu d'hypocrisie au départ, comme s'ils eussent été chagrins de le quitter, et bruyamment au retour, avec une bonne joie, comme pour s'excuser auprès de lui du plaisir qu'ils avaient goûté. S'aimaient-ils? Ils ne se le disaient pas et n'en savaient peut-être rien. Un mot ému, une fleur échangée, l'enivrement partagé d'une course rapide à travers la plaine ou la forêt, le retour à pas lents quand le soleil déclinait à l'horizon, le silence succédant tout à coup aux paroles vives et légères, leurs regards qui se confondaient et se détournaient, c'étaient là leurs seules confidences et leurs seuls aveux. Ils étaient heureux de leur affection, de leur jeunesse, de leurs cœurs qui battaient plus vite qu'ils ne l'avaient encore fait, et, bercés dans cette douce extase, ne se demandaient pas encore si cela n'était point de l'amour.

Ils en eurent la révélation par le chagrin. Ils s'aperçurent bientôt que le général n'était plus le même à leur égard. Ce changement avait d'abord été imperceptible. M. d'Herbel se contentait de les examiner au retour de leurs longues courses, recevait leurs caresses, y répondait affectueusement, mais il n'asseyait plus comme autrefois Léonie sur ses genoux, ne gardait plus dans ses mains la

main de son fils. Il leur en voulait de ces promenades qu'ils faisaient sans lui, de cette intimité dans laquelle ils s'enfermaient, dont il n'avait plus sa part. Lorsqu'ils restaient près de lui, il sentait en eux de la gêne. Il y avait de la hâte dans les adieux qu'ils lui faisaient, si tendres qu'ils fussent. Plusieurs fois le soir il avait feint de s'endormir et avait surpris leurs confidences, les espérances d'avenir qu'ils ne formulaient point encore d'une manière précise, mais qui se traduisaient par le trouble de leur attitude, par l'émotion de leur voix. Une jalousie singulière ou plutôt un désenchantement amer avait pris le vieillard. Il s'était habitué à posséder Léonie à lui tout seul. Sa beauté, ses prévenances, sa jeunesse, étaient pour lui. Il l'admirait avec une passion égoïste et paternelle. Elle ne s'inquiétait alors que de lui, de son bien-être et de ses désirs. Et voilà qu'il avait suffi de l'arrivée d'un jeune homme pour lui ravir ce bonheur dont il avait joui si peu et sur lequel il veillait en avare. Il se disait en vain que cela était tout naturel, qu'il aurait dû s'y attendre, qu'à défaut de son fils c'eût été un inconnu qui lui eût pris au premier jour le cœur de Léonie; il n'en était pas moins atteint et en souffrait peut-être davantage. Son état de maladie, la solitude où on le laissait, ses regrets, les pensées tristes qui lui devenaient habituelles, élargissaient sa blessure au lieu de la fermer. Ne voulant point s'imaginer qu'Emmanuel aimât réellement Léonie ou pût être aimé d'elle, il en venait à supposer au jeune homme des projets intéressés et des idées de lucre. Il trouvait là un point d'appui à son ressentiment, une raison de tourmenter et de frapper les ingrats. Il devait s'opposer à ce que son fils, aussi pauvre qu'un simple officier de fortune, épousât cette riche héritière. Il avait charge de la réputation d'Emmanuel, de la sienne propre, car on l'accuserait d'avoir prêté les mains à cette union. Il n'obéissait en somme qu'à la secrète douleur qu'il avait subie à l'improviste, et qu'il ne pouvait chasser loin de lui.

Toutefois il hésitait encore à questionner Emmanuel. Il eût craint de le trouver tel que ses préventions le lui montraient; mais de jour en jour ses façons se ressentaient de la contrainte qu'il s'imposait. Il ne se tenait plus sur la réserve d'une affection qui s'attriste ou diminue; il échangeait de rares paroles avec Emmanuel et Léonie, il évitait ou fuyait leur présence. Les jeunes gens s'affligèrent d'abord, puis cherchèrent la cause de la conduite de M. d'Herbel. Ils n'avaient pu l'offenser en rien, ils l'avaient peut-être un peu délaissé. Ils restèrent alors auprès de lui, l'entourant de soins et d'attentions. Le général n'en fut que plus irascible et moins traitable. On eût dit que par instans il se prenait d'aversion pour eux. L'existence de cette famille, qui peu de temps auparavant était si expansive et si heureuse, se fit sombre et tourmentée. Emmanuel se

désolait, et, ne trouvant pas de motifs aux rigueurs de son père, il n'osait cependant l'interroger. Il avait le soupçon de la vérité, le rejetait loin de sa pensée. Ce fut Léonie qui, plus naïve ou plus hardie, le lui confirma. — Emmanuel, lui dit-elle un jour, mon oncle est jaloux de l'affection que nous avons l'un pour l'autre. — Le jeune homme tressaillit. — Cette affection est pourtant bien naturelle, reprit-elle, nous ne faisons point de mal, vous êtes mon parent, — elle hésita, — mon ami.

— Votre ami, Léonie, dit Emmanuel. C'est vrai, votre ami bien sincère, bien dévoué; mais, si je n'étais que cela, mon père ne s'irriterait pas contre moi : c'est qu'il voit que je vous aime de tout mon cœur et de toutes mes forces.

— Eh bien! répondit-elle en se troublant un peu, pourquoi pâlissez-vous quand vous me dites cela? N'avez-vous pas le droit de m'aimer ainsi, ne pouvons-nous pas?.. — Elle n'acheva pas, et, pleurant doucement, appuya sa tête à l'épaule d'Emmanuel.

Le jeune homme la serra contre son cœur, et, tout tremblant d'émotion, lui répéta : — Ne pouvons-nous pas?..

— Nous marier, fit-elle, ayant cessé de pleurer et levant sur lui ses yeux purs et limpides.

Ces jolies fiançailles se faisaient non loin du château, sous une grande allée d'arbres, par une belle soirée d'été. Emmanuel et Léonie se promenèrent assez longtemps, la main dans la main, tous deux muets : la jeune fille s'abandonnait aux émotions nouvelles qui l'envahissaient; Emmanuel, plus bouleversé qu'elle ne l'était, frissonnait de joie et d'orgueil, mais, plus inquiet aussi, réfléchissait à cette réalité redoutable et radieuse qui se dressait devant lui. — Léonie, dit-il enfin, il faut que je parle à mon père, c'est lui seul qui peut disposer de votre sort et du mien.

— Oui, Emmanuel, et je crois qu'il vaut mieux maintenant que vous le fassiez sur-le-champ. Il a pu être injuste envers ses enfans en se méfiant d'eux, il doit être le premier à connaître l'aveu qu'ils se sont fait.

— A bientôt donc, mon amie, et priez Dieu que mon père nous soit favorable.

— Je vais le prier, dit-elle, allez.

Le général, qui était demeuré seul au salon, vit entrer son fils et le regarda fixement. L'attitude du jeune homme était respectueuse et résolue. — Mon père, fit-il, je viens vous demander de vouloir bien causer quelques instans avec moi.

M. d'Herbel se souleva brusquement à demi sur son fauteuil. — Ah! dit-il, vous jugez donc enfin le moment venu. Vous avez bien tardé. Vous vous y prenez juste à temps d'ailleurs; j'allais pour ma part réclamer de vous cet entretien. Je vous écoute.

— Mon père, voici trois mois que je vis auprès de vous et de ma cousine. Je n'ai pas à vous parler de la beauté et des qualités de Léonie. Je me suis par degrés, sans le savoir, sans le vouloir même, laissé aller à la séduction qui est en elle, je l'aime et je viens de le lui dire.

— Et elle vous aime sans doute aussi?

— Oui, mon père.

Le général eut un rapide éclair dans les yeux, mais il baissa le regard devant son fils. — Eh bien! après, dit-il froidement.

— Eh bien! reprit Emmanuel, vous êtes l'oncle et le tuteur de Léonie, vous êtes mon père bien-aimé, je viens vous demander sa main.

— Et sa fortune.

— Mon père, s'écria Emmanuel, vous me faites souvenir que Léonie est riche, je l'avais oublié.

Il y avait dans la voix de l'officier un tel accent de franchise et d'honneur, il était si loin de se douter que le général eût voulu lui adresser un mot cruel et un reproche, que M. d'Herbel se sentit ému et honteux de lui-même. Il resta quelques instans sans parler, se livrant un combat intérieur qui se trahissait par le frisson de ses membres, par la mobilité de ses traits. Il se leva enfin et simplement, revenu à lui-même et à sa tendresse paternelle, il tendit les bras à son fils.

— Ah! dit Emmanuel, vous redevenez bon pour moi, vous ne m'en voulez donc plus?

— J'ai été un vieux fou, dit en souriant le général. La réalité vient. Vous vous aimez, Léonie et toi, tu me le dis, j'aime mieux cela. J'étais jaloux de toi, mon enfant, jaloux d'elle. Oh! continua-t-il avec un geste, jaloux comme un père à qui l'on prend une fille aimable et chérie, jaloux tout de même et, ce qui est bizarre, absolument comme si on avait vingt ans, et c'est là ce qui me rendait injuste et méchant. C'est fini maintenant, et cela ne recommencera plus. Donne-moi ta main et dis-moi que tu ne m'en veux plus.

— Mon père! fit Emmanuel.

— Dis-le-moi, car j'ai une objection à faire à tes projets et, pour quelque temps du moins, un chagrin à te causer.

— Parlez, mon père, et, quoi qu'il m'en coûte, je respecterai votre volonté.

— Tu veux te marier, mon enfant, et tu es soldat, et tu aimes ta carrière. Si tu es heureux en ménage, — et tu le seras, je l'espère bien, — tu compromets ton avenir.

— J'aime Léonie, mon père, je ne puis vous répondre autrement; mais je crois d'ailleurs que vous vous trompez. Ma femme sera la digne et vaillante compagne d'un soldat. Vous la connaissez comme

moi, elle est forte, courageuse et résignée. Elle me sera un appui et non un obstacle.

— Soit, Emmanuel, mais songe à ceci : Léonie est riche, elle est trop riche, et toi tu n'as rien.

— Cela m'importe peu, mon père. Sa fortune sera la sienne, la nôtre, si vous voulez, à ma femme et à moi; mais, pour mon propre compte, je n'ai pas à m'en inquiéter. Je me suis toujours suffi à moi-même; cet argent, qui ne fera que le luxe ou le bien-être de ma famille, ne m'est point nécessaire en somme. Ma fiancée serait pauvre que je n'hésiterais pas à l'épouser; pourquoi hésiterais-je davantage parce qu'elle est riche?

— Tu as raison, mon fils, dans ta conscience et devant moi; tu auras tort aux yeux du monde. Les grands mariages flétrissent, quoi qu'il en ait, l'homme qui les accepte. Ne te révolte pas, fit-il à un mouvement d'Emmanuel, car je n'ai pas tout dit. Ils flétrissent le père qui les permet à son fils. Je ne veux point que la déconsidération nous atteigne, si indéterminée qu'elle puisse être, si peu méritée qu'elle soit.

— Vous vous opposez à notre mariage alors? dit Emmanuel en pâlissant.

— Non, mais je te prie de le retarder. Léonie a dix-huit ans à peine, je suis son tuteur, et tu es mon fils. Si ce mariage se faisait aujourd'hui, ce ne serait pas seulement le monde qui aurait le droit de nous accuser, ce serait peut-être Léonie elle-même qui en aurait le droit un jour. Elle n'est qu'une enfant, et tu as les premiers battemens de son cœur. Laisse-la grandir, devenir femme. Rendez-vous dignes tous les deux, par ce sacrifice et par l'attente, de cette union qui ne vous est chère encore aujourd'hui que par la poésie et la soudaineté du rêve. Quand Léonie sera majeure et maîtresse de ses actions, quand tu auras vécu trois années encore de la vie des camps dans la patience et l'abnégation, tu épouseras ta cousine.

Le langage de M. d'Herbel était celui du devoir, c'était un appel aux sentimens élevés de son fils. Emmanuel baissa la tête, cherchant dans son respect pour son père, dans la puissance même de son affection pour Léonie la force d'obéir.

— Va, mon enfant, fit doucement le général, je ne te dirai pas que c'est là ma volonté formelle sur laquelle je ne saurais revenir; j'ai trop de confiance en toi et dans ta loyauté. Je ne veux même point être mêlé à tout ceci. Je ne parlerai de rien à ma pupille. Vois-la, répète-lui ce que je désire; si elle t'aime fortement, elle acceptera ce délai que je vous impose. Elle comprendra que je dois agir ainsi pour vous comme pour moi. La jeunesse a l'avenir devant elle, il est digne d'elle de savoir le mériter.

Quelle que fût la douleur d'Emmanuel, il fit part à la jeune fille

de la décision du général. Il le fit sans amertume, avec une énergie généreuse, ne pensant point à l'apitoyer sur ses propres souffrances, mais à la raffermir et à la consoler. — C'est une longue absence, lui dit-il, mais l'amour est plus fort que l'absence et le temps.

Léonie se montra courageuse et résignée. Elle aussi, en s'abandonnant à sa faiblesse, eût craint de trop affliger son fiancé. Ces quelques mois de tendresse partagée, de sensations nouvelles, les inquiétudes qui les avaient suivis, l'aveu de son amour, ce dénoûment immédiat et cruel, avaient transformé Mlle d'Herbel. Ce n'était plus une enfant ignorante de la vie, joyeuse et timide à la fois, c'était une noble et fière jeune fille que les obstacles ne pouvaient abattre. — Je vous attendrai, dit-elle à Emmanuel, je suis à vous désormais et pour toujours.

Emmanuel ne pouvait plus rester aux Tourelles, et son départ fut fixé à quelques jours de là. Le général était redevenu pour lui et pour sa cousine ce qu'il avait été autrefois. Il était bienveillant et calme avec une sorte de dignité paternelle. Les jeunes gens ne le quittaient que rarement, car la solitude les mettait trop vivement aux prises avec l'émotion qu'ils ressentaient. Au moment des adieux cependant ils prirent congé de lui dans la grande salle du château. Léonie avait exprimé le désir d'accompagner seule son fiancé jusqu'à la lisière du parc, où le fidèle Spandau se tenait avec une voiture. Les jeunes gens, s'efforçant de dominer leur trouble, marchaient, les yeux humides, dans ces allées ombreuses qu'ils avaient si souvent parcourues ensemble. Ils ne se parlaient pas, sinon pour se dire par mots entrecoupés qu'ils ne s'oublieraient point, que cette absence aurait un terme, qu'ils s'écriraient souvent. Au dernier instant, Emmanuel prit Léonie dans ses bras. Il sentit qu'elle y défaillait et poussait un profond soupir. Il l'assit sur un tertre de gazon et la ranima. — Qu'avez-vous, mon Dieu? lui dit-il, ayez du courage pour moi, qui en ai si peu.

— J'en aurai, répondit-elle; mais j'ai succombé à je ne sais quel pressentiment de deuil et de tristesse. Promettez-moi, Emmanuel, d'accourir aussitôt auprès de moi si je courais un danger, si j'avais besoin de vous.

— Léonie, fit le jeune homme, vous savez que je vous aime plus que tout au monde. J'ignore ainsi que vous le péril qui peut vous menacer; mais à votre premier appel je reviendrais, et vous me verriez à vos côtés.

II.

Après le départ d'Emmanuel, les relations du général et de Léonie ne redevinrent qu'en apparence ce qu'elles avaient été. En exi-

geant que son fils retournât en Afrique et que les jeunes gens attendissent trois années avant de s'épouser, M. d'Herbel avait obéi aux conseils de la raison et à de véritables scrupules d'honnêteté. Toutefois peut-être il n'avait pas été sans songer qu'il garderait ainsi sa nièce auprès de lui longtemps encore et qu'il retrouverait les habitudes d'affection et d'intimité qui lui étaient chères. Cette illusion ne dura pas. Certes Léonie ne lui témoigna ni ressentiment ni froideur; mais, en ne cessant point d'être attentive, affable et gracieuse à son égard, elle n'eut plus ces caresses vives et confiantes, ces naïves gaîtés qui charmaient le vieillard. Il était devenu pour elle un tuteur, presqu'un maître dont elle respectait les volontés, dont elle s'étudiait à prévenir les désirs; il n'était plus l'ami de sa jeunesse et le confident de ses pensées. La vie de la jeune fille était ailleurs qu'aux Tourelles, au loin, dans un pays qu'elle ne s'imaginait point, où vivait Emmanuel. Les jours où elle recevait une lettre de lui, elle était plus joyeuse, d'une joie sereine et attendrie; si la lettre se faisait attendre, elle s'attristait légèrement, mais ne se trahissait que par une attitude plus sérieuse et plus calme. Il était rare qu'elle lût à son tuteur les lettres d'Emmanuel, il fallait qu'il le lui demandât, et encore ne lui lisait-elle que les passages où il était question des expéditions de guerre ou du métier du jeune homme. Elle se réservait à elle seule les expansions ou les espérances de leur amour. Le général s'aperçut bientôt qu'il n'était plus aimé de sa nièce. Il n'en éprouva plus le chagrin exclusif et jaloux qu'il en avait ressenti tout d'abord, mais il tomba par degrés dans un découragement apathique de l'existence qu'il menait et qui avait eu pour lui de si vifs plaisirs. Il se voyait réduit à ce rôle ingrat de gardien d'une belle jeune fille qui s'isolait de l'affection même qu'il lui portait, et dont l'imagination franchissait les grilles de la prison où il avait prétendu l'enfermer.

Ce fut au milieu de ces ennuis que diverses affaires d'intérêt l'appelèrent à Paris. Il partit avec indifférence et presque content de ce voyage imprévu. Il allait échapper en effet à cette solitude à deux qui lui était un remords et un combat. Si âgé qu'il fût, le général avait le cœur tendre et l'esprit mobile, et il en venait par momens à se demander s'il ne ferait pas mieux, plutôt que de se poser en Bartholo, de rappeler son fils et de le marier à Léonie. Le bonheur de ses enfans serait le sien, et il se débarrasserait de cette contrainte qui était de toutes les heures et qui lui pesait. Il maudissait la jalousie étrange qui l'avait saisi et soupirait cependant au souvenir de ce passé qui était si près de lui et qui avait disparu pour jamais. En somme, il avait le besoin de se distraire, de se reprendre avec le sens exact et précis des fautes qu'il avait pu commettre et des moyens qu'il y aurait de les réparer.

Tout en s'occupant de ses affaires, il revit à Paris quelques-unes de ses anciennes relations. Un jour, tout à fait à l'improviste, dans une des maisons où il allait, il rencontra la comtesse Sampara, qu'il avait connue autrefois.

C'était toute une aventure, sinon de sa jeunesse, au moins de la période la plus brillante de sa vie. En 1849, M. d'Herbel, qui n'était alors que colonel, faisait avec son régiment le siége de Rome. La plupart des familles nobles avaient quitté la ville, et celles qui ne s'étaient pas réfugiées au loin s'étaient installées dans les maisons de campagne environnantes. La comtesse Sampara habitait ainsi une élégante villa près du campement du colonel. Le comte était resté renfermé dans Rome, où il remplissait auprès du gouvernement républicain les fonctions de munitionnaire général. C'était un homme d'un esprit aventureux et exalté qui se ruinait bien plus qu'il ne s'enrichissait dans cet emploi assez singulier pour lui. Diverses circonstances mirent en rapport le colonel avec la comtesse et quelques-unes de ces familles qui n'avaient émigré qu'aux portes de la ville. Il s'était agi de leur épargner les légers ennuis qu'entraîne le voisinage d'une armée en campagne. En échange de ces services, le colonel avait été accueilli avec beaucoup d'empressement dans cette petite colonie. Il y menait le soir ses officiers, on y faisait de la musique, on y dansait même, hormis chez la comtesse Sampara, qui, à cause de son mari, se disait gaîment républicaine. La petite comtesse, à peine âgée de vingt-cinq ans, jolie et vive, avait la réputation d'une femme très coquette et très légère; mais en Italie on est assez volontiers indulgent pour les femmes. Le bruit courait que son dernier amant s'était enfermé dans Rome avec le comte, et qu'il l'aidait avec plus de zèle que de désintéressement dans ses fonctions d'intendant. En cela seul, la conduite de l'amant rejaillissant sur la maîtresse, on se montrait quelque peu sévère pour la comtesse. Cela était parfaitement égal au colonel, qui profitait plus à son aise de la demi-solitude où vivait la jeune femme. Elle lui plaisait beaucoup, et il ne lui était pas indifférent; il arriva bientôt qu'il l'aima et qu'il fut aimé d'elle. Ces rapides amours n'eurent pas de lendemain. La ville fut à peine prise que le colonel fut renvoyé en France avec son régiment. Il s'efforça le plus vite qu'il put d'oublier cette aventure, car il rentrait au bercail conjugal et n'était point exempt de remords.

Depuis cette époque lointaine, il avait continué sa carrière, perdu sa femme, élevé son fils, et ne s'était jamais informé de ce qu'avait pu devenir la comtesse. Quelquefois cependant il avait songé à elle entre un sourire et un soupir. Cet honnête soldat n'avait eu dans toute sa vie que ce succès féminin. Il y tenait en son for intérieur et avec un peu d'orgueil par le souvenir qu'il en avait, que sa con-

science n'était plus obligée d'étouffer et qui était plein de charme. Aussi son émotion fut-elle vive en rencontrant à l'improviste son ancienne amie. Bien qu'elle ne fût plus jeune après ces vingt ans écoulés, elle était encore presque jolie et séduisante au dernier point. Ses cheveux noirs, toujours abondans, mais d'une teinte qui semblait s'être adoucie, s'étageaient légèrement sur son front blanc et pur. Ses yeux, avec des flammes humides, se dérobaient sous ses longs cils. Ce fut assez d'un de leurs regards pour que le général sentît renaître en lui les impressions d'autrefois. La bouche était rieuse et coquette, avec un peu de fatigue pourtant; il avait dû passer par là bien des sourires. Les formes du corps, d'élancées et fluettes qu'elles avaient été, étaient devenues rondes et replètes. Cet embonpoint, qui n'avait pas d'excès, n'allait point mal à la comtesse : il donnait à ses bras, à ses épaules, cette beauté qui dure, et qui, semblable aux fruits de l'arrière-saison, n'abandonne la femme qu'aux véritables approches de l'hiver. La comtesse Sampara, si attrayante qu'elle fût, se surveillait néanmoins avec une sorte de timidité prudente. Sa physionomie mobile témoignait d'une longue expérience de la vie. L'espèce de lassitude qui se lisait aux coins des lèvres eût facilement détendu tous les traits. La volonté, qui s'était usée peut-être à d'incessans combats, subsistait encore, astucieuse et souple, mais avec des tendances à s'annihiler et sans initiative propre. On se fût aisément imaginé cette Italienne aimable et circonspecte au service d'une diplomatie occulte dont elle aurait été l'instrument habile et obéissant; mais, pour un observateur, la comtesse avait subi plutôt et subissait peut-être encore le despotisme d'un seul homme, d'un de ces condottieri qui exploitent à leur profit, en des intrigues que le succès est lent à couronner, la passion ou la faiblesse de la femme qu'ils ont su dominer. Elle vivait d'ailleurs seule à Paris, où on l'accueillait avec de l'affabilité et des égards. Elle était dans l'opinion une de ces étrangères gracieuses, un peu bizarres, qui traversent les salons, n'y passent point inaperçues, et dont l'esprit et l'originalité ont leur moment de faveur et de renom.

Elle avait à peine reconnu le général qu'elle courait à lui. Le souvenir d'un plaisir ne troublait point la comtesse. Ce n'est pas là un crime dans son pays. M. d'Herbel, se rappelant son prompt départ, le silence qu'il avait gardé pendant vingt années, était plus embarrassé qu'elle. La comtesse le mit vite à l'aise avec une amabilité gaie, reconnaissante du passé, légèrement attendrie. Elle lui raconta ce qu'elle était devenue. Après le siége de Rome, elle avait revu son mari, mais pour peu de temps. Le comte, inquiété, poursuivi par la police pontificale, malade d'ailleurs et fatigué, était mort en lui laissant un fils. A ce mot, elle s'arrêta et regarda le gé-

néral en souriant; mais, avant que M. d'Herbel eût pu l'interroger, elle ajouta, en souriant de nouveau, qu'à tout hasard elle avait changé le nom de ce fils, qui s'appelait Flavio, en celui de Flavien. Il avait été désormais dans sa vie sa seule joie et son grand amour. Des débris de sa fortune, elle s'était constitué une rente viagère qui lui permettait de vivre honorablement. Cela ne lui était point difficile, les Italiennes ayant bien plus la coquetterie du cœur et du visage que le faste de la toilette et du luxe. En dehors de cette rente, elle avait réservé une assez forte somme que Flavien trouverait à sa majorité. Elle avait également pourvu largement aux frais de son éducation. Il voyageait en ce moment avec son précepteur, le chevalier Griotti, un gentilhomme italien pauvre, mais plein de mérite, qui aimait beaucoup son élève. Un jour ou l'autre, Flavien arriverait en France, et le général, elle en était sûre, serait charmé de le voir.

Le général était vivement ému. Cette femme, qui lui avait été chère, qu'il retrouvait à l'improviste, ces souvenirs évoqués, ces insinuations qu'il pouvait être le père de Flavien, le remplissaient de plaisir et de trouble. La comtesse cessa de lui parler d'elle-même, et voulut qu'il la mît au courant de l'existence qu'il avait menée. Il le fit avec une entière confiance et non sans quelque soulagement à ne plus garder pour lui seul les récens chagrins qu'il avait ressentis. Il lui dit l'affection trop forte peut-être qu'il avait eue pour Léonie, et les déceptions qui l'avaient atteint. Maintenant il s'en allait un peu à l'aventure de ses vieilles années, condamné désormais à l'isolement dans un intérieur attristé ou hostile où il avait quelque crainte de rentrer. Aussi était-il heureux d'avoir rencontré la comtesse et d'avoir pu ressaisir, ne fût-ce que pour une heure, les joies d'un temps évanoui.

La comtesse l'avait écouté doucement avec de jolis mouvemens de tête, avec une attention soutenue. Elle avait tenu à bien lire dans le cœur du général, à en découvrir la bonté, les faiblesses, les aspirations encore vives. Elle prit congé de M. d'Herbel en l'invitant à venir la voir, en lui serrant la main d'une façon significative. Il aurait en elle une amie indulgente et toute dévouée, prête à se réjouir ou à s'affliger avec lui. Le général la suivit d'un long regard tandis qu'elle s'éloignait. Elle lui paraissait aussi séduisante que vingt ans auparavant quand il s'en allait le soir, plein d'émotion et de désir, se reposer de sa journée d'attaque ou de tranchée dans le petit salon de la villa Sampara.

Il se rendit à son invitation, et prit bientôt l'habitude de voir chaque jour la comtesse. Elle voulut être tout à fait dans sa confidence et n'eut point de peine à y parvenir. Elle lui donna l'exemple et lui lut les lettres qu'elle recevait de Flavien ou du chevalier

Griotti. Il y était déjà question de M. d'Herbel, dont elle leur avait parlé comme d'un ancien et intime ami. Ces lettres, datées précisément de Rome, intéressaient le général, l'unissaient plus étroitement à la comtesse. Il s'ouvrit à elle plus franchement qu'il ne l'avait encore fait de son projet de marier Emmanuel à Léonie. Il n'avait plus en effet de motif égoïste de s'opposer à leur bonheur. Elle ne l'y encouragea point. Entrant plus avant que le général lui-même dans ses scrupules de délicatesse et de fortune, elle lui représenta que ce mariage était disproportionné pour son fils, que la jeune fille pourrait le lui reprocher plus tard. Emmanuel y perdrait sa liberté, les chances aventureuses de sa carrière. Sa véritable voie était de devenir un vaillant et illustre soldat comme son père. En tout cas, M. d'Herbel avait eu raison d'assigner comme époque à cette union la majorité de Léonie, elle agirait en connaissance de cause et serait responsable de ses actes. Quand il n'était pas question de leurs enfans, la comtesse et M. d'Herbel s'entretenaient d'eux-mêmes. Malgré sa vie mondaine et qui avait surtout pour but de ménager à Flavien de belles relations, la comtesse était seule au monde ainsi que le général. Cela était triste à son âge, car elle ne se faisait point illusion sur ce qu'il lui restait encore de charme et de beauté. Elle en vint à lui dire une fois que, s'ils étaient sages tous deux, ils ne se sépareraient plus, que leur mutuelle amitié leur tiendrait lieu de ces autres affections de famille auxquelles ils se livraient avec un abandon bien naturel, mais qui les délaisseraient fatalement un jour. Le général s'enhardit à proposer à la comtesse de l'épouser. Il ne le fit pourtant qu'avec une extrême timidité, car, si sa nièce était riche, il était, lui, presque pauvre et n'avait, avec quelques économies lentement amassées, que sa pension de retraite. La comtesse, à cette déclaration, eut un des beaux sourires de sa jeunesse. Qu'importait la richesse? Elle n'avait elle-même qu'un revenu viager qui ne dépassait pas celui de M. d'Herbel. Tout n'était-il pas ainsi pour le mieux? — Nous aurons, lui dit-elle, l'heureuse médiocrité des biens et les richesses du cœur.

Quelques jours plus tard, au moment où Mlle d'Herbel commençait à s'inquiéter de l'absence prolongée de son oncle, elle reçut une lettre de lui. Le général ne lui annonçait pas son mariage, il le lui apprenait comme un fait accompli. Il n'avait point voulu, à son âge, donner à cette union l'éclat d'une cérémonie, ni déranger sa nièce, puisqu'il lui amènerait aussitôt Mme d'Herbel. Cette nouvelle frappa d'abord Léonie de surprise. Peut-être, en se rappelant que son oncle s'était pour ainsi dire épris d'elle, ne comprenait-elle pas bien cette mobilité d'impressions chez le vieillard. Toutefois c'était là, en ce qui la concernait, un événement plutôt favorable que funeste. Sa belle-tante lui serait tout au moins une diversion

dans la vie qu'elle menait aux Tourelles. Elle ne serait plus seule en face du général et n'aurait plus à lui cacher avec autant de soin sa mélancolie ou ses espérances. Ce fut dans cette disposition d'esprit qu'elle attendit avec curiosité la comtesse Sampara, et son attente ne fut pas trompée. Mme d'Herbel arriva simplement, sans prétentions, et se dessina tout de suite pour Léonie en une compagne aimable et facile qui ne força point sa confiance, qui ne lui marqua point d'empressement trop vif. Il n'y eut en réalité qu'un hôte de plus au château. Léonie, non sans plaisir, accepta Mme d'Herbel telle qu'elle s'offrait. Quant au général, il était si parfaitement heureux qu'il n'apercevait rien au monde que sa femme. Le vieux Spandau seul, bien que la comtesse n'eût pas hésité à le reconnaître et le traitât avec bienveillance, n'accueillit que d'une façon défiante ce nouvel état de choses. C'était lui qui le plus souvent maintenant accompagnait Léonie dans ses promenades, et, s'il arrivait à la jeune fille, qui le prenait un peu pour confident, de plaisanter au sujet de la grande tendresse de son oncle et de sa tante l'un pour l'autre, il hochait la tête. — Mon général, disait-il, aurait mieux fait de se tenir tranquille. Quand on est vieux, il ne faut aimer que ses enfans. Et ne vous avait-il pas, vous, mademoiselle, et son fils le capitaine, dont il ne parle pas plus que s'il n'existait pas?

En effet, et c'était là pour Léonie un vague sujet d'inquiétude, il n'était jamais question d'Emmanuel. Si quelquefois elle s'était aventurée à prononcer son nom, le général avait gardé le silence. Mme d'Herbel ne s'était point informée de lui. Alors la jeune fille s'était tue et conservait seulement dans son cœur le souvenir de l'absent. En revanche, le général et sa femme s'entretenaient sans cesse de Flavien, de ses études, de ses voyages. Ils lisaient ses lettres tout haut devant Léonie, qui les écoutait avec une curiosité pleine de soupçons. On le lui vantait trop. Quand son arrivée fut prochaine, M. et Mme d'Herbel ne se continrent plus d'impatience et de désir. Certes cela était naturel de la part de la comtesse, qui allait revoir un fils, mais qu'était donc au général ce jeune homme inconnu pour qu'il s'intéressât si fort à lui? Cela venait sans doute, se disait Léonie, du grand amour que M. d'Herbel portait à sa femme.

Le chevalier Griotti et Flavien arrivèrent enfin. Le chevalier était un énigmatique et singulier personnage. Il avait, ce qui est rare pour un Italien, les cheveux blonds et les yeux bleus; mais les cheveux, qui grisonnaient, se faisaient rares, et les yeux, d'une expression morne, presque atones, avaient par momens un éclat métallique. Le visage était pâle, les traits étaient fins et spirituels, la

bouche mince et discrète. Cet homme de cinquante ans offrait le type de ces diplomates d'aventure qui ont une intelligence prompte et lucide que la conscience n'entrave point, toutes les audaces de l'esprit et au besoin du coup de main, dont la vie s'est passée dans les ardeurs de la lutte et des convoitises et auxquels cependant la fortune s'est dérobée sans cesse au moment même où ils allaient l'atteindre.

Flavien avait avec sa mère une ressemblance frappante. Il avait les cheveux d'un noir bleuâtre, les yeux humides et largement fendus, le teint mat, le visage régulier, mais tout empreint, pour ainsi dire, d'une indécise et flottante beauté, qui ne s'arrêtait pas plus en ses contours qu'on ne saisissait l'âme dans les traits. Une grâce indéterminée éveillait d'abord la sympathie, ne la fixait point, la détournait plutôt. Il n'y avait chez Flavien ni l'expansion, ni la gaîté vive, ni l'emportement de son âge. Il était tranquille, circonspect, replié sur lui-même, attentif surtout. L'éducation qu'il avait reçue l'avait profondément pénétré. Son regard le plus souvent consultait le chevalier, s'inspirait de sa pensée. Ce précepteur avait pris sur lui une influence puissante et lente, il avait dû être son guide, son conseil et son maître, son initiateur aux formules vraies ou fausses d'une philosophie toute positive, il n'avait peut-être jamais été son ami.

Flavien fut un sujet d'étonnement pour le général. Il ne se l'était pas figuré tel et ne se retrouvait point en lui. Ses traits ne rappelaient point les siens, son caractère était tout autre. M. d'Herbel ne comprenait pas cette concentration d'esprit, obstinée et calme, froidement observatrice, sinon même hypocrite, qui s'accusait à chaque instant chez le jeune homme; mais Flavien ressemblait tant à sa mère que c'en fut assez pour le général. Il l'accueillit avec une évidente bonté, avec une passion secrète. Le chevalier, quant à lui, sut prendre au château, dès le premier jour, une position à la fois effacée et digne, il avait d'ailleurs la confiance entière de la comtesse, avec laquelle il s'entretenait souvent sans autre témoin que Flavien. Il gagna bientôt les bonnes grâces du général, qui subissait l'ascendant de cet homme énergique et réservé, dont le commerce était, quand il se livrait, d'une séduction extrême. Léonie observa ces nouveaux hôtes comme elle fut observée d'eux. Outre qu'elle était gardée par le souvenir d'Emmanuel, elle ne se sentait point portée vers Flavien d'une expansion franche ou d'une intimité amicale qui eussent été naturelles à son âge; du reste il ne les avait point avec elle. Contraint en sa présence, il la regardait à la dérobée ou plutôt l'examinait. Une perplexité singulière, de secrets projets paraissaient le tourmenter. S'il était seul avec elle, il la quittait

promptement. Cette jeune fille le troublait à coup sûr et l'attirait, mais il avait la prudence de ne se hasarder auprès d'elle à aucun aveu; il devinait qu'il ne pouvait être aimé d'elle, et en concevait un ressentiment à la fois timide et farouche.

Une fois, par un temps d'orage, dans la profondeur des bois, le chevalier, Flavien et Léonie s'étaient réfugiés dans une cabane inhabitée de bûcheron. Le chevalier, sous prétexte d'aller chercher une voiture au château, s'était élancé au dehors malgré la pluie. Un coup de tonnerre plus fort que les autres retentit sous les arbres, et la foudre tomba non loin des jeunes gens. Léonie, malgré elle, pâlit et chancela. Flavien fit un pas vers elle, et, avec une ardeur fiévreuse, l'enlaça de ses bras. Son visage était plus pâle que celui de sa compagne, son regard ardent, ses mains tremblaient; sa bouche prononça quelques paroles indistinctes. Léonie se dégagea d'un bond, regarda Flavien avec une expression si cruelle d'étonnement et de mépris qu'il baissa les yeux, tout en frappant le sol du pied. Le chevalier, qui revenait, les surprit ainsi et haussa les épaules. Il aida Léonie à monter en voiture, et, se penchant vers Flavien : — J'ai voulu faire de toi un homme, tu ne seras jamais qu'un enfant.

— Oh! répondit Flavien avec une rage sourde, je ne m'oppose plus désormais à ce que vous voudrez tenter; je vous y aiderai, bien au contraire.

Si c'était un guet-apens qui se préparait pour Léonie, le chevalier et Mme d'Herbel s'y prenaient avec adresse. La comtesse Sampara, aussi belle qu'autrefois, plus belle peut-être aux yeux du général, dominait complétement le vieillard. Elle l'entourait d'une séduction habile, persistante, toute de caresses, qui le lui livrait chaque jour plus épris et plus faible. Elle l'accoutumait par degrés à la pensée de marier Léonie et Flavien. Celui-ci n'était-il pas relativement riche et libre de toute préoccupation de carrière? Il aimait ardemment la jeune fille. Quant à Léonie, elle se rendrait tôt ou tard. Il ne s'agissait que d'user avec elle d'une fermeté douce, de la bien persuader qu'elle n'épouserait point Emmanuel. D'ailleurs le général ne serait-il pas plus heureux en gardant ces enfans-là auprès de lui, tandis qu'Emmanuel eût emmené aussitôt sa femme au loin et que tous deux ne pardonneraient jamais à M. d'Herbel la résistance qu'il leur aurait faite? Le général secouait la tête. — Je le voudrais, disait-il, mais ce n'est pas facile. Que Flavien se fasse aimer de ma nièce. Tout ce que je puis, et j'y suis bien décidé, c'est de ne pas consentir à ce que mon fils épouse sa cousine.

— Je ne vous en demande pas plus, répondait Mme d'Herbel en lui souriant, je saurai m'arranger de façon que Léonie soit un jour ou l'autre touchée des soins de mon fils.

Léonie se sentit bientôt menacée. Que faire? S'adresser au général? Elle le voyait au pouvoir de cette femme artificieuse et séduisante, qu'elle redoutait avant tout; c'eût été inutile. Prévenir Emmanuel? Elle y songeait, ne s'y décidait point. Il fût accouru, et son retour eût provoqué un éclat, inutile aussi. En attendant, et autant qu'il appartenait à sa dignité de le faire, elle cherchait une protection chez le vieux Spandau. Depuis la scène de l'orage, si elle s'aventurait en quelque promenade, elle voulait qu'il fût auprès d'elle. Léonie avait peur du chevalier et de Flavien; elle avait peur d'eux, d'une façon vague, même dans la maison. Leurs conciliabules, les regards qu'ils jetaient sur elle, leur réserve à son égard ou leur empressement, tout lui était suspect de leur part. Un soir, il lui sembla que la tasse de thé à laquelle elle venait de tremper ses lèvres avait un goût extraordinaire. Elle ne l'acheva pas, se retira chez elle et fut prise d'une subite et lourde envie de dormir. Elle eut cependant la force de pousser les verrous de sa chambre, mais, dans les premiers momens du sommeil auquel elle succomba presque aussitôt, elle crut entendre des voix derrière la porte et de légers efforts qu'on tentait pour l'ouvrir. Le lendemain elle n'hésita plus, le péril lui apparut trop imminent, elle écrivit à Emmanuel. Toutefois, n'osant aborder le détail du complot qui se tramait contre elle, Léonie ne lui dit presque que ces seuls mots : « J'ai besoin ici de votre protection et de votre amour; revenez. »

III.

Quelques jours plus tard, Léonie attendait Emmanuel à la lisière du parc, où ils s'étaient fait leurs adieux. Elle était toute tremblante de crainte, d'émotion et de joie. Elle allait donc le revoir; cette pensée était la plus forte et dominait toutes les autres. Du plus loin qu'elle aperçut le jeune homme, elle agita son mouchoir pour lui bien montrer qu'elle était là. Quant à lui, il accourait tout frissonnant de bonheur. Il avait craint de la trouver désolée et souffrante, et il la voyait debout et vaillante. Ils s'étreignirent longtemps dans les bras l'un de l'autre. Le vieux Spandau, qui avait accompagné sa maîtresse et qui veillait à ce qu'on ne les surprît pas, s'était écarté, avait les yeux humides. Il se disait que le capitaine était de retour, et que tout allait changer de face au château. Quand les jeunes gens furent un peu revenus à eux-mêmes, Emmanuel interrogea anxieusement Léonie. Alors elle lui fit le récit de ce qui s'était passé, elle lui peignit l'astuce séduisante de Mme d'Herbel, sa domination sur le général, les sentimens qui paraissaient agiter Flavien, l'intuition et jusqu'à la preuve qu'elle avait peut-être de sinistres desseins dirigés contre elle, et dont le chevalier se faisait l'instigateur et le

complice. Tour à tour indigné ou effrayé de ces confidences, Emmanuel se laissait gagner à la colère ou se taisait. Ils devaient agir tous les deux avec autant de prudence que de résolution, ne point provoquer d'éclat, ne point irriter le général, dont les séniles passions seraient sans justice comme sans pitié. Ils convinrent qu'Emmanuel allait se présenter devant son père. Il lui dirait respectueusement, mais avec fermeté, combien cette longue absence à laquelle il l'avait condamné lui pesait, qu'il le suppliait de l'abréger et de lui permettre d'épouser sa cousine. Léonie de son côté appuierait la demande de son cousin, elle en avait le droit et en aurait le courage. Si le général ne se rendait pas à leur désir, alors seulement ils essaieraient de lui dévoiler la trame qu'on ourdissait contre eux et que sa faiblesse favorisait; ils réveilleraient en ce cas son honneur et sa loyauté. Toutefois ils espéraient ne pas être obligés d'en venir là. Pourquoi M. d'Herbel, qui vivait maintenant en dehors d'eux, qui n'avait plus besoin de leur affection, se montrerait-il contraire à leurs projets? Ils s'étaient promenés longtemps, s'interrompant de leurs hésitations et de leurs craintes pour échanger un regard, un serrement de main, ne s'imaginant plus qu'à ce moment où ils se retrouvaient le péril pût être si proche pour eux. Ils s'enhardissaient, se berçaient d'illusions, et avaient pourtant toute l'angoisse du doute. Ils se mirent enfin en route pour le château, se donnant le bras, s'essayant à une contenance heureuse et calme, comme si ce retour de l'officier eût été le plus naturel du monde, approuvé du général et joyeusement attendu de lui.

A mi-chemin de l'avenue, ils aperçurent Flavien, qui sans doute cherchait Léonie, et qui s'avançait à leur rencontre. Emmanuel l'examina curieusement; il lui parut chétif et suspect. Le capitaine était habitué à voir autour de lui d'énergiques et mâles figures. Cette beauté de femme, ces longs cheveux, ce regard vacillant, car Flavien, au fur et à mesure qu'ils se rapprochaient de lui, semblait plus profondément inquiet, étaient de mauvais aloi pour Emmanuel. Il ne s'étonnait pourtant pas que cet étrange adversaire eût les desseins que lui prêtait Léonie. Ce devait être en sa piètre et tortueuse apparence un artisan de ruses et de perfidie. Il le haïssait déjà et se sentait prêt à le provoquer avec moins de colère encore que de mépris. Cependant Flavien, arrivé à deux pas des jeunes gens, ne salua que Léonie. Par son silence autant que par son attitude, il lui demandait compte de la présence de cet étranger qui l'accompagnait. Emmanuel céda à un mouvement de vivacité. — Vous pourriez me saluer aussi, monsieur, car je suis ici chez mon père et chez ma cousine, c'est-à-dire chez moi. Je suis Emmanuel d'Herbel.

Flavien salua lentement et légèrement Emmanuel. — Moi, monsieur, je suis le comte Sampara.

— Je m'en serais douté, répondit l'officier en le toisant. — Puis, sans plus s'occuper de lui, il se remit à causer avec Mlle d'Herbel et continua sa route avec elle.

Flavien marchait à côté d'eux sans dire un mot, secrètement humilié peut-être, n'en trahissant rien toutefois dans son attitude, qui restait la même, indécise et réfléchie. Un peu en arrière d'Emmanuel, dont il apercevait le visage, il le regardait cependant avec une opiniâtre curiosité. L'officier lui causait une impression d'étonnement semblable à celle qu'il lui avait donnée. Il observait sans doute pour la première fois une de ces physionomies franches et hardies qui portent dans tous leurs traits l'insouciance, la fougue, le charme provocant et fier de la jeunesse. La haute taille d'Emmanuel, la liberté de son allure, ses moustaches blondes, son nez d'aigle, ses yeux bleus limpides l'intimidaient et le troublaient. Il comprenait qu'un tel homme pût être aimé d'une noble et belle fille. Il n'avait besoin ni de chemins souterrains, ni de menées ténébreuses; il ne devait avoir eu qu'à se montrer. Tous deux en ce moment causaient et riaient, affectaient de se pencher gaîment l'un vers l'autre. Flavien se prenait à les haïr, et, dans sa jalousie sombre, dans son orgueil blessé, roulait contre eux des projets de vengeance.

A quelques pas du château, ils rencontrèrent Mme d'Herbel. Elle n'eut point un seul instant d'hésitation en voyant Emmanuel. — Soyez le bienvenu parmi nous, lui dit-elle, — et comme il s'étonnait d'être connu d'elle : — Votre père m'a si souvent parlé de vous! N'êtes-vous point d'ailleurs le seul homme qui puisse ainsi arriver à l'improviste et auquel Mlle d'Herbel puisse donner son bras avec autant d'intimité? Je vais prévenir le général de votre arrivée.

Emmanuel ne voulait pas être devancé par elle auprès de M. d'Herbel. — Ne vous donnez point cette peine, madame, je vais moi-même aller trouver mon père.

— Ce n'est pas possible, repartit-elle. Mon mari est un peu souffrant depuis quelques jours et repose en ce moment. Votre vue lui causerait une émotion trop vive. Il faut que je l'y prépare et que je voie s'il est en état de vous recevoir.

Sans lui donner le temps de répondre, elle se dirigea vers la maison. Emmanuel la laissa faire; il ne pouvait agir autrement sans entrer, dès ce premier instant, en lutte ouverte avec elle. Il n'en fut pas moins inquiet et attendit avec impatience qu'elle revînt. Ce fut assez long. Elle reparut toutefois avec une certaine expression de condoléance et de malaise. — Monsieur, lui dit-elle, votre retour si imprévu indispose quelque peu le général. Il craindrait de vous montrer un mécontentement qui est à coup sûr dans son esprit plus que dans son cœur, et il préfère ne vous recevoir que demain matin.

— Je veux le voir tout de suite, fit d'abord Emmanuel.

— Allez en ce cas, dit Mme d'Herbel; mais je doute qu'on vous laisse pénétrer jusqu'à lui.

Emmanuel se heurta en effet à une consigne qu'il n'osa point forcer. Il eut peur du caractère violent de son père et craignit de compromettre, s'il passait outre, ses plus chères espérances. Il était évident que Mme d'Herbel allait profiter contre lui des quelques heures qui la séparaient du lendemain; mais il pourrait de son côté, de concert avec Léonie, utiliser ce délai qui lui était imposé, trouver les raisons les plus convaincantes et les meilleures pour triompher de la résistance du général. Il pensait aussi que, pendant toute cette soirée, avant la lutte qu'il prévoyait et les résolutions graves qu'il redoutait d'avoir à prendre, il allait jouir, sans trouble encore et avec délices, de la présence et de l'affection de sa fiancée. C'était moins un retard à une solution qui semblait si peu devoir leur être propice, qu'un répit où ils pouvaient s'oublier tous deux avant la condamnation qui les frapperait peut-être.

Le dîner fut difficile pour chacun des convives et sans gaîté. Mme d'Herbel seule s'y montra aimable et prévenante pour Emmanuel, qu'elle interrogea sur ses campagnes. Il lui répondit peu. Flavien ne cessait de regarder son rival, mais ses yeux se baissaient s'ils rencontraient les siens. Léonie, en dépit de ses efforts, était contrainte et mal à l'aise. Le chevalier, très froid, très calme, échangeait de temps à autre quelques mots avec Flavien. Il avait assez respectueusement salué Emmanuel, mais avait paru attendre qu'il lui adressât la parole, ce que celui-ci n'avait point fait. Quand le repas fut terminé, Mme d'Herbel demeura quelques instans encore par politesse avec Emmanuel et Léonie, puis les laissa seuls. Le chevalier et Flavien étaient partis ensemble.

Ainsi la lutte était tacitement engagée. Malgré leur désir de ne parler que du passé, d'entrevoir pour leur amour d'heureuses perspectives, les jeunes gens s'assombrirent bientôt. Ils ne pouvaient se cacher qu'ils étaient en présence d'une situation dangereuse et grave. Emmanuel voulut que Léonie lui racontât de nouveau les divers incidens qui s'étaient produits et qui l'avaient alarmée; elle le fit, et ils empruntèrent au silence, à la nuit, à leurs paroles mêmes, que les jeunes gens prononçaient à voix basse de peur d'être entendus, un aspect plus effrayant et plus sombre. C'étaient bien là les stratagèmes honteux, les guet-apens lâches dont pouvaient user des natures comme celles du chevalier et de Flavien. Le chevalier surtout, dont la physionomie froide se représentait à son esprit, lui apparaissait sinistre. Il avait à tenir compte en outre et pour surcroît funeste de la complicité de Mme d'Herbel, de l'affaissement du général. Ces étrangers, ces aventuriers en voulaient à tout prix et par tous les moyens à la fortune de Léonie; la cupidité les tenait

en éveil autour de cette proie. Certes il fallait que M. d'Herbel se laissât toucher par les prières de son fils, car l'insuccès appelait sur l'orpheline, qui resterait sans défenseur, un danger immédiat et que rien ne saurait détourner.

— Et si votre père nous est contraire? dit enfin Léonie, comme pour résumer les pensées et les doutes où ils avaient flotté tous deux.

— J'aviserais alors, répondit Emmanuel avec fermeté.

En ce moment et tout à coup, à l'angle d'une allée, ils se rencontrèrent avec Flavien et le chevalier. Les deux hommes parurent surpris, ébauchèrent un salut dans l'ombre et continuèrent leur chemin. Ils venaient peut-être de méditer, de leur côté, de quelle façon ils rendraient inutiles les projets d'Emmanuel et de Léonie.

Ce ne fut que le lendemain après le déjeuner qu'Emmanuel vit son père. Le général, avec un visage sévère, l'attendait debout devant la cheminée. Il contint d'un geste le jeune homme, qui s'avançait pour l'embrasser. Tous les deux alors se regardèrent un instant. Emmanuel trouva son père vieilli ou plutôt fatigué, le teint marbré de plaques rouges, que l'émotion amenait peut-être à la face, les traits détendus, les orbites de l'œil profondément creusées, les mains légèrement tremblantes. — Comment se fait-il, monsieur, lui dit le général, que vous ayez pris un congé sans mon autorisation?

— Je n'ai pris qu'une permission de quelques jours, mon père, j'ai à vous parler de choses graves et qui ne souffrent aucun retard.

— Lesquelles?

— J'aime ma cousine, vous le savez. C'est pour obéir à vos ordres que je me suis éloigné d'elle, que je suis retourné en Afrique. J'y suis resté un an sans vous adresser aucune plainte, sans hâter, par l'expression d'un désir, le délai que vous m'aviez fixé; mais, je vous l'avoue, cette absence m'a cruellement pesé, je me sens aujourd'hui à bout de forces, et c'est d'accord avec ma cousine que je viens vous demander de mettre un terme à mon exil et de nous unir, ainsi que vous avez promis d'y consentir.

— Je ne vous avais fait cette promesse que pour l'époque où ma nièce serait majeure; cette époque n'est point arrivée.

— Je vous ferai respectueusement remarquer que la situation n'est plus la même. Ma cousine vivait auprès de vous, elle était l'unique objet de votre tendresse et de vos soins. Elle vous était nécessaire alors, et le premier je me serais fait un scrupule de devancer le moment où nous eussions été contraints de vous quitter; mais vous vous êtes remarié.

— M'en feriez-vous un reproche par hasard? interrompit M. d'Herbel.

— Non, mon père, vous êtes le maître de vos actes et de vos sentimens, et je n'aurais pas l'audace, plus que je n'en ai le droit, de les juger. Vous êtes heureux, vous avez bien fait. Je comprendrais toutefois que vous laissiez à ceux que vous n'avez pu cessé d'aimer la liberté de disposer d'eux-mêmes quand il ne leur faut pour cela que votre consentement.

— Je pèse, monsieur, les décisions que je prends, et je n'ai point l'habitude de les changer. Je ne vous donnerai pas le consentement que vous paraissez réclamer avant le moment que j'ai fixé. Tenez-vous-le pour dit, et, puisque vous avez commis la faute de venir ici sans mon aveu, ne l'aggravez pas en prolongeant votre séjour. Je compte que dès ce soir vous vous serez remis en route pour rejoindre votre poste.

— Avant de vous répondre, mon père, me donneriez-vous votre parole de soldat qu'au moment même où Mlle d'Herbel sera majeure vous ne vous opposerez pas à ce que je l'épouse?

— Monsieur! s'écria le général.

— Vous voyez bien que vous ne me la donnez pas. Votre honneur et votre franchise parlent plus haut chez vous que le désir de me déguiser la vérité.

— C'est vrai, je ne consentirai jamais à votre mariage avec Mlle d'Herbel.

— C'est ce que je voulais vous entendre dire. Maintenant, mon père, daignez m'écouter. Ce mariage vous a toujours déplu, je le sais; cependant, si vous manquez à la promesse que vous m'aviez faite, c'est qu'on a su vous incliner pour Mlle d'Herbel à une autre union ou plus riche ou plus brillante que la mienne.

— Quand cela serait!

— Cela est; mais cela m'eût importé peu. J'aime ma cousine, et je suis aimé d'elle. Quelque regret que j'aurais eu de vous désobéir un jour, j'aurais attendu, m'en reposant sur sa foi, l'époque où elle pourrait disposer de sa personne. Malheureusement Mlle d'Herbel n'est plus en sûreté dans votre maison, et c'est pour cela que je suis venu.

Le général fit un pas en avant et regarda fixement son fils. — Ma nièce n'est plus en sûreté auprès de moi, dites-vous. Je serais bien aise que vous m'expliquiez vos paroles.

— Soit! répondit Emmanuel. Que M. le comte Sampara se soit épris de Mlle d'Herbel, c'est peut-être son droit; mais il s'est montré et se montre à la fois à son égard hypocrite et violent... Que Mme d'Herbel désire ce mariage pour son fils, c'est tout simple; cependant elle a sur vous, mon père, l'influence d'une femme aimée, et peut, à votre insu même, vous détourner des voies de la justice et de l'impartialité. Que le chevalier Griotti, ce douteux précepteur

du comte, prenne, en vue de son propre intérêt, les intérêts de son élève, cela s'explique aussi; mais il est homme à l'aider de tous les moyens, si criminels qu'ils soient. Léonie se sent menacée par ceux qui vous entourent et n'a rien à espérer de vous. Elle me l'a écrit, et c'est à moi qu'elle a recours.

— C'est moi seul cependant qui me chargerai de la protéger. J'avais quelque soupçon des chimères qu'elle se fait, et qui, en passant par votre bouche, se sont changées en calomnies. D'ailleurs Mlle d'Herbel, qui sait si bien se confier à celui qu'elle aime, saura facilement se défendre contre celui qu'elle n'aime pas. En voici assez, monsieur, je n'ai plus à vous entendre. — M. d'Herbel salua son fils d'un geste qui le congédiait.

— En ce cas, mon père, reprit énergiquement Emmanuel, ce n'est plus à vous que je vais avoir affaire, c'est à mon rival.

M. d'Herbel se retourna. — Je vous le défends, dit-il avec vivacité.

— Oh! ceci, général, est autre chose, répondit Emmanuel. Vous auriez de moi quelque mépris, si j'agissais différemment. Et justement le voici, ajouta-t-il.

Ils étaient au rez-de-chaussée, et Flavien, soit qu'il fût là par hasard, soit qu'il se fût approché avec intention, passait près de la fenêtre entr'ouverte. — Monsieur Sampara, lui cria Emmanuel, je vous prierais de vouloir bien venir. J'aurais à vous parler en présence de mon père.

Le général avait le visage contracté. Il se sentait impuissant en face de ce fils qui le bravait, mais auquel il avait presque donné le droit de méconnaître son autorité. Il aimait mieux d'ailleurs être là pour intervenir au besoin entre les deux jeunes gens. Emmanuel était pâle et calme. Flavien entra indécis et flottant comme à son habitude.

— Monsieur le comte, dit Emmanuel, je suis depuis un an le fiancé de Mlle d'Herbel; ne le saviez-vous pas?

Flavien regarda vaguement l'officier. — Non, monsieur, finit-il par dire.

— C'est bien extraordinaire, reprit Emmanuel avec persiflage. Eh bien! je vous l'apprends. Maintenant j'espère que, le sachant, vous vous abstiendrez à l'avenir de tout acte et de tout propos qui s'éloigneraient de la réserve et du respect absolus que vous devez avoir pour la jeune fille qui sera ma femme.

— Je n'ai jamais rien dit, ni rien fait,... balbutia Flavien, qui n'acheva pas sa phrase.

— Vous voyez bien, fit le général, qui haussa les épaules.

— Je vois que M. Sampara oublie facilement les torts qu'il a pu avoir; mais ce n'est point assez, continua-t-il en s'adressant à Fla-

vien. Je ne veux pas qu'il y ait dans votre esprit le moindre doute sur les volontés de Mlle d'Herbel. Je veux, moi, agir loyalement. Nous allons nous rendre auprès d'elle et la prier de se décider entre nous. Si elle vous admet à lui adresser encore des soins qu'elle n'a pas paru accepter jusqu'ici, je n'aurai qu'à m'incliner devant sa décision. Si elle me confirme au contraire la parole qu'elle m'a donnée, vous renoncerez hautement devant elle, devant mon père et devant moi à toute prétention auprès d'elle. Je pense que le général d'Herbel n'oserait point vous relever de cet engagement.

Le général ne dit rien; il prêtait moins d'attention aux paroles de son fils qu'il n'observait curieusement Flavien. Pour la première fois le caractère de ce jeune homme, qu'il avait connu jusque-là doux, timide et caressant pour lui, lui apparaissait dans sa ténacité passive, dans son orgueil inquiet et sa pusillanimité singulière.

— Et si je ne prends pas cet engagement? répondit Flavien.

— Alors, monsieur, nous nous battrions.

— En duel! s'écria le jeune comte avec un si étrange émoi qu'Emmanuel en demeura surpris.

— Pardieu, oui, en duel. De quelle autre façon imaginez-vous donc que ce puisse être?

Flavien s'était remis. — Je ne prendrai pas, monsieur, dit-il lentement, l'engagement que vous exigez de moi. Je prétends rester libre vis-à-vis de Mlle d'Herbel.

— En ce cas, fit simplement Emmanuel, c'est le combat que vous préférez : très bien; nous ferons en sorte que l'un de nous ne soit plus jamais gênant pour l'autre.

— Je ne veux pas non plus me battre en duel.

— Vous ne voulez pas! s'écria Emmanuel. Pourquoi?

— Parce que je ne veux pas, répondit Flavien d'une voix basse et obstinée en baissant les yeux.

Emmanuel ne comprenait pas. Il resta un moment en suspens; puis il vit dans ce refus la ruse d'un hypocrite qui se réserve à tout prix l'avenir. — Ah! vous ne voulez pas, finit-il par dire; eh bien! je saurai vous y contraindre; — et il s'avança sur Flavien la main levée, prêt à le frapper au visage. Le jeune homme, très pâle, presque livide, attendait le coup, sans dire un mot, sans faire un geste. Ce fut le général qui d'un bond, avec une agitation extraordinaire, se précipita au-devant d'Emmanuel. — Arrête, malheureux, lui dit-il, que vas-tu faire?

Emmanuel recula. Flavien parut profiter de ce moment et gagna la porte sans se hâter, en regardant jusqu'à la fin l'officier de ses yeux fixes, agrandis plus encore par l'émotion que par la peur.

Quand Flavien fut sorti, M. d'Herbel se laissa tomber accablé sur

une chaise. Son fils le considérait avec étonnement, s'expliquant l'intervention du vieillard, mais non l'abattement qui la suivait. Il l'attribua cependant à l'affection que le général avait pour sa femme et qui se reportait sur l'enfant de la comtesse. Il ne lui restait dès lors qu'à résumer nettement la situation et à faire part de ses résolutions à M. d'Herbel. — Mon père, lui dit-il doucement, je n'insisterai pas sur l'incident qui vient de se passer. Ce jeune homme assurément n'est point brave, mais je crains que ce ne soit là son moindre défaut. Aussi j'ai à vous informer de mes intentions. Pendant deux ans encore, la loi vous donne un plein pouvoir sur Mlle d'Herbel. Nous ne pouvons, elle et moi, nous épouser sans votre consentement. Vous m'avez dit que vous vous opposeriez à ce mariage, et vous n'êtes point d'un caractère, même après ce que vous venez de voir, à changer d'avis, n'est-ce pas? — Il prononça ces derniers mots sans amertume, avec une sorte de prière, comme s'il eût fait un dernier appel aux sentimens affectueux de son père. Le général, qui avait la tête penchée sur sa poitrine, ne sortit pas de son immobilité. — Eh bien! mon père, cette loi qui vous confère des droits dont vous voulez user, je vais l'invoquer à mon tour. Je vais, au nom de Mlle d'Herbel, trouver les magistrats, leur dire les dangers qui la menacent, les tentatives dont elle peut être l'objet, et leur soumettre sa demande d'être soustraite à votre tutelle et d'entrer dans un couvent jusqu'à sa majorité. Cela est juste, cela est possible, et elle compte l'obtenir. Jusqu'à ce que ces démarches aient abouti, acheva-t-il d'un ton presque solennel, je suis sûr, mon père, que vous veillerez sur l'enfant qui vous a été confiée, et je compte qu'elle sera en sûreté auprès de vous.

Le général releva la tête. — Faites ce que vous dites, monsieur. Vous êtes venu ici sans mon aveu; vous avez bravé mon autorité paternelle, vous lui jetez le défi dans le présent comme pour l'avenir. Vous n'êtes plus mon fils, vous êtes un étranger pour moi. Nous n'avons plus rien à nous dire. Allez.

Emmanuel ne répliqua point. Il s'inclina respectueusement devant M. d'Herbel et sortit.

IV.

Dès qu'il avait été hors de la présence du général et d'Emmanuel, Flavien, qui sentait ses jambes fléchir sous lui, s'était appuyé au mur de la maison. Il avait laissé tomber ses bras et respirait avec force. Il avait le grand ciel bleu étendu sur sa tête, devant lui les perspectives du parc remplies d'ombre et de verdure. Jamais pourtant il n'avait senti peser sur lui tant d'abattement et de faiblesse. Il avait pour la première fois la perception vague et cruelle de la

lâcheté et de la honte. Il revoyait l'effarement attristé du général, l'attitude provocante, dédaigneuse, loyale toutefois, d'Emmanuel. Celui-là était un homme. Un homme! il se répétait le mot machinalement, ne le comprenait point encore. Le courage, l'honnêteté, la franchise, lui apparaissaient; il avait été si loin de les soupçonner jusqu'alors! Cela existait donc et n'était point ridicule; bien au contraire c'était redoutable, car il en avait eu peur et s'était enfui. Où en était-il maintenant et qu'allait-il faire? Depuis la veille, ses idées se troublaient profondément. N'avait-il pas vu Mlle d'Herbel et son fiancé marcher librement, côte à côte, dans la noblesse et la fierté de l'affection qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre? Cela était l'amour partagé et l'écrasait de sa lumière. Il avait cheminé derrière eux, amoindri et humilié. Le courroux le ressaisissait avec la jalousie; les desseins pervers, les convoitises sans frein, s'agitaient de nouveau en lui. Il haïssait ces deux êtres, et n'avait plus que le seul désir de se venger d'eux.

Quand il se fut un peu remis, il chercha le chevalier. Il le trouva dans un salon du rez-de-chaussée causant avec Mme d'Herbel. Tous deux l'attendaient peut-être. Il les aperçut le premier et les examina. Ils lui parurent soucieux; le joli visage de sa mère avait une expression inquiète, celui du chevalier était dur et tourmenté. Quel lien unissait donc sa mère au chevalier pour qu'ils partageassent à ce point les mêmes préoccupations? C'était sans doute l'attachement qu'ils lui portaient. En tout cas, leurs conseils et leurs projets ne lui avaient guère réussi. Il avait suffi de l'arrivée d'Emmanuel pour que leur édifice de patience et d'astuce tremblât sur sa base. D'une façon soudaine, il se défia d'eux et de leur concours. Il valait peut-être mieux qu'il ne comptât désormais que sur lui-même. Cependant il s'avança. Quand elle l'aperçut, Mme d'Herbel jeta presqu'un cri de joie. — Ah! te voilà, dit-elle; tu étais chez le général avec son fils, que s'est-il passé entre vous?

— Rien de définitif, répondit-il froidement. Je crois que M. Emmanuel d'Herbel n'a rien obtenu de son père, et que même il partira aujourd'hui. Seulement il s'est avancé sur moi pour me souffleter.

— Et qu'as-tu fait?

— Le général s'était jeté au-devant de son fils pour me protéger. Je suis sorti.

— Mon Dieu, mon Dieu, murmura Mme d'Herbel avec une anxiété visible. Attends-moi ici avec M. Griotti. Il faut que je voie M. d'Herbel, je ne tarderai pas à revenir.

— Mon cher Flavien, dit le chevalier au jeune homme dès qu'ils furent seuls, si M. Emmanuel d'Herbel part aujourd'hui, ainsi que vous avez lieu de le penser, le plan que nous avons formé pour ce soir tient toujours, n'est-ce pas? — Flavien eut un frisson qu'il ne

put réprimer. — Vous avez donc bien peur d'elle? reprit le chevalier avec ironie, mais en baissant la voix.

— Ce n'est plus d'elle seulement que j'ai peur, c'est de moi. Je la hais maintenant, je les hais tous deux.

— Ne vous occupez plus de lui, il ne sera plus là.

— Dites-moi, monsieur le chevalier, vous qui savez tout, fit le jeune homme en posant sa main sur le bras de Griotti, comment se venge-t-on de l'homme qui vous a insulté?

Le chevalier regarda fixement Flavien. — Vous ressentez donc bien vivement cette injure?

— Oui, répondit Flavien d'une voix sourde.

— Eh bien! je vais vous le dire. Les gens naïfs provoquent leur adversaire en duel ou acceptent le duel qu'il leur propose et se font tuer par lui. Ils ont l'inutile et facile plaisir de se trouver en face de lui, et la courte espérance de le frapper. Les gens forts dissimulent leur ressentiment, attendent ou saisissent l'occasion propice et tuent leur rival dans ses affections les plus chères. Faites cela d'abord, vous verrez le reste après.

Flavien ne répondit pas. Il se dirigea vers une panoplie accrochée à la muraille. C'était une rare et précieuse collection des armes de guerre du général. A l'entour et comme pour la compléter, il y avait des fleurets et des épées de combat. Flavien avisa les fleurets, les prit, et, revenant vers le chevalier : — Je voudrais, lui dit-il, voir un peu comment on se sert de cela.

— Vous voulez que je vous donne une leçon d'escrime?

— Oui.

— Mieux encore, de duel?

Les yeux de Flavien brillèrent. — Précisément.

— Alors, mon cher Flavien, ce n'est point de fleurets mouchetés qu'il nous faut faire usage, c'est d'épées de combat, de celles-ci, — il les prit, — tenez, voyez-les, à lame large et fuyante, ployantes et flexibles. On sait mieux en les soupesant ce qu'elles valent et ce qu'on vaut. Maintenant mettez habit bas. La chemise qui flotte sur la poitrine et que l'épée égratigne ou déchire est en ces sortes d'essais le meilleur plastron. On s'aguerrit à ces taquineries de l'acier. Bien comme cela. Je vous indique à peine la position qu'il faut prendre; nous y perdrions du temps et c'est inutile. Vous allez d'abord m'attaquer de la façon qui vous plaira. Je ne ferai que me défendre, je ne riposterai pas. Vous y êtes. Allez.

En ce moment où le chevalier et Flavien tombaient en garde en face l'un de l'autre, Mlle d'Herbel entra dans le salon. Elle était si préoccupée qu'elle ne les vit point tout d'abord. Ils s'étaient d'ailleurs relevés soudain et effacés contre la muraille. Léonie avait rencontré Emmanuel lorsqu'il sortait de chez son père. Il avait à peine

eu le temps de lui dire quelques mots. Il allait lui écrire par Spandau, qui occupait un petit pavillon de garde au bout du parc, et chez lequel il se cacherait jusqu'au soir. Léonie, très émue, était venue au salon, d'où elle verrait plus facilement que partout ailleurs le vieux soldat arriver avec la lettre qu'elle attendait, et qui déciderait peut-être de son avenir. Elle ne tarda point cependant à apercevoir Flavien et le chevalier, et manifesta involontairement quelque surprise. — Que faites-vous donc là? leur dit-elle.

— Un assaut d'armes, répondit le chevalier.

— Ah! fit-elle distraitement, et elle se remit à regarder par la fenêtre ouverte si Spandau n'arrivait pas.

En apercevant Mlle d'Herbel, Flavien avait rougi, et sous le regard du chevalier qui l'observait, il avait rougi plus encore. Ce témoin inattendu le troublait et le déconcertait. N'avait-il pas l'intention d'apprendre à tuer, s'il le pouvait, le fiancé de la jeune fille! Il eût voulu s'initier à cette épreuve à la dérobée, dans le silence, loin de tous les yeux, et voilà qu'elle le surprenait à l'œuvre. Il se rassura presque en constatant qu'elle ne le regardait même pas, et il en eut aussi un mouvement de colère et de dépit.

Cependant il commençait d'attaquer le chevalier. Il le faisait gauchement, sans entrain, et, quoiqu'il n'eût rien à craindre, avec hésitation. Il n'avait ni l'impétuosité de son âge ni les calculs d'un esprit froid. Le simulacre seul d'un combat mortel le mettait mal à l'aise, comme s'il en eût déjà pressenti la réalité. Mentalement, à la place du chevalier, il s'imaginait Emmanuel avec le rire du sarcasme à la lèvre et des éclairs dans les yeux. Il se décourageait, se repentant de cette tentative inutile. Il la continuait néanmoins, car il sentait sur lui le regard de Mlle d'Herbel. La jeune fille s'était prise peu à peu d'un intérêt de distraction et de curiosité pour le spectacle qu'elle avait devant elle.

— Assez, mon cher Flavien, dit tout à coup le chevalier. C'est moi maintenant qui vais vous attaquer. — Et en effet, après avoir accordé au jeune homme un très court moment de repos, il commença de l'assaillir. Avec une extrême rapidité il lui présentait la pointe de son épée au visage et à la poitrine. Il le faisait avec une telle précision qu'il arrêtait ses coups à fleur de peau; mais Flavien pouvait croire, les voyant s'abattre ainsi sur lui, que le chevalier ne les retiendrait plus à temps. Effaré de ces visions et des frôlemens du fer, il parait au hasard d'une main vacillante. Ce n'était plus la fatigue, c'était la peur qui s'emparait de lui. Son bras devenait lourd, des bourdonnemens lui tintaient aux oreilles, une sueur froide couvrait son front; il était prêt à défaillir. Alors, soit qu'il le vît en l'état où il le voulait, soit qu'il eût pitié de lui, le chevalier, d'un coup sec, le désarma. L'épée s'en fut rouler à quelques pas de

Flavien, qui n'alla pas la ramasser, mais resta debout et morne à sa place.

— Croyez-moi, mon cher enfant, lui dit amicalement le chevalier, ne touchez pas aux épées, elles piquent.

— Vous êtes très fort aux armes, n'est-ce pas, monsieur le chevalier? lui demanda Flavien.

— Très fort; mais ce talent-là, si c'en est un, est tout à votre service. — Il se tourna vers Mlle d'Herbel, et d'un ton respectueux, mais singulier, il lui dit : — Et au vôtre aussi, mademoiselle. — Léonie ne répondit pas, mais pâlit légèrement. Elle songeait à Emmanuel et le voyait aux prises avec le chevalier.

Celui-ci avait tranquillement remis les épées à la panoplie. Il s'adressa ensuite à Flavien. — Venez-vous? lui dit-il.

— Tout à l'heure, je vous rejoins.

Le chevalier le regarda, parut réprimer un mouvement d'impatience et sortit. Cependant Flavien, la tête basse et la rougeur au front, demeurait à deux pas de Mlle d'Herbel. Léonie prenait à peine garde à lui et s'apprêtait à partir. — Mademoiselle, lui dit-il alors d'une voix sourde et pourtant distincte, votre parent, M. Emmanuel d'Herbel, a tout à l'heure levé la main sur moi, et m'a menacé de me souffleter.

— Ah! fit-elle, je viens de le voir, et il ne me l'a pas dit.

— C'est générosité de sa part, reprit le jeune homme, ou plutôt c'est dédain. Et vraiment, continua-t-il avec amertume, il a raison. Si je m'essayais, il n'y a qu'un instant, à manier une épée, c'est que je voulais le provoquer et venger mon affront. Je ne saurais le faire. J'ai eu peur des épées plus encore que je n'avais eu peur de lui. Ce n'est plus même à un timide adversaire qu'il aurait affaire, c'est à un lâche.

Ce mot sonna étrangement aux oreilles de la fière jeune fille; elle ne comprenait pas qu'un homme pût se l'appliquer, mais la contenance de Flavien était si humble, si énergiquement désolée, pour ainsi dire, qu'elle eut presque pitié de lui. — Oh, monsieur! murmura-t-elle.

— Oui, un lâche, répéta Flavien, je sais aujourd'hui ce que c'est que d'être un lâche. Hier, je ne l'eusse pas compris, j'en aurais ri peut-être ou je m'en serais fait gloire. J'ai été élevé à mépriser le courage, à estimer par-dessus tout le soin qu'on prend de sa sûreté... Mais pardon, mademoiselle, ce n'est point de moi qu'il s'agit. Le général a chassé son fils de sa présence, et probablement M. Emmanuel va partir. Il ne faut pas qu'il parte, croyez-moi. — Il parlait toujours les yeux baissés, de sa voix lente et résolue. Léonie l'écoutait, ne sachant point où il voulait en venir et lui prêtant malgré elle une attention alarmée. Ce ne devait être que l'annonce d'un malheur

qui sortît de ses lèvres. — Vous êtes, vous et lui, environnés de périls. Il y a un guet-apens tout prêt contre vous. Je ne voudrais pas y tremper, mais on dispose de moi. Je n'ai pas de volonté; je suis dressé depuis si longtemps aux mauvaises actions et à l'obéissance! Et je suis lâche... Pardonnez-moi encore, j'étais amoureux de vous hier à tout risquer pour vous obtenir. Je n'oserais plus l'être aujourd'hui, car je vois mon abjection et mon néant. J'ai vu aussi mon rival, et, la honte dans l'âme, je me compare à lui. Faites qu'il reste là pour vous protéger. Je vous dis qu'on me sollicite, qu'on me tente, qu'on veut vous livrer à moi, je ne suis pas sûr de résister, je sens en moi tous les fermens de la haine, de l'amour, du désespoir et de la jalousie. Je me ferais, le cas échéant, le complice d'une infamie. — Le désordre se lisait sur les traits de Flavien, sa voix était vibrante et saccadée : il avait enfin levé les yeux sur Léonie avec une expression étrange de violence contenue, de désir et de prière.

— Mais que se trame-t-il donc contre moi? s'écria Mlle d'Herbel tout émue de frayeur et de fierté.

— On sait, mademoiselle, que votre fiancé part aujourd'hui, et on ne veut pas qu'il ait le temps de revenir. Cette après-midi, quand vous ferez seule comme à votre habitude votre promenade en voiture, l'homme qui vous conduira, qui n'est que depuis hier au service du général et qu'on a gagné d'avance, s'égarera aux premières ombres du soir dans la forêt. Il doit vous mener à une maison isolée où j'avais, moi, consenti à me rendre... Mais, ajouta-t-il tout à coup en s'interrompant, il n'arrivera rien de tout cela, puisque je vous le dis. Seulement demain, les jours suivans, il s'ourdira quelque autre chose que je ne sais pas, à quoi je prêterai les mains, car je retomberai dans ma folie, et je n'aurai plus la force de résister à ceux qui me poussent. Ah, tenez, profitez de mes aveux, de cette honte toute-puissante qui m'étreint et me laisse aussi faible pour le mal que j'y serai peut-être demain ardent et résolu.

Léonie continuait à l'écouter en une sorte de stupeur. Cet équivoque jeune homme, qui lui avouait avec une sombre et naïve éloquence la perversité de son âme, dont la conscience semblait s'éveiller pour la première fois, n'était plus celui qu'elle avait connu. Sa beauté, voilée jusque-là par le trouble de sa pensée, obscurcie par de louches desseins, s'éclairait à un sentiment noble, quoique indécis encore. Elle n'eût osé se confier à lui, et toutefois ne le méprisait plus autant. — Que faire? murmura-t-elle en s'interrogeant elle-même plus qu'elle ne s'adressait à lui.

— Profiter de ce piége qu'on vous tend et que je vous dévoile. Personne aujourd'hui, afin que vous y tombiez plus vite, ne vous

gênera dans votre liberté. Prévenez M. Emmanuel qu'il soit à l'extrémité du parc au moment où votre voiture y passera, il y montera avec vous, vous mènera à la ville, et, si vous ne trouvez un asile au couvent, vous confiera aux magistrats. Ils ont charge de veiller sur ceux qu'on menace.

Ainsi, dans ce plan de salut qu'il improvisait pour la jeune fille, Flavien se rencontrait avec Emmanuel. Tous les deux, l'un dans sa tendresse alarmée, l'autre dans son amour humilié qu'il répudiait, avaient eu la même pensée.

Mlle d'Herbel ne savait que résoudre. Lui fallait-il croire à la conversion subite de ce jeune homme, qui ne s'était jusqu'alors révélé à elle que par sa violence sournoise et la perfidie de son esprit? Et cependant, si elle ne profitait pas de ce mouvement de loyauté qui le lui livrait tout différent de lui-même, ne laissait-elle pas échapper le moment de sa délivrance? n'allait-elle pas au-devant de dangers plus grands que ceux qui l'avaient menacée? Flavien, qui entrait dans le bien par l'affaissement et par la honte bien plus que par le remords ou le repentir, n'allait-il pas, voyant qu'on ne croyait pas en lui, retourner désespérément au mal et à l'accomplissement de l'œuvre que lui soufflaient ses complices? Elle se résolut à jouer le tout pour le tout, et tandis qu'il demeurait haletant en sa présence, elle le regarda loyalement, sans détour et sans haine, mais avec une telle fixité qu'elle semblait vouloir lire au plus profond de son cœur. — Et qui me dit, monsieur, fit-elle lentement, que vous êtes sincère? qui me répond que vous n'employez point encore la ruse et que vous ne trahirez point ma confiance en apprenant à mon oncle le secret de cette fuite que vous me conseillez?

— Oh! mademoiselle,... dit Flavien.

Il y avait tant de tristesse dans ce seul mot que Léonie n'hésita plus. — Je vous crois, monsieur, s'écria-t-elle. Je vais me consulter et songer à ce qu'il faut que je fasse; mais en même temps je vous remercie.

Elle prononça ces dernières paroles d'une voix douce, presque affectueuse, qui fit tressaillir le jeune homme.

— Ne me remerciez pas, mademoiselle, murmura-t-il. Je vous dois plus que vous ne me devrez jamais. C'est vous qui m'aurez sauvé de moi-même.

Il la regarda s'éloigner. Elle allait à la rencontre de Spandau, qui arrivait sans doute à elle avec un message d'Emmanuel. Flavien se sentait en proie à un immense chagrin. Ces espérances auxquelles il venait de renoncer l'avaient bercé, si coupables qu'elles fussent, de rêves enivrans, elles avaient été sa vie, sa pensée pro-

fonde, son unique passion. Il se voyait désormais faible, isolé, déshérité de toute joie, de tout bonheur. Il apercevait encore Mlle d'Herbel, dont la robe blanche se détachait sur les massifs de verdure. Le soleil glissait sur elle et l'éclairait, mettait un nimbe d'or à sa personne, puis l'ombre la reprenait, et il semblait à Flavien qu'elle s'y enfonçât pour ne plus reparaître. L'amer regret de cette générosité de cœur qui avait fait explosion en lui le reprenait tout entier. Elle lui était si nouvelle, si imprévue qu'il ne la comprenait plus. Comment cela s'était-il fait? Était-ce donc lui qui oubliait les injures, qui sauvait ses ennemis, qui lâchait sa proie? Il allait revenir sur ses pas, perdre les amans insensés qui auraient cru à sa loyauté. Il le pouvait mieux que jamais, il en était temps encore; mais non, il ne bougeait point, et ses yeux se remplissaient de larmes. Une sensation étrange, cruelle et douce, s'emparait de tout son être. Il n'avait plus de haine pour Emmanuel, il n'éprouvait pour Léonie qu'un sentiment attendri, qu'un dévoûment sans bornes. Il s'étonnait de se deviner meilleur et plus fort, plus heureux presque qu'il ne l'avait jamais été. Ses larmes coulaient toujours, mais en le soulageant, telles qu'une rosée bienfaisante qui fondait sa perversité fausse et lui rafraîchissait l'âme. Il avait la stupeur, l'instinctif ravissement de cet état nouveau. C'était un autre homme qui naissait en lui, auquel il se fût abandonné et qu'il accueillait, en son trouble et dans sa détresse, comme un consolateur et comme un ami.

V.

Tout à coup le chevalier rentra, et ce fut à peine si Flavien eut le temps de détourner la tête, d'essuyer ses yeux et de composer son visage. Il eut un frisson de crainte et de colère à la vue de cet impitoyable et dangereux directeur de sa jeunesse. A demi en révolte, à demi prêt au joug, il avait l'attitude à la fois orgueilleuse et soumise, et se préparait à tout hasard à lutter contre son maître. Il eût même devancé l'attaque, si le chevalier s'était montré railleur ou menaçant; mais Griotti était calme et froid avec une expression de physionomie grave et attristée. — Mon cher Flavien, lui dit-il, je me doute de ce que vous venez de faire.

— Et qu'ai-je fait? demanda le jeune homme.

— Vous avez refusé tout à l'heure de sortir avec moi, vous avez voulu rester auprès de Mlle d'Herbel. Vous pensiez qu'elle pouvait être au courant de l'outrage que vous aviez subi. Elle vous avait vu défaillant malgré vous à l'aspect d'une épée nue dirigée contre votre poitrine. Vous lui apparaissiez ainsi deux fois pour une faible et pusillanime; c'est plus que vous n'en avez pu supporter. A défaut

de son amour ou même de son estime, vous avez voulu sa reconnaissance ou sa pitié. Vous l'avez instruite de nos projets en y désertant votre part d'initiative et d'audace, et, lancé sur cette voie, vous avez dû lui proposer de lui venir en aide ainsi qu'à son amant, contre moi et contre vous-même. C'est d'un amoureux, je le reconnais, mais d'un amoureux qui se perd sans retour.

— J'ai fait tout cela, c'est vrai, monsieur le chevalier.

— Et peut-être aujourd'hui vont-ils fuir ensemble avec ton secours et ta complicité.

Le chevalier ne tutoyait Flavien qu'en de rares momens d'expansion, lorsqu'il essayait sur lui, pour le convaincre ou le déterminer à quelque résolution, de son autorité toute-puissante et de sa tendresse. Flavien, qui le savait, s'affermit dans sa résistance. — Peut-être, dit-il.

Le chevalier ne s'irrita point. — Je pourrais, répondit-il, faire échouer ces plans-là en avertissant le général.

Flavien se tut, mais il pâlit, et ses sourcils se contractèrent. Ne serait-ce pas lui alors que Léonie soupçonnerait de l'avoir trahie?

— Je ne le ferai pas, répondit le chevalier, rassure-toi. Ce n'est pas ainsi que je veux triompher de toi. A quoi bon? tu recommencerais demain; tu te refuserais à nos vues. J'aime mieux ne te rien cacher et t'éclairer sur la situation; le moment d'ailleurs est venu. Tu aimes Mlle d'Herbel, n'est-ce pas?

— Oui, répondit Flavien.

— Tu l'aimes au point d'avoir renoncé à elle et de te sacrifier pour son bonheur. Pourquoi cela, pourquoi devancer la destinée? Parce qu'elle t'a vu dans un moment de faiblesse et que tu n'as point voulu qu'elle rougît de toi. En rougira-t-elle moins? Tu la jettes avant l'heure aux bras de son fiancé, qui, lui, te hait et te méprise, et qui, à ton action généreuse, ne verra d'autre mobile que la peur. Pourquoi ne t'être pas tenu tranquille? Le pis qu'il pût arriver, c'est que Mlle d'Herbel, nous redoutant, s'en fût allée chez quelque protecteur que nous ne connaissons pas ou dans un couvent. Tu avais deux années devant toi. Ce soldat s'en retournait aux hasards de la guerre ou du climat; il pouvait mourir. Tu devenais un homme, tu devenais brave, puisque tu veux l'être. Tu pouvais un jour ou l'autre prétendre encore à Mlle d'Herbel, sans rival qui te gênât, sans une humiliation qui t'amoindrît à ses yeux. Tu n'es qu'un enfant. L'avenir est toujours à nous quand nous n'avons pas besoin de le hâter, et qu'il ne se limite pas à l'heure qui va sonner. Si tu m'en croyais, tu t'abstiendrais dans ce qui va se passer aujourd'hui; je ne te demanderais rien de plus, je me chargerais de tout. La femme que tu aimes resterait près de toi, son amant s'en irait au loin. Tu aurais pour toi les chances imprévues et le

temps qui les fait naître. — Le chevalier fit une pause, regarda Flavien. — Tu ne veux pas? dit-il.

— Non, répondit à demi-voix et obstinément le jeune homme.

— Soit, reprit Griotti. Alors écoute-moi : si tu n'épouses pas Mlle d'Herbel, ce n'est pas seulement ton propre malheur que tu vas faire, c'est ta mère que tu vas ruiner. — Flavien interrogea le chevalier du regard; il ne comprenait pas. — Ta mère a épousé le général qui, sa nièce une fois mariée, ne possédera que sa pension de retraite. Le général mort, ta mère sera sans ressources.

— Je partagerai ce que j'ai avec elle.

— Toi? tu n'as rien.

— Vous m'avez dit cependant...

— Je ne t'ai rien dit à toi. Ta mère et moi, nous avons dit à M. d'Herbel que tu serais riche un jour. Il fallait qu'il crût cela possible. Tu n'as que tes vingt ans, l'affection que nous te portons, ta mère et moi, l'instruction que tu as reçue, l'expérience et l'énergie que j'avais cru te donner,... rien de plus.

— C'est assez pour moi et peut-être aussi pour ma mère. Quand ce temps-là viendra, s'il le faut, elle saura rester pauvre.

— Tu crois? On voit bien que tu ne sais pas ce que c'est, la pauvreté. Tu as toujours été riche en apparence, grâce à elle et grâce à moi. A quel prix, il est inutile que tu le saches. Elle a été jeune pourtant, et moi aussi. Nous avons eu les illusions dont tu te repais, les sentimens nobles auxquels tu t'éveilles et que j'avais voulu laisser dormir en toi : tu les aurais connus plus tard au temps de la prospérité sûre et féconde; ils t'eussent alors soutenu et grandi, tandis que, dans la lutte et les efforts, ils ploieront et se déroberont sous toi. Être pauvre, c'est avoir besoin de tout le monde et ne trouver personne qui vous vienne en aide. C'est l'indifférence des hommes et le dédain des femmes. C'est la soif et l'appétit de tous les plaisirs, qui nous sont insaisissables comme l'eau et les fruits aux lèvres altérées de Tantale. Et rien n'y fait, ni la patience, ni le courage, ni l'honnêteté. La force s'use au combat, la fierté s'y émousse, l'espérance s'y perd. Ce rocher de Sisyphe, que nous soulevons chaque jour sur nos épaules, pèse chaque soir plus lourdement sur elles et nous écrase. La jeunesse se passe, et l'on est pauvre; l'âge mûr arrive, et la détresse subsiste. Et l'on n'a pas cessé de tout désirer, et l'on n'a joui de rien. L'homme de génie lui-même succombe à la tâche. As-tu le génie? Si tu ne l'as pas, auras-tu la chance, cette faveur indéfinissable du sort qui prend le misérable en son obscurité et tout d'un coup l'élève, en plein soleil, sur le pavois? Enfant que tu es, la chance ne vient qu'aux audacieux, et l'audace dans la vie, c'est déjà la désertion du devoir et le mépris du bien. Être pauvre et rester vertueux, c'est le rêve d'un

illuminé ou la résignation d'un anachorète. Tu n'es ni l'un ni l'autre; tu es un homme vivant, dans tout l'emportement de sa passion, puisque tu aimes une femme. Sois donc riche, puisque tu peux l'être, et marche résolûment devant toi. L'avenir et le succès t'absoudront. La société, telle qu'elle est organisée, a la pauvreté en horreur; elle en a fait plus qu'un malheur pour celui qui la subit, elle en a fait un vice. Garde-toi de la pauvreté.

— Comme vous en parlez! En me refusant à tenter ce mariage, je vous ruine donc, vous aussi?

— Oui; nous avions, ta mère et moi, compté sur toi.

— Vous! à quel titre?

Le chevalier tressaillit. — Ah! voilà le mot d'un ingrat; je ne désespère plus de te convaincre. A quel titre, me demandes-tu? Je vais te le dire. Du plus loin qu'il te souvienne, à tes premiers bégaiemens, à tes premiers pas, qui as-tu vu auprès de toi? Qui donc, lorsque ce n'était ta mère, te souriait dans ton berceau, te faisait sauter sur ses genoux? Plus tard, quel homme a pris soin de ton enfance et de ton adolescence, quel homme t'a appris ce que tu sais, sans te tourmenter, sans te rudoyer jamais? Avec qui as-tu voyagé des années entières, qui t'a servi de guide, de tuteur et d'appui? Réponds, Flavien, est-ce un autre que moi? Je t'ai veillé quand tu étais malade, j'ai salué à leur aurore ton intelligence et ta beauté, je ne t'ai jamais quitté, je t'ai élevé, je t'ai chéri d'un amour sans bornes. C'était bien naturel, je suis... Griotti s'arrêta. Qu'il fût ou non sincère, il avait parlé avec une chaleur vive et qui l'avait entraîné. A ses dernières paroles, il avait à demi tendu ses bras vers Flavien; mais, avant de prononcer le mot redoutable qui était sur ses lèvres, il attendait peut-être qu'en un élan d'abandon ou d'émotion le jeune homme se jetât sur sa poitrine.

Flavien n'en fit rien. La pâleur était sur son visage, la stupeur dans ses traits, le doute dans son esprit. — Vous êtes mon père, dit-il lentement.

— Oui, balbutia le chevalier interdit.

— Mon père? répéta Flavien. Pourquoi donc alors depuis si longtemps, car je n'ai point connu le comte Sampara dont je porte le nom, pourquoi n'avez-vous pas épousé ma mère, qui était veuve, pourquoi lui avez-vous laissé épouser le général d'Herbel?

— Parce que je te réservais à de hautes destinées, parce que nous n'avons point voulu t'associer à notre vie d'expédiens et d'aventure de crainte que quelque déshonneur n'en rejaillît sur toi. Tu devais rester ce que tu étais, intact de nom et de naissance, étranger à nous pour ainsi dire, mais tout prêt pour la fortune que nous finirions bien par te trouver un jour.

— Mon père! dit encore Flavien, et vous ne m'avez enseigné que

la ruse, la perfidie et le mensonge! Vous m'avez appris à n'avoir confiance en moi que pour le mal, à ne me soucier que de la réussite, à ne respecter ni l'honneur des hommes, ni la pudeur et l'innocence des femmes. Vous ne m'avez dressé qu'à méditer des lâchetés et qu'à tendre des rets!

— C'étaient là mes armes, fit le chevalier, je n'en avais pas d'autres, et je te les donnais.

— Vous en oubliez une que vous ne m'avez pas donnée, peut-être à dessein. Vous n'avez pas fait de moi ce que vous pouviez être à l'occasion pour frapper vos ennemis, vous n'avez pas fait de moi un spadassin. Vous m'avez laissé la peur d'autrui et le besoin de votre protection pour que je fusse à vous plus sûrement. Vous mon père! dit-il pour la dernière fois.

Et pourtant, malgré sa défiance vis-à-vis du chevalier, en dépit du mouvement d'âme qui lui faisait répudier un tel père, cette révélation accablait Flavien. La paternité est tellement sacrée qu'on ne se défend pas contre elle sans une respectueuse terreur. Le chevalier également troublé, pris peut-être pour son compte des mêmes doutes qui agitaient Flavien, examinait le jeune homme avec angoisse. En le voyant la tête basse, la sueur au front, les mains frémissantes, il crut un instant l'avoir persuadé, l'avoir gagné à sa cause.

— Tu sais tout maintenant, lui dit-il, que feras-tu?

— Je verrai, dit seulement Flavien, qui sortit en chancelant.

Griotti, atterré, ne le retint pas. Il avait besoin de se reprendre, de réfléchir à ce qui venait de se passer, à l'aveu qu'il avait fait. Il n'en eut pas le temps. Flavien était à peine parti que les rideaux de tapisserie qui fermaient un second salon s'entr'ouvrirent et que Mme d'Herbel parut. Elle était animée, toute rayonnante, et s'avançait d'un pas impétueux vers le chevalier.

— Est-ce que vous nous avez entendus? lui demanda-t-il.

— Oui, chevalier, j'ai surtout entendu Flavien. Qu'il était étrange ainsi pour moi, qu'il était noble, qu'il était beau!

— Ah! répondit Griotti avec une amertume profonde, vous avez l'orgueil de votre maternité, vous! Toutefois, continua-t-il, vous ne songez pas que Flavien nous ruine tous deux.

— Vous vous trompez, chevalier; j'ai entendu, moi, sa conversation avec Mlle d'Herbel. En se montrant à cette jeune fille tel qu'il s'est senti tout à coup, tel qu'il est, libre et fier, ennemi de la fraude et des ténèbres, avec le repentir de son passé, avec sa foi nouvelle dans l'amour, il a plus fait pour son bonheur que nous n'aurions fait, vous et moi. Il a rendu son mariage possible. Elle peut l'aimer désormais. Il n'y a plus qu'à l'aider, à le mener à ces

chances favorables pour lui qui peuvent se présenter dans un avenir plus ou moins éloigné. — Ne le croyez-vous pas?

Elle s'était approchée de Griotti, attendant sa réponse. Quant à lui, en proie à une pensée qui avait dû lui venir soudain, il avait l'air de s'interroger pour un projet hardi et criminel qu'il pouvait seul exécuter. — Oui, dit-il enfin, je pourrais l'aider, tout de suite même. Il suffirait de forcer ce soldat à partir, à disparaître.

— Nous aurions l'avenir à nous, fit la comtesse.

— Et vous croyez qu'alors Flavien pourrait épouser Mlle d'Herbel?

— J'en suis sûre, fit-elle sans hésiter.

Griotti réfléchissait. Ce n'était point qu'il reculât devant le dessein qu'il méditait. Après toute une existence d'expédiens, d'intrigues ou de méfaits, il n'y avait place en lui ni pour les tergiversations ni pour la révolte de la conscience. Il avait trop l'audace de la pensée et la promptitude de l'acte; mais il pesait les probabilités de la réussite, les supputait en ce qui le concernait. Si Mme d'Herbel l'abandonnait plus tard, si Flavien, qui l'avait toujours subi, qui ne l'avait point aimé, se mettait désormais à le haïr? Le chevalier était inquiet. — Et M. d'Herbel ne revenant plus, ce mariage s'accomplissant, fit-il lentement, qu'adviendra-t-il de moi?

La comtesse parut étonnée. — Mais, fit-elle, le bonheur de Flavien, c'est notre bonheur à tous les deux. C'est notre fortune. Que craignez-vous?

Griotti secoua la tête. — Vous m'en voudrez peut-être, j'ai dit à Flavien qu'il était mon fils.

Mme d'Herbel tressaillit légèrement. — Je le sais; mais si vous l'avez dit, c'est qu'il le fallait sans doute, je ne vous le reproche pas, chevalier, je ne vous en veux pas.

— Je lui ai tendu mes bras, il n'y est point venu.

— Flavien est trop jeune encore pour comprendre ce qu'il vous doit. Vous avez voulu en faire un homme à votre image, et ce n'est qu'un enfant. Il fera par reconnaissance et par nécessité ce qu'il ne ferait peut-être pas par affection. Moi, je suis sûre de lui, et vous, chevalier, vous êtes sûr de moi. — Griotti ne répondait pas. — Vous êtes sûr de moi, reprit Mme d'Herbel. Vous pouvez me perdre auprès du général, vous pouvez me perdre auprès de mon fils bien autrement que vous ne l'avez fait par l'aveu d'aujourd'hui. Soyez donc en paix, ce que j'aurai vous appartiendra aussi à vous.

— Et certes je vous perdrais, dit le chevalier, dont les yeux brillaient d'un feu sombre, car je crois vraiment par instans que vous ne m'avez leurré de cette paternité, à laquelle après tout j'étais heureux d'ajouter foi, que pour me retenir près de vous. Je crois que le général a été bien plus mon rival que je ne me l'étais imaginé.

Maintenant, continua-t-il en reprenant son calme, soyez tranquille à votre tour, je vais faire ce qu'il faut pour que votre fils soit heureux.

— Et qu'allez-vous faire? s'écria-t-elle.

— Ne me le demandez pas, vous le saurez.

Quand le chevalier fut parti, la comtesse demeura longtemps rêveuse et recueillie. Ses mains étaient croisées sur ses genoux, ses yeux, avec une expression indéfinissable, étaient fixés devant elle. Sa pensée se plongeait dans ses souvenirs. Ce qu'elle voyait, ce n'était ni les corbeilles de fleurs disposées sur la pelouse, ni la splendeur d'un soleil d'automne sur les grands arbres, c'était son passé. Il se dressait léger et joyeux, mélancolique ou funeste. Tout à coup elle sortit de ces contemplations comme elle se fût éveillée d'un songe, se ressaisit par un soubresaut de son corps et de son esprit à la réalité des choses. — En tout cas, dit-elle, quelle que soit sa naissance, c'est son ange gardien qui a veillé sur lui depuis son berceau, car le chevalier et moi nous n'avons été que ses mauvais génies. Ah! que Dieu nous frappe et le sauve!

VI.

Cependant Emmanuel avait reçu, par l'intermédiaire de Spandau, les instructions de Léonie. Elle avait pu à peine lui écrire quelques mots, avait chargé le vieux soldat de lui expliquer le reste. Le jeune homme était irrésolu et troublé. Son premier projet avait été de demeurer caché jusqu'au soir dans la maison du fidèle serviteur. Il comptait faire alors ses adieux à sa fiancée et emporter une lettre d'elle où elle eût réclamé la protection des magistrats. C'était déjà bien hardi de sa part, et il offensait ainsi cruellement son père; mais il le fallait, et il se résignait à cette extrémité. Maintenant c'était bien autre chose. Il prenait de haute main Léonie sous sa propre garde et l'enlevait en quelque sorte. Ils fuyaient ensemble, et cela seul donnait à leurs démarches une apparence suspecte et mauvaise. Emmanuel ne voyait pas que le péril fût si imminent. Léonie, par une pudeur toute naturelle, ne s'était pas étendue sur sa conversation avec Flavien. Elle n'avait point osé montrer ce que la passion de ce sauvage jeune homme avait de violence, d'incertain élan vers l'honneur, de retours soudains et possibles pour le crime. La seule chose qu'elle dît avec une conviction alarmée et toute-puissante, c'est qu'il fallait que ce jour-là même elle se mît hors de la portée de ses ennemis. Par instans, l'officier partageait cette conviction. Spandau, en son naïf langage, en son réel effroi des gens du château, la lui soufflait. Le danger de son maître et de sa jeune maîtresse lui déliant la langue, il racontait à Emmanuel, en le gros-

sissant de son imagination, ce qu'il avait su autrefois de la comtesse Sampara. C'était une aventurière qui s'était fait épouser du général, mais qui n'en voulait qu'à la fortune de sa nièce. Il croyait se souvenir de Griotti, s'était bien douté en ce temps-là qu'il était le rival du colonel. Il s'était senti heureux que tout se terminât alors sans malheur; mais on n'avait rien perdu pour attendre, et si l'on attendait encore, il y aurait une catastrophe. Emmanuel l'écoutait, réfléchissait, se déterminait peu à peu. Quand l'heure approcha de la promenade habituelle de la jeune fille, il lui fit dire qu'il était prêt et qu'elle s'armât, quoi qu'il pût arriver, de courage et de décision.

Quant à Léonie, elle n'avait eu de ces agitations et de ce trouble que ressentait Emmanuel que l'impatience du départ; elle avait craint par instans qu'il n'hésitât. La perspective d'un plus long séjour au château la remplissait de terreur. Elle n'avait confiance que pour quelques heures seulement dans la loyauté de Flavien. En cette lente après-midi, elle songeait tour à tour aux hôtes du château et à Emmanuel. Bien qu'elle ne les vît pas, car elle s'était renfermée chez elle, la jeune fille les évoquait en une sorte de fièvre. Elle s'imaginait Mme d'Herbel auprès du général, le séduisant par ses caresses, le captant par ses artifices. C'était aussi le chevalier, doucereux et perfide, qui lui parlait en replaçant les épées à la panoplie. C'était, à n'en pas douter, une menace à l'endroit d'Emmanuel qu'il lui avait adressée. Elle s'accoudait à sa fenêtre, y cherchant un peu d'air et de fraîcheur. Cette maison où elle avait vécu, ces pelouses vertes, ces allées ombreuses ne lui disaient plus rien, n'éveillaient en elle ni un souvenir ni un regret; elle avait hâte de les quitter. Il est vrai qu'elle partait avec son fiancé, qui seul les lui avait fait aimer, ou plutôt qu'elle les fuyait avec lui, car il y était menacé comme elle. Enfin ce moment arriva, et elle s'apprêta. Elle n'avait à mettre qu'un châle et un chapeau, car le moindre objet qu'elle eût emporté aurait provoqué le soupçon. Elle vit la calèche arriver des communs, décrire devant le château une courbe correcte et s'arrêter au perron. Le cocher, qu'elle ne connaissait pas et que Flavien lui avait dit être à la dévotion du chevalier, se tenait impassible sur le siége. Mlle d'Herbel descendit et s'installa tranquillement dans la voiture. Personne d'ailleurs n'assistait à son départ. La calèche s'engagea dans les allées du parc et sortit par la grille qui donnait sur la grande route, et que Spandau lui ouvrit. Le serviteur fit un signe d'intelligence à la jeune fille. Emmanuel devait être au rendez-vous qu'elle lui avait donné. Ce rendez-vous était à l'entrée de la forêt, où Léonie faisait sa promenade favorite. Le cocher pria Mlle d'Herbel de vouloir bien le guider pour cette première fois. Elle lui indiqua le chemin. Au bout de

quelques minutes, Emmanuel parut. Il semblait être là en promeneur. Léonie fit arrêter la calèche et prit son cousin avec elle. En même temps, elle observait le cocher, qui ne manifesta aucun étonnement. Elle ne laissa pas de s'en inquiéter un peu. Cet homme eût dû être surpris ou c'était que le chevalier avait renoncé à toute tentative pour ce jour-là. Peut-être aussi, et cela était rassurant, le chevalier ne se doutait-il en aucune façon que le capitaine dût partir avec Léonie. Flavien alors avait été discret et sincère. Les deux amans, assis l'un près de l'autre, se regardaient, ne se parlaient point, attendaient le moment d'une sécurité plus grande. L'allée que suivait la calèche aboutissait à un carrefour d'où elle pouvait par un large demi-cercle rejoindre la route qui conduisait à la ville voisine. Ce détour était favorable aux fugitifs. Ils ne se hasardaient à ciel découvert qu'assez loin du château, et alors les premières ombres du soir les protégeraient.

Ils étaient sur le point d'arriver au carrefour et de prendre la direction nouvelle quand ils entendirent derrière eux le galop d'un cheval. Ils tressaillirent, car ce ne pouvait être que quelqu'un du château. Au bout de quelques instans en effet, ils aperçurent le chevalier. Celui-ci toutefois ne se pressait pas outre mesure et arrivait au petit galop de chasse, comme s'il eût fait pour son plaisir une simple promenade. Quand il fut à leur hauteur, il les salua et fit signe au cocher d'arrêter. Le cocher obéit. Mlle d'Herbel allait s'irriter de la façon dont il agissait; il la prévint : — Mademoiselle, dit-il, je suis désolé d'interrompre votre voyage, mais le général ne m'envoie pas à d'autre fin sur vos traces. Il désire que sa nièce rentre au château sur-le-champ en ma compagnie, et que M. le capitaine continue sa route où bon lui semblera sur le cheval que je monte et que je mets à sa disposition.

Ces paroles, dites sur un ton de persiflage, amenèrent une rougeur brûlante sur le visage de Léonie et firent pâlir Emmanuel. De quelque manière qu'on les prît, elles étaient une impertinence ou une provocation. — Monsieur, repondit Mlle d'Herbel, il ne me convient pas d'obéir même à une volonté de mon oncle, dont je suis loin d'être certaine, surtout quand elle m'est exprimée ainsi par votre bouche. Retirez-vous donc, je vous prie, et ne me forcez pas à vous dire ce que je pense du ton que vous prenez.

— Il m'est impossible de me retirer, mademoiselle, je dois accomplir ma mission.

— Et comment vous y prendriez-vous bien pour cela? demanda Emmanuel les lèvres serrées, mais se contenant encore.

— Oh! très simplement, répondit le chevalier. Je dirais à ce cocher de rebrousser chemin, et il m'obéirait.

Le cocher inclina la tête.

Emmanuel ne se maîtrisa plus. — Vous êtes un misérable, fit-il.

— Point de mots pareils, monsieur d'Herbel, dit froidement le chevalier; ils mènent à des voies de fait, et vous ne seriez pas le plus fort. D'ailleurs, si vous vous croyez insulté par moi, je ne vous refuse pas une réparation par les armes.

— Insulté par vous!

— Je le suis bien par vous, moi, dans l'accomplissement de l'ordre que j'ai reçu. J'ai aussi une autre offense à venger, qui est celle d'un enfant que j'aime, que vous avez odieusement menacé et à qui son âge et son inexpérience n'ont pas permis de vous frapper lui-même.

— Oh! oh! vous êtes ici, à ce qu'il paraît, pour le compte du jeune M. Flavien. Je m'en serais douté. Eh bien! soit, cela me va de la sorte, vous êtes certes plus dangereux que lui, et c'est par vous que je vais commencer; mais, continua-t-il avec ironie, où sont les armes?

— Dans le coffre de la calèche.

Emmanuel fit un mouvement. — Ah! mais, chevalier, vous aviez tout prévu. C'est une petite trame bien ourdie.

Léonie était descendue de la voiture. A demi défaillante, avec un affreux pressentiment au cœur, elle avait cependant la force de ne point parler, sachant bien que ses paroles ou ses larmes n'arrêteraient pas Emmanuel. A un moment où il la regarda, elle ne put s'empêcher de lui tendre les bras. Emmanuel marcha vers elle et l'étreignit sur sa poitrine. — Vous faites vos adieux à mademoiselle, dit alors en ricanant le chevalier, c'est d'un heureux présage pour moi.

— Nous allons bien voir, s'écria l'officier. Aux épées, monsieur, aux épées!

Ils venaient de se saisir chacun d'une arme et de se placer en face l'un de l'autre quand, par une allée latérale, ils virent accourir à la fois Spandau et Flavien.

— Monsieur Emmanuel, s'écria Spandau en arrivant tout essouflé, ne vous battez point avec ce spadassin.

— Trop tard, mon bon Spandau, les fers se sont touchés.

— Prenez bien garde à vous alors.

— Mets-toi là et veille les coups. Allons, monsieur.

Les deux adversaires engagèrent leurs épées par la pointe avec cette prudence terrible qui dénote le parti-pris d'une lutte à mort où rien ne doit être livré à la colère ou au hasard. De légères feintes, de faibles battemens d'épée manifestent extérieurement le combat; mais il est tout entier dans les regards qui s'épient, dans

le travail de l'esprit qui médite une série d'attaques et le coup décisif, dans la double haine qui se tâte et s'essaie à frapper. C'est l'attente lourde de l'orage alors que les nuages s'entr'ouvrent sous les éclairs d'où va sortir la foudre. Léonie, appuyée à un arbre, l'œil fixe, contemplait les combattans avec horreur. Flavien, effaré, les mains jointes, avait voulu s'approcher d'elle. — Voilà votre œuvre de perfidie et de lâcheté, lui avait-elle dit en lui montrant Emmanuel. Vous nous avez trahis, laissez-moi. — Flavien n'avait osé répondre. Le temps ne manquait-il pas pour qu'il parlât ou qu'il fût écouté? Il était allé se placer près d'Emmanuel, si près même que celui-ci, se retournant, lui avait dit : — Éloignez-vous un peu, monsieur, vous me gênez. — Flavien avait fait un pas en arrière, un seul. Lui aussi, il regardait ce combat, y était comme suspendu. Tout à coup l'épée du chevalier atteignit légèrement l'officier à la poitrine. Sa chemise se couvrit de sang.

— Touché! s'écria Spandau, qui eût voulu interrompre le duel.

— Tais-toi, ce n'est rien, dit Emmanuel, — et plus fiévreusement qu'il ne l'avait fait, avec cette nuance d'emportement qui est un premier symptôme de défaillance et de vertige, il attaqua le chevalier. Flavien avait une sueur froide au front, ses dents claquaient, ses jambes se dérobaient sous lui, il avait peur de tout son corps, comme si sa propre vie eût pu être en jeu, et cependant avec des yeux étincelans, avec des mains toutes frémissantes, avec une extraordinaire ténacité d'attention, il ne bougeait point de sa place et surveillait la lutte. Emmanuel s'était ralenti, tenait son arme d'un bras plus pesant, se défendait seulement. Le danger et la mort venaient visiblement à lui. En effet, par un coupé de haut en bas, inévitable et sifflante, l'épée du chevalier s'abattit sur l'officier. Elle allait le percer quand Flavien, poussant un cri, saisit Emmanuel par le milieu du corps et le jeta de côté aux bras de Spandau. En même temps, lui arrachant son épée des mains, il se plaça menaçant en face de Griotti. — Je ne veux pas que vous le tuiez! s'écria-t-il.

Le désappointement et la rage éclataient sur le visage du chevalier. Il avait été si proche du triomphe qu'il cherchait! — Ah! c'est toi qui le protéges, dit-il, c'est toi qui me le prends! Mais non, fit-il en se maîtrisant, je vais le laisser souffler, et j'aurai de nouveau affaire à lui tout à l'heure.

— Ni maintenant, ni tout à l'heure; vous ne le tuerez point, vous dis-je, ou vous m'aurez tué d'abord.

— Ne me tente pas, malheureux, fit d'une voix sourde le chevalier en serrant de ses doigts crispés la garde de son épée, ne me tente pas, je ne suis pas déjà si sûr que ta vie doive m'être sacrée.

— Vous allez nous laisser le champ libre, quitter le château,

fuir où vous voudrez. Allons, m'entendez-vous? cria Flavien, que gagnait l'ivresse de sa soudaine énergie. — Et, joignant le geste à la parole, il marchait sur Griotti l'épée haute.

— Ah! tant pis pour toi, fit celui-ci, défends-toi.

— Vous allez me tuer, si vous pouvez, n'est-ce pas? demanda Flavien.

La colère emporta le chevalier. — Oui, répondit-il.

— Ah! s'écria Flavien, je sais maintenant ce que je voulais savoir. Vous n'êtes pas mon père. — Et, sans souci de sa propre défense, sans se mettre en garde, il fondit sur le chevalier, l'épée à la main, plus qu'il ne l'attaqua. Griotti déconcerté, poursuivi par ce bras armé qui ne déviait point de la ligne droite, reculait à pas pressés, se soutenant mal au terrain mouvant, se heurtant aux arbres, ne voyant plus clair à ce qu'il faisait. Sa science de l'escrime ne le servait plus dans cet assaut à outrance; il se sentait en proie à une sorte de fatalité, la peur le prenait et en même temps la couardise. Soudain il lâcha pied, rompant si vite qu'il paraissait s'enfuir. Flavien s'élançait à sa suite. Alors cependant, par un dernier espoir de lutte et de vengeance, se souvenant d'une de ces ruses qui sont la perfidie du combat, Griotti se baissa au ras du sol et tenta de passer sous l'épée de son adversaire, tandis que de la sienne il l'atteindrait au cœur; mais cette manœuvre échoua par l'inexpérience même de Flavien, qui tenait son arme basse comme un épieu dont il eût traqué une bête fauve. Le chevalier, au moment où il se relevait de toute la force de ses jarrets, en choqua la pointe du haut de sa poitrine et se l'enfonça au travers du corps. Flavien poussa un cri d'horreur, lâcha son épée et se couvrit le visage de ses deux mains pour ne pas voir l'agonie de Griotti, qui, les yeux grands ouverts, s'était affaissé sur le terrain. Au cri de Flavien, Emmanuel, qui achevait de revenir à lui, Léonie et Spandau étaient accourus. Tandis que Spandau constatait la mort du chevalier, Emmanuel et Léonie tenaient Flavien chacun par un bras et le soutenaient ainsi, car il fût peut-être tombé sans leur aide. Il était pâle et haletant, tâchait de parler, ne le pouvait pas. — Je n'aurais point voulu le tuer, dit-il enfin; mais c'est lui-même, Dieu m'en est témoin, qui s'est tué. — Il reprit quelque force, regarda vaguement d'abord Emmanuel et la jeune fille, les reconnut, fit un effort, se tint debout entre eux. Ils lui avaient pris les mains, qu'ils serraient dans les leurs. Il eut un sourire triste de remercîment, et parut près de céder à une toute-puissante émotion. Il la maîtrisa pourtant et leur dit doucement: — Tout n'est pas fini, il faut maintenant revenir au château le plus vite possible.

Spandau resta sur le terrain à garder le corps, et la calèche reprit rapidement le chemin des Tourelles. Durant le trajet, qui n'était

point long d'ailleurs, les jeunes gens ne se parlèrent point. Ils portaient tous les trois, avec des sentimens divers, le poids de leurs pensées. Emmanuel et Léonie, à travers ce drame sanglant, voyaient pour leur amour un dénoûment heureux, mais ils éprouvaient surtout pour cet enfant, qui s'était dévoué à eux et les avait sauvés, une admiration inquiète mélangée de remords. Jamais ils ne se fussent doutés qu'il pût se révéler à eux de la sorte et se venger si noblement de la douleur involontaire qu'ils lui avaient causée. Flavien demeurait sombre, il songeait malgré lui au chevalier, était agité de légers frissons. Il avait hâte de revoir sa mère, si coupable qu'elle fût, car elle était le seul être dont il se crût alors aimé.

Le général et Mme d'Herbel, étonnés probablement de ce prompt retour de Léonie, étaient accoudés à la balustrade du perron. Le général ne comprenait pas qu'Emmanuel et Léonie pussent revenir ensemble, accompagnés de Flavien. Mme d'Herbel se demandait avec effroi ce qui s'était passé. Flavien, dès qu'il le put, courut à elle, l'entraîna à quelque distance, l'entoura de ses bras, lui dit en quelques mots ce qu'il avait fait. — Maintenant, ma mère, quoi que cet homme ait pu être pour vous et pour moi, oublions-le, et soyez forte; vous êtes la femme du général d'Herbel, et moi je suis votre fils.

Emmanuel et Léonie de leur côté avaient instruit le général de la conduite de Flavien et de la mort du chevalier. Ils l'épiaient tout en parlant, cherchant à deviner l'arrêt qu'il allait prononcer. Le général leur paraissait extraordinairement ému, sans colère contre eux, saisi d'une surprise joyeuse et profonde. Il ne les regardait point, leur demandait des détails, les paroles que Flavien avait dites, ce qu'il avait fait de moment en moment. C'était sur lui que ses yeux restaient attachés. Flavien avait fini de parler à sa mère, il revenait avec elle. — Mes enfans, dit avec indulgence, mais presque distraitement, le général à son fils et à sa nièce, vous ferez ce que vous voudrez, et je vous demande pardon de m'être opposé à votre bonheur. Dieu, ajouta-t-il d'une voix grave, a ses voies impénétrables par lesquelles il se communique à nous. Flavien, cria-t-il, mon cher Flavien, venez!

Le jeune homme s'avança. — Puisque ces ingrats, dit le général en montrant Emmanuel et Léonie, vont partir bientôt ensemble et nous quitter, voulez-vous me tenir lieu du fils que je n'aurai point près de moi? Je vous aimerai bien, car vous êtes un noble et vaillant cœur, et je suis fier de vous.

Et en même temps il lui tendit ses bras. Flavien s'y précipita en pleurant. Il disait adieu par des larmes au premier amour de sa jeunesse, mais pour la première fois aussi il sentait battre son cœur

contre celui d'un honnête homme qui l'adoptait et qui l'aimait. — Console-toi, Flavien, lui dit tout bas M. d'Herbel, console-toi, mon enfant bien-aimé, mon cher fils, tu as devant toi encore toutes les espérances et toutes les joies de la vie.

— Et l'honneur, l'honneur que vous m'avez fait connaître, eux et vous, fit le jeune homme en relevant la tête, tandis que ses yeux brillaient d'un légitime orgueil.

Quand le mariage d'Emmanuel et de sa cousine eut été célébré, Léonie suivit son mari en Algérie. Elle devait être et fut en effet sa fidèle et courageuse compagne. Au bout d'un an, ils vinrent passer quelques jours aux Tourelles. Entre sa femme et son fils adoptif, M. d'Herbel était parfaitement heureux et rajeunissait. Mme d'Herbel, toujours jolie en dépit des années, s'était fait en quelque sorte une retraite de ce calme où elle vivait, des soins qu'elle donnait au général, de l'affection qu'il avait pour elle, des sentimens honnêtes et simples qui seuls maintenant remplissaient son âme. Elle avait naïvement oublié ce passé tumultueux et précaire qui avait été le sien. Si quelque chose prouvait qu'elle pensât encore au chevalier, c'était la tendresse un peu craintive et presque respectueuse qu'elle montrait à Flavien. Elle l'adorait en femme de son pays, humble et dévouée. Ne lui devait-elle pas la délivrance et ne lui avait-il pas tacitement pardonné toutes ses fautes? Quant à Flavien, les jeunes époux eurent peine à reconnaître en lui cet enfant violent et sombre, agité de passions mauvaises, qui leur était apparu autrefois. C'était un jeune homme, au regard franc et loyal, dont la beauté n'avait gardé de son expression féminine qu'un charme gracieux et touchant. Il avait mis le temps à profit et venait de passer d'une façon brillante les examens qui lui ouvraient la carrière des armes. Là seulement il avait fallu qu'il usât, pour arriver à son but, de cette persistance de volonté, de cette énergie calme, qui étaient toutes-puissantes en lui. Le général n'eût pas voulu se séparer de lui; mais Flavien n'eût point accepté le repos sans horizon et sans gloire qui eût été son partage. Il avait l'activité de l'esprit, l'impatience de l'action, l'ambition des efforts nobles et féconds. Il était le fils adoptif du général, il avait ajouté son nom au sien, il devait se rendre digne de ce nom et de cette adoption. Le général, doucement caressé, sollicité lentement, indulgent pour cet enfant qui désirait devenir un homme, avait fini par céder. Flavien, qu'il sentait, après l'avoir étudié et compris, de cette forte race de soldats qui était la sienne, avait obtenu de lui de continuer les traditions d'honneur militaire et de bravoure de la famille.

HENRI RIVIÈRE.

LA SCIENCE SOCIALE

ET

LA PHILOSOPHIE ANGLAISE

Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale* (Bibliothèque scientifique internationale), Paris 1874; Germer-Baillière.

Y a-t-il une science sociale? La vie des sociétés, qui est un fait naturel tout aussi bien que la vie individuelle, est-elle soumise à des lois? Peut-on dégager ces lois de l'ensemble complexe qu'elles régissent et des accidens innombrables qui les masquent et qui les déforment? Quelles sont les difficultés qui s'opposent à la fondation d'une telle science, dont les Aristote, les Machiavel, les Montesquieu, ont conçu l'idée, et qu'ils n'ont réalisée qu'en partie, mais que des méthodes perfectionnées conduiront peut-être à un plus haut degré de précision? Quelles sont ces méthodes? quelles sont les études préparatoires à entreprendre, les erreurs à écarter, les dispositions d'esprit à cultiver? En un mot, quelle est l'éducation et la discipline à laquelle il faut se soumettre, si l'on veut faire quelques pas nouveaux dans ce que l'on appelle aujourd'hui d'un nom assez barbare et assez mal fait, la *sociologie?* Tel est l'ensemble de problèmes préliminaires que cette science rencontre d'abord devant elle, et dont la discussion, quelle que soit la conclusion, offre par elle-même un grand intérêt; tel est l'objet d'un récent ouvrage que recommandent à la fois et le nom de l'auteur et la gravité du sujet.

L'*Introduction à la science sociale* (*Study of social science*) n'est qu'un épisode dans l'ensemble des spéculations philosophiques de M. Herbert Spencer. Invité, nous dit-il, par le professeur américain

Youmans à coopérer à l'œuvre que celui-ci avait conçue d'une bibliothèque scientifique internationale (1), il s'est décidé à publier d'abord par fragmens dans deux recueils, américain et anglais, puis en volume dans la collection mentionnée, les considérations générales sur la sociologie qui auraient pu difficilement trouver place dans un grand traité. C'est donc un premier chapitre, en un mot une introduction qu'il nous présente. C'est par là même un écrit d'un intérêt plus général et d'une lecture plus accessible que ne le sont les traités scientifiques proprement dits. Il y touche aux idées qui nous intéressent tous, à nos opinions de tous les jours, à nos passions, à nos préventions, à nos illusions. Il les dénonce avec sévérité et âpreté, peut-être même avec excès. Il sera lu, il l'est déjà avec curiosité et empressement.

Quelques mots d'abord sur la place que doit occuper le nouvel écrit de M. H. Spencer, au milieu de ses autres écrits, déjà très nombreux. M. Spencer se fait remarquer entre tous les penseurs anglais contemporains par la force systématique. Il a embrassé tout le champ de la spéculation philosophique et a essayé de condenser dans une synthèse toute la masse de documens et d'idées accumulée par les sciences physiques et morales dans les temps modernes. Auguste Comte avait conçu l'idée d'une philosophie positive, qui ne serait autre chose que la généralisation de toutes les sciences; mais il est permis de dire qu'il n'en avait eu que l'idée. M. Spencer a essayé d'exécuter cette philosophie; ses *Premiers principes* contiennent la métaphysique et la physique du système. Ses *Principes de psychologie* et ses *Principes de biologie* en contiennent le développement. Les deux premiers de ces ouvrages ont été traduits en français (2); le troisième le sera bientôt. Pour compléter le cadre que M. H. Spencer s'était tracé il y a une vingtaine d'années, il lui reste encore à publier ses *Principes de sociologie* et ses *Principes de morale*. Lorsque ces deux ouvrages seront achevés, et tout porte à croire que le premier au moins ne tardera pas à l'être, M. Spencer aura eu le bonheur, si rare en philosophie, d'avoir exécuté son plan tout entier, après avoir eu le courage non moins rare de le concevoir. Sans apprécier ici en aucune façon la

(1) La *Bibliothèque scientifique internationale*, comme le nom l'indique, se compose d'écrits anglais, français et allemands publiés à la fois dans les trois langues. Ainsi le livre de M. Spencer vient de paraître en France en même temps qu'en Angleterre. Plusieurs ouvrages ont déjà paru dans cette bibliothèque; nous citerons notamment un livre remarquable de M. Bagehot, écrit dans le même esprit que celui de M. Spencer, et intitulé *les Lois scientifiques du développement des nations*.

(2) *Les Premiers principes*, par M. E. Cazelles, — *les Principes de psychologie*, par MM. Espinas et Ribot. Ce dernier écrivain, dans son livre sur la *Psychologie anglaise*, a beaucoup contribué à faire connaître en France la philosophie de M. Spencer. — Voyez aussi l'étude de M. Laugel dans la *Revue* du 15 février 1864.

philosophie de l'auteur, ce qui n'est pas notre objet, disons qu'une entreprise aussi vaste menée à bien témoigne d'une force de conception, d'une étendue de science et d'une fermeté intellectuelle qui ne peuvent appartenir qu'à un esprit supérienr. Aussi peut-on affirmer que depuis la mort de M. Stuart Mill, et sans méconnaître les rares qualités d'analyse psychologique de M. Bain, l'un des émules de M. Spencer, celui-ci reste véritablement le chef de la nouvelle philosophie anglaise, qui depuis quelques années jette, comme on sait, un très vif éclat.

L'*Introduction à la science sociale* n'est pas indigne de la réputation de l'auteur. Si on peut lui reprocher des longueurs excessives et des développemens fatigans, ce qui est le défaut habituel des livres anglais, ce n'en est pas moins un livre très intéressant, plein de vues pénétrantes et frappantes, qui donnent toujours à penser, lors même qu'on résiste à l'auteur, et de vérités utiles à savoir ou à se rappeler. Bien consulté, bien entendu, sauf réserves que nous indiquerons, il peut être très salutaire, surtout en France, car les erreurs et les défauts qu'il constate ne règnent que trop généralement parmi nous : il nous enseignera en politique la patience, l'impartialité, l'esprit de conciliation; il nous apprendra à faire des efforts sur nous-mêmes, à entrer dans la pensée des autres, à ne vouloir pas tout obtenir à la fois, à ne pas attacher une importance excessive aux formes de gouvernement, à ne pas tout attendre de l'état. Il nous apprend, ou du moins nous rappelle, ce que personne n'ignore, ce que tout le monde oublie, que la politique est difficile, qu'elle a pour objet les faits les plus compliqués, qu'elle demanderait par conséquent le plus d'étude, et que c'est à elle qu'on en consacre le moins. Telles sont les vérités principales développées avec une grande force, une remarquable précision, une abondance d'exemples dont nous ne regrettons que l'excès. En même temps cependant nous devons nous mettre en garde contre quelques tendances fâcheuses. L'auteur prouve parfois, et même trop souvent, plus qu'il ne veut : son livre, mal compris, pourrait aisément conduire à une sorte d'indifférentisme, de quiétisme, de fatalisme. Il a trop l'air de croire et il tend à faire croire que les choses vont toutes seules, de telle sorte que, tout en excitant en un sens l'activité individuelle, en un autre sens il l'amortit. Contentons-nous d'indiquer ces réserves et ces critiques; l'analyse que nous allons donner fera voir si elles sont fondées.

I.

De toutes les sciences, la plus utile serait sans doute celle qui nous apprendrait à nous gouverner, et c'est de toutes la plus igno-

rée. Que d'erreurs élémentaires, que de superstitions nuisibles, règnent en ces matières! Combien croient encore que le luxe fait aller le commerce, que la charité est le remède de la misère, que l'état est doué de vertus innées et de science infuse! Combien s'imaginent qu'il ne faut ni compétence ni études spéciales et préparatoires pour décider en matière sociale! A la rigueur, à la sévérité de méthode que l'on applique dans les autres sciences, l'auteur oppose la légèreté, l'impatience, la négligence que l'on porte dans la science politique. Les savans eux-mêmes, si exigeans dans leurs propres sciences, croient qu'en politique ils peuvent juger du premier coup et sans examen. Rien de plus étrange, par exemple, que de voir des médecins qui savent combien la science de la vie est chose délicate et complexe, et avec quelle prudence il y faut toucher, adopter en politique les idées les plus exagérées sur la possibilité des réformes, comme si la société était un organisme plus simple que l'individu, et qu'il fût moins dangereux d'y toucher sans précaution.

Voulez-vous vous rendre compte des précautions délicates qu'exigent la constatation de la vérité et l'élimination des moindres chances d'erreur, consultez la science astronomique. On en est venu à mesurer la durée des actions nerveuses, et la différence de temps qu'exige chaque sensation suivant les individus; c'est ce que l'on appelle « l'équation personnelle. » Comme la vitesse du courant nerveux peut varier de 30 à 90 mètres par seconde, comme elle est un peu plus grande en été qu'en hiver, comme, entre le moment où l'observateur voit le phénomène dans le ciel et celui où il l'enregistre avec le doigt, il s'écoule un intervalle qui diffère d'une façon appréciable suivant les personnes, les astronomes ont calculé l'étendue particulière de l'erreur dans chaque observateur, et ils ont pris des moyennes pour annuler autant que possible la portée de cette erreur. On voit par là à quel degré d'exactitude et de précision ont été portées en astronomie les précautions et les méthodes. Demandez maintenant à ce même astronome, si exigeant dans sa propre science, ce qu'il pense de telle ou telle institution, il répondra sans hésiter et sans aucune étude préalable. Inutile de consulter l'histoire, de rechercher les conséquences qu'ont eues telles ou telles institutions soit dans notre pays, soit dans les autres; inutile de chercher par analogie ce qui arriverait si on renonçait à l'institution projetée, et s'il ne surgirait pas quelque équivalent; inutile de rechercher quels sont les effets indirects de l'institution, si, pour produire certains effets palpables, elle ne produira pas des répercussions fâcheuses, si elle n'arrêtera pas ou ne supprimera pas d'autres moyens qui conduisent aux mêmes fins. En physique, on calculera la déviation causée par les milieux; en doctrine sociale, on supprime sans y penser l'action des milieux. En météorologie, on se reconnaît im-

puissant à prévoir et à diriger les courans de l'atmosphère; en politique, on se croit apte à prévoir et à diriger tous les courans. Dans les sciences les plus rigoureuses, on s'attend à chaque instant que le réel sera différent du probable; en politique, on croit que le réel et le probable s'accordent constamment. Deux liquides froids mêlés ensemble se mettent à bouillir : quel résultat paradoxal! En sociologie, il semble au contraire qu'il ne puisse pas y avoir de résultat paradoxal (1). En médecine, on pratiquera la méthode expectante qui consiste à ne rien faire; ou bien, si l'on agit, on se servira d'un traitement général, au lieu d'appliquer chaque remède à chaque symptôme particulier, méthode barbare et ignorante que l'on abandonne aux médecins de bas étage. En politique au contraire, non-seulement on ne pratique jamais la méthode expectante, mais on n'a pas même idée d'un traitement général, et l'on persiste à appliquer chaque remède à chaque mal sans tenir compte des contre-coups (2).

Cette comparaison entre les sciences et la politique est frappante, mais elle provoque immédiatement une objection que l'auteur ne dissimule pas. En politique, dit-on, le temps ne permet pas de se livrer à une enquête rigoureusement scientifique : le devoir du citoyen est d'agir, de voter et de prendre son parti en concluant de son mieux d'après les informations dont il dispose. M. Spencer essaie de résoudre cette objection; sa réponse est que dans la plupart des cas l'abstention est la meilleure politique. L'idée « qu'il faut faire quelque chose » est, suivant lui, un des préjugés les plus répandus et les plus funestes. Plus on est versé en économie sociale, plus on s'aperçoit que les maux que l'on veut guérir reparaissent ailleurs sous une autre forme. Les médecins les plus sages sont ceux qui agissent le moins. Plus les gens sont ignorans, plus ils ont foi aux panacées. La plupart des politiques ressemblent à ce domestique qui buvait la médecine de son maître pour qu'elle ne fût pas perdue.

Cette réponse, avouons-le, n'est pas très satisfaisante, et l'auteur nous paraît tomber ici dans un défaut que nous signalerons à plusieurs reprises, celui de prouver plus qu'il ne faut. L'objection pouvait être, nous semble-t-il, facilement résolue sans courir le risque d'encourager les esprits à l'abstentionisme, ce qui est la pire des

(1) C'est ainsi par exemple que les républicains de 1848 n'ont pas prévu que le premier effet du suffrage universel serait de se supprimer lui-même en se livrant au pouvoir absolu.

(2) C'est ainsi que l'on croit que la méthode compressive est seule capable de contenir les excès de la démocratie, tandis que le retour périodique de ces excès pourrait bien être l'indication que le remède ne fait qu'entretenir le mal.

politiques. Sans doute dire : « il faut faire quelque chose, » sans savoir quoi, est un préjugé absurde; mais dire qu'il ne faut jamais rien faire n'est pas beaucoup plus raisonnable. Un médecin prudent n'agit pas inutilement; cependant, s'il n'agissait pas du tout, ce serait la négation même de la médecine; d'ailleurs l'incrédulité absolue est tout aussi bien le résultat de l'ignorance que la crédulité aveugle. Les ignorans ne croient pas aux médecins : ils les font appeler par superstition, mais ils n'appliquent pas les remèdes. On dit : mieux vaut mourir de la maladie que du médecin. Ce sont là des mots de comédie. Il y a à craindre les répercussions; sans doute, mais elles sont étudiées; c'est là précisément un des objets de la science, et le meilleur médecin est celui qui les connaît le mieux. Tout cela peut s'appliquer à la politique. Le principe absolu du « ne rien faire » conduirait à une sorte de fatalisme musulman. Il y a une multitude de cas où il est impossible de ne rien faire. Un peuple voisin change le système de ses armes et adopte un système perfectionné; faut-il ne rien faire? Une guerre vous accable; vous êtes forcé de payer subitement une somme considérable. Il s'agit de trouver de l'argent; faut-il ne rien faire? Une révolte a lieu; faut-il ne rien faire? Une foule d'institutions gothiques subsistent encore qui chargent les citoyens, arrêtent le travail et abaissent les hommes; ne fera-t-on rien? Détruire, n'est-ce pas encore faire quelque chose? Nous n'examinons pas ici les préventions exagérées de l'auteur contre l'action de l'état; mais, si ces préventions sont fondées, ne faut-il pas au moins réduire cette action, là où elle est exorbitante? La doctrine du ne rien faire conduirait à l'abstention en tout : elle maintiendrait les monopoles, les autocraties, les priviléges, les lois restrictives et prohibitives, partout où ces abus existeraient, et irait précisément en sens inverse de ce que demande l'auteur.

Cette doctrine d'ailleurs peut avoir deux sens : elle peut s'appliquer soit à l'état, soit aux citoyens. Appliquée à l'état, c'est tout simplement le *self-government*, qui suppose précisément que, si l'état ne fait rien, les citoyens feront beaucoup. Appliquée aux citoyens, c'est la doctrine de l'abstention, qui est la mort du corps politique. Ce n'est pas là évidemment la pensée de l'auteur; mais ce sera celle du lecteur, que l'on aura effrayé par la vue des innombrables conséquences possibles de ses votes. Il serait beaucoup plus sage de lui dire : Au moment du vote, agissez suivant votre conscience, selon vos lumières; mais jusque-là instruisez-vous. En un mot, c'est précisément parce qu'à un moment donné il faudra agir sous l'inspiration de sa conscience et de ses lumières du moment, soit à titre de simple citoyen, soit à titre d'administrateur, qu'il est

sage d'apprendre d'avance tout ce que la science peut nous enseigner en ces matières; le tort, c'est d'apprendre la politique dans les livres de parti ou dans les journaux quotidiens, au lieu de l'étudier comme une science, en dehors et au-dessus des partis (1).

Après avoir montré la nécessité d'une science sociale, M. H. Spencer établit l'existence d'une telle science, et il la prouve, selon nous, par de très bonnes raisons. Il combat la doctrine théologique, qui fait intervenir indiscrètement la Providence dans les événemens historiques, et une autre théorie non moins exagérée, celle des grands hommes. Il prouve que, de l'aveu même de ceux qui la combattent, il y a une science sociale, puisqu'on fait des lois pour l'avenir, ce qui suppose évidemment que les actions humaines sont soumises à quelques règles, et qu'on peut les prévoir dans une certaine mesure. « Autrement, dit l'auteur, un gouvernement et une législation seraient choses absurdes. On pourrait, si l'on voulait, faire dépendre les actes du parlement d'un tirage au sort, ou les jouer à pile ou face, ou, mieux encore, s'en passer. Les conséquences sociales ne se déroulant pas dans un ordre assignable, on ne saurait compter d'avance sur aucun effet, tout serait dans le chaos. » — Si au contraire on fait des lois, c'est qu'on reconnaît par là même une certaine causalité naturelle, de certaines liaisons constatées entre les causes et les effets. C'est d'ailleurs se faire de la science une idée trop étroite que d'exiger dans toutes les matières le même degré de précision. Ce n'est qu'en mécanique et en physique, c'est-à-dire dans les sciences de la matière inorganique, que l'on peut établir des lois quantitatives. Dans les sciences biologiques, les lois ne sont que qualitatives : la prévision y est donc moins rigoureuse. Même en météorologie, les prévisions ne sont qu'approximatives; mais partout où il y a prévision à quelque degré, il y a science. Lors même que dans les relations sociales il n'y aurait pas de lois plus rigoureuses qu'en météorologie, elles suffiraient encore pour être la matière d'une science.

Nous approuvons fort ces considérations, et nous les avons nous-même plus d'une fois opposées à la conception étroite des positivistes, qui refusent le caractère de science à la philosophie et aux sciences morales. Cependant, si les vues de M. H. Spencer sont

(1) Tel est le but d'une institution libre, récemment fondée en France, sous la direction de M. Em. Boutmy, l'*École des sciences politiques*, — institution qui a précisément pour objet d'étudier les faits politiques à un point de vue absolument désintéressé et en dehors de tout esprit de parti : les finances, le droit des gens, la diplomatie, la législation comparée, l'histoire des institutions, tels sont les objets dont se compose la science politique, et dont l'enseignement, à la fois théorique et technique, est donné par l'école dont nous parlons.

très probantes contre ceux qui refusent toute existence à la science sociale, elles nous paraissent infirmer par là même cette sorte de scepticisme pratique qu'il nous enseignait tout à l'heure. S'il y a en effet en politique certaines lois générales et certaines prévisions approximatives, il y a lieu à des actions conformes à ces prévisions et qui auront le même degré d'exactitude. Au moins, par exemple, sera-t-il vrai de dire que, quand on est menacé d'une guerre, il faut s'y préparer, — qu'un gouvernement doit tenir compte de l'opinion publique et ne pas la provoquer inutilement, — qu'il faut s'instruire de ce qui se passe en pays étranger pour ne pas être pris au dépourvu, etc. Si la science sociale n'est qu'une science approximative, la politique pratique sera un art conjectural, mais une sorte d'art où la justesse du coup d'œil peut anticiper quelquefois sur les inductions scientifiques. Si au contraire on affirme, comme le fait précisément l'auteur dans son premier chapitre, que la plupart du temps il ne faut rien faire parce qu'on ne peut prévoir avec certitude les résultats bons ou funestes de ses résolutions, ne serait-ce pas comme si l'on disait que l'on ne peut rien prévoir, par conséquent qu'il n'y a pas de règles et par conséquent pas de science?

L'auteur nous explique ensuite quelle est la nature de la science sociale, et nous avouons que les vues qu'il émet à ce sujet nous ont paru obscures, ou tout au moins prématurées. Il est très difficile d'expliquer d'avance la nature d'une science à celui qui ne la connaît pas encore, difficile surtout, s'il s'agit d'un manière très particulière et très systématique d'entendre cette science. Or M. H. Spencer entend la science sociale d'une manière qui lui est propre. Ses *Principes de sociologie* nous permettront sans doute de mieux comprendre l'idée qu'il s'en fait; mais ici il eût été prudent de ne pas confondre une idée préliminaire, qui ne doit servir que d'introduction, avec les conclusions théoriques auxquelles conduira l'étude elle-même. L'idée de M. H. Spencer, empruntée par lui à Auguste Comte, est de fonder la sociologie sur la biologie : cette idée, vraie ou fausse, ne peut guère être appréciée prématurément avant tout développement. — Autrement c'est s'exposer à l'objection que M. Spencer se fait lui-même et à laquelle il répond faiblement, à savoir qu'il n'y a qu'une analogie lointaine entre un organisme individuel et un organisme social, entre la morphologie sociale et la morphologie zoologique. Pourquoi s'exposer ainsi à des objections de la part des esprits difficiles? et pourquoi jeter prématurément des notions préconçues, sans preuves suffisantes, dans les esprits dociles et complaisans?

Après ces considérations préliminaires, l'auteur entre dans le cœur de son sujet en étudiant successivement les difficultés de

toute sorte que rencontre la science sociale. Cette enquête, malgré ses longueurs, est du plus vif intérêt : c'est une vaste et profonde analyse de toutes les tendances erronées qui divisent les hommes, c'est un chapitre sur les causes de nos erreurs à ajouter à tout ce que les philosophes ont tant de fois écrit sur ce sujet, c'est ce travail enfin dont nous savons le plus de gré à l'auteur, tout en nous réservant cependant d'opposer quelquefois nos vues aux siennes, moins pour le contredire que pour le compléter et par occasion le rectifier.

Il y a trois sortes de difficultés qui obstruent l'entrée de la science sociale. Les unes sont objectives, et tiennent à l'étonnante complexité des faits qu'il s'agit d'étudier; les autres sont subjectives et viennent de l'observateur lui-même, et là encore elles sont de deux sortes : celles qui naissent de l'intelligence et celles qui naissent de la sensibilité. Enfin une troisième classe de difficultés a pour cause les divers milieux où les hommes sont placés : préjugés nationaux, préjugés d'éducation, préjugés de parti, préjugés religieux, préjugés de classes, etc. Le nombre de toutes ces difficultés est si grand que l'auteur s'arrête lui-même et se demande s'il ne va pas « trop prouver, » et si, en établissant à quel point la science sociale est difficile, il ne donnera pas à penser à quelques-uns qu'elle est impossible. Il répond à cette objection que, malgré tous ces obstacles et déduction faite des erreurs de détail, certaines classes de faits généraux finissent par se dégager de tous les accidens, et que la méthode comparative peut conduire à des généralités d'une suffisante rigueur : réponse très sage et selon nous très solide, mais qui manque de preuves. L'auteur s'étend tellement sur ces difficultés qu'il ne suffit pas d'une généralité un peu vague pour détruire l'impression de doute que son livre tend à produire. Il devait nous montrer avec précision, par des exemples nombreux, suivant sa coutume, comment une méthode sévère peut, en sociologie, dégager la loi générale des accidens particuliers, et rattacher les causes aux effets. Là était le nœud de la question. L'auteur ne nous dit presque rien de la méthode sociologique, qui eût dû être l'objet d'un chapitre spécial. Il semble que pour lui cette méthode soit la méthode analogique, car c'est de l'observation des corps vivans qu'il conclut, par analogie, aux lois du corps social; mais c'est là une méthode très conjecturale et très incertaine. Il ne dit rien de la méthode historique, et même il parle de l'histoire très dédaigneusement; mais il est difficile de comprendre comment on pourrait fonder aucune science sociale sans histoire : dans la doctrine de l'évolution, plus que dans aucune autre, l'histoire est un instrument nécessaire. L'auteur n'explique pas non plus avec assez de précision

ce qu'il entend par méthode comparative, ni comment cette méthode écartera les chances d'erreurs; il ne dit rien des tentatives de plusieurs savans d'introduire la méthode mathématique dans la science sociale. Il y a enfin ici une lacune importante dans l'œuvre de M. Spencer, et un esprit sévère pourrait soutenir qu'après l'avoir lu il est un peu moins persuadé qu'auparavant de la possibilité d'une science sociale.

Que l'on en juge en effet par cet amas « formidable » de difficultés (c'est l'expression de l'auteur) qu'il énumère et développe avec complaisance dans la plus grande partie de son ouvrage. Il traite d'abord de ce qu'il appelle les difficultés objectives, et établit successivement, et toujours avec force exemples, qu'il est très difficile de se procurer en sociologie des témoignages exacts, et non altérés par les dispositions subjectives des témoins, — que, dans les cas d'examen impartial, les conditions créées par l'enquête elle-même sont propres à falsifier le résultat, — que l'on est toujours porté à affirmer comme un fait ce qui n'est qu'une déduction tirée d'une observation, — qu'il y a chez les hommes une tendance marquée à se laisser aveugler par les apparences superficielles et à négliger les faits intimes et essentiels, — que lors même qu'il est possible de se procurer des données exactes, le nombre infini et la diffusion de ces données dans l'espace empêchent d'en voir nettement l'ensemble, tandis que la lenteur avec laquelle elles se produisent dans le temps interdit à l'esprit humain de percevoir les véritables relations qui existent entre les antécédens et les conséquens, etc. Telles sont les difficultés que l'auteur appelle objectives. Parmi celles qu'il appelle subjectives, les plus intéressantes à signaler sont celles qui naissent des passions et des émotions (1). Tout le monde sait à quel point la frayeur grossit les objets. Les illusions des amoureux sont connues, et M. Spencer aurait pu ici rappeler certains vers de Lucrèce et de Molière. La plupart de nos opinions politiques ont leur source dans l'émotion. Tout ce qui contredit nos idées nous cause de l'impatience et de l'irritation. M. Carlyle traite l'économie politique de « science sinistre, » parce qu'elle dérange ses plans de réforme sociale. Les réactionnaires ne sont pas moins défavorables à cette science, parce que sur beaucoup de points elle s'oppose à leurs théories favorites. M. H. Spencer trouve encore un

(1) Parmi les difficultés relatives à l'intelligence elle-même, l'auteur signale celles qui viennent du défaut de « complexité, » et celles qui viennent du défaut de « plasticité. » Pour comprendre des phénomènes aussi complexes que les phénomènes sociaux, il faudrait des facultés également complexes; pour comprendre des phénomènes aussi variés, il faudrait des facultés assez souples pour s'adapter à toutes les situations sociales. Or c'est ce qui n'a pas lieu.

exemple, qui ne nous fait pas beaucoup d'honneur, de cette perversion des idées par les passions dans la conduite des partis politiques français, et surtout dans ce fait si bien nommé par Carlyle « le soupçon contre nature, » qui a caractérisé notre première révolution d'une manière si honteuse, et qu'on a revu sous le règne de la commune.

Parmi les exemples cités pour démontrer cette influence de la sensibilité sur les jugemens politiques, il en est un étrange et hardi dont nous laissons à l'auteur la responsabilité, car il n'y a qu'un étranger à qui une telle liberté de jugement soit permise. Il met en regard l'exécration soulevée par les crimes de la terreur et l'admiration causée par le génie et les victoires de Napoléon, que l'on appelle le Grand, et à qui, dit-il, les Anglais eux-mêmes rendent un culte en allant se découvrir devant son tombeau. Si cependant de part et d'autre l'on compte le nombre des morts, on trouve que les victimes de la terreur n'ont pas été plus de 10,000, et que celles de Napoléon s'élèvent à 2 millions. Les 10,000 hommes massacrés par la terreur ont excité dans le monde entier les gémissemens et la pitié; les 2 millions d'hommes massacrés dans les guerres de Napoléon n'excitent ni lamentations, ni gémissemens. Nous réservons nos pleurs pour ceux dont un grand nombre au moins expiaient leurs propres fautes ou celles de leurs ancêtres, et ces 2 millions d'hommes innocens de toutes fautes et qui n'avaient rien à expier, nous n'avons point de pleurs pour eux. Les souffrances des 10,000 victimes ont servi de sujet à des récits déchirans et dramatiques; mais il n'y a rien de déchirant dans les souffrances de 2 millions d'hommes immolés sans savoir pourquoi, il n'y a rien de dramatique dans le sort des familles auxquelles ces 2 millions d'hommes ont été arrachés. Le désespoir et l'indignation d'un peuple qui secoue ses chaînes ne sont pas des circonstances atténuantes; mais la soif du pouvoir et l'ambition sans bornes d'un despote, voilà une circonstance très atténuante. Nous adoucissons les antithèses de M. H. Spencer, car il serait difficile de les faire accepter dans toute leur crudité par un lecteur français. Tout ce passage, d'une ironie âpre et profonde, est d'un effet saisissant.

L'auteur rattache cette sorte d'indulgence ou plutôt d'admiration enthousiaste excitée si longtemps dans l'imagination des hommes, non-seulement en France, mais dans le monde entier, par la gloire militaire de Napoléon, au sentiment instinctif de respect et de foi aveugle que nous éprouvons en général pour le pouvoir social, et il tire de là occasion pour combattre le préjugé autoritaire et gouvernemental. C'est rapprocher, je crois, des faits très différens, et la discussion sur les attributions et les aptitudes de l'état se rapporte

assez mal aux préjugés de la sensibilité. Croire à l'habileté de l'état et à l'efficacité de son action peut être une habitude, une opinion erronée; mais ce n'est pas une émotion. L'indulgence que nous éprouvons pour les conquérans, l'admiration mal éclairée que nous inspirent leurs victoires, ont leur source dans le goût naturel que nous avons pour la force. Si nous voyons deux beaux lutteurs se battre entre eux, nous éprouverons involontairement de la sympathie pour le plus fort des deux qui abattra l'autre. Il y a en outre dans la guerre un déploiement de courage qui ébranle vivement l'imagination et donne un grand éclat aux personnes et aux événemens. De là le goût des enfans et des hommes pour les batailles; de là vient que les plus grands héros, les plus connus, sont les grands capitaines. Enfin, lorsque les conquêtes sont très rapides, très lointaines, qu'elles embrassent un vaste espace, qu'elles se présentent comme une suite ininterrompue de succès pendant une quinzaine d'années, les chutes, les revers ne font qu'ajouter une sorte de poésie au passé, et plus ces revers sont accablans, plus l'ensemble paraît sublime. Telle est l'explication psychologique du prestige insensé exercé par le premier Napoléon, prestige qui, malgré les protestations des sages, eût été toujours en grandissant dans les siècles futurs, si l'imagination n'avait été frappée en sens inverse par les tristes humiliations attachées depuis au même nom.

De tout autre nature est la confiance superstitieuse qui nous fait croire aux vertus surnaturelles du gouvernement et de l'état, et que l'auteur combat avec une âpreté qui pourrait bien nuire à sa cause, car il semble que ce soit lui-même qui est à son tour sous l'empire d'une émotion. Il a contre l'état, le gouvernement, l'administration en général, une véritable antipathie; il ne tarit pas sur l'ineptie, l'incapacité, l'ignorance des fonctionnaires. C'est « une agglomération d'hommes dont très peu sont des gens de mérite, beaucoup très ordinaires, et un certain nombre absolument stupides. » Il donne de nombreux exemples empruntés à l'administration anglaise à l'appui de ces accusations. Que fait-on cependant? Plus les preuves de l'incurie de l'administration sont nombreuses, plus on réclame pour étendre ses pouvoirs. Les fonctionnaires ne font pas leurs devoirs, nommez des inspecteurs, dit-on; mais qui inspectera les inspecteurs? L'expérience nous apprend le défaut de sagacité des fonctionnaires, et chaque réforme nouvelle s'appuie sur ce postulat : les fonctionnaires auront de la sagacité. On ne se lasse pas de se plaindre de la bureaucratie, et l'on réclame toujours plus de bureaucratie. « Un corps administratif n'est bon qu'à donner un coup de balai, après quoi il devient une grue malfaisante ou un soliveau inerte. »

C'est là sans doute un réquisitoire piquant, mais où il nous semble que les couleurs sont bien chargées. Il faudrait entendre l'autre partie. L'auteur tombe peut-être ici dans l'écueil qu'il signale souvent lui-même, d'oublier l'imperfection naturelle des choses humaines. De ce que l'administration n'est pas infaillible, faut-il en conclure qu'elle ne soit bonne à rien? Pour nous dégoûter du socialisme, est-il nécessaire de nous inspirer le mépris des pouvoirs publics? Beaucoup des objections de l'auteur peuvent très bien ne s'appliquer qu'à l'Angleterre et prouver justement que l'administration y est routinière et gothique, et qu'elle a besoin d'être réformée. La complication extrême des lois est un mal propre à l'Angleterre. Depuis que nos lois françaises ont été codifiées, cette simplification, jointe à l'autorité suprême de la cour de cassation, a beaucoup diminué le nombre des procès, au point que l'on pense à supprimer un certain nombre de cours et de tribunaux. Voilà donc un cas où l'action législative et gouvernementale a été bienfaisante et a produit des effets utiles. Nous ne savons pas au juste dans quel état sont nos archives nationales; mais nous croyons ne pas nous tromper en disant qu'elles ne sont pas dans l'état où M. Spencer nous décrit les archives anglaises (1). Lui-même d'ailleurs ne cite à ce sujet qu'une enquête de 1836, et il oublie de nous dire si les choses sont encore aujourd'hui dans le même état, ce qui serait la vraie question, car, si le mal a été réformé, l'administration n'est donc pas incorrigible. Le fait qu'il faut beaucoup de temps pour corriger un abus administratif est très vrai. Nous en avons actuellement en France un exemple frappant que M. Spencer peut ajouter à ceux qu'il cite. On sait que le département des affaires étrangères ne permet de consulter ses archives que jusqu'à la fin du XVIIe siècle; le XVIIIe siècle a été jusqu'ici entièrement fermé à la science, ou n'a été ouvert qu'exceptionnellement et par faveur, principalement aux étrangers (2). Il est cependant évident qu'il ne peut y avoir qu'un très faible intérêt, politique ou diplomatique, qui puisse faire céler des pièces qui ont plus d'un siècle de date. Il est clair que c'est l'inertie administrative qui est la principale cause de cet abus. Cependant on commence à faire des efforts pour le corriger; une commission a été nommée à cet effet, qui obtiendra

(1) Voici quel était en 1836, d'après une enquête parlementaire, l'état des archives anglaises : « 4,136 pieds cubes d'archives nationales, dans un état complet d'abandon, étaient entassés sous ces hangars... Les papiers étaient tous pénétrés d'humidité; certains documens adhéraient aux murailles sans qu'on pût les en détacher. Beaucoup étaient absolument pourris... On a trouvé six ou sept squelettes de rats incrustés dans le papier, et partout il y avait des os de ces animaux. »

(2) C'est ainsi que le Prussien M. de Sybel a obtenu de consulter nos archives pour y puiser, autant qu'il a voulu, des armes contre nous.

certainement quelque chose. Si on était parti, comme le croit M. Spencer, de l'idée que l'administration est absolument rebelle à tout progrès, on n'aurait rien fait du tout, et l'abus aurait pu persister pendant l'éternité; on n'a donc pas toujours tort de demander des réformes. Il est certain encore qu'il y a une tendance naturelle dans toutes les choses organisées à dégénérer par suite de l'imperfection humaine; aussi Machiavel dit-il qu'il faut de temps en temps ramener les corps à leur pureté première. Ce zèle que M. Spencer remarque avec raison dans tout établissement nouveau doit être précisément employé à remonter la machine. Le scepticisme de M. Spencer contre toute action administrative va jusqu'à s'élever contre les examinateurs chargés de décider de la capacité des jeunes écoliers. M. Spencer demande encore ici qui examinera les examinateurs? Tandis que les esprits superficiels ne voient que la stupidité des réponses faites par les élèves, M. H. Spencer est particulièrement frappé de la stupidité des questions. C'est là un pessimisme que l'on nous permettra de trouver excessif : ce n'est d'ailleurs qu'un détail dans le vaste réquisitoire de l'auteur. Au reste, il ne s'agit pas de prendre parti pour ou contre l'action de l'état : ce débat est précisément l'un de ceux que la science sociale aura à trancher; mais l'une des deux opinions n'a pas le droit d'exclure d'avance l'autre à titre de préjugé. On pourrait ainsi trop facilement, par une exclusion préjudicielle, se dispenser de tout examen à fond, ou se préparer des présomptions favorables pour sa propre cause.

II.

La troisième classe de préjugés signalée par M. H. Spencer, ce sont ceux qui naissent des milieux et de l'influence des differens groupes dont l'individu fait partie, et dont les principaux sont : la patrie, la classe, les partis politiques, les religions, etc. De là quatre espèces de préjugés sur lesquels l'auteur s'étend avec des développemens pleins d'intérêt : préjugés du patriotisme, préjugés de classe, préjugés politiques, préjugés religieux.

Les préjugés du patriotisme sont bien connus de tout le monde. Chaque nation les reconnaît très bien chez les autres, mais a beaucoup de peine à les reconnaître en elle-même. M. H. Spencer signale avec raison par exemple ce singulier préjugé qui ne veut pas admettre que le pays dont on fait partie ait jamais tort. Si un gouvernement fait une guerre injuste, ce sera manquer de patriotisme que de dire que cette guerre est injuste. Dans la querelle des États-Unis avec l'Angleterre, un orateur américain disait : « Notre pays, qu'il ait tort ou raison... » Tel est le sentiment universel chez tous

les peuples du monde. Peu importe que notre pays ait tort ou raison, il faut toujours agir comme s'il avait raison. Une telle disposition d'esprit est incompatible avec la plus simple idée d'une science politique.

M. H. Spencer nous fait l'honneur de choisir la France comme le foyer principal de ce qu'il appelle le préjugé du patriotisme; pour nous prémunir contre ce préjugé, rapportons fidèlement ce qu'il nous reproche. « Voyez, dit-il, cette estime d'eux-mêmes qu'ont montrée les Français; observez où les a menés cette confiance exagérée dans les ressources de la France : telle fut la cause du trop peu de cas que les Français ont fait des autres nations, et qui les conduisit à dédaigner les idées de ces autres nations, et à ignorer ce qui se passait chez elles... Dans tous les écrits français, nous retrouvons cette conviction que la France est le maître, ce qui implique qu'elle n'a pas besoin d'être élève. La diffusion des idées françaises est une chose essentielle pour les autres peuples; la France n'a aucun besoin de s'assimiler les idées des autres peuples. » Ces leçons, qui pourraient être exprimées d'une manière plus aimable, sont bonnes à recevoir, à écouter, à méditer. Bien souvent, depuis les derniers événemens, nous les avons entendues, même en France, d'écrivains français, et nous-même, comme bien d'autres, pourrions bien avoir écrit quelque chose de semblable. Cependant, lorsque de telles choses sont dites sur un ton dur, absolu, sans réserve, sans aucune nuance de bienveillance, le préjugé patriotique est tenté de riposter, de demander à l'auteur s'il sait bien ce dont il parle, et s'il n'est pas lui-même sous l'empire d'un préjugé. Laissons les événemens de la dernière guerre et leurs causes, trop douloureuses, trop difficiles à apprécier; bornons-nous à cette objection générale, que la France se refuse à « s'assimiler les idées des autres peuples. » Toute l'histoire intellectuelle de notre siècle dépose contre cette assertion. Eh quoi! n'avons-nous pas eu une grande école politique qui avait pris à tâche de faire connaître en France et d'y introduire les institutions anglaises, l'école constitutionnelle et doctrinaire, l'école de Chateaubriand, de Royer-Collard, de M. Guizot? Et cette école n'a pas eu peu d'importance, car pendant trente-quatre ans, de 1814 à 1848, c'est elle qui a gouverné la France. N'avons-nous pas eu une grande école littéraire, qui se proposait précisément de substituer l'imitation de Shakspeare, de Goethe et de Byron à celle de Racine et de Boileau? et cette école, l'école romantique, n'a-telle pas opéré une révolution immense dans toutes nos idées littéraires (1)? N'avons-

(1) Que l'on nous permette ici une petite anecdote. J'étais un jour à dîner chez un

nous pas eu une école économique, qui depuis J.-B. Say jusqu'à Bastiat a introduit et enseigné parmi nous les principes d'Adam Smith et de Cobden, école qui aujourd'hui encore remplit nos académies, nos écoles, nos conseils politiques, et a contribué à modifier le régime industriel de la France? N'avons-nous pas eu une école philosophique, celle de Royer-Collard, de Cousin et de Jouffroy, qui a précisément abandonné la vieille philosophie française de Condillac pour expliquer, traduire, enseigner la philosophie écossaise, celle de Reid et de Stewart? et si depuis quelques années cette philosophie écossaise a vieilli dans son pays même, et a été remplacée par une nouvelle philosophie anglaise, les ouvrages de cette nouvelle école, ceux de M. Spencer lui-même, n'ont-ils pas trouvé en France des interprètes pour les exposer et pour les traduire, et, aussitôt parus, ne trouvent-ils pas des critiques pour en rendre compte? L'impuissance à s'assimiler les idées d'autrui est un des reproches les plus injustes que l'on puisse faire à notre pays. Si nous nous reportons au dernier siècle, ne voyons-nous pas Voltaire introduire en France, et de là en Europe, les noms de Newton, de Locke, et même de Shakspeare? N'est-ce pas Montesquieu qui a fait connaître les ressorts de la constitution anglaise, et en a révélé la grandeur aux Anglais eux-mêmes (1)? Et de nos jours les travaux de Tocqueville sur l'Amérique, de Léon Faucher, d'Alphonse Esquiros sur l'Angleterre, tant d'autres encore, enfin cette *Revue* même, ne sont-ce pas des preuves frappantes de la curiosité de la France pour l'étranger, et de son aptitude à en comprendre les mœurs, les lois et les institutions?

Tandis que M. Spencer cite comme un préjugé du patriotisme la bonne opinion, fondée ou non, que la France peut avoir d'elle-même et sa prétendue aversion pour les mérites des autres peuples, lui-même à son tour accuse d'anti-patriotisme ceux des Anglais qui croient qu'il pourrait bien y avoir en France certaines choses qui

des hommes éminens de notre pays; les convives étaient des économistes, des publicistes, des hommes politiques, pas un qui se fût spécialement occupé de littérature. Cependant la conversation vint à tomber sur Shakspeare, et je puis dire que l'on en parla très bien, d'une manière intéressante, pendant assez longtemps, et sur le ton de la plus grande admiration. J'étais placé à côté d'un Anglais fixé en France et homme très éclairé. « Croyez-vous, lui dis-je, que, si l'on réunissait en Angleterre un certain nombre de personnes, prises au hasard, dans les mêmes conditions de culture intellectuelle que celles qui sont ici, croyez-vous, dis-je, qu'elles seraient en état de soutenir la conversation sur Racine ou Molière avec autant de compétence, de justesse et d'intérêt que viennent de le faire nos convives? » Mon voisin me répondit sur-le-champ, sans hésiter : « Non. — Pourquoi donc, répliquai-je, nous reproche-t-on sans cesse d'ignorer les autres peuples, comme si ceux-ci nous connaissaient mieux? »

(1) Blackstone, dans son *Traité de législation*, quand il analyse la constitution anglaise, emprunte presque littéralement les phrases de Montesquieu.

seraient mieux qu'en Angleterre. Quel singulier aveuglement et quelle preuve éclatante de la vérité générale que l'auteur veut démontrer! Ainsi croire que la France n'a rien à apprendre, c'est un préjugé du patriotisme; mais croire que l'Angleterre pourrait avoir quelque chose à apprendre, c'est un préjugé de « l'anti-patriotisme. » La France est coupable de ne pas vouloir imiter en tout les Anglais; mais les Anglais seraient coupables de vouloir imiter en quelque chose la France. M. Spencer, voulant réfuter son adversaire, M. Arnold, lui dit, sans s'apercevoir que c'est un démenti à son réquisitoire de tout à l'heure : « Tandis que M. Arnold exalte les institutions françaises, les Français, qui en sentent les défauts, adoptent les institutions anglaises. » Cela est bien exagéré; mais enfin nous ne sommes donc pas si rebelles à l'imitation qu'on nous le disait. Au reste l'argument ne prouve rien, car ce même argument est précisément celui qu'invoquent en France les défenseurs du nationalisme contre les partisans des emprunts étrangers. « Vous exaltez, disent-ils, les institutions anglaises précisément au moment où les Anglais imitent les institutions françaises (1). » Et en effet l'esprit gouvernementaliste fait chaque jour en Angleterre de nouveaux progrès : nous n'en voulons d'autres preuves que le livre de M. Spencer, qui lutte pied à pied contre cette invasion. Lorsqu'on voit ce chassé-croisé d'argumens, où chacun dit la même chose de part et d'autre, mais en sens inverse, on doit reconnaître à la fois combien M. Spencer a raison en général quand il parle des préjugés du patriotisme, et combien il a tort en particulier quand il ne voit ce préjugé que chez les autres et non pas chez lui. S'il avait su s'élever au-dessus du préjugé qu'il combat, il aurait compris que ces argumens opposés n'ont rien de contradictoire, qu'il n'est nullement étonnant que l'on puisse avoir à emprunter quelque chose à celui qui nous emprunte, — que cela prouve seulement que les peuples, à mesure qu'ils s'instruisent, deviennent de plus en plus semblables les uns aux autres et tendent à un même état de société, — que ce travail, qui s'est fait d'abord dans les clans, dans les tribus, dans les provinces, finit par se faire entre les nations, — que c'est précisément le rôle de la science d'en étudier et d'en favoriser le développement, au lieu de soutenir avec entêtement, au risque de se démentir soi-même, la supériorité de son propre pays sur tous les autres (2).

L'auteur vient ensuite à traiter des préjugés de classes, et ici

(1) C'est, par exemple, l'argument de M. Dupont-White, défenseur systématique, comme on sait, de la centralisation et du pouvoir de l'état.

(2) Parmi les exemples des préjugés nationaux, M. H. Spencer aurait bien dû citer l'incroyable entêtement des autres peuples à ne pas adopter le système métrique, uniquement parce qu'il est français, tandis qu'en réalité, quoique inventé par la France,

nous n'avons qu'à louer et à approuver. Nous regrettons presque que l'auteur n'ait pas écrit un livre tout entier sur ce sujet, le plus grave, le plus vital des temps présens. Quel beau livre il eût pu faire! Combien utile à l'Europe et en particulier à la France, si travaillée de haines sociales, et que la guerre sociale a déjà, à plusieurs reprises, si douloureusement, si profondément éprouvée! Cette guerre est éternellement alimentée, envenimée par les préjugés des deux parts, par l'ignorance des classes les unes à l'égard des autres, par le mépris et la haine, par l'amour-propre et l'orgueil. Qui guérira ces plaies? qui apaisera ces passions infernales? qui détournera ces mœurs terribles? La force n'a qu'un temps, et elle se retourne souvent contre ceux qui l'emploient, la raison seule peut agir d'une manière durable; mais c'est ce que les hommes détestent le plus : ils aiment mieux leurs maux que ce triste remède.

Tous les groupes dont se compose une société ont cet esprit de classe qui ne les rend attentifs qu'à leurs intérêts, ou plutôt aux opinions vraies ou fausses qu'ils se font de leur intérêt; mais l'auteur insiste sur les préjugés réciproques des classes ouvrières et des classes possédantes. Il dit aux ouvriers les vérités les plus sévères; il leur montre leur propre tyrannie à l'égard les uns des autres. Quand on voit par exemple dans les *trade's unions* les houilleurs interdire à chacun d'eux de travailler plus de trois jours par semaine, et d'accepter de son patron un supplément de salaire, quand on voit les ouvriers en grève forcer leurs compagnons de renoncer au travail, ne peut-on pas dire aux ouvriers que le sentiment de la justice n'est pas plus développé dans leur classe que dans celles qu'ils prétendent si injustes à leur égard? Quand une association de charpentiers limite par un règlement le nombre des apprentis, elle dit implicitement à tout apprenti excédant le nombre voulu : « Va te nourrir où tu voudras, » et si chaque corporation en fait autant, n'est-ce pas la loi de Malthus que les ouvriers s'appliquent à eux-mêmes? Le préjugé de classe fait croire à l'ouvrier que la question ne se pose qu'entre lui et le patron, tandis que toute la classe des consommateurs est intéressée à la chose, et que l'immense majorité des consommateurs se compose de la classe ouvrière elle-même. Si les ouvriers étaient moins aveuglés par les préjugés de classes, ils comprendraient que, s'il ne se produit pas de formes industrielles nouvelles, c'est que cela est impraticable, c'est que la nature des ouvriers eux-mêmes n'est pas assez bonne, ou du moins qu'elle n'est assez bonne que chez peu d'entre eux. Des organisations in-

il n'est précisément ni anglais ni français; c'est simplement une application rigoureuse de la science à l'un des faits essentiels de la vie sociale.

dustrielles plus parfaites que celles qui existent exigeraient chez les ouvriers et plus de prévoyance et un sentiment plus élevé de la justice que cela n'existe aujourd'hui. Au contraire leurs idées fausses sur l'égalité des salaires les mettent précisément dans un état d'infériorité qui ne leur permet pas de lutter contre les anciens arrangemens sociaux, fondés sur la proportion du travail et de la rémunération. En un mot, pour conclure avec l'auteur, « le type industriel actuel est à peu près le meilleur qui soit possible avec la nature humaine actuelle. Les maux qu'il entraîne ne sont autres que les maux qu'attirent aux hommes leurs propres imperfections. » Dans l'état actuel, dit encore l'auteur, « l'administration coûte cher parce que les hommes à conduire sont très imparfaits. A mesure que leurs défauts s'atténueront, elle deviendra plus économique, et par conséquent eux-mêmes auront une part plus grande de bénéfices. »

A ces préjugés des classes laborieuses, l'auteur oppose, avec une ferme indépendance, ceux des classes qui font travailler, et c'est un des dangers de cette question qu'il soit à peine permis par l'opinion de faire ressortir ces préjugés sans être taxé de prendre parti contre les classes possédantes. Ainsi, pour les conservateurs, toute grève d'ouvriers a toujours tort. L'idée de refuser l'ouvrage au-delà d'un certain salaire est quelque chose d'intolérable. L'auteur cite la grève des ouvriers gaziers à Londres : on était prêt à demander de réprimer par la force un acte entraînant d'aussi grands ennuis. Ceux qui ont vu, il y a quelques années, la grève des cochers de fiacre à l'époque du jour de l'an doivent se rappeler que l'opinion générale était de l'indignation, comme s'il y avait des hommes créés par la nature exprès pour conduire les autres en voiture. On ne voit pas que ce sentiment, traduit en actes, conduirait tout droit au travail servile. De même écoutez les plaintes sur les exigences croissantes des domestiques. Ceux-là même qui sont les plus ardens à améliorer leur condition sont très étonnés de voir que des domestiques aient exactement la même idée qu'eux. Les fonctionnaires, qui vont voltigeant de ville en ville pour avoir de l'avancement, se plaignent que les domestiques ne restent plus attachés à la maison comme autrefois, vieux meubles de famille. « Les classes dominantes, dit hardiment M. Spencer, ne se doutent pas que leur seule raison d'être légitime est précisément l'amélioration de la vie des gens du peuple. La sujétion du grand nombre au petit nombre n'a d'autre justification que de favoriser le développement du bien-être. » Les riches ne voient pas davantage que l'effacement des distinctions est un progrès non-seulement pour les classes dirigées, mais encore pour les classes dirigeantes. Les nobles et les grands d'aujour-

d'hui sont en réalité plus heureux que les barons féodaux du moyen âge. De même les riches d'aujourd'hui se trouveraient peut-être plus heureux dans un système où il y aurait moins d'inégalités. M. H. Spencer renouvelle ici par d'ingénieuses observations psychologiques le vieux lieu-commun que la fortune ne fait pas le bonheur.

A cette comparaison des préjugés des deux classes, on pourrait ajouter beaucoup d'autres traits non moins significatifs. De même que l'ouvrier ne voit dans le riche qu'un égoïste corrompu, un tyran qui l'opprime, le riche à son tour, le propriétaire ne parle des ouvriers que comme d'une meute prête à le dépouiller. Le prolétaire qui voit sur les boulevards ou au bois de Boulogne de jeunes inutiles se prélasser à côté de femmes perdues, ou qui apprend par les journaux les tristes aventures de tel grand personnage, en conclura que la classe tout entière est livrée au vice, à l'indolence, à l'immoralité. Le riche, en voyant sortir du cabaret tel ouvrier ivre, en conclura que la classe tout entière est composée d'ivrognes et de paresseux. Chacun pour sa part connaît des deux côtés de braves et d'honnêtes gens; on n'en conclura pas moins, les uns que les propriétaires sont des voleurs, les autres que les prolétaires sont des partageux. On pardonne encore aux ouvriers, à la condition qu'ils soient bien tranquilles, bien sages, qu'ils n'aient point d'idées fausses, comme si on était soi-même infaillible : on ne désire point qu'ils s'élèvent; on se demande avec étonnement ce qui arriverait, s'ils avaient de la culture et des lumières. On ne fait aucun effort pour pénétrer dans leur esprit, pour les comprendre, pour démêler, dans la confusion de leur langage et dans le désordre de leurs opinions mal digérées, les sentimens justes qui peuvent les animer, et qu'eux-mêmes ne savent pas distinguer de leurs passions mauvaises et erronées. On ne veut leur bien qu'à la condition qu'ils reconnaissent à jamais leur subordination, on ne tient pas compte du sentiment de dignité et de fierté qui se cache au fond de leurs réclamations les plus absurdes. On ne voit pas qu'on entretient leur haine et leur jalousie par cet esprit de défiance et de hauteur; on ne se demande pas si, avec plus d'ouverture de cœur, plus de sympathie, plus de respect et plus de pitié, si, en les acceptant plus hardiment dans la grande famille humaine, on ne ferait pas plus pour la paix sociale que par des lois contre les coalitions, contre les clubs et contre les journaux socialistes.

Les préjugés politiques sont ceux qui sont le plus reconnus de tout le monde, quoique chacun y obéisse presque aveuglément quand il s'agit de son parti. « Il saute aux yeux du radical que les préjugés du tory l'aveuglent sur un mal présent ou sur un bien

futur. Il saute aux yeux du tory que le radical ne distingue pas le bon côté de ce qu'il voudrait détruire, et n'aperçoit pas les maux qu'entraînera vraisemblablement l'institution qu'il souhaite d'établir; il ne vient à l'esprit d'aucun des deux que son adversaire soit aussi nécessaire que lui-même. Le radical, avec son idéal irréalisable, ne sait pas que son enthousiasme servira à faire avancer les choses, mais beaucoup moins qu'il ne le pense, et il ne veut pas admettre que la résistance du tory soit un modérateur salutaire. Le tory, dans son obstination, ne veut pas voir que l'ordre de choses établi n'est bon que relativement, et que son propre appui n'est qu'un moyen d'empêcher des changemens prématurés. » Ces préjugés de parti (encore plus forts, s'il est possible, en France qu'en Angleterre) rejaillissent même sur la manière de comprendre le passé. Comparez le tableau de la démocratie athénienne faite par le tory Milford ou par le radical Grote. « Lisez ce que dit Macaulay de la condition du prolétaire anglais il y a un siècle ou deux, on s'étonne qu'il ait pu vivre; lisez au contraire Cobbett ou Hallam, on s'étonne qu'il puisse supporter le contraste de sa misère actuelle avec sa prospérité passée. » Ainsi parle M. Froude dans une conférence sur l'esprit scientifique appliqué à l'histoire. « Dans la grande famine de 1844, un préfet irlandais disait qu'il était mort *deux millions* de personnes. — Deux millions! réplique un protestant de Dublin, il n'en est pas mort *cinq cents!* » Voilà ce que produit l'esprit de parti.

Ces faits sont si connus, — quoique toujours utiles à rappeler, — que M. H. Spencer ne croit pas devoir y insister; il préfère combattre des préjugés plus subtils et moins apparens. C'est un de ces préjugés par exemple de croire que « les résultats sont toujours proportionnés aux moyens employés. » Quoi de plus vraisemblable par exemple que de supposer que, plus on a de domestiques, mieux on sera servi? or l'expérience démontre le contraire. C'est une erreur du même genre qui fait croire que, plus on augmentera les impôts, plus on retirera d'argent : il se trouve au contraire qu'au-delà d'une certaine limite l'impôt tarit les revenus au lieu de les augmenter. En mécanique, la meilleure machine est la plus simple. Un autre préjugé, qui n'est que la conséquence du précédent, c'est la croyance aux vertus des lois, qui conduit à les multiplier sans cesse et sans mesure : on en exagère les bienfaits, et l'on ferme les yeux sur les maux dont elles sont la cause. « Plus un agrégat est complexe, plus les effets amenés par une force accidentelle sont multiples, confus et incalculables : une société est donc de tous les agrégats celui où il est le plus difficile d'agir d'une manière voulue et intentionnelle. » M. Spencer cite comme exemple les lois sur la

vente des spiritueux. Un exemple plus frappant encore pourrait se tirer de nos lois révolutionnaires sur le *maximum*. Au préjugé précédent se rattache l'importance exagérée que l'on donne aux formes politiques : non que ces formes soient en effet indifférentes, mais elles valent ce que vaut le pays qui les adopte; par elles seules, elles ne le dispenseront pas de sagesse, d'esprit de justice, de modération, d'empire sur soi-même, etc. Ici encore, nous avons le désagrément de voir que c'est en France surtout que M. H. Spencer va chercher ses exemples; l'inefficacité de nos formes gouvernementales a pour cause, suivant lui, notre incapacité pour la liberté. Il serait inutile de discuter ici ces préventions, qu'un examen plus impartial des faits et moins prévenu par de vieilles rivalités nationales rendrait peut-être moins sévères. La seule manière de prouver aux étrangers que nous sommes dignes de la liberté, c'est de la fonder parmi nous. Jusque-là, il nous faut subir ces jugemens amers, et même il est bon que nous les connaissions, que nous sachions l'effet que produisent sur les autres peuples nos indignes querelles de parti, notre goût pour les excès de pouvoir, les palinodies de nos libéraux et de nos démocrates suivant qu'ils sont les maîtres ou les opprimés. Notre consolation, si c'en est une, c'est que M. H. Spencer nous associe les États-Unis comme exemple d'un gouvernement qui n'est libre qu'en apparence et où la forme fait illusion sur le fond. Nous voulons bien ici prendre à la lettre son témoignage à la condition qu'il nous fera connaître les jugemens des Américains sur le gouvernement anglais. Laissons de côté ces querelles nationales, si difficiles à terminer, et disons avec l'auteur : « Il faut dénoncer sans relâche cette adoration des moyens de la liberté, remplaçant la liberté même. »

Un autre préjugé politique signalé par l'auteur et commun à presque tous les hommes, même à ceux qui sont le moins sous l'influence des préjugés précédens, est « une foi vague à la possibilité de quelque chose de beaucoup meilleur que ce qui est; » c'est de croire que, « même en prenant les hommes tels qu'ils sont, les affaires publiques pourraient être infiniment mieux gouvernées. » On suppose qu'on pourrait obtenir un gouvernement qui serait réellement gouverné par des principes rationnels, et qu'on pourrait tirer d'une société imparfaite une règle législative qui ne serait pas proportionnellement imparfaite. C'est là une erreur; un peuple qui n'est ni bon ni sage ne peut, par aucun procédé, se donner un gouvernement qui serait absolument bon et sage. Cela revient à croire que l'ensemble peut être plus raisonnable et meilleur que les individus; c'est le contraire qui est vrai.

Toutes ces observations sont intéressantes, instructives; elles

donnent à penser; elles sont même vraies dans leur généralité, et nulle part elles ne sont d'une application plus urgente et plus nécessaire que parmi nous, car c'est essentiellement le préjugé français de croire à l'efficacité des lois, à la vertu des formes de gouvernement, à l'importance des droits politiques, en oubliant sans cesse que c'est le citoyen qu'il faut perfectionner avant les institutions, ou du moins en même temps qu'elles, — qu'il ne sert de rien d'affaiblir la subordination, si l'on n'augmente l'empire sur soi-même. Cependant, quoiqu'on ne puisse qu'approuver la plupart des idées que nous venons de résumer, on peut exprimer un regret, c'est que l'auteur ne fixe pas assez la limite de ces observations, car il est évident que dans sa pensée elles doivent en avoir une. Il combat sans doute des préjugés funestes; mais les propositions contraires, si elles étaient exposées sans réserve, pourraient aussi devenir des préjugés funestes, et nous conduire à un scepticisme pratique ou une sorte d'abstentionisme non moins dangereux. Sans doute, on ne doit pas trop croire à l'efficacité des lois; est-ce à dire qu'il ne faut faire aucune loi? Sans doute, on ne doit pas exagérer la valeur des formes politiques et des institutions; est-ce à dire qu'il ne faut pas d'institutions? Sans doute, les choses humaines ont une valeur relative proportionnée à la valeur des hommes; est-ce à dire qu'il ne faut pas chercher à améliorer ce qui existe, ou tout au moins à empêcher la décadence? Exagérer l'incertitude des résultats que peuvent produire des mesures mal calculées, n'est-ce pas nous conduire à l'indifférence? Chacun ne dira-t-il pas : Après moi, le déluge? Pour nous borner à ce qui regarde les institutions, nous croyons que l'on peut soutenir, contre l'auteur, que les agglomérations d'hommes, prises en général, sont meilleures que les individus, et c'est précisément là-dessus que repose l'idée du corps politique. Si vous observez en effet les assemblées publiques ou électorales, vous verrez que les individus y apportent une vue plus ou moins erronée, mais enfin une vue quelconque d'intérêt général, vue qui n'entre absolument pour rien dans leur conduite particulière et journalière. Les hommes réunis en corps se passionnent pour des idées générales, qui peuvent être absurdes, mais qui n'ont qu'un rapport très éloigné avec leur intérêt personnel. Tel homme qui individuellement mendiera une faveur de la manière la plus basse, et même l'achètera, sera très capable, par intérêt de parti, de voter une mesure générale contre telle ou telle faveur. C'est là ce qu'on peut dire pour défendre les institutions politiques; elles sont elles-mêmes un moyen d'élever la moralité des citoyens, et, toutes choses égales d'ailleurs, un peuple qui a de telles institutions a des chances d'être supérieur à celui qui ne les a pas. Il

n'est donc pas inutile de les demander. Nous en dirons autant de l'action gouvernementale et législative. Sans doute, le gouvernement ne donne pas par là même une vertu surnaturelle à ceux qui en sont investis; mais le fait seul d'être chargé d'intérêts généraux crée un esprit d'ensemble, de généralité et d'impartialité, qui en somme, toute déduction faite des erreurs particulières et des intérêts personnels, tend au plus grand bien de l'ensemble (1). Sans doute, la doctrine de l'état-providence est un préjugé dangereux qu'il est très utile de combattre; mais doit-on aller jusqu'à dire qu'il ne faut pas de gouvernement du tout? La science sociale serait trop facile, s'il suffisait, pour la construire, de prendre tout simplement le contre-pied de ce qui est admis; c'est ce procédé élémentaire qu'avait employé Proudhon, et qui lui a fait de grands admirateurs parmi les naïfs; mais un esprit comme celui de M. Spencer est trop élevé et trop sérieux pour se contenter de ces contre-propositions qui ne nous apprennent rien.

La crainte excessive de l'action législative entraîne M. H. Spencer jusqu'à protester contre la tendance, universelle aujourd'hui, de répandre l'instruction populaire. Chose étrange, le même homme qui, dans tout son livre, nous montre les funestes effets de l'ignorance et la nécessité d'une science sociale trouve tout à coup qu'il n'y a pas de plus grand préjugé que de beaucoup attendre du développement de l'instruction et même de l'éducation. Que l'on s'oppose, si l'on veut, au principe de l'instruction obligatoire : que l'on rectifie les idées excessives que l'on peut se faire des bienfaits de l'instruction populaire, que l'on nous apprenne qu'elle n'est pas plus qu'autre chose une panacée : tout cela peut être sage et utile; mais prendre précisément le contre-pied des opinions courantes et dire, comme le ferait le plus aveugle des ignorantistes : « Quel rapport peut-il y avoir entre savoir lire, et acquérir un sentiment plus élevé du devoir? comment la facilité à former des signes représentant des sons pourrait-elle fortifier la volonté de bien faire? comment la connaissance de la table de multiplication pourrait-elle développer les sentimens de sympathie? » opposer des objections si vulgaires et si superficielles à une tendance exagérée, si l'on veut, mais au fond très raisonnable, c'est avoir un esprit bien contrariant, bien décourageant, et qui ne sait que trouver à redire de tous les côtés. M. Spencer triomphe de ses connaissances psychologiques qui lui apprennent, paraît-il, que l'intelligence n'est pour rien dans les actions des hommes (2); mais c'est là une psychologie très superfi-

(1) C'est ainsi par exemple qu'un très méchant homme comme Louis XI peut avoir fait plus pour le bien public qu'un autre homme d'une nature beaucoup plus élevée.

(2) Afin de prouver que l'intelligence n'est pour rien dans les actions, M. Spencer

cielle. Sans dire, comme Platon et Socrate, que le vice n'est qu'ignorance, l'expérience nous apprend que le défaut de culture est pour beaucoup dans la plupart des vices. Si la morale de l'avenir doit être, comme le pense M. Spencer, une morale utilitaire, ne faut-il pas exercer la faculté de réfléchir, de calculer, d'analyser les actions et leurs conséquences pour apprendre à distinguer le bien du mal? Si la morale doit continuer à être « déontologique (1), » comme nous le pensons, n'est-il pas évident qu'il faut connaître nos devoirs avant de les pratiquer? Opposer à ces vérités évidentes cette objection présentée comme nouvelle et profonde, et qui n'est que banale, « que la conduite humaine est déterminée non par la connaissance, mais par le sentiment, » c'est supposer que le sentiment ne joue aucun rôle dans l'éducation, ce qui est faux : c'est supposer en outre que le sentiment sans lumière est propre à produire la moralité, ce qui est encore très faux. Enfin, sans être dupe d'aucune espérance exagérée, et tout en reconnaissant que les choses humaines seront toujours des choses humaines, c'est-à-dire imparfaites, nous pensons qu'il faut être aveugle pour ne pas reconnaître l'utilité, la nécessité, l'urgence impérieuse de l'éducation populaire. Écoutez le témoignage d'un ouvrier, d'un des fondateurs de l'Internationale, mais qui en a répudié les excès : « Il y a, dit-il, une foule de métiers qui occupent les enfans; *ils sont élevés dans des principes atroces.* Ils n'ont pas le temps d'aller à l'école; on les met à l'atelier à huit ans; ils sont élevés dans l'atelier. Moi, j'étais ouvrier tireur de châssis à dix ans; *j'ai été dressé à entendre parler des émeutes de 1832, 1834, de la barricade de la rue Saint-Merri, et nous disions : « Nous n'allons donc pas faire de barricades? »* Février est arrivé; les journées de juin sont arrivées. *Les enfans sont élevés à entendre glorifier les révolutions.* Il y a des enfans qui ne sont pas capables de faire leur compte à la paie. Ils ne lisent pas de journaux; mais, quand il y a quelque chose dans la rue, ils sor-

cite le témoignage des maîtres de maison qui assurent, dit-il, que « les domestiques ne font aucune attention aux reproches et persistent dans leurs mauvaises habitudes, même quand on leur en a mille fois prouvé l'absurdité. » Il semble que, si quelque chose prouve la nécessité de la culture, c'est justement ce fait-là, car l'entêtement dont parle M. Spencer est précisément causé par le défaut d'intelligence. D'ailleurs le fait est tout à fait faux, et les domestiques, quand ils sont jeunes, sont tout aussi capables que les autres classes de la population de s'éclairer et de se perfectionner, sans avoir besoin « de la crainte de la punition. » Enfin l'auteur se contredit sans s'en douter, car en nous montrant les domestiques « insensibles aux reproches, » il nous les montre aussi incapables d'être modifiés par une émotion que par une idée; or c'est le contraire qu'il veut démontrer. Au reste, tout ce passage sur l'instruction est un modèle de mauvais raisonnement.

(1) Les utilitaires appellent *déontologisme* la morale du devoir (du mot grec τὸ δέον).

tent. Si dans une réunion publique on leur dit que leur sort va changer, ils le croient : *il faut leur apprendre la différence du tien et du mien* (1). »

III.

Nous passons ainsi rapidement, et en abrégeant peut-être plus qu'il ne conviendrait, aux conclusions du livre; mais il faut laisser quelque chose à faire au lecteur. L'auteur, comme nous l'avons déjà dit, rattache la sociologie à la biologie (2), l'étude des corps politiques à celle des corps organisés. Ce n'est pas seulement au figuré et par métaphore qu'il emploie l'expression d'*organisme social*, qu'il parle des membres de cet organisme, de ses fonctions; c'est au propre. Il ne voit dans le corps social qu'une extension des phénomènes du corps vivant. On sait en effet que la forme élémentaire de la vie dans les animaux inférieurs ou dans les plantes est le polyzoïsme, c'est-à-dire l'agrégation de plusieurs individus sur un tronc commun. Le polype, les vers intestinaux, sont des exemples de ces soudures, qui les ont fait comparer à des *colonies*. Peu à peu, à mesure que la vie s'agrandit, s'enrichit, se développe, l'individu se sépare et prend une vie propre. Ici, un nouveau mouvement se produit : les parties d'abord plus ou moins indépendantes deviennent bientôt de plus en plus étroitement associées et, tout en prenant chacune des fonctions propres et distinctes, se coordonnent de plus en plus autour d'un centre commun. Ainsi le progrès de la centralisation animale est en proportion même du progrès « de la division de travail » dans des organes distincts, — loi qui, pour le dire en passant, devrait rendre l'auteur plus favorable au progrès de la concentration dans les corps politiques, puisqu'il est établi par la zoologie que cette concentration, bien loin de nuire à la distinction et à l'originalité des fonctions propres de chaque partie, en est au contraire la condition et y correspond par une loi proportionnelle. Or, suivant M. Spencer, les corps politiques ne sont autre chose que la résultante de ce développement biologique. Les mêmes phénomènes qui se produisent dans l'ordre biologique ou zoologique se reproduiront dans l'ordre sociologique. Ainsi la division du travail en économie politique est non pas métaphoriquement, mais en propre le même phénomène que la division du travail en physiologie. La distinction entre la tête et les membres dans le corps so-

(1) *Enquête du 18 mars*, t. II, p. 544, déposition de M. Héligon.

(2) Cette idée, l'auteur le reconnaît, appartient en propre à Auguste Comte; mais il se propose de la développer : c'est ce qu'il fera sans doute dans son *Traité de sociologie*.

cial est rigoureusement la même loi qui subordonne dans le corps vivant les organes aux centres.

L'une des lois les plus importantes que l'auteur tire de la biologie pour l'appliquer à la sociologie est la célèbre loi de la concurrence vitale découverte par Darwin. Suivant cette loi, les races les moins fortes, les moins armées, les moins capables, doivent nécessairement succomber dans la lutte sociale. Cette loi est non-seulement vraie des races et des peuples, mais des individus, et l'auteur en tire les conséquences les plus dures contre les mesures sociales, ou même individuelles (1), qui tendent à la protection des faibles. On n'accusera pas la nouvelle école anglaise de sensibilité exagérée. Autant le socialisme abusait de la philanthropie sentimentale, autant l'école de M. Spencer affecte de dureté, pour ne pas dire de cruauté. C'est à peine s'il tolère ce qu'il appelle « l'*altruisme* individuel, » et il n'est pas loin d'accuser de « bassesse » le sentiment de la bienfaisance par laquelle, dit-il, « on s'efforce d'acquérir une bonne place dans l'autre monde sans s'inquiéter de ce qu'il peut en coûter à nos semblables, » — comme si la bienfaisance n'eût jamais d'autre motif que le désir d'avoir une place au paradis, et comme si elle ne découlait pas des sentimens les plus naturels du cœur humain! « Nourrir les incapables aux dépens des capables, dit-il, c'est une grande cruauté... Si l'on aide les moins méritans à se propager en les affranchissant de la mortalité à laquelle les vouerait naturellement leur défaut de mérite, le mérite deviendra de plus en plus rare de génération en génération, » — comme si la faiblesse physique était toujours une preuve de faiblesse morale, et comme si les faibles, les infirmes, les incapables, n'étaient pas encore une plus grande gêne pour la société quand personne ne s'en occupe! Les efforts par exemple qui ont été faits pour améliorer le sort des sourds-muets, des aveugles-nés, des jeunes détenus, n'ont-ils pas pour but de les rendre de quelque utilité à la société au lieu de n'être pour elle qu'une charge sans compensation? Les hôpitaux d'enfans malades, les consultations gratuites, peuvent sans doute disputer à la mort des infirmités et des incapacités sans profit pour personne; mais ces mêmes moyens servent aussi à rendre capables de servir des bras et des cœurs doués de vitalité. Condamner d'avance la faiblesse et l'infirmité, c'est revenir à la théorie lacédémonienne de l'exposition des enfans. Si l'on était même conséquent, il ne suffirait plus de laisser mourir, il faudrait aller jusqu'à supprimer : de quel droit en effet ce pauvre estropié qui n'est bon

(1) On pourrait croire que l'auteur ne combat que la charité légale; mais il va bien plus loin : il proscrit non-seulement « les actes législatifs, » mais encore « les actes individuels, isolés ou combinés » (p. 388), c'est-à-dire la bienfaisance libre, individuelle ou collective.

à rien prendrait-il la part des forts et des bien portans? Afficher ces conséquences barbares au nom d'une loi biologique, c'est confondre les genres et les espèces, c'est méconnaître qu'une loi, lorsque l'on passe d'un degré inférieur à un degré supérieur, peut être modifiée et compensée par d'autres lois; par exemple, c'est une loi de l'humanité que l'individu y a une beaucoup plus grande valeur que dans les espèces animales : cela suffit déjà pour que l'espèce humaine ne soit pas réglée uniquement par des lois animales. Le respect de la vie humaine, lors même qu'il produirait accidentellement tel ou tel mal, est en lui-même un bien très grand; la tendance à s'aider, à se soulager les uns les autres, apporte à la masse des actions sociales des biens incomparablement plus importans que ne peuvent l'être les maux que l'on signale. Ce qui fait que la société humaine est si au-dessus des sociétés animales, c'est précisément le sentiment de la sociabilité, de la coopération commune : aucune œuvre de civilisation ne peut avoir lieu par des efforts isolés; la discipline et l'intérêt personnel ne suffiraient pas davantage, s'il ne s'y ajoutait l'amour des semblables et l'intérêt social. L'une des formes de ce sentiment, c'est la tendresse pour les faibles : quelques âmes sont particulièrement douées de ce sentiment, et il n'y a pas à craindre qu'elles soient trop nombreuses. Quelle école de philosophie que celle où un Las Cases, un Vincent de Paul, un abbé de l'Épée, un Wilberforce, seraient considérés comme les ennemis de l'espèce humaine!

Une autre conséquence que tire M. Spencer de sa comparaison de la biologie avec la sociologie, c'est que les corps politiques, aussi bien que les corps organisés, sont soumis à une loi intérieure, spontanée, qu'on ne peut ni supprimer, ni accélérer, qu'on peut seulement violenter et altérer accidentellement; c'est ce qu'il appelle « la loi d'évolution. » Pour bien comprendre la signification de cette loi, il faudrait étudier toute la philosophie de M. H. Spencer (1); mais, sans entrer dans l'économie intérieure de sa doctrine, disons seulement « que l'évolution, » telle qu'il l'entend, est une sorte de végétation spontanée, et qu'il n'est possible que très faiblement d'intervenir pour modifier ce développement. Leibniz disait déjà avant M. Spencer : « Le présent résulte du passé, et est gros de l'avenir. » La conséquence très solide de ces principes, c'est qu'on ne peut agir artificiellement sur les sociétés par des plans abstraits et théoriques, et opérer rapidement et brusquement des changemens radicaux du mal au bien; c'est que les changemens ne peuvent être que lents, et que chaque génération n'y contribue que pour une très

(1) Voyez son livre des *Premiers Principes* (trad. par M. E. Cazelles, 1871). — Voyez aussi les études de M. Caro sur *le Progrès social* dans la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre 1873.

faible part. C'est par là que M. H. Spencer donne raison aux conservateurs, tandis que d'une autre part il accorde aux radicaux qu'il n'y a point de limites aux changemens possibles et aux améliorations probables de l'espèce humaine.

Cette théorie est certainement vraie dans son ensemble, et elle offre aux novateurs et aux conservateurs un terrain de conciliation sur lequel les bons esprits tendent aujourd'hui à se rapprocher. A l'idée des révolutions brusques, qui de la politique avait passé à la géologie, tend à se substituer aujourd'hui la théorie des actions lentes, qui de la géologie revient à la politique. La théorie leibnizienne de la continuité et des infiniment petits, dont on n'avait pas saisi la portée, s'est appliquée successivement à la nature, à l'histoire, à la société. Cette théorie modératrice s'impose à la fois aux impatiens et aux rétrogrades, et, bien comprise, elle devrait introduire parmi nous l'apaisement et un sage esprit de conciliation.

Cependant, si nous reconnaissons les mérites de la théorie de l'évolution, prise dans sa généralité, cette théorie a des écueils auxquels il nous semble que M. Spencer n'a pas échappé, et que nous avons déjà plusieurs fois signalés. Le principal est une sorte de fatalisme qui nous conduirait à croire que les sociétés poussent toutes seules, comme des champignons, et qu'elles vont droit à leur but sans que personne s'en mêle. M. Spencer prévoit l'objection, il la fait lui-même, il y répond; mais cette réponse ne suffit pas à contre-balancer l'impression générale de tout son livre. Qu'y voyons-nous en effet? Partout, d'un bout à l'autre, la théorie du ne rien faire et du laisser aller. Au citoyen qui, sur le point de voter, n'a pas le temps d'apprendre la science sociale, et qui demande ce qu'il doit faire, M. H. Spencer répond : Ne faites rien. Au législateur auquel on révèle mille maux déplorables et qui demande comment y remédier, l'auteur répond que les lois sont la plupart du temps un plus grand mal que les maux qu'elles veulent guérir. Aux administrateurs bien intentionnés qui, sans vouloir tout faire, voudraient cependant faire quelque chose, il dit poliment qu'ils sont tellement ineptes que ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de donner leur démission. Aux esprits nobles qui croient aux bienfaits de la liberté politique et désirent améliorer les institutions de leur pays, il répond que les droits politiques ont peu d'importance, et que les formes de gouvernement sont à peu près indifférentes. Aux philanthropes qui, dégoûtés des révolutions et des guerres, espèrent guérir les maux des hommes par l'éducation et par l'instruction, il répond que l'éducation et l'instruction n'ont jamais corrigé personne et sont absolument inefficaces. Aux prêtres et aux croyans qui comptent sur la religion, il apprend que les croyances religieuses n'ont aucune in-

fluence sur la moralité (1). A ceux qui, pleins de pitié pour les misères humaines, cherchent à les soulager, il répond : Laissez mourir ceux qui sont condamnés à la mortalité. Il semblerait qu'au moins cette science sociale, dont l'auteur nous a si bien démontré la nécessité, devrait avoir une action importante dans le progrès de la société; mais ici encore l'auteur nous apprend « qu'il ne faut pas espérer que tout ce qu'on pourra dire sur la science sociale, sur les difficultés qu'elle rencontre et sur la préparation nécessaire pour l'étudier, modifie beaucoup les différens modes de pensée sur les affaires sociales. » De toute cette accumulation de négations, la seule conséquence ou impression qui résulte ne peut être que le découragement, l'indifférence, l'oubli des affaires publiques, et en fin de compte l'égoïsme individuel. On n'est pas même provoqué par l'auteur à s'instruire de cette science sociale, car, si la dernière conclusion de cette science est qu'il n'y a rien à faire, cette conclusion est si facile à apprendre et à pratiquer qu'on se hâtera de l'adopter en se dispensant de la démonstration. Nous sommes loin de croire que ce soit là véritablement la pensée de M. Spencer; mais, comme tous les esprits raides et absolus, il abonde tellement dans son sens qu'il arrive sans s'en douter à prêcher contre lui-même.

Une indépendance virile de pensée, une pénétration subtile et profonde, une abondance remarquable de faits et de renseignemens, des vues variées, nombreuses et nouvelles : tels sont les mérites que l'on ne pourrait refuser sans injustice à M. Herbert Spencer. En le lisant, tout le monde dira : C'est un penseur; en revanche, un certain ton de mauvaise humeur, une disposition chagrine à critiquer tout le monde et toute chose, une tendance exagérée à appeler préjugé tout ce qui n'est pas son opinion, une raideur de logique qui ne lui permet pas de s'arrêter à temps, comme l'exigeraient et la vérité et même la conséquence, enfin une dureté qui va quelquefois jusqu'à l'inhumanité : tels sont ses défauts. Nous l'avouerons, quelque intérêt que son livre nous ait inspiré, tout en admirant la force de sa pensée et la richesse de ses connaissances, nous nous sommes surpris à regretter les bons Écossais d'autrefois, les Reid, les D. Stewart. Quelle bonhomie, quelle bonne grâce, quelle simplicité aimable! Ils étaient croyans, mais ils étaient bienveillans : aujourd'hui on nous enseigne la tolérance avec dureté, et le scepticisme avec aigreur. Avouons que, si nous avons gagné en rigueur scientifique, nous n'avons pas gagné en agrément et en aménité.

PAUL JANET.

(1) Voyez chap. XII.

LES

PÊCHERIES DE TERRE-NEUVE

ET LES TRAITÉS

L'île de Terre-Neuve est située devant l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, dont elle fait un lac immense avec deux issues vers l'Océan; elle a la forme d'un grand triangle et ne compte pas moins de 400 lieues de côtes, profondément découpées, surtout dans l'est et dans le sud, offrant un nombre considérable de havres ou de baies accessibles à tous les navires. L'aspect de ces côtes est triste et grand dans sa tristesse; les terres sont hautes, grisâtres, sans verdure, et la mer brise avec fureur sur ces falaises désolées. A l'intérieur, la nature est belle et sauvage; on trouve de beaux lacs, d'innombrables torrens qui roulent vers la mer, des forêts de sapins et de bouleaux souvent impénétrables, un sol mouvementé, une végétation puissante et qui semble pressée de vivre pendant les mois si courts que lui garde l'été. Dès que l'on s'écarte des côtes, on marche en pleine solitude : partout un silence profond; pas une maison, pas une âme. Le climat est de fer. Les beaux jours sont rares, même aux mois de juillet et d'août, et le brouillard les obscurcit souvent. Le caractère du pays s'harmonise d'ailleurs avec le ciel qui l'éclaire : les horizons sont pâles et sévères; le soleil n'est pas fait pour eux. D'octobre en avril, la terre se couvre de neige, et les baies sont prises par les glaces. En février, la banquise de la mer de Baffin descend, entraînée dans le sud par le courant polaire; elle rencontre les côtes de Terre-Neuve, s'y brise et forme autour d'elle un dangereux écueil qui subsiste encore dans les premiers jours de juillet. D'énormes blocs de glace, connus sous le nom d'*ice-bergs*, viennent achever l'œuvre de la banquise : les uns s'échouent à l'entrée des havres et parfois les rendent impraticables; les autres restent en vue des côtes comme pour en défendre l'approche, ou sont poussés vers le large par le courant et par le vent.

L'île de Terre-Neuve n'a pas d'histoire précise. Découverte en 1497 par un Vénitien, Jean Cabot, elle a longtemps servi d'asile aux aventuriers de toutes les nations assez hardis pour franchir l'Océan. Pendant plus d'un siècle, Anglais et Français se la sont disputée sans trêve, avec des alternatives de succès et de revers, les uns établis à Saint-Jean, sur la côte est, les autres à Plaisance, sur la côte sud. Le traité d'Utrecht termina la lutte en reconnaissant la propriété de l'île à l'Angleterre et en conservant à la France le droit de pêche sur une partie du littoral. La population de l'île anglaise est aujourd'hui de 150,000 habitans, répartis principalement sur les côtes de l'est et du sud; la seule ville que l'on y trouve est Saint-Jean, capitale et siége du gouvernement représentatif dont la métropole a doté sa colonie. Les autres baies habitées de la côte ne présentent en réalité que des agglomérations plus ou moins importantes de commerçans et de pêcheurs. Jusqu'à ces dernières années, Terre-Neuve n'a connu d'autres moyens d'existence et d'autre industrie que la pêche du phoque sur les banquises, dans les derniers jours de l'hiver, et celle de la morue et du hareng pendant la saison d'été. Aujourd'hui les gisemens miniers récemment découverts sur certains points du littoral sont un élément de prospérité future pour la population.

Au sud de l'île de Terre-Neuve, et séparées d'elle par un canal d'une vingtaine de milles, se trouvent les deux petites îles de Saint-Pierre et Miquelon, qui sont la propriété de la France.

I.

L'industrie de nos pêcheurs dans les parages de Terre-Neuve se divise en trois catégories : la pêche sur les bancs, celle des îles Saint-Pierre et Miquelon et celle de la côte de Terre-Neuve proprement dite. La pêche sur les bancs, se faisant en pleine mer, est commune à toutes les nations; elle ne nous met en rapport avec l'Angleterre qu'au point de vue commercial du trafic de l'appât. Celle des îles Saint-Pierre et Miquelon est toute locale et se fait en eaux françaises. La pêche de la côte a lieu sur la partie du littoral anglais que les traités nous réservent; elle présente un caractère politique et tout particulier que n'ont pas les deux précédentes. Ces pêcheries dans leur ensemble emploient chaque année 9,000 matelots environ, et rapportent au commerce français de 15 à 20 millions; l'état les considère comme la pépinière la plus précieuse des équipages de ses armées navales, et c'est à ce titre surtout qu'il les subventionne et les protége.

Les armemens pour la pêche de la morue commencent dès le mois de janvier dans les ports de France; ils ont lieu principale-

ment à Saint-Brieuc, Saint-Malo, Saint-Servan, Granville, Dieppe et Fécamp. Les navires des bancs partent dans les premiers jours de mars, chargés de sel et de marchandises diverses à destination de Saint-Pierre. Ce sont en général des trois-mâts et des bricks, jaugeant de 100 à 300 tonneaux, ayant en moyenne de 15 à 30 hommes d'équipage, et dont les effectifs s'augmentent au départ d'un personnel nombreux payant son passage pour aller s'engager à Saint-Pierre pendant la saison de pêche. Le temps n'est pas éloigné où ces bâtimens, lourdement construits, hors d'âge et médiocrement armés, paraissaient pour la plupart incapables de résister aux coups de vent de l'Océan; les désastres étaient alors fréquens, et trop souvent ils avaient pour cause la sordide avarice qui présidait aux armemens. Ce déplorable état de choses s'est heureusement amélioré. Déjà le progrès devient sensible; on peut voir aujourd'hui sur les bancs des navires neufs et bons marcheurs.

Le gouvernement, pour encourager les armateurs, constitue des primes en leur faveur dans les conditions suivantes. Les bâtimens expédiés par les ports de France sont armés avec sécheries ou simplement avec salaison à bord. Dans le premier cas, l'armateur s'engage à faire sécher le poisson sur les graves de Saint-Pierre ou de la côte nord-est de Terre-Neuve; il est alors tenu, pour avoir droit à la prime de 50 fr. par homme, d'avoir au moins 50 hommes d'équipage, si le bâtiment jauge 158 tonneaux ou au-dessus, — 30 hommes au moins, si le tonnage est compris entre 100 et 158 tonneaux, — 20 hommes au moins, s'il est inférieur à 100 tonneaux. Les navires armés avec salaison à bord ont droit à la prime de 30 francs par homme; le minimum de leur effectif n'est pas fixé. A moins de mauvais temps exceptionnels, les *bancquiers* sont réunis sur la rade de Saint-Pierre vers le 20 avril, et c'est alors que les Anglais de la côte sud de Terre-Neuve leur apportent la *boitte* ou l'appât de la première pêche. La morue se prend à la ligne; on amorce, suivant la saison, avec du hareng, du capelan ou de l'encornet. Ces trois poissons de passage se succèdent chaque année dans les eaux de Terre-Neuve à peu près aux mêmes époques. Au printemps, le hareng se présente en bandes serrées dans les baies de la côte anglaise; nos voisins le prennent à la seine et viennent aussitôt le vendre à nos pêcheurs. Dès qu'ils sont en vue de Saint-Pierre, les capitaines des navires bancquiers vont à leur rencontre. Le marché s'établit au large, on discute bruyamment, tout en faisant route, et, quand on arrive en rade, le cours du jour est fixé. Le capelan fait son apparition vers le 15 juin. On le pêche sur les côtes de Terre-Neuve et de Saint-Pierre et Miquelon; il a pour habitude de frayer au rivage; souvent la mer l'échoue sur les grèves,

où l'on n'a d'autre peine que celle de le ramasser. C'est un petit poisson sans vigueur, victime inoffensive de la morue, qui le poursuit jusque dans le nord. Malgré certain air de famille, ce serait faire injure à la sardine que de supposer qu'il en est le parent; son passage est de courte durée : à la fin de juillet, il a disparu. L'encornet vient en dernier lieu. Il rappelle à peu près la seiche de nos pays; on emploie, pour le pêcher, une ligne armée de plusieurs hameçons réunis en faisceau et qui prend le nom de *turlutte*; la turlutte est peinte en rouge pour attirer la curiosité vorace du poisson, qui se prend avec la plus grande facilité. Au mois d'août, quand l'encornet donne, la population de Saint-Pierre n'a d'autre occupation que cette pêche; chacun s'en mêle, sans distinction d'âge ni de sexe; des enfans qui marchent à peine ont déjà la turlutte en main.

Hareng, capelan, encornet, en un mot tout ce qui sert d'appât pour amorcer les lignes, prend à Terre-Neuve le nom de *boitte*, et de l'abondance de la boitte dépend directement le succès de la pêche. Cette question a pour nos pêcheurs un intérêt d'autant plus grand qu'ils se trouvent au début de leurs opérations sous la dépendance du trafic de l'appât de provenance anglaise. Depuis que l'île de Terre-Neuve, émancipée par la métropole, jouit d'un *self-government*, son parlement, jaloux de notre industrie, a pris relativement à la pêche et à l'exportation du hareng des mesures vexatoires qui, sans nous porter de sérieux préjudices, ont fréquemment ébranlé la confiance dans les armemens. Si la boitte cessait en effet brusquement de nous arriver de la côte anglaise, la première pêche sur les bancs serait gravement compromise. Jusqu'à ce jour, les armateurs ont cherché, sans y réussir complétement, à se mettre à l'abri de cette éventualité. La meilleure solution serait incontestablement celle qui laisserait aux pêcheurs anglais toute liberté du trafic de l'appât avec nos pêcheurs; la population de Terre-Neuve en a toujours, et d'autant plus vivement exprimé le désir, que ce trafic est pour elle un élément de prospérité.

Au sud de l'île de Terre-Neuve, à partir du méridien de 50° 40′ ouest, on rencontre, en allant vers l'ouest, une suite de bancs sur lesquels la profondeur de l'eau varie de 30 à 100 mètres. M. le contre-amiral Cloué, dans son *Pilote de Terre-Neuve*, donne sur les causes probables de l'existence de ces plateaux dans l'Océan les explications suivantes : « C'est en grande partie au *gulf-stream* qu'il faut attribuer la formation de ces bancs. On sait que ce fleuve d'eau chaude, qui remonte l'Atlantique septentrional en suivant à peu près un arc de grand cercle, tourne à l'est en arrivant aux bancs de Terre-Neuve; c'est là qu'il rencontre le courant froid qui descend de la mer de Baffin, le long des côtes du Labrador et de

Terre-Neuve. Le changement de direction du *gulf-stream* n'est pas la seule conséquence du choc de ces deux masses d'eau : le courant qui arrive du nord entraîne pendant une bonne partie de l'année un très grand nombre de ces immenses montagnes de glace (*icebergs*) arrachées à la zone arctique; au contact des eaux chaudes du *gulf-stream*, ces montagnes de glace se fondent et opèrent ainsi, depuis plus de cinq mille ans, le dépôt des pierres et de toutes les matières solides qu'elles renferment et charrient depuis qu'elles ont quitté les continens polaires. En même temps, le *gulf-stream* apporte aux eaux tropicales son tribut d'innombrables animaux marins que la mort saisit au contact des eaux froides, dont les coquilles et les débris s'amoncellent sans cesse, et finissent, avec l'aide des siècles, par combler les abîmes de la mer. »

Le Grand-Banc, le Banc à Vert et le Banc de Saint-Pierre forment un groupe qui semble se rattacher directement à l'île de Terre-Neuve. Le Banc de Misaine, le Banc d'Artimon, le Banquereau, le Banc de l'île de Sable, le *Middle-Ground* et le Banc du Canseau sont plus rapprochés de la Nouvelle-Écosse. C'est là, sur ces hauts-fonds couverts d'herbes marines, que la morue s'est donné rendez-vous. Descend-elle avec le courant polaire, cherchant les régions moins froides pour y frayer tout à son aise? Est-elle poursuivie par un poisson plus gros? Quelles sont les raisons qui la font affluer sur un point plutôt que sur un autre, et se déplacer tout à coup, sans causes apparentes, au désespoir de nos pêcheurs, qui constatent chaque année ces étranges caprices sans pouvoir les expliquer? Nul ne saurait le dire. On est réduit aux conjectures sur la loi qui régit les migrations bizarres de cette innombrable famille. Ce qui doit en tout cas nous rassurer sur la conservation de l'espèce, c'est sa prodigieuse fécondité; on compte en effet par millions les œufs déposés par la femelle et que vient féconder le mâle.

Dès que la flottille des bancs a terminé son approvisionnement de « boitte, » elle appareille et va se mettre en pêche. Les navires venus de France s'établissent pour la plupart sur le Grand-Banc et sur le Banquereau; les goëlettes armées dans la colonie de Saint-Pierre se tiennent généralement sur le Banc de Saint-Pierre et dans les parages voisins. Chacun, après avoir choisi sa place, laisse tomber l'ancre et débarque ses chaloupes. Dès lors commence pour les équipages une vie de rude labeur et de dangers presque incessans. Tous les jours, vers quatre heures de l'après-midi, les lignes de fond ou *palangres* sont amorcées et disposées dans les chaloupes. Ajoutées les unes aux autres, elles mesurent jusqu'à 6 kilomètres d'étendue, et ne portent pas moins de 500 hameçons. On les tend sur le fond au moyen d'ancres ou de pierres en marquant la place par des bouées. Les chaloupes sont montées par 7 ou 8 hommes.

Ce sont de lourdes embarcations, ayant environ 7 mètres de quille, creuses et larges, solides à la mer, mais difficilement maniables en raison de leur poids. Par gros temps, il devient souvent impossible de les embarquer; dans ce cas, il faut se résoudre à les perdre. Les navires les installent « en dromes » au-dessus de leurs ponts, ou les assujettissent solidement à l'extérieur : les grands bancquiers en ont jusqu'à quatre pour parer aux avaries. Un bâtiment de 300 tonneaux arme généralement deux chaloupes et met dehors 10,000 hameçons; les palangres sont tendues à sa voile, formant un cercle autour de lui. Ce travail est long et parfois difficile, et fréquemment les pêcheurs ne sont de retour à leur bord que bien avant dans la nuit. Au jour se fait le travail inverse, et les lignes sont relevées en commençant par le bout du large. Cette double opération s'appelle « une marée. » Il est rare qu'un bancquier se résigne à ne pas expédier ses chaloupes; on est souvent confondu de les voir tenir la mer par grande brise et temps forcé.

Si la place est mauvaise, il faut appareiller et changer de mouillage. Si tout d'abord l'endroit est bien choisi sur un fond de sable ou de petits graviers dont la morue fait ses délices, le poisson s'accumule promptement dans les cales. Dès qu'il arrive à bord, les « trancheurs » enlèvent la tête, les « décolleurs » l'arête médiane; on le lave avec soin, et les foies sont mis à part. Quand la morue est ainsi préparée, on l'arrime entre deux couches de sel, et c'est là qu'elle prend cette forme aplatie que nous lui connaissons; elle est alors à l'état de « morue verte, » et peut se conserver pendant quelque temps.

La morue de grande taille, la plus appréciée des armateurs, se trouve surtout dans les parages du Grand-Banc; débarrassée de sa tête, elle mesure environ $0^{m},60$; elle atteint parfois des dimensions plus considérables, on en a vu qui ne pesaient pas moins de 45 livres. Sur le Banquereau et sur le Banc de Saint-Pierre, le poisson est plus petit, et les pêcheurs l'appellent « petit moruau; » à grandeur égale d'ailleurs, la morue du Grand-Banc est plus lourde et mieux nourrie que celle du Banquereau. On explique la présence du petit poisson sur les bancs où la profondeur est moins grande en disant que la morue va frayer sur les petits fonds. On prétend aussi que le Banquereau, se trouvant sur son passage quand elle remonte dans le golfe Saint-Laurent à mesure que la température s'élève, ne peut suffire aux exigences de nourriture d'une population si compacte; de là l'infériorité de poids du poisson que l'on y pêche. Un navire de 200 à 300 tonneaux dont la pêche est favorisée prend en moyenne de 1,000 à 1,500 morues par jour; dans les années heureuses, la valeur d'une bonne journée sur les bancs peut atteindre et souvent dépasser 2,000 francs. La part de l'équi-

page dans les bénéfices est presque toujours d'un cinquième. Les pêcheurs sont d'ailleurs responsables dans la même proportion des avaries faites aux agrès de pêche. Si les résultats sont bons, un matelot bancquier gagne environ 1,000 francs dans la saison, y compris les avances qu'il a reçues au départ.

Des coups de vent fréquens, la brume épaisse qui couvre les bancs pendant des semaines entières, des courans violens, les abordages, si redoutables dans ces parages sillonnés par les paquebots d'Amérique et d'Europe, tels sont les risques à courir chaque jour et presqu'à chaque instant. Il faut avoir vu nos pêcheurs à l'œuvre pour se rendre compte de la somme de fatigue et de peine que représente le chargement d'un « bancquier. » Que de chaloupes ont disparu, égarées dans la brume et surprises par le mauvais temps! Chose bien triste à dire, il faut attribuer la perte de plus d'une embarcation à l'état d'ivresse de ceux qui les dirigent. Vivant dans une humidité constante, dormant peu, travaillant presque sans relâche, forcés de conserver pendant des journées entières de lourds vêtemens trempés de pluie, ayant à lutter contre un danger souvent terrible, capable de paralyser le courage de l'homme le plus brave, s'il est de sang-froid, nos pêcheurs demandent à la mauvaise eau-de-vie qu'on leur délivre ou qu'ils se procurent l'insensibilité physique dont ils ont besoin pour ne pas faiblir dans l'accomplissement de leur rude besogne. Il n'est pas exagéré de dire que les équipages des bancs sont presque toujours et plus ou moins sous l'influence de l'alcool. L'autorité du capitaine est nulle en pareille matière; il sait par expérience qu'après avoir bu l'homme oublie le danger et supporte mieux la fatigue; aussi bien le laisse-t-il boire. L'armateur fait les frais du liquide et les fait largement, car il n'y perdra rien. Or qu'arrive-t-il? — Un soir, le temps a mauvaise apparence; le vent fraîchit, la mer est grosse. Tout d'abord on hésite à partir, et pourtant, si la pêche est bonne, une « marée » perdue ne se retrouve pas. L'intérêt l'emporte; pour se donner cœur à l'ouvrage, « on boit un bon coup » et l'on part. La chaloupe s'éloigne, couverte à chaque instant par la lame; la nuit se fait, et l'on jette à l'eau les palangres. Chemin faisant et tout en travaillant, les pêcheurs font circuler la bouteille; c'est une rude soirée, et l'on boit en conséquence. Le vent redouble; mais qui pense au danger? A quoi bon réduire la voilure? Puis tout à coup une rafale arrive : l'embarcation se couche, s'emplit, chavire, et tout est dit! De pareils faits ne sont pas rares; mais qui songe à s'en émouvoir? La vie humaine n'est en réalité que la monnaie courante du capital engagé dans la pêche. L'homme devient insouciant de sa propre existence; on dit des malheureux disparus à la mer : « ils n'ont pas eu de chance! » C'est là leur oraison funèbre. Indépendamment des accidens de cha-

loupes, le bâtiment lui-même est souvent compromis soit à la suite d'un abordage, soit par le mauvais temps, et parfois la flottille entière se trouve en perdition. Pendant la tempête du 23 août 1873, vingt goëlettes de Saint-Pierre ont été englouties sur les bancs.

La première pêche se termine vers le 10 juin. A cette époque, les bancquiers rentrent à Saint-Pierre, déposent leur poisson sur les graves, s'il doit être séché, le transbordent sur les long-courriers venus de France, s'il doit être expédié comme morue verte, ou le conservent à bord dans l'espoir de compléter rapidement leur chargement. A l'arrivée du capelan, chacun fait provision de boitte et retourne sur les bancs. Le petit port de Saint-Pierre prend, à la rentrée des bancquiers, une animation pittoresque. En quelques jours, la rade se couvre de navires; chaque vent favorable en amène plusieurs au mouillage, c'est un plaisir de les voir avec leurs voiles tannées, leurs chaloupes en drome, louvoyer dans les passes, choisir leur poste et le prendre avec une rare habileté. La division navale, venue des Antilles pour surveiller la pêche, est alors en partie réunie devant Saint-Pierre; des hauteurs qui dominent la rade, on aperçoit cette flotte de trois cents navires à l'ancre, que les grandes mâtures des bâtimens de guerre semblent couvrir de leur pavillon.

C'est l'encornet qui remplace le capelan sur les hameçons; moins exact que ses confrères, il se fait souvent attendre, parfois même il n'arrive pas : dans ce cas, on revient au hareng. Pour éviter une perte de temps, bon nombre de pêcheurs prennent l'encornet sur les bancs. Dès qu'ils ont complété leur chargement ou quand la saison devient trop rigoureuse, les bancquiers retournent en France. Les uns s'y rendent directement, les autres rentrent à Saint-Pierre, pour embarquer leur personnel et prendre leurs dernières dispositions. Vers la fin de septembre, tous nos bâtimens sont partis.

On trouverait difficilement, en raison des dangers qu'elle présente, une plus rude école du métier de la mer que la pêche des bancs; aussi l'état la considère-t-il comme égalant en importance les pêcheries des côtes au point de vue du recrutement des équipages de la flotte. Elle emploie chaque année 4,000 hommes en moyenne, rompus à toutes les fatigues et formant incontestablement une classe de matelots d'élite. Au point de vue commercial, on estime que, dans les années où la pêche réussit partout, les résultats obtenus sur les bancs surpassent environ d'un tiers ceux que l'on obtient sur les côtes. Cette différence serait plus sensible encore, si l'exploitation bancquière atteignait le développement qu'elle comporte : elle est malheureusement sujette à de grandes fluctuations. Deux mauvaises années consécutives entraînent à des réductions considérables dans les armemens. C'est ainsi que la pêche des bancs,

qui employait 4,000 marins en 1860, n'en occupait plus que 2,500 en 1863. En 1867, elle reprenait à peu près son importance, qu'elle conserve aujourd'hui grâce à l'activité toujours croissante de la colonie de Saint-Pierre. Ce petit port armait quatre-vingts goëlettes en 1868; il en arme aujourd'hui deux cents. On en peut évaluer le personnel à 1,800 hommes, pris en grande partie dans les équipages des navires venus de France avec sécheries à Saint-Pierre, et qui ne conservent que 20 matelots environ pour aller pêcher sur les bancs.

Cette industrie forme-t-elle en réalité des matelots pour le service courant des bâtimens de la flotte? Répond-elle aux sacrifices que l'état s'impose en la subventionnant? Nous ne le pensons pas. Examinez les équipages des navires bancquiers : vous y verrez surtout des hommes faits, jeunes encore, mais vieillis à la mer, ayant servi pour la plupart pendant trois ans et plus sur les bâtimens de l'état, congédiés provisoirement du service et qui généralement ne sont pas rappelés. Or ce qu'il faut à la flotte, ce sont des jeunes gens, vifs, alertes, pouvant se plier sans peine à la discipline militaire, si lourde à porter pour les classes de l'inscription maritime. Nous comptons sur la grande pêche pour former nos marins; mais, parmi nos gabiers, combien en trouvons-nous ayant fait leur apprentissage à Terre-Neuve? En revanche, plus d'un pêcheur des bancs raconte avec orgueil ses anciens exploits dans la mâture d'une frégate ou d'un vaisseau. Ne serait-il pas plus exact de dire que l'état complète à bord de ses navires l'instruction des hommes de l'inscription maritime et que les armateurs en profitent? Nous parlons ici des matelots faisant la pêche, et non des 2,000 « graviers » environ, répartis à Saint-Pierre et sur les côtes de Terre-Neuve, provisoirement inscrits aux matricules de l'inscription maritime, figurant aux rôles d'équipage, et pour lesquels les armateurs touchent la prime. Ce sont en général des malheureux sans ressources, incapables de s'en créer dans leur pays par leur travail, trop contens de trouver à vivre pendant six mois de l'année, et de toucher, pour ce temps, un salaire qui varie de 50 à 150 francs. Leur condition est fort misérable : ils vivent sur les graves, entassés la nuit dans un cabanon souvent infect, maniant la morue, l'étendant au soleil, l'entassant en piles, et la chargeant sur les navires. A cette école, ils ne contractent guère que des habitudes d'indiscipline et de malpropreté. Marins plus que médiocres, ils ne sont pour la marine que d'assez tristes recrues, bien inférieures pour la plupart aux hommes de la conscription.

L'état ne nous paraît donc pas avoir, au point de vue militaire, plus d'intérêts engagés dans la question des grandes pêches qu'il n'en a dans toute autre branche de son commerce maritime, et tout nous porte à croire qu'en les favorisant par des mesures spéciales

il ne fait qu'augmenter les bénéfices déjà considérables des armateurs, créant ainsi dans leurs mains un monopole dangereux pour le développement de notre industrie. L'institution des primes ne porte pas seulement sur le nombre d'hommes formant les équipages des navires partant pour la pêche; elle s'étend aussi à l'exportation du poisson d'origine française, soit à l'étranger, soit aux colonies. Cette dernière concession laisse la porte ouverte à bien des abus. Nos pêcheurs peuvent acheter, quand ils veulent, la morue des *traders* anglais et l'exporter avec prime; l'administration n'a pas de moyens de contrôle assez actifs pour s'en apercevoir. Si l'état, qui subventionne et court les risques d'être trompé, ne gagne rien à verser son argent dans la caisse des armateurs, tout au moins pourrait-il s'attendre à voir se perfectionner une industrie qui lui coûte si cher. Il est rare en effet qu'une exploitation comptant des siècles d'existence n'arrive pas avec le temps à modifier ses procédés. Rien de pareil à Terre-Neuve : on y pêche dans le respect de la routine; les progrès sont si lents qu'on les devine à peine; encore parlons-nous ici de la pêche des bancs, la mieux faite et la plus intelligente.

Nous employons à très peu près les moyens qui servaient sous Louis XV : lourds bâtimens, lourdes chaloupes et lourdes lignes. Les bâtimens sont, il est vrai, moins mauvais; mais peut-on considérer le fait comme un progrès réel? Ceux que nous avons vus disparaître tombaient en pourriture et révoltaient l'humanité. — Si les salaires ont augmenté, c'est dans une proportion bien faible. Quant au bien-être des hommes, qui, dit-on, s'est tant amélioré, on peut se demander s'il est permis d'en prendre moins de soin. On a constaté que depuis vingt-cinq ans le capital engagé dans la pêche demeurait stationnaire, tandis que le prix de la morue avait presque doublé. Qu'en faut-il conclure, sinon que les bénéfices réalisés sont assez considérables pour se passer aisément du progrès? Les Américains partagent avec nos pêcheurs l'exploitation des bancs; comparons leurs procédés avec les nôtres. Ils emploient des « goëlettes franches, » jaugeant 100 tonneaux en moyenne, finement construites, parfaitement voilées et facilement manœuvrables avec un faible équipage, ayant une grande supériorité de marche et pouvant résister à tous les temps. Ces bâtimens sont un sujet d'envie pour nos ingénieurs et d'admiration pour nos officiers. Le seul port de Glocester en expédie cinq cents sur les bancs. Au lieu des chaloupes énormes qui encombrent les ponts de nos trois-mâts et de nos bricks et font l'orgueil de nos pêcheurs, on y voit des embarcations légères que deux hommes dirigent aisément. Les lignes de pêche sont plus courtes et plus maniables que celles dont nous nous servons; elles présentent le grand avantage qu'on peut les

tendre et les lever deux et trois fois par jour, aux heures où la morue mord le plus à l'hameçon. On est frappé de l'ordre et du confortable qui règnent à bord de ces goëlettes. Le poste de l'équipage est d'une propreté parfaite; chaque homme a sa couchette et peut trouver quelque bien-être aux heures du repos; l'installation d'un four permet de faire du pain pour la consommation journalière, alors que nos pêcheurs sont condamnés au biscuit pendant des mois entiers. C'est une croyance assez répandue dans nos ports qu'il n'est pas de pêche possible sans l'attirail du moyen âge qu'on trouve à perpétuité sur nos bâtimens, et pourtant les Américains s'en passent; ils prennent autant, sinon plus de poisson que nous, avec moins de fatigue, et le salaire de leurs marins est plus élevé que le nôtre. Ne faudrait-il pas chercher la cause de cette infériorité qui s'attache non-seulement à l'industrie de la pêche, mais en général à notre commerce maritime, dans l'esprit invétéré de protection réglementaire qui paralyse l'entreprise individuelle, rend la concurrence impossible, arrête le progrès et s'exerce sans profit comme sans intérêt pour la marine militaire?

II.

Les deux îles Saint-Pierre et Miquelon sont, depuis plus d'un siècle, tout ce qui reste à la France de ses possessions si belles de l'Amérique du Nord. Prises et reprises à diverses époques, elles nous ont été définitivement concédées par les traités de 1815. L'île de Saint-Pierre n'est en réalité qu'un rocher battu par tous les vents, sans végétation, sans culture, enseveli sous la neige pendant l'hiver, et perdu dans la brume pendant une grande partie de l'été. Elle a pourtant son importance en servant à nos pêcheurs de point de ravitaillement. La plus grande étendue de cette île ne dépasse pas 7 kilomètres; elle présente sur la partie de l'est un port naturel, à peu près garanti des vents du large, où les navires sont à l'abri, sinon en sûreté. C'est là que s'est établie la petite ville de Saint-Pierre. L'île de Miquelon, sa voisine, est plus grande et moins aride; mais, loin d'offrir un refuge assuré contre le mauvais temps, elle est un dangereux écueil où les naufrages se comptent tous les ans; on ne voit sur ses côtes que carcasses échouées et débris de navires. Sans phares et sans signaux de brume, elle est à bon droit l'épouvante des marins de toutes les nations, qui l'ont surnommée « le cimetière des bâtimens. » Elle a tout au plus 1,000 habitans vivant du produit de leur pêche. La colonie, dans son ensemble, compte environ 6,000 âmes de population sédentaire. On y vit tristement : les hivers sont interminables et les froids rigoureux. Les grands coups de vent se succèdent à de fré-

quens intervalles, ébranlant les maisons, fouettant au visage de quiconque se hasarde au dehors une pluie glacée, sorte de givre bien connu dans le pays sous le nom de « poudrin; » chacun reste au logis, les chiens eux-mêmes ont déserté la rue. En cette saison, pas un navire sur rade; tout est morne et silencieux, on croirait que la ville est morte ou tout au moins endormie sous la neige. Les communications avec la métropole ont lieu par la voie d'Halifax; elles sont lentes et souvent interrompues; sans le télégraphe sous-marin qui relie la France à Terre-Neuve, on vivrait à Saint-Pierre pendant des mois entiers dans un oubli profond du monde. Au printemps, tout se réveille; le premier bancquier qui mouille en rade ramène avec lui la vie. Saint-Pierre n'existe que par la morue et ne vit que pour elle. On la voit partout, on en respire partout l'odeur; sans elle, pas de conversation sérieuse, pas de transaction possible; elle intervient dans les mariages, figure dans les successions, se mêle à tous les procès; sortant de l'eau, verte ou sèche, elle est l'âme de la colonie.

Nous avons dit comment se recrutaient les équipages des goëlettes armées à Saint-Pierre pour la pêche des bancs. Indépendamment de ces petits navires qui concourent à la grande pêche, il existe à Saint-Pierre et Miquelon une industrie toute locale qui s'exerce sur les côtes des deux îles et ne jouit pas des priviléges de la prime d'encouragement; sans approcher de l'importance des grandes pêcheries, elle a pourtant son intérêt. La pêche des îles se fait avec des chaloupes, pirogues, canots et *warys*. En 1874, nous n'avons pas vu moins de cinq cents de ces embarcations montées par 1,200 ou 1,300 hommes, parmi lesquels les créoles de Saint-Pierre et Miquelon figurent au nombre de 400 à 500. Le développement rapide de ces armemens, qui se comptaient à peine il y a quinze ans, est bien fait pour plaider la cause de l'initiative individuelle et de la liberté d'action. A Saint-Pierre, le matelot commence à travailler d'abord au service d'un camarade. S'il a la main prompte et le coup d'œil du vrai *morutier*, s'il est sobre et rangé, il achète bientôt un bateau pour son compte et trouve un associé; puis ce bateau se transforme en chaloupe et plus tard en goëlette. On voit ainsi s'élever des fortunes qui n'ont pas eu d'autre origine; celles-là sont légitimes et n'ont pas pour base l'exploitation brutale du travailleur par le capital. La pêche locale emploie déjà les procédés des Américains; en 1873, elle achetait à Boston cent cinquante de ces embarcations à la fois légères et solides qu'on voit à bord de leurs goëlettes, et qui sont connues sous le nom de *doris*. Ces *doris* remplacent avantageusement les chaloupes sur les navires de la colonie; on les construit aujourd'hui sur les chantiers de l'île.

La morue prise dans les parages de Saint-Pierre est mise au sec

sur les graves de l'île et des îlots voisins, et préparée sur les « habitations. » — « L'habitation » est tout un petit monde : à la tête se trouve un gérant, représentant de l'armateur, chargé d'acheter le poisson, de le faire sécher et de fréter les navires pour son expédition; il a sous ses ordres un personnel de « graviers » plus ou moins considérable qui, du matin au soir, s'occupent du séchage, travail délicat, exigeant un sens spécial que seule peut donner l'expérience. Il faut choisir son jour, exposer la morue au soleil sur des claies disposées *ad hoc*, la retourner à l'heure voulue, la mettre en tas quand vient le soir, et la couvrir pour la préserver de l'humidité de la nuit; il faut surtout, et c'est là le grand art, savoir apprécier la dose de chaleur qui lui convient; qu'elle reçoive un coup de soleil, elle s'échauffe, et tout est perdu! Quand elle est sèche, on l'arrime en barils et on l'expédie principalement aux colonies. Les Antilles et l'île Bourbon en font une grande consommation; les nègres en raffolent, les créoles ne la dédaignent pas. La morue de provenance américaine fait à la nôtre une concurrence sérieuse; sans les droits qui la frappent à son entrée dans les colonies, elle y primerait facilement nos produits. Les « habitations » sont nombreuses à Saint-Pierre, plusieurs d'entre elles n'emploient pas moins de 150 hommes; elles s'établissent sur le rivage; on y travaille sans relâche. Nous avons parlé des « graviers : » le côté saillant de leur caractère est l'horreur de la propreté. C'est en vain qu'on leur délivre chaque jour de l'eau pour y laver leurs vêtemens et leurs personnes; dès qu'ils ont une heure de liberté, ils en profitent pour se battre ou pour dormir. La population flottante que la saison de pêche ramène tous les ans est naturellement pour le pays un élément de prospérité; la présence des Anglais qui viennent apporter la boitte à nos pêcheurs ajoute encore à ses revenus; ils s'approvisionnent dans nos magasins de vêtemens, de vivres, d'engins de pêche, et laissent dans la place une partie de l'argent que leur a valu leur trafic. C'est par millions que se chiffrent les affaires traitées dans la colonie; elle n'en est pas beaucoup plus riche; les travaux d'utilité publique, routes, améliorations du port, montage des phares et des signaux de brume, y sont exécutés par les équipages et les mécaniciens de la division navale; son budget, subventionné par la métropole, suffit à peine à ses premiers besoins.

Le traité d'Utrecht, qui enlevait à la France l'Acadie et l'île de Terre-Neuve, nous conservait le droit de pêcher et de sécher le poisson sur une étendue de 200 lieues de côtes comprises entre le cap Bonavista (côte est) et la pointe Riche (côte ouest) en passant par le nord. Nous devenions en même temps maîtres absolus de l'île du cap Breton et libres de nous y fortifier. Ces stipulations sont établies par l'article 13 du traité. Remarquons qu'il n'existait en 1713

aucune population sur la partie de côte que le traité réservait à nos pêcheurs. La côte était déserte, la concurrence impossible; le droit exclusif de pêche s'imposait de lui-même, sans qu'il fût besoin de le spécifier dans le traité.

La période qui s'écoula de 1713 à 1760 fut heureuse pour nos pêcheries. Appuyées sur l'île du cap Breton, où l'on vit s'élever Louisbourg, elles se répandaient dans le golfe Saint-Laurent, réussissaient à Terre-Neuve et n'occupaient pas moins de 16,000 marins. Le traité de Paris ruina les belles espérances qu'on fondait alors sur les colonies du nord de l'Amérique, en nous enlevant le Canada, le cap Breton, toutes les îles et toutes les côtes du golfe Saint-Laurent. Comme compensation, nous obtenions en toute propriété les deux îles Saint-Pierre et Miquelon, sous condition de n'y pas élever de fortifications. Aucune modification ne fut alors apportée dans l'exercice de nos droits de pêche à Terre-Neuve; on se contenta de rappeler à cet égard les dispositions du traité d'Utrecht.

De 1713 à 1783, des contestations s'élevèrent au sujet de la concurrence faite à nos pêcheurs par les pêcheurs anglais dans les parages du cap Bonavista. La population de l'île s'était accrue, et quelques familles anglaises avaient profité du désarroi que l'état de guerre apportait dans nos pêcheries pour s'établir sur notre côte. Il fallait que la France réclamât l'expulsion des intrus ou renonçât à l'intégrité de son droit. La première mesure ne pouvait s'appliquer aisément à la veille d'un traité de paix. Le gouvernement britannique tourna la difficulté en obtenant que la France renoncerait à l'exploitation du littoral envahi (du cap Bonavista au cap Saint-Jean), et recevrait en échange une étendue de côte équivalente (depuis le cap Saint-Jean jusqu'au cap Raye), où ses droits s'exerceraient dans les conditions assignées par le traité d'Utrecht. Sur la demande du cabinet de Versailles, la déclaration suivante fut ajoutée au texte du traité : « sa majesté britannique prendra les mesures les plus positives pour prévenir que ses sujets ne troublent en aucune manière par leur concurrence la pêche des Français pendant l'exercice temporaire qui leur est accordé sur les côtes de l'île de Terre-Neuve, et elle fera retirer à cet effet les établissemens sédentaires qui y seront formés. » — Le traité d'Amiens ne changea rien à la question. Les préliminaires du 9 vendémiaire an x annoncent, il est vrai, que les droits de la France seront maintenus tels qu'ils existaient avant la guerre, sauf quelques modifications qui déjà semblaient nécessaires; mais ce projet n'eut pas de suites : on revint simplement au texte de 1783. Les traités de Paris, 30 mai 1814 et 20 novembre 1815, rétablissent l'état de choses existant en 1792, et par conséquent reviennent, comme le traité d'Amiens, à l'acte de 1783, confirmatif de celui d'Utrecht.

Telle est l'origine de notre droit de pêche, telles sont les bases sur lesquelles il repose; rien n'est venu jusqu'à ce jour les amoindrir ou les modifier en principe. Les textes des traités n'ont pas cessé d'ailleurs d'être l'objet des interprétations les plus diverses de la part des deux parties intéressées. Nous allons voir renaître et grandir progressivement les difficultés déjà soulevées en 1783 par l'opposition bizarre d'un droit de propriété territoriale et d'un droit d'exploitation étrangère qu'il est permis de considérer comme exclusif dans l'esprit des traités.

Nos armateurs expédient chaque année dans le courant d'avril soixante navires environ, dont les effectifs peuvent être évalués à 3,000 hommes, et qui vont occuper les havres ou les baies de notre côte réservée. Ces havres ou ces baies, suivant leur importance, renferment une ou plusieurs « places de pêche, » plus ou moins estimées en raison de la quantité de poisson qui s'y présente. Les meilleures appartenaient jadis aux premiers arrivans. Les rixes fréquentes et les accidens qu'entraînait cette tolérance ont dû la faire abandonner. Les « places » sont aujourd'hui classées en trois séries, suivant leur valeur, les navires en trois séries correspondantes suivant leur tonnage, et tous les cinq ans le tirage au sort désigne aux armateurs les endroits qu'ils sont tenus de faire occuper, les bâtimens de la même série concourant ensemble pour les « places » de la série qui leur correspond. Les pêcheurs de la côte ouest arrivent les premiers. Ceux qui se rendent dans les baies du nord-est sont fréquemment contrariés à leur atterrissage par la banquise qui s'étend à l'entrée des havres; quand tout d'abord ils réussissent à vaincre cet obstacle, leurs opérations peuvent être retardées jusqu'aux premiers jours de juin par l'abondance des glaces, qui souvent rend la pêche impossible. Dès qu'un navire est à son poste, il est en partie désarmé ou renvoyé sur les bancs, si la force de son équipage ou les moyens dont il dispose lui permettent ce double emploi. Engins de pêche et chaloupes, vivres et provisions sont mis à terre, et les pêcheurs prennent possession de leur habitation. Autour du hangar ou *chaufaud* où l'on tranche et sale la morue, en même temps qu'on l'y conserve, se groupent la maison du capitaine, les cabanes où couchent les hommes, les petits magasins de dépôt, et le *cajot*, sorte de cuve où l'huile de foie de morue s'élabore non sans odeur. Ce ne sont, à vrai dire, que des baraques en bois grossièrement construites, rarement planchéiées, trop souvent mal jointes et mal couvertes; les pêcheurs dorment là quand ils peuvent et comme ils peuvent. La nourriture varie peu; elle a pour base le pain et la morue à discrétion, le lard salé dans les grands jours. Comme sur les bancs, l'alcool a sa part, c'est le fonds qui manque le moins. La même baie réunit souvent plusieurs habita-

tions : chacun travaillant pour son compte, on vit alors en société. Le plus ancien des capitaines reçoit le titre de *prud'homme;* il est chargé de la police et devient l'arbitre des discussions.

Rien de plus varié que l'aspect de ces havres, et parfois rien de plus pittoresque. Les uns sont situés sur les parties les plus arides et les plus désolées de l'île; la mer y bat en côte et rend la pêche difficile; ce sont de mélancoliques séjours, et l'on en part sans regrets. Les autres, abrités du vent par de hautes collines, entourés de bois, servant d'estuaire à des cours d'eau profonds, ont un air calme et presque riant qui vous charme quand on vient du large. Cabanes et chaufauds s'élèvent tout autour; çà et là des canots halés au rivage, des filets au sec, des agrès de pêche, un jardin si le sol s'y prête, une vache, quelques moutons (chose bien rare); on dirait un campement sur le bord de l'Océan. Quand vient la nuit, le tableau s'anime. Les pêcheurs arrivent de la mer, déchargent les chaloupes, et portent au chaufaud la morue. Comme un général au soir d'une bataille, le capitaine écoute les rapports de ses maîtres de pêche, approuve les uns, blâme les autres, examine le poisson et calcule les bénéfices de la journée. Après l'ouvrage, on fait la soupe, maigre potage d'ordinaire où les têtes et les queues de morue jouent le rôle prépondérant; assis autour de la marmite, les matelots se racontent les événemens du jour, et souvent les discussions sont vives. Dès qu'ils ont pris leur repas, ces hommes, exténués de fatigue, vont dormir pendant quelques heures. Une lumière brille encore à la fenêtre du prud'homme, on entend la chanson bretonne d'un pêcheur qui pense au pays; puis tout se tait, le crépuscule cesse à peine que partout la vie s'est éteinte.

La pêche des havres se fait soit à la ligne, soit à la seine, toujours dans de certaines conditions prescrites par un règlement; elle est d'ailleurs plus aléatoire que celle des bancs dans ses résultats. Nous l'avons dit, la morue a ses caprices; elle abandonne pendant des mois entiers les lieux qu'elle affectionne, et tout à coup, alors qu'on désespère de jamais la revoir, elle y revient en masses. On peut ainsi compenser dans les derniers jours de la saison les pertes causées par son absence. On a vu prendre 10,000 morues d'un coup de seine, et le fait n'est pas absolument rare. A la côte ouest, la plupart des navires suivent le poisson à mesure qu'il remonte dans le nord. Cette pêche « en défilant le golfe » est une des plus lucratives, et bien des gens compétens dans la question voudraient la voir adopter par tous nos bâtimens. Deux ou trois fois par mois, les havres occupés sont visités par les navires de guerre affectés chaque année à la surveillance de la pêche. Les officiers qui les commandent doivent s'assurer que l'état des choses est conforme aux lois établies, inspecter les places, écouter les réclamations et répri-

mer les actes d'indiscipline. Sur plusieurs points, tout est en règle, et la majorité des établissemens fait honneur à ceux qui les dirigent; les hommes y sont traités avec humanité en ce sens que l'on y tient compte de leur vie, de leur santé et de leur repos. Il en est d'autres où ce principe n'est pas toujours observé. Cabanes insuffisantes, sans planchers, presque sans toitures, où les pêcheurs s'entassent après une journée de travail sans relâche, et dorment dans une atmosphère indescriptible d'humidité malpropre; vivres douteux, soins ignorés en cas de maladie ou de simple accident, tel est le triste état de choses, assez rare en vérité, mais qui pourtant se rencontre trop souvent encore aujourd'hui. De semblables abus sont signalés tous les ans, et chaque année les voit se reproduire, si bien qu'il faut croire que l'usage en consacre l'impunité.

En pareil cas, le grand argument des gérans et des capitaines consiste à dire que les hommes ne se plaignent pas. Il est rare en effet que les plaintes soient nettes et régulièrement établies, mais quiconque a pu bien étudier le caractère du marin ne s'en étonnera jamais. C'est un grand enfant qui n'arrive au fait qu'après des circonlocutions sans nombre; aisément content de peu, il se contente de moins encore. Il sait d'ailleurs que, s'il se plaint, il trouvera difficilement à se placer l'année suivante; or il a fait son métier de la pêche, et vous dira sans sourciller que le lard n'est pas mauvais alors qu'en le goûtant vous-même vous le trouverez détestable. Le matelot craint le capitaine, le capitaine redoute le gérant, le gérant tremble devant l'armateur; la vérité qui suit cette filière arrive rarement au grand jour. Aux termes du règlement, tout bâtiment comptant 40 hommes d'équipage doit avoir un médecin. Six fois sur dix, cette prescription n'est pas observée. Certains armateurs déclarent que, le climat de Terre-Neuve étant aussi sain que celui de France, la présence d'un médecin n'a pas sa raison d'être. Que diraient ces messieurs, si, partant d'un principe aussi large, on les privait, ainsi que leur famille, des secours de la faculté? Ne pourrait-on pas les amener à des sentimens plus humains en retenant, en tout ou partie, la prime aux bâtimens indûment expédiés sans chirurgiens? Quelques heures avant le départ, les capitaines déclarent dans les bureaux de l'inscription maritime qu'ils ont vainement cherché un médecin; pour ne pas entraver la pêche, l'administration se contente de mentionner le fait au rôle d'équipage, et le navire prend la mer, n'ayant pas toujours à bord les médicamens de première nécessité. Si les médecins ne se présentent pas, c'est qu'on les paie d'une manière insuffisante; la meilleure preuve en est que les armateurs soucieux de la vie de leurs hommes n'en ont jamais manqué. L'économie qu'on réalise ainsi a malheureusement les plus tristes conséquences. Sans doute le climat est sain à Terre-

Neuve; mais faut-il en conclure que là, comme partout ailleurs, les maladies n'ont pas leur cours? En outre, les accidens sont fréquens à la pêche; il en est qui, soignés au début, seraient sans importance, et qui s'aggravent au point d'entraîner la perte d'un membre faute des précautions les plus élémentaires. Sur certains points de la côte où 300 hommes sont parfois réunis, on ne trouve pas un médecin. Aussi voit-on souvent se présenter à bord des navires de guerre des matelots qu'il faut amputer sur l'heure et qui la veille pêchaient encore dans leurs bateaux!

Les rapports des officiers qui se succèdent à Terre-Neuve s'accordent tous à reconnaître depuis plusieurs années que la pêche française est en pleine voie de décadence, et constatent les empiétemens toujours croissans des pêcheurs anglais sur notre côte réservée. On est porté tout d'abord à rechercher la cause de l'immobilité qui frappe notre industrie dans le développement progressif de la concurrence étrangère. Après avoir séjourné sur les lieux, on arrive à se convaincre que, si la pêche française est en souffrance, elle le doit surtout aux institutions qui lui sont propres. Quant à la concurrence anglaise, c'est au principe de nos droits qu'elle s'attaque : jusqu'à ce jour, elle n'en a pas affaibli l'exercice; elle a des visées plus hautes, et ne tend à rien moins qu'à les faire disparaître. Comment admettre que soixante ou quatre-vingts navires, répartis sur une étendue de 200 lieues de côtes, où le poisson se trouve en abondance, aient été sérieusement gênés par une concurrence réelle, il est vrai, mais bien faible encore? Notre côte réservée pourrait occuper de quatre cents à cinq cents navires; en 1850, elle en recevait environ trois cents; c'était une concurrence plus importante que celle des goëlettes anglaises, et cependant les armateurs n'en faisaient pas moins leurs affaires. Enfin le meilleur et le plus sûr moyen de s'opposer à la pêche concurrente n'était-il pas d'exploiter complétement le rivage dont nous avions la jouissance, en donnant à cette exploitation tout le développement qu'elle comporte? Pourquoi donc ne l'avons-nous pas fait? L'institution des primes d'encouragement, la concession des places, le règlement établi sur la manière de les exploiter, la prohibition de certains engins de pêche bien connus des Anglais, ont créé dans les mains de quelques armateurs, seuls assez riches pour faire face aux déboursés que comportent les armemens, un monopole presque absolu et peu favorable au progrès de notre industrie. Il est devenu difficile à toute entreprise qui n'a pas encore l'appui du capital de réussir à Terre-Neuve. Examinons en effet ce qui se passe à la côte est. Aux termes du décret de 1852, portant règlement sur l'occupation des havres, on entend par occuper une place « y déposer le nombre d'hommes d'équipage voulu par la série à laquelle le navire appar-

tient, faire pêche effective dans le havre, trancher et saler à la place les produits de la pêche, y former et y entretenir un établissement complet. Toute place qui ne sera pas ainsi occupée perdra ses droits à l'armement des seines. » Donc voici des navires condamnés à pêcher dans un lieu et non pas dans un autre, immobilisés pour cinq ans, pendant lesquels ils courent le risque de ne pas voir une morue. Reportons-nous à la répartition des navires par série : nous y voyons que les bâtimens de moins de 100 tonneaux de jauge, classés dans la troisième série, ayant droit par conséquent aux dernières places de la côte, doivent compter « 20 hommes d'équipage au moins, si le navire ne doit pas armer une seine, et 25 hommes, s'il doit en faire usage. » Quiconque ne peut faire les frais d'un armement aussi coûteux se voit donc exclu de la côte est. Mêmes obligations pour devenir concessionnaire à la côte ouest. Là du moins les pêcheurs ont le droit de se déplacer, « la pêche étant réservée et demeurant, comme à la côte est, le privilége exclusif des navires occupant tous les havres portés sur le tableau de répartition où il est créé des places qui sont concédées par la voie du tirage. »

Que reste-t-il pour le petit navire monté par une dizaine d'hommes, armé en commun par de petites bourses, ayant besoin plus que tout autre de suppléer à la faiblesse de son équipage par l'initiative de ses pêcheurs et par la perfection de ses engins? La pêche est libre, dit le règlement, « pour tous les navires pêcheurs sans exception, expédiés à la côte ouest, dans toutes les baies où il n'est pas créé de places particulières, et qui sont désignées sur le tableau de répartition des places comme affectées à l'exploitation commune de la pêche; » mais en même temps ce règlement s'oppose à l'emploi de certains filets dont les Anglais, mieux avisés, se servent sous nos yeux, toujours avec succès, et condamne nos pêcheurs à des moyens surannés, à des mesures vexatoires, qui ont pour effet direct de paralyser l'effort des esprits entreprenans. Nous écartons en ceci la possibilité du dépeuplement des fonds de pêche par la nature des engins en action. L'abondance de la morue dans les parages de Terre-Neuve, ses mœurs nomades, sa fécondité prodigieuse, l'étendue considérable des lieux de pêche relativement au nombre des pêcheurs, semblent des garanties suffisantes contre l'affaiblissement de l'espèce.

N'est-il pas permis de croire que, si tout navire, petit ou grand, avait eu la liberté de venir à Terre-Neuve pour y pêcher sans frais obligatoires, sans restrictions et sans entraves, l'état ne se réservant qu'un seul droit, celui d'assurer la police des havres, notre flotte de pêche se fût accrue rapidement? Avec la concurrence devenue possible, le personnel qu'elle emploie, et qui semble toujours

le même, se rajeunissait; le matelot, qui vit aujourd'hui sous la dépendance de l'armateur, retrouvait le droit de discuter son salaire et d'exiger qu'on comptât avec lui. Les ports de l'Océan, ceux du nord de la Manche, Dunkerque, Boulogne et Calais, dont la population maritime est si vaillante, avaient alors le champ libre. Notre exploitation se répandait partout sur les côtes au lieu d'y laisser des vides, et se défendait d'elle-même contre l'envahissement étranger.

III.

Il reste à parler de la situation précaire qui nous est faite à Terre-Neuve et des difficultés qui sont aujourd'hui l'objet de l'attention des deux gouvernemens de France et d'Angleterre.

Il y a quarante ans, on trouvait dans nos havres une cabane, plus misérable encore que celles de nos pêcheurs, où vivait une famille anglaise. La misère qu'on y respirait, l'aspect famélique des habitans, la pensée que ces pauvres gens allaient se trouver sans ressources pendant les longs mois d'hiver, tout excitait en vous la compassion la plus légitime et la plus vive. Tous nos maux sont venus de là. Ces premiers résidens savaient se rendre utiles, et les capitaines les attiraient volontiers dans les havres; c'était, à tout prendre, une société pour les soirées d'automne. L'hiver, on leur confiait la garde du *chaufaud* et du matériel qu'on laissait sur la plage. Il arrivait parfois que le gardien se montrait peu fidèle; pour se justifier, quand le printemps ramenait nos navires, il imputait aux pêcheurs de phoques les vols commis sur l'habitation. Souvent le capitaine avait de son côté quelques raisons de se montrer facile, et l'on vivait en famille en se rendant tous les services que comporte l'amitié. L'Anglais pêchait tout à son aise; qui songeait à le lui défendre? La pêche était son seul moyen d'existence; en la lui supprimant, on l'eût condamné, lui, sa femme et ses enfans, à mourir de faim. On lui fournissait des lignes, on l'aidait à construire un bateau; en partant, on lui laissait des vivres. De fait, il n'y avait là qu'une question de simple humanité sans conséquences pour l'avenir. Or il arriva deux choses : l'Anglais eut beaucoup d'enfans, et, nos armemens diminuant d'importance, plusieurs points de notre côte, du *French-Store*, comme on l'appelle, se trouvèrent abandonnés; les résidens s'y implantèrent, et depuis n'en sont plus sortis. C'est alors qu'on ouvrit les yeux. La question n'était autre que celle qui déjà s'était présentée en 1783; mais elle devint infiniment plus complexe, et depuis trente ans les deux nations cherchent à la résoudre sans qu'elle ait fait un seul pas. Nous inférons des termes de l'article 13 du traité d'Utrecht un droit de pêche exclusif sur toute la partie de côte spécifiée dans l'acte de 1783. De son côté,

l'Angleterre n'y veut voir qu'une obligation pour ses nationaux de ne pas gêner les nôtres; autrement dit, elle réclame le droit de pêcher sur tous les points du *French-Store* que nous n'occupons pas, voire sur ceux que nous occupons, sous condition de ne pas nuire à nos opérations. Voyons quels ont été à plusieurs reprises les efforts tentés pour sortir d'une situation qui semble aujourd'hui sans issue.

En 1844, des négociations s'établissent pour examiner les mesures qu'il serait nécessaire de prendre afin d'assurer aux pêcheurs français et anglais la libre exploitation de leur industrie et d'éviter les collisions qui ne pouvaient manquer de résulter de l'ordre de choses établi à Terre-Neuve. Ces conférences n'aboutissent qu'à une proposition de droit concurrent pour les Anglais sur une partie de notre côte en échange d'un droit analogue pour nos pêcheurs au Labrador et à Belle-Ile; on stipulait en outre en notre faveur la libre exportation de l'appât aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Cette affaire n'eut pas de suites. De nouveaux pourparlers ne sont pas plus heureux en 1851. Le gouvernement français proposait alors de restreindre à la seule baie de Saint-George, abandonnée par nos pêcheurs, occupée de fait par les Anglais, ce partage de notre droit exclusif, moyennant des concessions plus importantes que celles dont il avait été précédemment question en 1844. Au mois de mai 1856, M. le capitaine de frégate Pigeard fut chargé de se rendre à Londres pour y discuter auprès du gouvernement britannique les termes d'un nouvel arrangement, et l'on put croire un instant à la solution possible du problème en question. Un projet de convention fut arrêté entre notre représentant et le département des colonies. Il établissait clairement la nature de nos droits sur les points les plus fréquentés par nos pêcheurs en échange d'une concession de droit de pêche commune dans les baies que nous exploitions peu, du fait de l'insuffisance de nos armemens. Au nombre de celles-ci se trouvait la baie de Saint-George, située sur la côte ouest de l'île, que les Anglais considéraient comme l'une des plus importantes de leur territoire au point de vue de la création possible dans l'avenir d'un établissement industriel à Terre-Neuve. Nous devenions en même temps libres de pêcher dans toutes les rivières, à Belle-Ile et au Labrador. Cet arrangement avait le bon côté de n'avantager aucune des deux parties, ce qui semblait en garantir l'exécution.

Les ratifications avaient été échangées à Londres le 23 janvier 1857, et les deux gouvernemens semblaient d'accord. Quand on apprit à Saint-Jean de Terre-Neuve la nouvelle de ces préliminaires, des cris séditieux furent proférés contre la reine, le pavillon anglais fut attaché à la queue d'un cheval, qu'on promena dans les rues de la ville, et le gouverneur fut insulté dans sa demeure. Le parlement s'indigna dans une de ses séances et refusa positivement d'adhérer

à la convention. Le gouvernement de la reine, en présence de cette déclaration, fit savoir aux commissaires français que le projet d'arrangement ne pouvait avoir de suites, que la sanction du parlement de Saint-Jean était indispensable aux négociations, et qu'il se reconnaissait impuissant à modifier l'opinion si hautement manifestée par ce parlement. Le gouvernement français se plaignit que la révision d'un traité dont les signataires avaient été l'Angleterre et la France fût soumise au bon vouloir d'un parlement étranger, et fit observer en même temps que l'établissement du régime parlementaire à Terre-Neuve ne pouvait dégager la métropole de ses engagemens avec nous. En résumé, cette tentative de conciliation n'avait eu d'autre effet que de mettre en pleine lumière les sentimens hostiles de la législation locale à l'égard de nos pêcheries et son influence prépondérante sur les décisions de l'Angleterre.

Quelle était, au milieu de ces pourparlers sans résultats, l'attitude de notre division navale à Terre-Neuve? Chargée de faire respecter nos droits, que faisait-elle, alors que, sous ses yeux, on les violait ouvertement? Sa situation n'était rien moins que facile. Tantôt elle recevait pour instructions de ménager les pêcheurs anglais, de fermer les yeux sur les contraventions, d'éviter en un mot toute cause de mésintelligence entre les deux pays; c'est ainsi que, pendant la guerre de Crimée, nos croiseurs durent s'abstenir de toute surveillance effective. En d'autres circonstances, généralement à la suite d'une négociation rompue, on semble recourir à des mesures de rigueur pour faire rentrer nos pêcheurs dans le libre et plein exercice des droits que leur attribuent les traités. Nos officiers ont alors pour ligne de conduite de porter partout l'alarme, d'annoncer pour la saison prochaine une répression sévère de tous les abus. Les effets se faisant toujours attendre, les résidens s'inquiètent peu de ces menaces, et, si l'on s'en émeut, c'est à Saint-Jean, puis à Londres. Pendant la campagne de 1858, les riverains anglais sont prévenus par nos capitaines que tout exercice de pêche leur sera formellement interdit l'année suivante, et c'est alors que le cabinet de Saint-James, effrayé par les conséquences que peut entraîner une pareille mesure, met en avant la proposition d'une enquête parlementaire à Terre-Neuve, proposition agréée à Paris. Le soin de cette enquête fut confié à une commission mixte qui se réunit sur les lieux le 1er mai 1859. La France était représentée par M. le capitaine de vaisseau de Montaignac de Chauvance, commandant la division navale de Terre-Neuve, et par M. de Gobineau, premier secrétaire d'ambassade. Les délégués de l'Angleterre étaient M. Kent, remplissant l'office de *colonial secretary* de Terre-Neuve, et M. le capitaine Dunlop, commandant le *Tartare*.

Les commissaires des deux nations inspectèrent en commun les

havres de la côte, se réunissant alternativement à bord du *Tartare* et de la corvette le *Gassendi*, interrogeant les riverains et les pêcheurs, soit en anglais, soit en français, suivant leur nationalité. Après chaque séance, un procès-verbal était rédigé dans les deux langues, et signé lorsque la commission en avait examiné le contenu et reconnu la traduction conforme. Les travaux de l'enquête furent terminés le 29 août 1859 à bord du *Gassendi*. L'étude approfondie des textes des traités, l'examen des interprétations diverses dont ils ont été l'objet de la part des légistes anglais, confirmèrent les délégués français dans l'opinion que nos droits étaient bien exclusifs, plus réels et plus étendus qu'on ne l'avait cru jusqu'alors. Aussi furent-ils conduits à penser d'un commun accord que ces droits étaient inattaquables, faciles à maintenir, et qu'il n'était pas besoin, pour les faire respecter, d'entrer dans une voie de concessions qui pouvaient nous les faire perdre. MM. de Montaignac et de Gobineau fixent à 3,000 âmes le chiffre de la population anglaise établie sur notre côte, et constatent qu'il a doublé dans une période de vingt ans. La lenteur de ce développement leur fait émettre l'opinion que, sans la tolérance commandée à nos stations navales, il n'y aurait pas eu d'immigration. En conséquence, le moyen le plus efficace de l'arrêter dans sa croissance est à leurs yeux d'interdire la pêche aux riverains pour les forcer à déguerpir, usant en ceci d'une sévérité graduée, et de multiplier nos établissemens sur notre côte réservée. La commission mixte s'arrêta dans ses conclusions aux propositions suivantes : organisation en commun d'une police locale chargée de régler les différends entre les sujets anglais et français; liberté complète de vendre et d'acheter l'appât pour les pêcheurs des deux nations, sous la réserve qu'il serait interdit chaque année, sur la côte de Terre-Neuve, de seiner le hareng du 20 octobre au 1er avril suivant. Au mois de mars 1860, les travaux de la commission furent remis à l'étude et considérés comme pouvant servir de bases à un arrangement amical; mais des difficultés s'élevèrent, un mouvement d'hostilité se produisit à Saint-Jean à la suite d'un commencement d'action des autorités anglaises dans un sens favorable à nos intérêts, et tout en resta là. Si l'enquête de 1859 n'eut d'autre résultat que le maintien du *statu quo*, les documens qu'elle a laissés sont toujours les plus certains et les plus clairs que l'on possède sur l'état des choses à Terre-Neuve dans un temps où l'on ne désespérait pas encore de pouvoir concilier nos intérêts et ceux d'une population qui semblait les menacer déjà. A dater de cette époque, la situation se complique de jour en jour.

Impropre aux travaux agricoles en raison de l'extrême rigueur du climat, l'île de Terre-Neuve ne se connaissait d'autres ressources que celles qu'elle tirait de la pêche, quand on découvrit, en 1859,

des mines de cuivre et de plomb qui promettaient un avenir plus riche aux habitans. Ces gisemens miniers n'avaient malheureusement, à de rares exceptions près, d'autres débouchés que la partie du littoral où nous avions le droit de pêche, et l'exploitation n'en pouvait avoir lieu qu'au préjudice de notre industrie. L'inconvénient n'était pas un obstacle pour la législature de Saint-Jean, et déjà les concessions étaient faites, quand le gouvernement britannique refusa de les ratifier. Le même gouvernement, se trouvant en présence d'un nouvel état de choses si contraire aux intérêts de sa colonie, provoquait en 1866 la reprise des négociations en laissant cette fois au parlement de Saint-Jean le soin d'en fournir les bases et de remettre ses conclusions dans les mains de M. le capitaine de vaisseau de Lapelin, alors commandant de la station française à Terre-Neuve. Ces conclusions sont caractéristiques. Tout d'abord il est admis que les sujets anglais, tant qu'il ne s'agit pas d'objets ou de travaux se rapportant à la pêche, ont le droit de construire des établissemens sur notre côte réservée, et de se servir du rivage. Conséquemment la législature locale a qualité pour accorder sur la côte française toutes les concessions qui ne seraient pas de nature à nuire à nos pêcheries ou à leur faire concurrence. Dans aucun cas, les sujets français ne pourront être autorisés à faire pêche soit à Belle-Ile, soit au Labrador. La seule concession qui puisse leur être faite dans un arrangement à venir sera le droit d'acheter librement l'appât sur la côte anglaise, à l'époque où la pêche du capelan et du hareng est permise aux sujets anglais. En résumé, le parlement s'arrête aux propositions suivantes, qui sont la négation formelle de l'existence de nos droits : 1° Nomination d'une commission mixte, ne pouvant connaître que des affaires relatives aux pêcheries. 2° Les établissemens anglais existant actuellement à la baie Saint-George, à Cod-Roy, à la baie des Iles, à Bonne-Baie et à la Baie-Blanche, seront conservés. Les Français ne devront pas s'opposer à ce que les Anglais pêchent sur ces points. Des constructions pourront être élevées dans ces baies et sur les autres parties du littoral, pourvu qu'elles n'opposent pas d'obstacles aux priviléges de pêche des Français, tels qu'ils seront définis par la commission mixte. Les sujets anglais ne seront ni empêchés ni inquiétés dans leur pêche sur aucun point de la côte où ils ne feront pas concurrence aux Français. 3° La commission mixte ne pourra supprimer, comme nuisant au droit de pêche des Français, aucune des constructions établies depuis cinq ans, sans qu'une indemnité soit fixée; mais nulle indemnité ne sera due pour la suppression des établissemens de ce genre qui seraient construits par la suite sans le consentement de la commission mixte. 4° La commission mixte déterminera la limite jusqu'à laquelle les Français

pourront former leurs établissemens de pêche. Les Anglais auront le droit exclusif de la pêche des rivières et celle du saumon. 5° La zone du littoral dont les Français auront l'usage temporaire sera déterminée, afin que rien ne s'oppose aux concessions du territoire hors de cette zone, non plus qu'à la construction d'établissemens d'intérêt minéral sur cette zone elle-même.

Nous voilà bien loin des traités d'Utrecht et de Versailles, et M. le commandant de Lapelin, en repoussant énergiquement la possibilité d'une négociation sur de pareilles bases, écrivait avec raison : « On nous demande tout et on ne nous donne rien! » Cet essai de conciliation dont le gouvernement anglais avait pris l'initiative est le dernier que l'on ait tenté. Depuis ce temps, nous avons vécu au jour le jour, voyant grandir les difficultés, constatant chaque année de nouveaux empiétemens et notre impuissance à les réprimer. En examinant dans leur ensemble ces négociations infructueuses, on est frappé du bon vouloir mis en action par l'Angleterre, et de l'opposition persistante que rencontrent ses propositions dans le parlement de Saint-Jean. Il n'est pas inutile de rechercher les causes qui divisent ainsi l'opinion de la métropole et celle de sa colonie. Si le gouvernement anglais n'est plus d'accord avec le nôtre sur l'interprétation à donner aux traités et sur la nature des droits qu'ils nous confèrent, c'est qu'il a changé d'avis. Jusqu'en 1838, les autorités anglaises n'émettent aucun doute sur la validité de ces droits, et nous les voyons, en plusieurs occasions, prendre en main nos propres intérêts. En 1788, un acte du parlement investit le gouvernement de tous les pouvoirs nécessaires pour faire enlever de la côte française « tous échafauds, cabanes, navires, bateaux appartenant aux sujets de sa majesté britannique, et qui pourraient servir à prendre le poisson, et, dans le cas où lesdits sujets refuseraient de s'éloigner des localités susdites, les officiers compétens sont autorisés à les faire partir sans aucune distinction de personnes, et nonobstant toute loi, usage ou coutume à ce contraire. » En 1802, l'amiral Gambier, gouverneur de Terre-Neuve, déclare que tous les établissemens de pêche doivent être détruits sans distinction, et que tous les sujets britanniques sont astreints à vider les lieux; vingt-deux ans plus tard, un nouvel acte du parlement proroge pour cinq années les pouvoirs donnés à la couronne par l'acte précité de 1788. En 1835, les jurisconsultes de la reine, consultés par le ministère sur la question de savoir si, aux termes des traités, les sujets anglais ne pouvaient être admis à partager avec les Français le droit de pêche sur la côte réservée, déclarent que dans leur opinion les Français ont le droit *exclusif* de pêche sur la partie de la côte de Terre-Neuve mentionnée dans le traité de 1783. Les mêmes hommes spéciaux, appelés à se prononcer de nouveau

en 1837, émettaient l'opinion suivante : « S'il existait réellement, dans les limites du district en question, un espace véritablement suffisant pour que les pêcheurs des deux nations pussent y pêcher sans être en contact les uns avec les autres (*interfering with each others*), nous penserions que ce pays n'est pas astreint à empêcher ses sujets d'y pêcher. Il paraît cependant, d'après le rapport de l'amiral Halkett, que cela est difficilement praticable, et nous pensons que, suivant la véritable portée du traité et de la déclaration, les sujets britanniques sont exclus (*precluded*) du droit d'y pêcher, s'ils ne peuvent le faire sans apporter quelque gêne à la pêche française. » C'est alors que lord Palmerston, répondant aux réclamations déjà nombreuses formulées par le gouvernement français au sujet de l'établissement des premières familles anglaises sur notre côte, déclare que « l'on ne trouve dans aucun des documens publics du gouvernement britannique que le droit des sujets français à la pêche exclusive, soit de la morue, soit du poisson en général, ait été positivement reconnu (*specifically recognised*). » Ainsi de 1713 à 1738 nous avons exercé à Terre-Neuve un droit de pêche que les hommes d'état et les jurisconsultes de l'Angleterre ont considéré comme exclusif, et ce n'est qu'à partir de cette dernière date que le droit exclusif se transforme en tolérance, ou tout au moins en droit concurrent. Il est malaisé de croire que le souvenir, parfois assez gênant, d'une politique entièrement contraire à celle qui prévaut aujourd'hui dans le parlement anglais ne soit pas venu s'ajouter aux raisons d'intérêt direct qui ont fait souvent au gouvernement de la reine une obligation de chercher à résoudre à l'amiable des difficultés sans cesse renaissantes.

Quant à l'attitude hostile de la législature locale de Terre-Neuve, elle est en grande partie la conséquence de l'émancipation d'une colonie qui se montre aujourd'hui jalouse à l'excès de ses pouvoirs, la considère comme une atteinte à sa liberté toute intervention de la métropole dans une affaire que seule, à ses yeux, elle a droit de juger. Les manifestations qui se produisirent à Saint-Jean en 1857, quand on y connut l'échange des ratifications de la convention Pigeart, en sont la preuve évidente. La question des pêcheries était loin de comporter autant de véhémence; en réalité, on en fit un prétexte pour protester contre l'initiative anglaise, qui fut considérée comme un grave oubli des prérogatives constitutionnelles. On s'en émut au Canada, dans la Nouvelle-Écosse; les hommes les plus importans excitaient alors l'opinion et publiaient dans les journaux de violentes attaques contre l'Angleterre; l'évêque catholique de Terre-Neuve alla, dans une lettre restée célèbre, jusqu'à réclamer au besoin l'appui des États-Unis.

Nous avons indiqué l'origine et la nature de la question de droit

existant à Terre-Neuve. Insoluble jusqu'à ce jour, nous inclinons à croire qu'elle n'a plus désormais de solution possible dans l'ordre des idées dont se sont précédemment inspirés les négociateurs. Pour le faire comprendre, prenons la question telle qu'elle s'impose actuellement sous nos yeux. Pendant la campagne de 1873, M. le gouverneur de Terre-Neuve évaluait à 20,000 âmes la population qui s'est implantée sur notre côte; en faisant la part d'une exagération dictée par un légitime amour-propre, il est permis d'affirmer qu'elle a plus que triplé dans l'espace de quinze ans. Ces Anglais, misérables au début, sont maintenant installés en bon nombre dans une grande partie de nos havres, non plus comme autrefois à titre de tolérance, mais ouvertement; ils pêchent librement, avec toute sorte de filets, sur les points que nous n'occupons pas, et fréquemment aussi dans les mêmes parages que nos pêcheurs. Ce sont non plus des familles abandonnées pour ainsi dire dans un pays désert, mais des agglomérations compactes de gens vivant dans l'aisance et travaillant à leur fortune. L'administration de Saint-Jean s'en occupe, leur envoie des pasteurs protestans, songe à leur donner des écoles, en un mot met tout en œuvre pour développer rapidement la formation des villages sur toute l'étendue du *French-Store*. Les croiseurs anglais protégent partout leurs nationaux, sous la condition toutefois qu'ils ne gênent pas les nôtres. Il ne s'agit plus d'empiétemens partiels, qui n'atteignaient en réalité que la question de droit, c'est un envahissement en règle dont les progrès s'accentuent tous les ans. Le jour n'est pas loin où changeront les rôles, et l'on peut prévoir que bientôt sur la côte française les Français seront des intrus. Que fait la division navale chargée de protéger la pêche? Son rôle est bien ingrat : partout elle constate le développement de la concurrence étrangère, partout elle proteste en invoquant notre droit exclusif, et toujours on lui répond que ce droit ne nous appartient pas.

Tout n'est pas là, car la question des pêches a cessé d'être le point d'intérêt dominant à Terre-Neuve. Depuis 1866, de nouvelles mines de plomb argentifère ont été découvertes dans la région qui s'étend parallèlement aux collines de la baie de Saint-George et sur la côte qui forme la rade est de Port-à-Port (côte ouest). L'absence de routes praticables ne laisse au minerai d'autre débouché que le rivage, et ce rivage est occupé par nous. Comme en 1859, la législature de Saint-Jean a favorisé de toute son action la mise en exploitation de ces mines; nous avons protesté, et, par ordre du gouvernement de la reine, les concessions ont été déclarées sans valeur et les travaux interrompus. Faut-il en conclure que jamais ils ne seront repris? Pouvons-nous détenir ainsi improductif un capital que les clauses d'un traité laissent entre nos mains? En présence

d'une population, non plus à l'état embryonnaire, mais régulièrement constituée, dont les besoins et les prétentions grandissent tous les jours, pouvons-nous espérer le maintien d'un privilége dont les circonstances ont rendu l'exercice impossible dans la pratique? Quels que soient les traités, nos pêcheries sont une entrave à la prospérité d'un pays qui vient de sentir sa richesse et s'indigne de n'en pouvoir tirer parti.

Il ne s'agit plus de discuter les textes; le traité d'Utrecht n'a plus sa raison d'être. En pareille matière, une situation s'impose comme un fait, on ne la ramène pas en arrière. Prétendons-nous, comme en 1859, faire déguerpir les Anglais de la côte? Rien n'est plus impossible, et l'on n'y peut songer. Pensons-nous enrayer le progrès à Terre-Neuve en paralysant, à force de surveillance, l'action des résidens anglais? Toute surveillance effective conduit aux mesures de rigueur; toute mesure de rigueur frappant des sujets étrangers est la source certaine de grandes complications. Il serait d'ailleurs d'autant plus difficile d'entrer dans cet ordre d'idées que les officiers des deux marines se placent pour juger les faits à des points de vue directement opposés, conformément aux instructions contradictoires qu'ils reçoivent de leurs gouvernemens respectifs. Admettons-nous le principe de la pêche concurrente? Ce serait ruiner du coup notre industrie et perdre les avantages que mettent en nos mains les traités. Si le rachat de nos droits doit être un jour mis en cause, — et c'est là que serait à nos yeux la solution favorable à nos intérêts, — nous devons en principe les conserver dans une intégrité parfaite; l'impossibilité dans laquelle se trouve placée l'île de Terre-Neuve d'exploiter ses mines à la côte ouest en accroît encore la valeur. Rentrerons-nous dans la voie jusqu'à ce jour impraticable des concessions réciproques? Ces concessions, comment les définir? Les prétentions du parlement de Saint-Jean sont les mêmes : on nous demande tout, on ne nous donne rien! Que ferons-nous donc? car la situation présente ne saurait se prolonger longtemps. Nul ne pouvait répondre, quand tout à coup on entrevit une chance de voir la question se déplacer à notre avantage par l'entrée de l'île de Terre-Neuve dans la confédération du *Dominion*.

La création de l'état du *Dominion* remonte à 1841. Il fut alors constitué par la fédération parlementaire du Haut et du Bas-Canada. En 1867, les deux provinces réunies, qui jouissaient déjà d'une autonomie voisine de l'indépendance, s'incorporaient la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, la province de Manitoba, la Colombie anglaise, et prenaient le nom de Dominion. A la même époque, le parlement de la confédération s'ouvrait à Ottawa, petit bourg canadien devenu capitale, et proclamait l'acte d'union voté par le parlement anglais. En 1873, l'île du Prince-Édouard s'annexait li-

brement à la nouvelle puissance et venait en augmenter la richesse. Cette concentration de ses possessions de l'Amérique du Nord sous une même administration offrait aux yeux du gouvernement de la reine l'avantage de réunir dans un même faisceau des intérêts jusqu'alors en désaccord et de les garantir contre une agression possible et toujours redoutée des États-Unis; on espérait aussi paralyser les agissemens d'un parti nombreux au Canada qui manifeste hautement ses sympathies pour l'union. Le Dominion jouit d'un gouvernement qui lui est propre, composé d'un parlement et d'un sénat qui décident souverainement toutes les questions. Partout, sauf à Halifax, les milices ont remplacé les troupes anglaises, les seuls fonctionnaires anglais sont le gouverneur-général et les lieutenans-gouverneurs de chaque état, auxquels il ne reste que l'ombre d'un pouvoir honorifique et que l'on choisit en Angleterre très sympathiques à l'esprit de la colonie. C'est une république fédérale en voie de formation rapide; le jour n'est pas loin où l'élection d'un président rendra pour toujours le Dominion indépendant de la métropole. Nous retrouvons ici la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre à l'égard de ses colonies. Pour les faire riches, elle les fait libres, et les abandonne promptement à leurs ressources administratives et financières.

Nos colonies sont à la fois si coûteuses et si pauvres, alors que plusieurs d'entre elles renferment d'incontestables élémens de richesse, qu'il est superflu de comparer un système qui a doté l'Angleterre de tant de possessions si belles avec une centralisation qui ne permet pas plus de coloniser que de faire vivre une colonie. L'esprit public en France s'inquiète peu de ces établissemens, quelque voisins ou lointains qu'ils soient; on les confond souvent les uns avec les autres, on semble même ignorer qu'ils existent. Notre sol est si beau, si riche, si divers, qu'il semble devoir éternellement nous suffire, et cependant la société voit grandir dans son sein des appétits plus menaçans de jour en jour; impuissante à les satisfaire, n'en viendra-t-elle pas à regretter trop tard de n'avoir pas ouvert un champ plus vaste à l'entreprise en favorisant largement le travail et l'esprit d'aventure dans ces pays nouveaux encore, où la terre féconde n'attend que le travailleur? On a tant douté de nos aptitudes en matière coloniale qu'il est aujourd'hui de rigueur d'admettre qu'elles sont nulles. N'avons-nous donc rien su fonder? Notre histoire ne garde-t-elle pas la trace éclatante encore des plus belles colonies qu'on ait vues? Souvenons-nous de l'Inde, des travaux de Dupleix et de La Bourdonnaye, de Bourbon et de l'Ile de France, dont la richesse fut si grande, d'Haïti, la reine des Antilles, qui versait tous les ans dans la métropole 80 millions de revenu, et du Canada, ce beau pays dont l'âme est restée française

malgré la prospérité que lui a donnée l'Angleterre. On ne remonte pas sans un sentiment mêlé de tristesse et d'orgueil le fleuve Saint-Laurent, cette merveille du monde où, le premier de tous, a paru notre pavillon; on n'entre pas sans émotion dans Québec, qui garde encore en partie nos murailles, si glorieusement défendues que le vainqueur lui-même a consacré la gloire des défenseurs. Qui donc a dit, en présence de pareils témoins, que la France n'a rien su fonder? Elle est encore vivante et bien aimée dans ces contrés lointaines, et nous avons pu nous convaincre que sa mémoire n'y périra pas. Ce ne sont pas des souvenirs épars, c'est une population tout entière qui garde notre religion, notre langue et nos usages; elle s'étend dans tout le Canada, on la trouve jusqu'aux frontières des États-Unis. Il est rare qu'un de nos bâtimens de guerre se présente devant Québec; le cas échéant, la ville est tout en fête. On se presse à bord, on entoure l'état-major et l'équipage des prévenances les plus affectueuses. « Nous venons voir nos gens, » disent les Canadiens en montant sur le pont, et rien n'est plus touchant que de les voir, avec leur bon sourire, parler à nos marins de cette patrie qu'ils aiment et conservent au fond du cœur sans l'avoir connue jamais. S'il est parfois douloureux, au lendemain de nos revers, de subir à l'étranger la pitié des uns et l'indifférence des autres, il est bien doux de s'arrêter, ne fût-ce que pendant un jour, dans un pays trop courtois pour blâmer ou pour plaindre ses hôtes, fidèle à la tradition de ses souvenirs et sincère dans son amitié.

On pense généralement à Québec que l'entrée de l'île de Terre-Neuve dans la confédération du Dominion ne se fera pas attendre plus de deux ans. La raison dominante de cette annexion se trouve dans la pauvreté de l'île anglaise, pauvreté qui rend impossible l'exploitation des mines, le percement des routes et l'exécution des travaux de nécessité première. Le crédit de la confédération couvrirait ses entreprises et lui permettrait de tirer un meilleur parti de son sol. Telle est à Terre-Neuve la manière de voir du parti le plus riche, et qui compte les futurs concessionnaires des gisemens miniers. Une autre opinion, répandue dans la classe laborieuse, soutenue par quelques hommes influens, ennemis jurés de notre droit de pêche, redoute l'augmentation des taxes, la réduction des pouvoirs de la législation locale, et s'oppose à l'annexion. Il existe en outre un troisième parti qui, tout en voulant le maintien de l'autorité administrative, affiche ouvertement ses sympathies pour les États-Unis; c'est à son influence qu'il faut attribuer l'adhésion du parlement au traité de Washington, dont une des clauses ouvre aux pêcheurs américains les eaux territoriales de l'île de Terre-Neuve. Quant à l'Angleterre, tout semble indiquer qu'elle verrait sans déplaisir l'incorporation de sa colonie dans l'état du Dominion. L'into-

lérance du parlement de Saint-Jean n'est pas sans doute étrangère à cette attitude voisine du désintéressement d'un gouvernement dont la situation devient de jour en jour plus difficile à notre égard, et qui peut être à bon droit las d'un contrôle ingrat pour ses fonctionnaires, onéreux pour ses finances et d'importance médiocre pour son autorité dans l'Amérique du nord.

Cette annexion, si jamais elle a lieu, sera-t-elle favorable à nos intérêts? Obtiendrons-nous du parlement d'Ottawa la solution que nous cherchons en vain? Nous semblons l'espérer, et notre politique semble aujourd'hui l'expectative du changement qui doit se produire dans les destinées administratives de l'île de Terre-Neuve, le jour où la confédération du Dominion absorbera son autonomie. Notre espoir s'appuie sur les sympathies que la France a toujours trouvées au Canada et sur la grande influence de l'élément canadien dans les affaires de la confédération; mais, si bien disposée que se montre à notre égard la nouvelle puissance, par quels moyens rendra-t-elle claire pour l'avenir une situation qui compte aujourd'hui cent soixante ans d'existence et qui n'est pas encore définie? Nous n'en connaissons qu'un seul, radical en vérité, mais infaillible, le rachat absolu de nos droits. Que nous traitions avec l'Angleterre ou le Dominion, c'est là que nous conduit la logique des choses: tirer le meilleur parti possible de la cession de notre privilége, tel est le but auquel nous devons tendre pour sortir d'une impasse qui sera toujours, et quoi que l'on fasse, préjudiciable à nos intérêts. Enrayée par la tradition, immobilisée par le monopole, la pêche des côtes ne retrouvera pas son ancienne importance; les intérêts qui s'agitent à Terre-Neuve la dominent et la condamnent, elle est sans avenir possible. En lui prêtant toujours et partout le concours de ses bâtimens, l'état assume une lourde charge, et le rôle de ses divisions navales devient de plus en plus ingrat. Si nous avons réussi jusqu'à ce jour à sauvegarder nos droits dans leur principe, faisons-les valoir quand s'en trouvera l'occasion, non plus en réclamant l'exercice d'un privilége affirmé par les traités, mais en réalisant d'une manière définitive le capital certain qu'ils représentent. Reportons alors tous nos efforts sur la pêche des bancs, et conservons-lui pour appui les îles Saint-Pierre et Miquelon, rajeunissons nos procédés, nous en aurons bientôt les bénéfices, et nous rendrons le rude état de nos marins moins dangereux et moins pénible.

***

UN GASCON

DU XVIE SIÈCLE

LE PREMIER DUC D'ÉPERNON

S'il fallait assigner des rangs aux plus grands hommes de l'histoire et des lettres françaises, j'imagine que, même pour le juge le plus sagace et le mieux informé, l'embarras ne serait pas petit. Qui hésiterait en revanche, s'il n'était question que de désigner les plus nationaux d'entre eux, ceux qui possèdent au souverain degré la vertu typique, le caractère absolu de représentans de la race? Les noms de Montaigne et d'Henri IV s'imposent irrésistiblement dans ce cas comme l'expression même du génie national dans le domaine de la pensée aussi bien que dans celui de l'action. C'est l'incomparable honneur de la Gascogne d'avoir donné l'un et l'autre à la France.

Elle a pu les donner, ils n'avaient garde de laisser oublier leur origine. Un hasard sans conséquence fera bien naître Bossuet en plein troupeau d'Épicure, je veux dire en Bourgogne, ou Corneille au milieu des Normands; il n'en va pas de même en Gascogne, on ne naît pas impunément en ce terroir. Ni Montaigne ni Henri IV n'échappent à cette loi, et ces deux types de Français par excellence restent gascons au premier chef. Pour être hors de pair, ils ne forment pas à eux seuls tout le contingent fourni par la Gascogne au faisceau des illustrations de la patrie pendant le XVIe siècle. Deux hommes de valeur inégale, mais rares l'un et l'autre, Monluc et Brantôme, ont droit à y figurer. Henri IV et Montaigne, le politique et le sage, Brantôme et Monluc, le conteur et le capitaine, tel est le royal présent fait à la France par cette province tant bafouée. Deux

de ces hommes-là n'ont point de supérieurs dans notre histoire, je ne leur vois pas même d'égaux; Monluc s'y place en haut rang, lui aussi, Brantôme plus bas, mais gaîment éclairé d'un vif rayon. La Gascogne peut demander à ses railleurs quelle autre tribu de la famille française a de pareils titres à la reconnaissance nationale.

I.

Qui le croirait? sa personnification complète, elle ne l'a trouvée dans aucun de ces glorieux rejetons : le vrai fruit de ses entrailles, le fils vraiment fait à son image, c'est un autre que ceux-là, moins noble de cœur ou d'intelligence, plus puissant peut-être de caractère, leur contemporain à tous, bien qu'il leur ait survécu de près d'un demi-siècle : Jean-Louis de Nogaret de La Valette, qui a fait au nom de d'Épernon une célébrité d'assez fâcheux aloi. Tout n'est pas injustice dans les sévérités de l'histoire pour ce nom, symbole altier de l'orgueil plus encore que de l'ambition, et il serait superflu sans doute de se défendre de la moindre velléité de réhabilitation à son endroit. « Vous n'avez pas d'amy céans, mais un juge, » pourrions-nous dire, comme Achille de Harlay, à l'audacieux personnage. Encore faut-il reconnaître qu'il a subi deux injustices capitales : il a été d'une part calomnié plus qu'homme de France par des ennemis personnels, très acharnés et fort peu scrupuleux, Sully, d'Aubigné, Richelieu, dont le témoignage semble avoir uniquement servi de guide à l'opinion; d'autre part, nombre d'historiens en usent à son égard avec un sans-façon qui frise de près la bévue. Nous aurons l'occasion de revenir sur les calomnies; quant au second point, traiter lestement d'Épernon d'ambitieux vulgaire, prononcer contre lui une brève sentence et passer outre comme s'il s'agissait d'un comparse insignifiant, d'un Bellegarde, voire d'un Bassompierre, c'est un contre-sens historique. La rigueur peut être de mise, non le dédain. Outre qu'il a joué un rôle important, parfois décisif, dans presque toutes les affaires d'état de 1578 à 1638, d'Épernon ne saurait être considéré autrement que comme une nature supérieure à laquelle il n'a manqué qu'un sens moral à la hauteur des talens et surtout du caractère pour marquer sa place parmi les plus grandes figures de son siècle. La Gascogne n'a point en lui un indigne représentant. Il est vicieux, mais sans bassesse. Intrépide, spirituel, habile, hardi, doué d'une volonté de fer qui avait à son service la sagacité et la prudence; parti de bas, monté au faîte, sachant s'y maintenir par des prodiges d'énergie et d'esprit de conduite, longtemps comblé des faveurs de la fortune, plus tard abandonné par elle et déployant alors dans la lutte contre les disgrâces la vertu des mauvais jours, le stoïcisme d'une grande âme,

d'Épernon eût laissé une mémoire illustre, s'il avait donné à ses facultés puissantes un mobile autre que l'orgueil et l'ambition. Tel que l'ont gouverné ses passions égoïstes, la conscience se refuse à voir en lui un grand homme : il n'a droit qu'à passer pour le modèle du Gascon.

Qualités et défauts, c'est bien l'image de sa race. Non-seulement il résume fortement le type sous tous ses aspects bons et mauvais, mais sa vie elle-même n'est autre chose, à le bien prendre, que le roman légendaire du gentilhomme gascon, son héroïque épopée. On peut dire, en modifiant le mot de La Bruyère, qu'il a vécu comme rêvaient ses compatriotes. Il a miraculeusement évoqué à leurs yeux la réalisation matérielle de leurs aspirations les plus chères : soixante années durant, il lui a été donné d'assouvir cette soif inextinguible d'honneurs, ces ardentes convoitises de richesses et de pouvoir, cette passion ambitieuse enfin, la première à naître, la dernière à mourir dans une âme gasconne. Comment son éclatante fortune n'aurait-elle pas ébloui ces vives imaginations, moins éprises d'idéal que de jouissances positives, qui tout naturellement vont « droit au solide? » Comment ne serait-elle pas devenue le point de mire de toutes les visées, l'encouragement à toutes les espérances dans ces gentilhommières dont le chartrier valait certes bien celui des Nogaret, où l'appétit était si éveillé devant un festin si court, où personne ne fut jamais inquiet de sa tournure ni de son esprit? Qui pourra dire le nombre d'émules, suscités par l'exemple de cette merveilleuse destinée, qui en sont restés, hélas! à ses humbles commencemens, au classique et proverbial départ pour la cour du cadet sans autre légitime que sa bonne mine et ses « vastes pensées? » A défaut des triomphes qu'il avait rêvés sur cet illustre théâtre, le nouveau-venu pouvait compter du moins sur l'accueil protecteur, mais bienveillant et serviable, de d'Épernon. Autant il était fier avec les premiers personnages de l'état et rogue avec les grands dont il était devenu l'égal, autant il eut toujours l'art de s'attacher la noblesse provinciale et de s'en faire une clientèle à l'instar des patriciens de l'ancienne Rome. Son orgueil, non moins que sa politique, trouvait son compte à ce patronage; il ne marchait guère dans les occasions d'importance sans un cortége de trois à quatre cents gentilshommes, et, soit à Paris, soit dans ses gouvernemens ou ses châteaux de Fontenay et de Cadillac, sa cour, princièrement défrayée, surpassait en nombre celle même des Guises. Aussi d'Épernon, bien plus que le Béarnais ou Monluc, fut-il le héros des prédilections natales, et si l'homme atteint partout ailleurs les dernières limites de l'impopularité, nous le verrons au contraire s'appuyer en toute occurrence sur la noblesse gasconne, recruter en elle d'enthousiastes instrumens de son ambition, et même, avant

d'être revêtu de l'autorité de gouverneur, n'avoir qu'un mot à dire comme en 1621, pour faire monter à cheval tous les gentilshommes de la province. Notez qu'ils comptaient dans leurs rangs des noms de la première volée, Montesquiou, d'Esparbès, Montaut, Pardaillan, Duras, Cominges, Faudoas, Preissac, Montpezat, Castelbajac, Grossoles, Caumont, toutes races qui remontent loin dans le passé de l'histoire locale, tandis que ce chef spontanément choisi, dont ils se faisaient aveuglément les champions, n'était auprès de la plupart d'entre eux, avec ses deux cents ans de noblesse due au capitoulat toulousain, qu'un hobereau de la plus mince étoffe. Voilà déjà dans ce seul fait de quoi fixer l'attention de l'historien, surtout du moraliste : l'homme ne saurait être médiocre qui triomphe de l'orgueil d'autrui et réussit à en faire le levier de son propre orgueil; mais d'Épernon leur réserve mainte autre surprise. Il n'est guère de figures qui offrent à l'étude un champ d'observations aussi intéressant. Sa vie est curieuse, sa nature l'est encore davantage.

Écartons tout d'abord à son sujet le souvenir du personnage de comédie. Du Gascon traditionnel, il a bien quelques traits, ne serait-ce que l'esprit et l'outrageux accent qu'il se piqua toujours de conserver dans sa pureté native, j'ajouterais la vanité, si La Fontaine n'avait dit, heureusement pour la Gascogne : « C'est proprement le mal français. » Sur ce chapitre français ou gascon de la gloriole, Tallemant est en fonds d'anecdotes plaisantes mises à tort ou à raison sur son compte; mais avant tout, — et là est la clé de sa nature, — d'Épernon est un *caractère*, en d'autres termes un homme à passions fortes, partant sérieux. C'est trop peu dire; rongé d'ambition jusqu'à sa dernière heure, il fut, comme toutes les victimes de cette maladie mentale, d'humeur sombre et morose. En veut-on la preuve? Il avait un bouffon à gages. Le Gascon sait d'ordinaire se suffire à lui-même. Sa mélancolie, on le devine, n'avait rien de commun avec cette satiété des grandeurs qui arrache aux despotes désabusés des accens si pénétrans de détresse morale. Le propre au contraire de ce puissant ambitieux est d'avoir toujours convoité une suprématie nouvelle, toujours aspiré plus haut. *Excelsior*, telle pouvait être, à lui aussi, sa devise. L'empire du monde, on peut l'affirmer, n'eût pas excédé la mesure de cette âme effrénée.

Il n'a rien non plus des ridicules du parvenu, s'il en a les vices. Il a fait pleurer assez de gens, comme le prédicateur Poncet le lui disait un jour à lui-même ou à son compagnon de faveur Joyeuse, on n'a guère ri à ses dépens que du bout des lèvres, et surtout à distance. Une grâce hautaine et charmante, l'aisance souveraine des façons, libres sans familiarité avec les rois, modèles de dignité noble avec tous quand il ne lui plaisait pas d'y ajouter la raillerie, — un

regard singulièrement calme, puissant, profond, scrutateur et impénétrable, — le sang-froid et la possession de lui-même, qui ne l'abandonnaient qu'à bon escient, — une promptitude extrême d'intelligence, un verbe net et décisif, — le don sans prix de l'autorité personnelle, ce signe mystérieux qui partout désigne le maître, — tout en lui réclamait la domination et semblait n'avoir pour cadre naturel que le premier rang. Il s'y établit par des voies suspectes, il l'occupa arrogamment, avec rapacité, avec violence; au fond, chacun l'y reconnaissait à sa place. Pour la première fois depuis l'avénement d'Henri III, on sentait qu'on avait affaire à une volonté énergique, à un esprit sagace et ferme. Nul n'a soulevé des haines plus furieuses, un tel déchaînement de malédictions contre sa faveur, — mais jamais, remarquez-le, il n'en parut indigne, jamais l'envie ne se vengea par le mépris, jamais il n'eut à essuyer en face les dédains de ses adversaires les plus qualifiés. Le fait est significatif, car les siens n'épargnaient personne, ni le frère du roi, héritier du trône, qui lui céda la place et déserta la cour, ni la reine-mère, arbitre et idole du Louvre depuis un quart de siècle, qui cessa d'y paraître dès 1586 (1) et n'y rentra qu'avec Guise le jour des barricades, ni même ces fiers Lorrains que le témoignage de Busbecq, peu enclin à la partialité à l'endroit du favori, nous montre lui parlant tête nue (2). La liste est longue des avanies qu'il fit subir autour de lui, et à la Montpensier raillée sur sa jambe, et à la duchesse de Nevers raillée sur sa bosse, et à l'archevêque de Lyon, d'Épinac, flétri dans ses mœurs par la plus mordante épigramme, et à Villeroy, traité de *petit coquin* et menacé de cent coups d'éperon, et au maréchal de Matignon, bafoué en toute occasion, et qui, dit Brantôme, « beuvait cela doux comme lait, » et à bien d'autres. En revanche, personne ne s'est rencontré pour lui rendre affront pour insulte et lui jeter à la figure ce mot de *petit compagnon*, qui l'eût peut-être déconcerté. Consultez les mémoires et les correspondances qui tiennent registre des menus incidens quotidiens, les dépêches vénitiennes, Busbecq, L'Estoile, Pasquier, Brantôme; vous y trouverez ses algarades, jamais leur châtiment. Parcourez les pamphlets atroces où s'exhalent avec rage contre lui les imputations les plus infamantes, bassesse d'extraction, vices honteux, lâcheté, cruautés, sortiléges, sacriléges, souillures de toute sorte : là encore nulle mention n'apparaît de déboires infligés à sa morgue; il est bien clair pourtant que ces libelles en feraient trophée. Ne dites pas que telle est l'ordinaire servilité des cours devant la toute-puissance. Longtemps après la fin du mignon, alors qu'en fait une dis-

(1) Voyez Miron, *Relation de la mort du duc de Guise*, édit. Petitot, t. XLVII.
(2) Lettre du 25 avril 1585.

grâce irrémédiable pesait sur lui, sous Henri IV, qui ne lui donna nulle part à l'autorité, comme sous Louis XIII, qui le détesta, d'Épernon, la tête haute à son habitude, continuait à obtenir de tous, à commencer par le roi, les témoignages ostensibles de la déférence et du respect; bien plus, mainte distinction flatteuse était son privilége personnel et le mettait hors de pair, et le favori déchu pouvait consoler son orgueil en voyant chacun lui prodiguer à l'envi les hommages comme par le passé et son prestige survivre à son crédit. Il est caractéristique de l'homme qu'il n'en rabattit rien de son humeur revêche, et qu'héritier en cela du grand-père de sa femme, le connétable Anne d'acariâtre mémoire, il ne cessa pas jusqu'à sa fin d'être comme lui, mais avec plus de piquant et moins de rudesse, le *rabroueur* par excellence de son temps.

Comment ne pas reconnaître à tant de signes que la transformation du gentillâtre en grand seigneur s'était opérée sans effort dans l'esprit des contemporains? Moins de dix ans après la mort d'Henri III, origine médiocre et circonstances équivoques de son élévation, tout était enseveli dans l'oubli, et d'Épernon marchait sans conteste en tête des premiers de l'état, — beaucoup sans doute en raison de ses dignités, de ses alliances, de ses richesses, de l'évidente supériorité qu'il manifesta dans l'exercice de ses grandes charges, de la qualité aussi de chef du parti catholique que l'imprudence d'Henri IV lui laissa prendre à la cour, — plutôt encore en vertu d'une sorte de droit inhérent à sa personne et par le fait d'un ascendant qui s'est imposé pendant soixante ans à la France entière. Exemple unique en effet dans l'histoire des aristocraties, ou, si l'on veut, de l'orgueil humain, il réalisa pleinement à son profit cette conquête après laquelle Dangeau s'essoufflait vainement un siècle plus tard, pour la plus grande joie de La Bruyère et de Saint-Simon : il devint, non une *copie de grand*, mais un grand. On n'en a guère vu de tendances plus envahissantes. A peine accepté comme un des leurs par ces rares privilégiés qui formaient dans le corps des gentilshommes et au-dessus d'eux comme une classe à part, il les primait déjà et s'érigeait en toute occurrence, sans protestations sinon d'un consentement unanime, en véritable représentant des seigneurs du royaume. Il convient d'ajouter que le rôle de grand, nul parmi ses pairs n'eut l'audace et les talens nécessaires pour le prendre d'aussi haut. Trop fier pour celui de courtisan, sauvé de la bassesse par l'orgueil, il quitta le Louvre du jour qu'il n'y régnait plus en maître, et se fit une quasi-souveraineté dans ses gouvernemens d'Angoulême, de Metz, son *royaume d'Austrasie*, comme on disait, — plus tard à Bordeaux, où sa fortune devait enfin succomber sous l'étreinte plus cauteleuse encore que puissante de Richelieu. Si jaloux qu'il fût des honneurs et des hommages en tant que priviléges de son

rang, il n'était pas de ceux qui s'en contentent; il prisait avant tout la domination, il lui fallait un pouvoir sans bornes; frémissant de toute entrave mise à son despotisme, il ne tarda pas à entamer une lutte qui ne finit qu'avec sa vie contre les forces sociales qui le limitaient, clergé, parlement, intendance. Au fond, la royauté était le réel objet de sa haine. Sauf les deux périodes où, grâce à la faveur d'Henri III et à la faiblesse de Marie de Médicis, l'autorité royale a été en quelque sorte identifiée avec ses propres intérêts, il n'a cessé de la combattre. Il n'a pas dépendu de ses sourdes menées, à l'avénement d'Henri IV et à la fin de la ligue, qu'elle ne fût replacée en tutelle et que la France, retournant en arrière de trois siècles, ne se courbât derechef sous le joug des grands vassaux. Si Biron, devançant la justice d'Henri IV, avait eu le temps de jeter le masque et de traduire en acte ses criminelles visées de démembrement féodal du royaume de concert avec la Savoie et l'Espagne, nul doute que, répondant à son appel, d'Épernon n'eût levé l'étendard de la révolte dans le sud-ouest, à la condition, s'entend, que sa ferme raison, toujours habile à maîtriser sa fougue quand l'orgueil n'était pas en jeu, eût estimé le plan bien conçu et les chances de réussite suffisantes. Le génie de la féodalité revivait en lui, d'autant plus redoutable que son énergie n'était rien moins qu'aveugle et avait pour guide un sens politique consommé. Richelieu, quand il entreprit de faire table rase de tout ce qui était une force en France, n'a pas trouvé d'adversaire plus résolu, plus sur ses gardes, et en fin de compte plus difficile à abattre; il y a mis quinze ans. Il est bizarre, mais rigoureusement exact, de dire que, de l'avénement d'Henri IV à celui de Louis XIV (d'Épernon est mort peu de mois avant Louis XIII), la plus insigne figure du patriciat français est encore ce petit cadet de Gascogne.

A propos d'un tel personnage, ne parlons donc pas de ridicule. « L'audace et la grandeur n'en sont pas susceptibles, » dit très justement Voltaire. Le grossier travers de la gasconnade ne lui est pas moins étranger. Son esprit très vif et très fin, jaillissant de source, empreint d'une ironie chagrine, dédaignait de briller autant que de plaire; la parole portait coup, mais était brève et rare, la concentration habituelle, la froideur glaciale, sauf le cas où l'orgueil éclatait en emportemens. A ce taciturne, les hâbleurs n'avaient guère chance d'agréer. Son secrétaire et historien Girard raconte que, recevant le jeune Toiras, porteur d'un message du roi, il augura favorablement de l'avenir réservé au futur défenseur de Saint-Martin de Ré, pourquoi? à cause surtout de sa disposition silencieuse. D'Épernon n'a jamais mieux prouvé cette pénétrante sagacité dans le discernement des hommes qui fut un de ses dons, — mais de Gascon à Gascon (la Gascogne peut presque revendiquer le Cévenol

Toiras), la raison de ce pronostic ne laisse pas de surprendre. Nous voilà loin du type exubérant et vantard immortalisé par d'Aubigné dans cette œuvre digne de Molière, *le Baron de Fœneste*, où, sur la foi d'une tradition absurde, tant de gens croient trouver le portrait de d'Épernon. Le modèle qui a posé devant le satirique, ne le cherchez pas même parmi les familiers du grand seigneur, dans ceux qui lui formaient une cour, gentilshommes de fort bon lieu et distingués d'esprit pour la plupart, tels que d'Elbène, Saint-Géry de Magnas, Du Plessis-Baussonière, trois hommes d'un mérite tout à fait rare, La Hillière, Méran, Maillé, d'Ambleville et tant d'autres. Pour peu qu'on soit familiarisé avec la maison, le doute n'est pas possible : *Fœneste* n'est autre qu'un des séides de bas étage parmi lesquels d'Épernon recrutait ses donneurs d'étrivières, les *Simons*, comme on les avait baptisés. Les *Simons* ne bâtonnaient pas seulement, pour compte de monseigneur, Bautru ou tout autre mauvais plaisant soupçonné du crime d'irrévérence; ils s'élevaient au besoin à la dignité de *bravi*. Or d'Aubigné, ses mémoires nous le disent, crut longtemps à tort ou à raison sa vie menacée par la rancune de d'Épernon. Voilà qui explique comment il a fait à de tels misérables l'honneur de leur consacrer son chef-d'œuvre, qui n'épargne pas à leur maître, on peut le croire, sa bonne part de sarcasme et de persiflage.

Il faut en prendre son parti, d'Épernon n'a rien en lui du Roquelaure. Le moraliste s'y résignera sans peine et n'étudiera peut-être qu'avec plus d'intérêt cette variété moins connue du type local, le Gascon méditatif, concentré, d'où l'orgueil a chassé l'enjouement, de qui la verve est réduite au silence, mais où le foyer reste ardent, où la passion s'isole sans se refroidir, lave toujours prête à éclater en jets terribles. L'exemple n'est pas unique. Rassemblez dans Saint-Simon les traits épars (il y revient à trois ou quatre reprises) où il retrace de son incomparable pinceau cette figure de Lauzun, la plus originale sans doute de la cour de Louis XIV; vous aurez avec des variantes, un moindre relief, mais de frappantes analogies jusque dans les singularités des deux personnages, un second exemplaire du même type : même orgueil intraitable (chez tous deux c'est l'essence même de l'homme, la passion maîtresse), même ambition presque égale à l'orgueil, même audace, même impétuosité habituellement recouverte de flegme, même hauteur, même humeur farouche et secrètement dévorée, même goût pour les niches cruelles à l'endroit de leurs ennemis, même causticité, même tour d'esprit fruste et délicat tout ensemble, d'un si parfait agrément pour qui n'en était pas la victime. Ici d'ailleurs la loi du milieu natal et l'influence du terroir n'ont que faire, s'il est vrai, comme il y a lieu de le conjecturer, que le sang même de d'Épernon coule

dans les veines de celui qui fut l'idole et le fléau de la petite-fille d'Henri IV. Descendant ou non de d'Épernon, Lauzun procède irrécusablement de lui; il est sa vivante image. D'Épernon garde la supériorité du modèle. Une bien autre ampleur, plus de sens, moins de caprice, d'éminentes facultés d'action, une entente peu commune de l'art de gouverner les hommes, sans parler de la différence des rôles, achèvent de le placer fort au-dessus de son fantasque héritier.

Au demeurant, la nature morale de d'Épernon donne presque raison à La Rochefoucauld : elle a ses vertus; mais qui ne voit au travers les déguisemens de l'orgueil? L'orgueil ne l'a pas seulement préservé de la bassesse; il lui a commandé la dignité de sa vie, la véracité, la fidélité à sa parole, le respect de son nom, le soin jaloux de son honneur. A quelle autre source aurait-il puisé cette héroïque constance dans les revers qui prête à ses dernières années une sorte de majesté et comme un reflet de noblesse morale? Son histoire, sans être un tissu d'actions généreuses, comme l'affirme une des plus insoutenables contre-vérités de Voltaire (1), présente en effet des traits de générosité; il a manifestement sacrifié en quelques circonstances ses intérêts à sa gloire, et s'est même élevé parfois jusqu'aux inspirations du dévoûment. J'ai peur qu'en y regardant de près on ne trouve encore l'orgueil comme mobile de ces trop rares inconséquences dans une vie qui n'est au contraire que le triomphe de l'égoïsme. Conscience, sentiment du devoir, me semblent, en ce qui le concerne, des mots vides de sens.

Tant il y a qu'il résume avec une autorité sans pareille le type moins banal et d'autant plus curieux du Gascon misanthrope. L'esprit abdique rarement chez cette race. Peut-être gagne-t-il plus qu'il ne perd à l'aventure de ce sérieux insolite. Moins morose, d'Épernon serait-il aussi piquant? A fréquenter Desportes, qui eut charge, comme on sait, de le polir et de le *désengasconner*, il n'a rien pris du bel esprit précieux, et le *boute-hors* a gardé toute la franchise du terroir. On peut goûter à l'égal des joyeusetés rabelaisiennes les saillies amères de cet humoriste. Tel de ses sarcasmes a mérité d'être attribué aux maîtres par excellence de l'ironie. A qui n'a-t-on pas fait honneur de sa boutade sur l'escalier du Louvre, si pleine de philosophie et même de souriante et narquoise bonne grâce? Voltaire a égayé le public aux dépens de Louis Racine, — le coquin avait célébré en assez bons vers la religion, — en le qualifiant de petit fils d'un grand homme; sait-on, savait-il lui-même qu'il ne faisait que répéter d'Épernon feignant un *lapsus* de mémoire et brouillant à dessein la chronologie pour avoir la satisfaction de

(1) *Dissertation sur la mort d'Henri IV.*

traiter Louis XIII de *petit-fils d'un grand roi?* L'épigramme a tout son sel quand on connaît les sentimens du compère à l'égard d'Henri IV, et qu'on sait qu'un pareil hommage n'est jamais sorti une autre fois de sa bouche.

II.

Ce grand roi qu'il abhorrait, l'a-t-il assassiné? fut-il, à un degré quelconque, de connivence dans ce crime qui le trouva d'un si beau sang-froid et si alerte à en tirer parti? — Même en cette rapide esquisse, volontairement limitée aux aspects moraux du personnage, une telle question ne saurait être éludée; elle s'impose même en première ligne, tant l'innocence ou la culpabilité de d'Épernon sur ce chef pèse d'un poids décisif sur le jugement à porter de son caractère. — Non, quoi qu'en disent Sully, Mézeray, Lenglet-Dufresnoy, Michelet surtout, d'Épernon n'a point armé le bras de Ravaillac; il n'a pas même eu connaissance du projet de l'atroce fanatique. L'examen du procès démontre jusqu'à la dernière évidence que Ravaillac n'a eu ni complice ni confident. Autre fait non moins péremptoire et à l'abri de toute contestation : c'est la main seule de d'Épernon qui a empêché le garde Saint-Michel de percer l'assassin comme jadis à Saint-Cloud les quarante-cinq avaient massacré Jacques-Clément, dérobant ainsi à la justice le secret du criminel. Un complice n'a point de ces délicatesses-là.— Quant à l'existence, récemment affirmée par un érudit, d'un complot simultané, marchant parallèlement à la pensée de Ravaillac, mais à son insu, et devant par la force des choses aboutir à la même heure, de telle sorte que l'œuvre maudite, à défaut de Ravaillac, eût été accomplie quelques pas plus loin par les sicaires apostés de d'Épernon et de la marquise de Verneuil, — le jour où la moindre preuve sera produite à l'appui d'une assertion aussi étrange, il sera temps de s'y arrêter; elle reste jusque-là dans le domaine des hypothèses gratuites, j'ajouterai des moins vraisemblables, et l'on peut s'étonner de la rencontrer sous la plume d'un écrivain familiarisé avec les sources (1). Maintenons à d'Épernon le bénéfice de l'arrêt qui l'a justement mis hors de cause. Innocent en fait, il ne l'est pas moralement; la loi devait l'absoudre, la conscience s'y refuse. Le sang qui a coulé rue de la Ferronnerie crie contre lui, car ce crime consommé sans sa participation, mais appelé de tous ses vœux, a rempli son âme d'une joie impie. L'occasion tant souhaitée ne l'a pas pris au dépourvu. C'est merveille de voir quelle présence d'esprit il garda dans cette conjoncture tragique, quelles furent la décision de son jugement et la calme célérité de ses actes.

(1) Voyez *les Complices de Ravaillac*, de M. J. Loiseleur, Paris 1873.

On put juger là ce qu'il y avait de ressources dans l'homme pour un moment de crise. Moins de deux heures après qu'Henri eut rendu le dernier soupir, d'Épernon, redevenu maître au Louvre, parlait au parlement, en maître là aussi, et savourait avec ivresse l'illusion bientôt détruite que son règne, interrompu par vingt-deux ans de disgrâce, allait recommencer sans contrôle et sans partage sous le nom de l'étrangère proclamée, grâce à lui, régente absolue de l'état. Il avait compté sans l'ingratitude de cette nature médiocre et bornée; il avait compté sans Condé, Soissons, Bouillon, Guise, sans Concini surtout, meute avide qui se rua sur la dépouille du lion, et n'en laissa que la moindre part au véritable et hardi promoteur de la régence.

A tous égards, cette date du 14 mai 1610, si douloureusement mémorable pour la France, reste capitale dans la vie de d'Épernon. Écartons toute idée de crime. Il s'y révèle homme d'état, homme à la fois de tête et d'exécution, qui conçoit nettement et agit avec une foudroyante promptitude. Comparez à cette initiative vigoureuse et sûre l'attitude des autres grands et des membres du conseil. Où est le connétable? où sont les autres amis et confidens d'Henri IV, Villeroi, Jeannin, Lavardin, Souvré? où Damville et Bouillon? Que dire de Sully et de son pitoyable désarroi! Guise, qui, lui du moins, ne demeure pas inactif, que sait-il faire que d'emboîter le pas sur d'Épernon et de répéter partout son mot d'ordre? Certes il ne faut lui prêter ni désintéressement ni inspiration de patriotisme; qui en fit preuve? Il ne travaillait que pour lui, la chose n'est pas douteuse, en créant ce pouvoir qu'il prétendait bien être seul à exercer. Tout esprit de bonne foi n'en reconnaîtra pas moins les qualités de virile habileté qu'il mit en lumière au milieu de l'effarement de tous. Comme manifestation de la supériorité de l'homme, le 14 mai 1610 va presque de pair dans sa vie avec ces héroïques journées d'Angoulême en août 1588, où pendant soixante heures, sans autres vivres qu'un morceau de pain, à bout de munitions, entouré d'une douzaine de serviteurs hors de combat, il tint tête sans faiblir un instant à toute une ville révoltée. Rien peut-être ne fait mieux juger de l'impopularité profonde de d'Épernon que le silence qui s'est fait sur cet épisode, digne des preux, qui eût immortalisé tout autre nom que le sien. N'accusons pas tant en cela l'esprit de parti des historiens que l'instinctive répugnance de la conscience publique. De Thou, Davila, Palma-Cayet, d'Aubigné lui-même, on signalé la grandeur de cette énergie surhumaine. « Le roy s'estoit desnoué, » dit fortement d'Aubigné, parlant de la prise de Cahors, première révélation du génie militaire d'Henri IV; l'expression n'est pas moins applicable à d'Épernon en cette circonstance. Il donna là sa mesure complète, comme intrépidité et comme jugement. Autant

il avait été stoïque dans la lutte, autant il montra de raison, de finesse et d'esprit politique dans sa réconciliation moins magnanime encore qu'habile avec les rebelles domptés et avec ce roi énigmatique, subitement devenu d'ami persécuteur, dont les ordres avaient tramé sa perte. Il est avéré d'ailleurs que l'effet fut grand sur les contemporains de cette épreuve miraculeusement soutenue. Il y acquit un renom d'indomptable vigueur, et compta désormais en première ligne aux yeux de tous parmi les hommes capables de grandes choses. Telle était bien en effet l'exacte valeur du personnage. Veut-on savoir à quel rang il s'était placé dans l'opinion par ses prouesses d'Angoulême, L'Estoile nous l'apprendra d'une façon piquante. A deux on trois reprises durant le siége de Paris, lorsque les affaires de la ligue prenaient d'un jour à l'autre une tournure plus critique, la boiteuse Montpensier, grande inspiratrice, comme on sait, des bulletins officiels qui se publiaient au prône par la bouche des curés (c'était *le Moniteur* d'alors), ne sut rien imaginer de mieux « comme emplâtre pour les blessures du parti, » dit L'Estoile (1), que de faire courir le bruit de sa mort.

L'hommage a son prix; mais il en avait reçu un plus significatif au lendemain même du guet-apens dont il s'était si glorieusement tiré. Le Balafré parla publiquement de lui avec louange et admiration (2), et chercha dès lors à gagner à sa cause l'appoint d'un si fier courage. De là des négociations secrètes auxquelles d'Épernon se prêta, non, je le pense, par ressentiment de la trahison de son maître, ni en prévision de sa ruine imminente (toutes les chances semblaient pour Guise dans cette phase suprême de son duel contre Henri III), mais par une feinte destinée à mieux servir les intérêts de ce maître délaissé de tous. Qu'on ne se récrie point contre l'interprétation favorable d'un incident aux apparences si équivoques : elle s'appuie, solidement à mon avis, sur deux sortes de preuves, preuves de fait, preuves de l'ordre moral.

Et d'abord d'Épernon s'était réconcilié avec Henri III. Pourquoi le faire, si son ressentiment avait soif de vengeance? Dans une lettre, chef-d'œuvre de tact et de dignité, n'imputant qu'aux machinations de ses ennemis et à la supercherie de Villeroy l'ordre royal qui avait failli lui coûter la vie, il avait eu soin de ne pas mettre en doute la continuation des bonnes grâces de son bienfaiteur. Pourquoi, s'il méditait une défection, s'ôter à lui-même le seul prétexte qui pouvait en pallier la honte? — En second lieu, au moment même où il feignait de prêter l'oreille aux propositions de Guise, il faisait brusquement remplacer Villeroy comme secrétaire d'état par

(1) *Journal d'Henri IV*, t. XLVI, p. 156 et 266.
(2) Palma-Cayet, *Chronique novenaire*, édit. Petitot, t. XXXVIII, p. 415.

un homme à lui, Révol, inconnu à la cour, sans autre recommandation que la sienne, qu'il avait ramené de son voyage de Provence, aussi peu porté vers la ligue que l'était au contraire son prédécesseur le *petit coquin*, homme de talent au surplus et d'un noble caractère. N'y a-t-il pas là la preuve d'un secret accord plus intime que jamais entre lui et son maître? Enfin comment expliquer autrement que par ce même accord les avis qu'il lui fit parvenir sur les projets de plus en plus menaçans du Lorrain, avis qui triomphèrent en décembre des dernières hésitations du roi?

D'ailleurs, et j'en viens aux preuves morales, la magnanimité d'une franche réconciliation de la part de d'Épernon n'a rien d'incompatible avec ce que nous savons de l'orgueilleux personnage. Sa conduite avec Marie de Médicis témoigne qu'il savait pardonner à ses maîtres; rien en revanche n'autorise à le croire capable d'une perfidie. Son histoire n'en fournit pas un seul exemple. Il n'a jamais trahi une amitié; la sûreté de sa parole était même proverbiale à la cour. La bassesse n'est point dans sa nature. Quant à déserter une cause parce que tous la jugeaient perdue, il était de ces superbes qui prennent volontiers pour devise le *victrix causa diis*, opiniâtre de plus, et, une fois engagé sous un drapeau, ne se laissait pas aisément rebuter par les difficultés et les périls : la lutte était un des instincts de son tempérament. — Avant tout, une clairvoyante appréciation de ses intérêts distingue au plus haut degré ce ferme esprit. Or comment, dans son exil d'Angoulême, aurait-il pu oublier que sa disgrâce et celle de son frère Bernard avaient été les premières satisfactions exigées du roi par la ligue victorieuse aux barricades? Comment s'abuser sur la haine violente, outrée, qu'il inspirait au parti lorrain, et qui était en quelque sorte un de ses dogmes? Les plus acharnés contre sa vie dans la sédition d'Angoulême n'étaient-ils pas des ligueurs, Méré entre autres, un des affidés du Balafré? Devait-il croire à la possibilité d'un rapprochement de bonne foi entre les Guises et lui, créature insigne de ce roi qu'ils voulaient déposer, vivant témoignage de la plus exploitée de ses fautes, *archi-mignon*, comme parle L'Estoile, dénoncé par surcroît au fanatisme religieux comme partisan du roi de Navarre et fauteur d'hérésie? Remarquez que l'accusation n'était calomnieuse qu'à moitié. Entaché d'hérésie, il ne le fut à aucune époque, et le catholicisme peut au contraire revendiquer en lui un adhérent des plus orthodoxes, voire des plus intolérans. Quant à ses liaisons avec le Béarnais, notoires depuis douze ans, hautement avouées par lui depuis la mort du duc d'Anjou en tant qu'hommages rendus à l'héritier légitime de la couronne, elles avaient, à la date précisément des pourparlers entamés par Guise, un caractère d'apparente intimité. On peut s'en convaincre par divers billets adressés à

d'Épernon par Henri IV, d'août 1588 à janvier 1589, et que publie le volume supplémentaire de sa correspondance. On sait d'ailleurs qu'au premier avis des événemens d'Angoulême Navarre, abandonnant la conquête presque assurée du château de Clisson, accourut au secours de son ami. J'incline à penser que la cordialité n'existait déjà plus que du côté d'Henri. Depuis Coutras surtout, l'œil perçant de d'Épernon lisait trop clairement l'avenir de son glorieux compatriote. Une secrète animosité couvait sûrement déjà dans son cœur envieux avant d'éclater aigrement, comme il arriva quelques mois plus tard dans la campagne des deux rois contre la ligue. Quoi qu'il en soit, réconcilié avec Henri III, partisan compromis de vieille date des droits d'Henri de Bourbon à la succession au trône, d'Épernon avait brûlé ses vaisseaux; il appartenait tout entier et sans retour possible à la maison de France dans la lutte solidaire de ses deux chefs contre les usurpations des Lorrains. Guise n'a pu sérieusement espérer son concours, d'Épernon se fût avili à le lui prêter, et, — l'homme était trop avisé pour s'y méprendre, — avili en pure perte. Devenu roi de France, Henri de Guise, l'eût-il voulu, ne pouvait le sauver des rancunes exaspérées de son parti. C'est donc faire trop peu d'honneur à la rare sagacité de d'Épernon que de voir dans sa réponse aux ouvertures du Balafré et dans ses assurances d'amitié autre chose qu'un leurre, assurément fort pardonnable. Le parti qu'il en tira pour le bien de son maître, en le prévenant à temps des résolutions suprêmes prises contre son pouvoir, suffirait, s'il en était besoin, à le justifier.

Voilà pour l'incident récemment mis au jour de ces négociations entre Guise et d'Épernon. C'est à tort, il n'en faut pas douter, que l'on a cru y trouver la preuve d'une entente réelle (1). A tous ses vices, d'Épernon n'a pas joint l'ingratitude en préparant une défection qui eût sans contredit consommé la ruine de son bienfaiteur. Supposez en effet le gouverneur de l'Angoumois passé du côté de la ligue. De deux choses l'une : ou le roi reculait devant l'exécution du 23 décembre, et Guise sans plus tarder le dépouillait de la couronne, ou l'assassinat avait lieu, et dans ce cas, pris entre deux feux, Mayenne au nord, d'Épernon au midi, Henri III n'avait plus d'autre ressource que de se jeter dans les bras de Navarre et de le suivre sous les murs de La Rochelle, car cette armée huguenote, si brave, si esclave du devoir, qui sauva au pont de Tours, sous les ordres du propre fils de Coligny, l'instigateur des massacres du 24 août, ne pouvait songer, réduite à ses seules forces, à entreprendre l'heureuse campagne qui le ramena triomphant aux

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1872, la seconde partie de l'étude de M. Ch. Giraud sur *Sixte-Quint*.

portes de Paris. Otage du protestantisme dans La Rochelle, il est permis de douter que même alors Henri III eût renié cette foi qui, pour mettre le comble aux scandaleuses bizarreries de sa nature, n'en était pas moins sincère. La générosité de Navarre, sa politique, si l'on veut, n'eût pas d'ailleurs exigé de son roi un sacrifice aussi dégradant. Ce qu'on peut affirmer en toute assurance, c'est qu'à dater du jour où il eût cherché son salut parmi les calvinistes, Henri III, resté ou non catholique, eût irrémédiablement forfait aux yeux de la France son titre royal et ne l'eût pas transmis à son admirable successeur. — En restant fidèle à son maître, en accourant près de lui au premier appel après le coup frappé sur Guise, en formant avec les 4,000 ou 5,000 hommes qu'il amena le noyau catholique de l'armée royaliste qui permit à Henri III, même avec Navarre à ses côtés, de faire acte de souverain libre, d'Épernon, — on ne saurait lui refuser ce mérite, — n'a pas seulement épargné à son nom l'ignominie de la trahison; il a sauvé son maître et par là même rendu possible l'avénement ultérieur d'Henri IV.

III.

C'est là un service national, le seul, à vrai dire, que d'Épernon ait rendu à la France dans sa longue carrière de quatre-vingt-huit ans. Il est fâcheux pour sa gloire qu'il ait été involontaire et que lui-même ait pris soin de nous amplement édifier à cet égard. Cette royauté d'Henri IV, à laquelle il avait incontestablement frayé les voies depuis 1584, nul ne l'a plus cordialement haïe dès la première heure, reconnue avec plus de restrictions, plus dangereusement battue en brèche sous prétexte de scrupules religieux, davantage affaiblie par sa retraite du camp de Saint-Cloud, traversée de plus d'obstacles et de sourdes intrigues dans toute son œuvre de revendication, jusqu'au jour où, cessant enfin de se contraindre, il a signé un traité avec l'étranger pour la renverser. Grâce à Dieu, il était trop tard. Une des singularités du temps est sans doute de retrouver la qualification de *Béarnais* donnée à Henri IV dans un acte solennel qui porte la date de 1596. A d'Épernon appartient le triste honneur de cet anachronisme : tel est le nom qu'il donne à son roi, six ans après Ivry, trois ans après l'abjuration, en s'alliant contre lui avec Philippe II et le Savoyard. On peut à bon droit s'indigner, faut-il s'ébahir et crier à l'inconséquence? La contradiction n'est ici qu'à la surface; en réalité, la vraie logique triomphe, j'entends celle des caractères. Au-dessous d'Henri IV, politique du premier ordre, gloire militaire qui éclipsait toute autre, souverain résolûment consacré à la mission de sauver la France, mais aussi et avant tout à celle de restaurer l'autorité royale, volonté ferme autant qu'adroite,

esprit délié et ombrageux, aisément en méfiance de toute nature énergique, actif et vigilant, l'œil ouvert sur amis et ennemis, peu prodigue, sauf de bons mots et de sourires, bon roi certes, mais avant tout grand roi, au-dessous d'un pareil maître, placez l'homme que nous connaissons : comment l'antagonisme des tempéramens et des visées n'aurait-il pas abouti à un conflit? Soyons justes : il fallait une vertu plus qu'ordinaire au favori de la veille, arbitre absolu de toute chose sous ce fantôme de roi qui n'avait de volonté qu'au service de ses inexplicables engouemens, pour se résigner à être banni du conseil et exclu de toute participation aux affaires. Quelle déchéance pour l'orgueilleux qui avait vu dix ans la France à ses pieds, que d'être relégué dans la foule, d'avoir à tolérer des égaux, à ménager un Rosny, à se contenter désormais des respects extérieurs de tous! Puiser à pleines mains dans les coffres de l'état, autre prérogative perdue! Il ne restait plus même la ressource de dédommager son ambition par l'indépendance du gouverneur de province : toute entreprise empiétant sur les droits du roi était jalousement surveillée et tenue en échec. Ajoutez, — et là saignait à vif la blessure la plus douloureuse, — que ce souverain d'aujourd'hui, d'Épernon avait traité avec lui d'égal à égal; bien plus, il l'avait eu pour protégé.

La liaison entre les deux compatriotes remontait à leur première jeunesse. Ils s'étaient d'abord connus fort petits personnages l'un et l'autre en comparaison des grandeurs actuelles : l'un roitelet, volontiers bafoué à la cour des Valois dans ces quatre ans de captivité qui furent pour lui le plus clair profit de son mariage avec Marguerite, — l'autre simple cadet aux gardes sous le nom de Caumont. La communauté d'origine les rapprocha, les deux Gascons se prirent d'amitié. L'astre d'Henri, fort obscurci pour l'heure, ne présageait pas un bien éclatant avenir. Caumont voulut néanmoins courir les chances de sa fortune. Lui sixième, il l'accompagna dans son évasion de Senlis en 1576; mais, une fois parvenu en terre huguenote, Henri fit derechef profession publique de la foi de Jeanne d'Albret; Caumont restant ferme dans la sienne, ils se séparèrent sans aigreur de part ni d'autre. Suivant Girard, la séparation eut lieu à Alençon; on pourrait induire d'un mot équivoque de Sully (1), d'accord avec d'Aubigné (2), que Caumont poussa jusqu'aux portes de La Rochelle, mais s'en vit refuser l'accès par les habitans comme ayant au côté une épée rougie dans le sang de la Saint-Barthélemy. L'insinuation, si elle s'applique à Caumont, est calomnieuse; il est certain qu'il ne prit aucune part au massacre,

(1) *OEconomies*, t. Ier, p. 261.

(2) *Choses notables advenues aux premiers troubles.* Voyez Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. VIII, 414.

soit qu'il fût encore à Calais lors du 24 août 1572, faisant son apprentissage de soldat sous les ordres d'un ami de son père, le gouverneur de la ville, Mauléon de Gourdan (1), soit qu'il fût de retour en Gascogne, au manoir paternel. Caumont quitta Navarre de son plein gré, beaucoup moins par scrupule religieux que par antipathie de nature pour l'austérité calviniste; sa place n'était pas au prêche, elle était au Louvre d'Henri III. On sait quel vol il y prit à partir du moment où Quélus mourant le légua en quelque sorte à l'affection de son maître. Dès 1584, son influence y effaçait toute autre, et on le vit bien quand la mort du dernier des Valois, François, duc d'Anjou, vint poser à tous les esprits le problème de la succession éventuelle au trône. La loi salique déférait sans conteste la couronne au représentant de la branche de Bourbon, c'est-à-dire au roi de Navarre; mais l'hérésie n'infirmait-elle pas son droit? Telle était, sans parler des catholiques ardens, l'opinion soutenue dans le conseil par tous les ministres sans exception, par Joyeuse, acquis aux Guises, surtout par Catherine, mortelle ennemie de son gendre. D'Épernon, — il avait été élevé sous ce nom à la dignité ducale trois ans auparavant, — fit prévaloir le sentiment contraire dans l'esprit d'Henri III. Entouré d'un faste royal, spontanément suivi de la noblesse gasconne, qui saisit cette occasion de le revendiquer pour son chef, il alla trouver son ancien maître à Pau et à Nérac, saluer publiquement en lui l'héritier présomptif du roi de France, mais l'adjurer de mettre son titre au-dessus de toute contestation en renonçant au calvinisme. On peut croire que d'Épernon n'obéit pas en cette circonstance aux seules inspirations de la conscience. Partisan sincère du Béarnais et en souvenir du passé et par haine des Lorrains et de la reine-mère, leurs communs adversaires, il ne fut sûrement pas insensible à la vaniteuse satisfaction de s'ériger aux yeux de son premier protecteur en protecteur à son tour, en avocat unique, mais tout-puissant auprès d'Henri III de ses droits hautement déniés de toute la cour, et, il faut bien le dire, de la grande majorité du pays. Il parla noblement le langage de la politique française, habilement celui de l'intérêt de Navarre; il parla aussi au nom de son dévoûment personnel, non sans quelque superbe toutefois, où perçait trop l'enivrement de la faveur. L'homme d'esprit à qui il avait affaire n'a jamais mieux justifié sa réputation de finesse. Loin de s'offusquer des grands airs d'un ambassadeur si majestueux, loin surtout d'en sourire, il renchérit dextrement sur les distinctions et les respects dont l'orgueil du Gascon avait soif; mais il eut soin d'en faire hommage au représentant du roi,

(1) Mauroy, *Discours de la vie et faits héroïques de Bernard de La Valette, admiral de France*, Metz 1624.

et réserva au compagnon des anciens jours les traits les plus gracieux de l'enjouement et de la familiarité, comme si, en matière d'état aussi bien qu'en fait de relations privées, il le tenait pour son égal. Un prince du sang n'eût pas été entouré de plus d'honneurs, un ami de prédilection festoyé plus cordialement. Marguerite elle-même, si ulcérée qu'elle fût contre le mignon, auteur peut-être (1) du sanglant affront qui l'avait naguère bannie du Louvre, se contraignit jusqu'à paraître et à faire accueil à cet hôte d'importance (2).

Il est avéré que le mariage de la princesse Catherine, sœur d'Henri, avec d'Épernon, fut mis en avant comme moyen de cimenter l'alliance politique qui venait de se conclure entre eux; mais d'où vint la proposition? Question délicate. A en croire Sully, ce fut de la part de d'Épernon « par tierces personnes interposées, » et grande aurait été l'indignation de Navarre devant une semblable outrecuidance. Dix ans plus tard, Henri IV l'avait encore sur le cœur et faisait figurer ce grief au premier rang des motifs de son animosité contre d'Épernon. Telle est la version des *Œconomies* (3). Je la considère comme une invention pure. Girard, qui ne dit pas toujours vrai, mais qui a sur beaucoup de panégyristes l'avantage de ne pas mentir de son chef et de transmettre sur presque tous les cas la version même de son héros, déclare formellement que la main de la princesse lui fut offerte. Toutes les vraisemblances sont de ce côté. Entre d'Épernon et Navarre, le plus intéressé des deux à resserrer étroitement les liens de la solidarité d'action, c'était incontestablement Navarre. Sans d'Épernon, que devenait sa cause dans l'esprit mobile et capricieux d'Henri III? Quel autre appui avait-il au conseil, quelle autre influence pour déjouer les mesures de ses adversaires, si formidables en nombre et en audace, si acharnés, si déloyaux, et qui venaient de recruter dans la branche même dont il était le chef des opposans à ses droits en la personne du cardinal de Bourbon son oncle et de son cousin le cardinal de Vendôme? Dans l'état de l'opinion publique, pleine d'hésitations et d'incertitudes sur la légitimité des prétentions en présence, une déclaration sortie de la bouche du roi, malgré le discrédit où il était tombé, pouvait peser d'un grand poids. Il était capital pour Navarre de ne pas l'avoir contre lui. Comment en être assuré sans l'active et incessante intervention du favori, qui primait déjà visiblement Joyeuse et possédait à peu près sans partage la confiance de son maître? — Dira-t-on qu'une alliance avec les Nogaret devait révolter le descendant de saint Louis? mais, roi de France, à plus forte

(1) Busbecq, lettre du 27 août 1583.
(2) Brantôme, édit. Foucault, t. V, p. 178.
(3) *Œconomies*, édit. Petitot, t. II, p. 345, 346, 347, 348.

raison simple roi de Navarre, il ne faisait que trop bon marché de la dignité de son rang; les délicats comme M. et Mme de Rambouillet, non moins puristes en fait de sens moral qu'en matière de langage, étaient à bon droit choqués de je ne sais quoi de peu relevé dans ses allures, et, ce qui est plus grave, dans ses sentimens même. De la fierté du sang de France, il n'a eu cure en ce qui le concerne. Non-seulement il a épousé la *banquière florentine*, comme le lui reprochait Henriette de Balzac, mais il a songé à l'épouser elle-même, l'impudente fille de Marie Touchet, et sans la mort de Gabrielle, qui ne sait que cette *descriée bagasse*, pour parler comme la pudeur alarmée de Marguerite de Valois (1), allait s'asseoir sur le trône des lis? On peut alléguer encore, par l'exemple précisément de cette même sœur, par le mariage qu'il lui a interdit avec Soissons, par celui qu'il lui a fait contracter avec le duc de Bar, que l'affection fraternelle tenait moins de place que les calculs de la politique dans son âme, égoïste comme celle de tous les ambitieux. N'avait-il pas pour sa justification le précédent d'Henri III mariant une sœur de la reine à Joyeuse, simple gentilhomme, et accordant l'autre avec ce même d'Épernon? Telle était en effet la prodigieuse situation de cet enfant gâté de la fortune, qu'à défaut de Catherine de Bourbon il lui était loisible à ce moment même d'épouser Christine de Lorraine et de devenir ainsi le beau-frère du roi très chrétien; chose plus prodigieuse encore, il ne se souciait qu'à demi de cet honneur. Deux raisons me paraissent surtout mettre à néant le récit de Sully. Quelle que soit son infatuation, un esprit avisé et plein de tact tel que d'Épernon n'expose guère sa vanité à subir un échec; en tout cas, il ne l'eût pas pardonné. Au lieu d'avoir en lui un allié fidèle dans toute la période qui s'étend de 1584 à la mort d'Henri III, Navarre, s'il eût mortifié son orgueil, je ne dis pas même par un refus, mais par de seules hésitations, se serait fait un implacable ennemi. Le mariage n'ayant pas eu lieu, on peut en conclure sûrement que la proposition n'est pas venue du côté de d'Épernon. Il eût été conclu, ou la rancune du prétendant éconduit se serait promptement révélée par d'éclatantes marques. Quant à la princesse elle-même, cette vive et spirituelle Catherine, qui n'avait pas encore donné son cœur à Soissons et que le célibat ennuyait fort, il ne semble pas, huguenoterie à part, qu'elle eût trop répugné à la mésalliance. On put constater, dans les entrevues de Pau, que l'esprit et la personne de d'Épernon étaient loin de lui déplaire. Cette impression fut même durable. Dans les quelques années qu'elle passa plus tard au Louvre, alors qu'elle avait dû renoncer « à son comte, » et avant la conclusion du triste mariage qui la fit duchesse

(1) Lettre de Marguerite à Sully du 29 juillet 1598.

de Bar, d'Épernon, veuf alors de Marguerite de Candale, fut assez bien vu d'elle pour que la chronique ait parlé de velléités d'union entre eux. L'*Histoire amoureuse du grand Alcandre*, qui traite très pertinemment le chapitre de la galanterie à la cour d'Henri IV, mentionne en termes catégoriques les dispositions très bienveillantes de Catherine. Il est probable que, si d'Épernon s'avisa en 1597 de revenir au projet de 1584, il dut s'apercevoir que les temps étaient changés et que le roi de France n'avait plus à son endroit les idées du roi de Navarre; mais en 1584 il n'est guère douteux qu'il n'a tenu qu'à lui d'épouser l'héritière d'Albret. Quel a été l'obstacle? La question religieuse sans doute. Les fureurs catholiques qui le désignaient hautement comme suspect d'hérésie auraient eu trop beau jeu. La jalousie d'Henri III pouvait s'éveiller aussi et soupçonner que ses intérêts avaient été sacrifiés dans cette intime alliance avec le Béarnais. D'Épernon ne voulut pas compromettre le présent en vue d'un avenir problématique, et qui paraissait d'ailleurs fort éloigné. Henri III, ne l'oublions pas, n'avait que trente-trois ans à cette date, et, comme Chicot le faisait malicieusement observer au cardinal de Guise au dîner de sa majesté, « jamais homme ne cassa mieux que lui (1). »

Quoi qu'il en soit du mariage, le pacte d'union fut scellé à Nérac, et ce rôle d'intermédiaire entre le roi de France et son héritier présomptif, que d'Épernon transformait volontiers en patronage, il le remplit fidèlement au travers des fluctuations plus apparentes que réelles de la politique de son maître jusqu'à la crise de 1588. Sa conduite personnelle fut très nette. Ne négligeant rien pour faire acte de zélé catholique, témoignant même en toute occasion une violente animosité contre les huguenots, soit par ardeur de conviction, soit pour se laver de l'accusation d'hérésie que les Guises lui jetaient à la tête, renouvelant sans cesse auprès de Navarre les conseils d'abjuration, mais invariablement attaché à ses droits, il persévéra dans cette protection quelque peu altière de ses intérêts tant que vécut Henri III. Navarre le payait de son mieux en paroles de gratitude, surtout en acceptant hautement le rôle de protégé. — Avouons que de tels rapports les avaient mal préparés l'un et l'autre au changement de situation qui fut pour tous deux le brusque résultat du coup de couteau de Jacques Clément. Tout ce qui scandalise d'une part et étonne de l'autre dans leur attitude respective, à dater de l'heure où le Béarnais devint Henri IV, procède logiquement de ce passé que ni l'un ni l'autre n'oublièrent. L'égal de la veille fut un sujet sans respect ni fidélité; le souverain, sûrement

(1) L'Estoile, édit. Petitot, t. XLV, p. 307.

offensé dès Saint-Cloud et méfiant à juste titre, ferma longtemps les yeux sur un mauvais vouloir qui ne lui échappait point, et quand l'occasion s'offrit de châtier l'insoumis, devenu manifestement rebelle, il ne put se résoudre à le briser et le reçut à résipiscence.

Quels furent les vrais mobiles d'Henri IV en pardonnant à d'Épernon? Est-ce un témoignage de plus de cette magnanimité qui fut en tant de circonstances l'auxiliaire de la plus adroite politique? Ramener ce cœur aigri, reconquérir l'ami de sa jeunesse, il le désirait ardemment, — mais sa science du cœur humain lui a-t-elle permis une telle illusion? J'en doute fort. Est-ce faiblesse? A-t-il évité de pousser à bout cette intrépidité à toute épreuve, de peur « qu'un beau désespoir alors la secourût? » Pas davantage : d'Épernon était perdu sans ressources, entre la Provence soulevée contre lui jusqu'à son dernier homme et les armées combinées de Guise et de Lesdiguières, il ne pouvait plus soutenir la lutte; quelques semaines encore, et c'en était fait de lui et de ses Gascons, s'il ne s'embarquait pas pour passer en Piémont ou en Espagne. J'estime que trois causes agirent sur l'esprit d'Henri IV et sauvèrent le coupable : d'abord la soif du repos, une sorte d'impatience fébrile d'en finir avec la guerre intérieure, et notamment de pacifier cette Provence qui, depuis dix années révolues et avant même que la ligue eût éclaté sur aucun autre point du royaume, était le théâtre des troubles les plus menaçans pour l'état, à cause du voisinage de Philippe II et de son gendre, non moins ambitieux que lui, le duc de Savoie. Il suffit de lire la correspondance du roi dans les années 1595 et 1596 pour juger du degré de véhémence qu'avait pris ce désir. Tout délai, fût-il insignifiant, lui semblait une faute capitale, et sur ce chapitre il n'entendait plus raison de personne. Or, de tous les moyens de rendre immédiatement la paix à la Provence, le plus expéditif sans contredit était de répéter une dernière fois cette parole de grâce que d'Épernon aux abois daignait enfin accepter après l'avoir repoussée avec mépris six mois durant.

Une autre considération pesa sans doute dans la balance. Tous les torts n'étaient pas du côté de d'Épernon, et la conscience d'Henri IV ne pouvait lui dissimuler que son propre défaut de franchise, tranchons le mot, sa duplicité avait contribué pour beaucoup au coup de tête désespéré de son sujet. Quatre ans auparavant, en 1592, au plus fort des difficultés contre lesquelles le roi luttait avec tant d'héroïsme, il avait dû, à son corps défendant, autoriser ce qu'il était hors d'état d'empêcher, je veux dire la prise de possession du gouvernement de la Provence par d'Épernon, après la mort de son frère aîné, le brave, l'habile, le noble Bernard de La Valette, un des plus purs caractères de l'époque. Pour succéder à son frère,

d'Épernon arguait des pouvoirs à lui conférés jadis par Henri III, et qu'il n'avait que délégués à Bernard. Qu'il abusât déloyalement des circonstances et fît valoir sans droit un titre périmé, peu importe. Dès l'instant que cette hautaine revendication avait été tolérée par Henri IV, il l'avait par cela même sanctionnée; il était à la fois impolitique et indigne de la majesté royale de jouer le jeu double auquel il s'abaissa en excitant d'une part d'Épernon à ne pas ménager les ligueurs provençaux, et de l'autre en encourageant sous main la résistance de ceux-ci à un tyran désavoué, disait-on, par le roi, et qui n'agissait que pour son propre compte. Ces bruits semés sans relâche par des émissaires secrets, confirmés à haute voix par d'Ornano et Lesdiguières, qui avaient notoirement la confiance d'Henri IV, eurent pour premier résultat de raviver l'audace de la ligue et de pousser le gouverneur à des violences qui le rendirent promptement odieux, finalement de faire taire toutes les dissensions intestines entre Provençaux pour les réunir tous dans une guerre à mort contre lui. Le but du roi par ces pratiques n'était autre évidemment que de rebuter d'Épernon et de l'amener à résigner ses pouvoirs. C'était mal connaître l'homme. Il se raidit avec une invincible opiniâtreté à les conserver, et ce fut dès lors entre lui et le souverain comme une gageure à qui lasserait la patience de l'autre. L'irritation couvait sourdement des deux parts; Henri IV la fit éclater avec fureur chez d'Épernon, par l'intervention de l'artificieux Lafin, qui, préludant à ses perfidies avec Biron, joua le gouverneur dans une convention qu'il négocia au nom du roi entre lui et les habitans d'Aix. Ulcéré par cette trahison qui le désarmait pour ainsi dire, d'autant plus incapable de ployer devant son maître qu'il se voyait sa dupe, c'est alors qu'il traita avec l'étranger contre le *Béarnais*. — Accompli dans de telles conditions, l'acte peut étonner de la part d'un esprit aussi judicieux; mais d'Épernon, — d'autres épisodes de son histoire sont là pour le prouver, — faisait sciemment litière de sa raison quand son orgueil était blessé au vif. Jamais il n'a hésité entre ses intérêts et ce qu'il appelait son honneur. Le traité qu'il signa avec l'Espagne et la Savoie, crime national, honteux démenti de ses fiers défis à la ligue depuis quinze ans, fut très certainement justifié à ses propres yeux par cette aberration singulière qui lui faisait prendre son orgueil pour son honneur, et considérer la lutte à outrance comme l'impérieux devoir de quiconque a souci de sa dignité. Plus il y sacrifiait ouvertement ses intérêts, plus sans doute il avait la conscience en repos. J'avouerai sans détour qu'étant donnée la nature morale du personnage, et eu égard surtout aux procédés cauteleux d'Henri IV, je ne mets pas l'infidélité de d'Épernon, dans cette occasion, au nombre des taches les plus flétrissantes de sa vie. L'ingratitude dont

il paya la clémence royale mérite plus justement peut-être les sévérités de l'histoire.

Il ne paraît guère douteux enfin que les souvenirs du passé plaidèrent puissamment en sa faveur. Moins bénigne qu'on ne croit, capable, elle aussi, hélas! d'ingratitude et de sécheresse, l'âme d'Henri avait cependant ses mouvemens de sensibilité, ses prédilections irréfléchies et vainement combattues. Dire que d'Épernon fut l'objet d'une de ces prédilections a tout l'air d'un paradoxe, je ne l'ignore pas. S'il est un fait admis comme indiscutable, c'est, au contraire, l'inimitié réciproque de ces deux hommes. J'ai beau faire, je ne la trouve bien et dûment avérée que de la part de d'Épernon. Henri le jugeait sans indulgence; il comprit vite, s'il avait pu mieux augurer de lui, que ce cœur de glace n'était accessible ni au repentir ni à la reconnaissance. Le roi le tint dès lors pour ennemi, — mais pourquoi ne pas admettre que l'homme ait gardé longtemps, toujours peut-être, du goût, un faible, une amitié involontaire et d'autant plus durable pour le compatriote qui lui avait rendu d'importans services, dont l'esprit le divertissait, et qui était pour lui avec Roquelaure le parlant souvenir de la première phase de sa jeunesse, le témoin de cette période pleine de contrastes et d'émotions où il avait fait, sous les dehors de l'insouciance et de l'étourderie, une si pénétrante étude des cours, où il avait échappé aux piéges de Catherine, succombé aux charmes de Mme de Sauve, converti les violences de Charles IX en irrésistible attrait de sympathie, rallié mystérieusement des amis, guetté l'heure de la délivrance, lentement mûri pour son labeur de roi, d'où un jour enfin il s'était élancé vers ses destinées, ayant à ses côtés ce même compagnon, prêt alors à lui donner sa vie? Qui niera la puissance de ces liens formés aux heures sans fiel de la jeunesse? Laissons là de tels argumens. Sur quoi s'appuie cette tradition de l'aversion prétendue d'Henri IV? Il y a d'abord le mot dit par d'Épernon lui-même en réponse à des plaintes du roi sur sa flagrante hostilité : « Sire, votre majesté n'a pas de plus fidèle serviteur que moi; mais, pour ce qui est de l'amitié, votre majesté sait bien qu'elle ne s'acquiert que par l'amitié. » Dans la bouche d'un serviteur vraiment fidèle comme Roquelaure ou de Vic, le propos serait concluant; quelle portée a-t-il avec les sentimens connus de d'Épernon? Je n'y vois pour ma part que l'aveu hautain de ces sentimens. Reste un témoignage contemporain des plus explicites, je l'avoue, — mais il est à peu près unique (1), — *testis unus*, *testis nullus*, — et c'est celui de

(1) Rohan, Mme Du Plessis-Mornay et Beauvais-Nangis, les seuls contemporains qu'on puisse citer comme corroborant Sully, se bornent tous trois à énoncer le fait sous cette même forme significative, mais sans commentaire ni preuves à l'appui. « Le roi n'aima point d'Épernon. » Rohan, gendre de Sully, ne saurait guère fortifier

Sully. Très suspect toujours sur les questions de personnes, Sully, en ce qui touche d'Épernon, est absolument à récuser. Pour lui, d'Épernon est un ennemi capital, le plus détesté, le plus redouté de tous ceux qu'il s'était faits dans sa gestion hargneuse de la surintendance; j'en excepte à peine le furieux Soissons, qui voulut, aux premiers jours de la régence, le faire poignarder en plein Louvre, et n'en fut empêché que par d'Épernon lui-même. Or nous savons, par l'exemple de sa mauvaise foi envers Du Plessis-Mornay, si vertement relevée par le secrétaire de celui-ci, que tous moyens sont bons à l'auteur des *Œconomies* pour perdre ses adversaires aux yeux de la postérité; les mensonges ne lui coûtent rien. Faire endosser à Henri IV ses sentimens personnels à l'endroit de notre personnage, quelle excellente tactique pour le mettre en mauvais prédicament! Ajoutez que cela prépare merveilleusement le terrain aux réticences et aux insinuations qui désignent clairement le même d'Épernon comme complice de Ravaillac. Nous avons exprimé notre opinion formelle sur le fait auquel aboutit la conclusion de Sully : il n'y a là qu'une calomnie. N'est-on pas en droit d'en dire autant des griefs et des accusations qu'il place dans la bouche d'Henri IV? Ne lui a-t-il pas gratuitement prêté mainte chimère, comme l'utopie de la fédération républicaine de l'Europe, contre laquelle le bon sens s'inscrit énergiquement en faux? Des idées et des sentimens d'Henri IV à toute époque de sa vie, il existe un témoignage irréfragable, sa correspondance. Là il parle directement, sans truchement infidèle. Qu'y trouvons-nous? Avant comme après la rébellion de Provence, d'Épernon est attentivement surveillé. Aucun symptôme équivoque n'échappe à l'œil vigilant du maître. En nombre de circonstances, d'Épernon subit des reproches qui, pour être exprimés avec d'extrêmes ménagemens de forme, n'en laissent pas moins très nettement percer le mécontentement et la suspicion. Voilà pour le roi. Quant à l'homme, ou l'aversion n'est pas dans son cœur, ou il faut sans ambages le taxer de la pire des bassesses, l'hypocrisie. De tous les correspondans d'Henri IV, d'Épernon est le seul avec Rosny qui reçoive le titre d'ami. Admettons à la rigueur qu'il n'y ait dans le privilége de cette formule qu'une distinction flatteuse comme les aimait la vanité du personnage, comme Henri lui en a conféré d'autres, le droit par exemple jusqu'alors réservé aux seuls princes du sang d'entrer au Louvre en carrosse; mais le ton de ces lettres dépasse, et de beaucoup, l'affa-

l'autorité des *Œconomies*. Mme Du Plessis-Mornay n'a jamais vu la cour; elle est d'ailleurs froissée à juste titre de l'odieux billet écrit à d'Épernon après la conférence de Fontainebleau, et où Henri IV eut l'ingratitude d'humilier un serviteur comme Mornay pour faire bassement sa cour au chef du parti catholique. Quant à Beauvais-Nangis, héritier des griefs paternels contre d'Épernon, il compte à peine.

bilité bienveillante qui peut, sans qu'il en coûte trop à la sincérité, masquer des sentimens très différens de l'affection : elles prodiguent à d'Épernon les plus vives assurances d'attachement pour lui, d'intérêt pour ses enfans, que le roi revendique comme siens à cause de la parenté des Foix-Candale avec les d'Albret, dont il veut faire les compagnons et les amis du dauphin; elles s'enquièrent avec une bonhomie pleine de naturel et de cordialité de ses occupations, de sa santé, de ses constructions de Cadillac; Henri lui écrit parfois sans raison d'affaires, à titre uniquement de souvenir et dans des termes caressans; le mot d'amitié revient à chaque ligne. N'est-ce là qu'une comédie? Tant pis pour Henri IV; on nous permettra de la trouver également indigne de son caractère et de son esprit. Les deux Gascons se connaissaient à fond; la clairvoyance du sujet égalait au moins celle du maître; ils devaient réciproquement désespérer de se prendre pour dupe. Ces faux semblans d'amitié, si aisément percés à jour, ne pouvaient donc avoir qu'une signification pour d'Épernon, celle de l'aveu des craintes qu'il inspirait. Je me trompe : son orgueil pouvait y savourer une satisfaction plus vive encore, l'infériorité morale d'un adversaire capable de s'abaisser devant lui jusqu'à l'imposture. Le roi lui aurait-il donné de gaîté de cœur le droit d'ajouter ainsi le mépris à l'inimitié? Plus on y regarde de près, plus il est malaisé, ce me semble, de tenir pour vraie la légende de l'aversion d'Henri IV pour d'Épernon : elle implique en tout cas comme conséquence nécessaire que le Béarnais mentait, non pas à l'occasion seulement, mais systématiquement, mais vingt années durant, et cela de la meilleure grâce du monde, — le tout comme un sot, puisque c'était en pure perte. Il faut donc opter entre l'une ou l'autre alternative : ou Sully nous en impose, ou Henri IV est un franc hypocrite. On préférera sans doute croire qu'il fut sincère, que d'Épernon resta toujours pour lui, en dépit de ses torts, le Caumont de l'évasion de Senlis, — et qu'il ne jouait pas une dernière scène de comédie, le bras amicalement passé autour du cou d'un homme qu'il détestait, quand le couteau de Ravaillac lui perça le cœur.

IV.

De cruels mécomptes attendaient le conseiller de la régente. Peu de jours suffirent pour lui ôter l'espoir d'une autorité sans partage. La mort du roi n'en fut pas moins pour d'Épernon le point de départ d'une ère d'influence qui, tantôt prépondérante, tantôt éclipsée, dura jusqu'à la paix de Loudun, où, frappé d'une disgrâce complète, il quitta définitivement la cour. Il est à l'honneur de l'homme que les périls ou la sécurité de la reine servent d'exacte

mesure au crédit dont il jouit. Les princes menacent-ils de renverser cette débile régence? D'Épernon est au pinacle. La coalition est-elle dissoute, non par la force, comme il le voulait, mais à beaux deniers comptans, et Marie se croit-elle assurée d'un bail de quelques mois de repos? Elle dissimule mal à quel point lui est à charge l'impérieuse protection qu'elle a sollicitée. Lui alors de se retirer sous sa tente jusqu'à l'heure, qui ne tarde guère, où les embarras renaissans de la situation contraignent de nouveau à recourir à son énergie. Ce qui est plus honorable encore que d'avoir été la ressource des jours de danger, c'est la fidélité et le désintéressement de ces services, toujours invoqués dans le besoin, invariablement payés d'ingratitude. Fidélité, désintéressement, on n'emploie pas sans surprise des mots semblables à propos de d'Épernon : ils n'expriment pourtant que la vérité stricte. Sauf peut-être une satisfaction de vanité comme la charge de premier gentilhomme de la chambre qu'il réclama pour son fils aîné Candale, d'Épernon mit son orgueil à ne point tirer profit de ces appels à son dévoûment, à y répondre sur-le-champ et sans condition (1), à ne jamais s'avilir jusqu'à faire de son appui l'objet d'un marché. Quel contraste avec les autres seigneurs! Au milieu de ce dédale inextricable d'intrigues où chacun rivalise de mauvaise foi cynique, où l'esprit se perd à vouloir suivre les évolutions de Bouillon, Guise, Mayenne, Longueville, Soissons, de Condé surtout, le dernier mot de l'abjection morale, adversaires d'hier, alliés d'aujourd'hui, qui se trahissent à l'envi, se vendent sans vergogne au plus offrant de la cour ou de la cabale, et se font également payer par la reine pour lui avoir fait la guerre ou pour l'avoir servie, — il arrive à d'Épernon cette fortune imprévue d'être seul à représenter la prud'homie de la noblesse française. Il est seul à garder inviolablement son serment à la régente, seul aussi à ne pas stipuler d'avance le prix de sa fidélité. Ajoutez qu'après coup il ne le reçoit pas davantage.

Le contraste ne frappe pas moins entre sa conduite et celle de ses pairs envers l'homme qui fut en réalité le maître unique des volontés de Marie de Médicis, de la mort d'Henri IV au coup de pistolet de Vitry. Princes et grands, chacun s'est agenouillé à son tour devant Concini, sauf à comploter son renversement. Le seul qui n'ait eu pour l'aventurier que des mépris publics et n'ait répondu à ses avances que par de mortifiantes rebuffades, c'est encore d'Épernon. Il n'ignorait pas cependant qu'avec Concini et la Galigaï pour ennemis, il n'avait à espérer de la régente qu'un vain semblant de pouvoir limité à la durée des périls, et, comme il en fit dix fois l'expérience, que la sécurité rentrée au Louvre coupait court à son cré-

(1) Bassompierre, édit. Petitot, t. XX, p. 9 à 12.

dit. Ambitieux, il l'était certes jusqu'à la fureur, — non pas cependant jusqu'à mériter le stigmate de Tacite : *omnia serviliter pro dominatione*. Il faut lui savoir gré de n'avoir jamais rien eu du courtisan. Concini est mort sans avoir eu la satisfaction de faire courber ce front superbe. Pour la première fois depuis sa propre faveur, d'Épernon voyait un favori, car les vingt et un ans du règne d'Henri IV avaient épargné ce fléau à la France. Il est à croire qu'il ne se reconnut en rien dans un tel successeur, puisqu'il trouva en lui « un petit monstre fort hideux, » comme dit La Fontaine. Luynes d'ailleurs ne lui agréa pas davantage, quand il le vit sur le pavois quelques années plus tard; d'où l'on peut conclure qu'il en est des favoris comme des autres grandeurs déchues qui goûtent rarement leurs héritiers. A tout prendre, cette période de sept ans, également dégradante pour la royauté et pour ses adversaires, à laquelle on peut appliquer ce que dit d'Aubigné des conférences de la paix de Loudun, que ce fut *une foire publique d'une generale lascheté, d'une particulière infidélité*, cette triste régence qui a été le naufrage de toutes les renommées du règne précédent, qui a mis à nu, outre la turpitude des grands, un si déplorable défaut ou d'indépendance, ou de droiture ou même de sens politique chez Sully, Villeroy et même Jeannin, n'a laissé intact, parlons plus juste, n'a grandi en dehors de Du Plessis-Mornay et de Rohan, que le seul caractère de d'Épernon. Il n'a eu garde dans ce laps de temps de ne pas braver insolemment les lois, de ne pas faire du despotisme à outrance, de ne pas travailler de toutes ses forces au renversement de l'œuvre nationale d'Henri IV, en ce qui concerne notamment l'édit de Nantes et le système d'alliances au dehors : qui songerait à s'en étonner? mais il sut être loyal, dévoué et sans bassesse. Il suffit à sa gloire qu'on n'en puisse dire autant d'aucun de ses compétiteurs.

Assistons-nous ici à une transformation de l'homme? devant tant de cupidité et de perfidie, y a-t-il eu chez lui révolte du sens moral? En aucune façon. D'Épernon a gardé toutes ses âpres passions; seulement l'une d'elles a pris le pas sur les autres, et il s'agit, par fortune, de celle que ne flétrit pas la conscience, du vice qui a parfois accompli le bien. L'orgueil l'emporte désormais, même sur l'ambition, cette autre tyrannie de son âme. Il n'en faut pas davantage pour que vous le voyiez sacrifier l'intérêt à l'honneur. L'honneur va devenir le but et comme la visée suprême de cette existence avide de gloire, jalouse de se faire une place à part et au-dessus de toute rivalité. D'Épernon avait bien jugé ses contemporains : dans cette voie, il n'avait guère d'émules à redouter, et les défaites de l'ambition pouvaient trouver là de nobles revanches. Telle est sûrement l'explication de ses généreux procédés avec Marie de Médicis. D'attachement sincère, il n'en existait pas entre eux. Froide, égoïste,

étroite de cœur autant que d'intelligence, la mère qui en sept ans n'a pas embrassé son fils (1), l'amie qui n'a pas donné une larme de regret ou de pitié à Concini ni même à Leonora, n'a jamais aimé personne, et un bienfaiteur moins que tout autre. En fait de sécheresse, d'Épernon ne lui cédait rien; mais il était ou se croyait l'auteur de la régence; l'intérêt d'abord lui commanda de protéger son œuvre. Quand il devint manifeste que l'ambitieux n'y trouvait qu'à demi son compte, le rôle n'en prit que plus de noblesse; quand l'ingratitude fut son salaire, il parut héroïque. La déloyauté de ses concurrens acheva de piquer d'Épernon au jeu. Entre lui et Marie, le lien qu'avait formé l'intérêt eût été vite rompu; l'orgueil l'affermit, et l'on en peut donner pour preuve qu'il a survécu, non pas seulement aux froideurs et aux injustices de la régente, mais à son pouvoir. Le jour où, prisonnière délaissée de tous, l'ingrate semblait abîmée dans une disgrâce sans ressource, est-ce l'intérêt qui a dicté à d'Épernon la résolution deux fois magnanime de risquer sa tête pour lui rendre la liberté? Il faudrait pousser la partialité contre lui jusqu'à l'excès pour chercher là des calculs d'ambition. Louis XIII avait dix-neuf ans : on savait à quoi s'en tenir sur sa tendresse filiale; vouloir le replacer sous le joug si peu maternel qu'il avait secoué depuis deux ans à l'aide de Vitry, chimère! prétendre à la succession de Luynes, chimère plus folle encore! En supposant que sa chute fût le résultat de la déconvenue qui allait le couvrir de ridicule, un sexagénaire comme d'Épernon n'était pas pour lui succéder dans le poste de favori. Que pouvait-il donc se promettre, sinon le ressentiment durable du jeune roi et le prompt oubli de sa mère? Ni l'un ni l'autre ne lui manquèrent. Louis XIII ne lui a jamais pardonné cette hautaine leçon de moralité; Marie de Médicis faisant peindre par Rubens l'histoire de sa vie a eu soin, dans la scène de l'évasion de Blois, de ne pas donner place à son libérateur. Peu lui importait vraiment! il avait fait acte de preux et acquis à son nom le prestige d'un dévoûment chevaleresque. *La Balorda*, par cette ingratitude dernière (2), ne mettait que plus en relief le désintéressement du paladin. Aussi bien l'orgueil de d'Épernon avait de quoi se consoler de ces misères : il avait imposé sa volonté au roi et traité avec son souverain de puissance à puissance.

Le traité d'Angoulême du 30 avril 1619, ce fait majeur de la carrière de d'Épernon et qui lui valut une gloire sans pareille, est probablement unique de son espèce dans notre histoire. Voilà un

(1) Balzac, *Entretiens*, p. 183.

(2) Elle négligea aussi de rembourser à d'Épernon les 200,000 écus qu'il avait dépensés pour elle. Un très beau diamant fut toute sa récompense. Il se vengea par un bon mot : « Elle a ouy dire que les princes sont ingrats, et veut faire croire que ses ancestres ne sont point des mercadans. »

sujet qui, en pleine paix, sans connivences intérieures ni extérieures, partant sans le secours d'aucune diversion, seul en face de toutes les forces du royaume, accomplit impunément un crime flagrant de lèse-majesté et contraint le roi son maître à reconnaître par une déclaration publique qu'il n'a agi que pour le bien de l'état. Quel échec pour la couronne! quel triomphe pour le vassal! Certes l'audace était grande, mais admirez à quel point elle s'arme de finesse et de prudence, sur quel terrain savamment choisi elle engage la lutte. Un revirement incontestable s'était opéré dans l'opinion, non pas tant en faveur de Marie de Médicis que contre ses oppresseurs. Concini mort, l'impopularité de la régente s'était évanouie devant l'indécente brutalité du traitement infligé à la veuve d'Henri IV; la dureté du roi avait révolté les moins scrupuleux; deux ans du gouvernement de Luynes avaient presque réconcilié avec le régime déchu. Telle étant la disposition des esprits, prendre en main la cause de la prisonnière, réclamer pour elle non l'empire, mais la réintégration dans les droits de son rang et de sa qualité de mère du roi très chrétien, c'était, on peut le dire, venger la conscience publique et réduire à d'impuissantes velléités de rigueur le courroux de Luynes : il n'est pas sûr qu'il se fût trouvé une cour de parlement en France pour sévir contre un coupable si hautement justifié aux yeux de tous. L'habileté de d'Épernon fut de comprendre que le rôle de redresseur de torts lui offrait l'occasion tant désirée d'humilier cette autorité souveraine qui lui était odieuse quand elle n'était pas entre ses mains. Cachant ses haines sous le masque de la chevalerie, décorant la rébellion du beau nom de défense des opprimés, il put réaliser le rêve de toute sa vie, il fit capituler le roi. Pour un cadet de Gascogne, l'exploit n'était pas mince. Bien lui en prit de profiter du règne de Luynes pour se donner cette altière satisfaction. « Annibal était aux portes. » De sa main imprudente, lui-même dans ce traité d'Angoulême qui ravale si bas la dignité royale, d'Épernon avait définitivement édifié le pouvoir de Richelieu, qui allait la relever si haut, en châtiant en lui plus cruellement qu'en tout autre l'orgueil des grands seigneurs.

Ce duel de dix-huit ans contre l'autorité royale incarnée en Richelieu, où succomba la fortune, mais non le caractère de d'Épernon, nous n'essaierons pas de le retracer. Il faudrait pour cela écrire en détail l'histoire du gouverneur de Guyenne; c'est un tissu de menus faits qui ne se prêtent guère à un résumé succinct. Les incidens de la lutte abondent d'ailleurs en traits curieux et caractéristiques des deux puissantes natures qui sont aux prises. Le génie est à coup sûr au service de la cause qui l'emporta; on peut trouver qu'en bien des rencontres le vaincu garde sur son adversaire l'avantage de la franchise et de la fierté.

Qui veut admirer Richelieu doit surtout regarder à sa politique étrangère. Là il est vraiment grand; les actes répondent à la fermeté hardie des desseins, rien n'égale la hauteur de cette conception du rôle extérieur de la France. Combien de réserves à faire par contre en ce qui touche son gouvernement intérieur! Ici tout change; si vous en exceptez la question du protestantisme, qu'il a supérieurement résolue, les violences, les exagérations, les iniquités faussent et compromettent à chaque pas la rectitude de son jugement. Pourquoi? C'est que l'homme intervient ici avec toutes ses passions et ses défaillances, tandis qu'il s'efface devant l'homme d'état dans cet autre ordre d'affaires qui, par leur nature impersonnelle, sont presque exclusivement du ressort de l'intelligence. Or, si l'intelligence s'élève chez Richelieu jusqu'au génie, il s'en faut que le caractère ait la même noblesse. Frappée de l'éclat héroïque de certains faits de son ministère, séduite par la mâle fierté de son sentiment national, l'histoire semble s'être donné le mot de nos jours pour surfaire à outrance cette illustre renommée. On veut à toute force trouver de la grandeur, non-seulement dans quelques-uns de ses actes publics, mais dans tous, et jusque dans sa vie privée. Il n'est pas jusqu'au littérateur qui ne bénéficie fort indûment de ce parti-pris d'enthousiasme; si l'on consent à ne pas nous imposer *Mirame*, au moins faut-il que nous admirions sans réserve et l'orateur et le controversiste, et surtout l'auteur des *Mémoires*. Qu'il nous soit permis de n'en rien faire. La lecture de cette œuvre laborieuse est une des plus ingrates qui soient. Comme fond, l'apologie viole constamment la vérité, et la forme, qui a perdu toutes les grâces faciles de la langue d'Henri IV et de d'Ossat, n'atteint ni à la précision ni à la fermeté des véritables écrivains politiques. Pour laisser là le très médiocre auteur et en venir à l'homme, génie à part, et à ne considérer que son tempérament, on n'y trouve d'instinct élevé qu'une certaine libéralité; il était avide, mais savait donner et récompenser royalement, des deniers de la France; tout le reste est mesquinerie, pour ne pas dire pis. Il se piquait d'être galant homme; il avait en réalité toutes les petitesses et nombre des ridicules du pédant. Il se piquait aussi de bravoure militaire, — à juste titre peut-être. Ce qui est avéré, c'est que la fermeté d'âme lui a failli en toute conjoncture critique : il n'avait ni résistance ni solidité dans les périls ou les revers. Chose plus grave, le sens moral lui manque, mais à un point tel, que Richelieu peut surprendre ceux-là même qui ont étudié de près les grands cas psychologiques de l'immoralité inconsciente, Bonaparte par exemple. Le mot fameux qu'il a dit au lit de mort sur ses ennemis, et qui a scandalisé les contemporains comme le plus audacieux mensonge, a tout au contraire l'empreinte de la bonne foi : c'est la preuve la plus

éloquente de son inconscience. Le sang versé par vengeance ne lui a jamais coûté un remords; l'indifférence absolue du bien et du mal ne saurait être poussée plus loin. Telle est la naïveté redoutable de cet égoïsme, que la notion du devoir n'est jamais entrée dans son esprit comme pouvant tirer à conséquence personnelle : en revanche, elle avait à ses yeux, pour ce qui est d'autrui, une signification très précise, mais unique, celle du dévoûment aveugle à ses volontés. Malheur à qui s'est soustrait à ce devoir! Ayons le courage de le dire, le cœur de Richelieu était aussi bas que son génie était noble et tendait instinctivement au grand. Ce cœur ne nourrissait qu'ingratitude, perfidie, rancune, jalousie, vanité, avidité, goût pour les voies obliques, l'espionnage, les délations; pour comble, une odieuse inhumanité. Voilà ce que met au jour l'examen impartial de sa vie privée ou publique, à côté des vues supérieures de l'homme d'état. Ces conceptions politiques elles-mêmes sont-elles toujours, comme on le répète, marquées au coin de la sagesse et de la profondeur? Sans toucher au fond même du débat qui se vidait entre d'Épernon et lui, sans nous prononcer sur la question de savoir si le système du despotisme royal substitué au despotisme des grands a été ou non un heureux progrès pour la France, que de déviations, que de choquantes inconséquences ne pourrait-on pas relever dans la pratique de ce système par Richelieu! Il ne voulait plus tolérer de sujet en état de tenir tête à la royauté : d'où vient qu'il a fait de véritables grands seigneurs de ses héritiers et de ses parens, comme la duchesse d'Aiguillon, les Vignerod, Brézé, Pontchâteau, La Meilleraye, tous pourvus de gouvernemens de province, de places fortes, de grandes charges inamovibles, sans parler d'une opulence qui suffisait à les rendre dangereux? Était-il sûr d'être toujours là pour les contraindre à la soumission de simples hobereaux? Quelle imprévoyante aberration encore que sa conduite envers les parlemens! Avilir la justice, fouler aux pieds ses priviléges et son indépendance, qu'était-ce en fin de compte, sinon priver la royauté d'un auxiliaire utile dans sa lutte contre la haute aristocratie? Plus Richelieu voulait écraser les restes du pouvoir féodal au profit de la couronne, plus il convenait de ménager à celle-ci le concours des institutions et des influences qui offraient à l'action royale un point d'appui sans lui créer d'entraves. L'erreur essentielle, le vice radical de la politique intérieure de Richelieu est de s'être proposé pour but l'anéantissement de toutes les forces vives de la nation. Parlons franc, système, vues d'ensemble, politique, tous ces mots n'ont que faire ici; les seules passions d'un homme sont en jeu. Richelieu est de cette famille d'esprits, à laquelle appartient aussi d'Épernon, qui saisissent nécessairement l'empire et l'exercent despotiquement en vertu d'une loi de nature,

quia nominor leo, de ces hommes qui sont des *dominations,* selon la forte parole de Dante. Placez-le dans les rangs de ces grands qu'il a décimés ou humiliés, nul ne le surpassera, croyez-le bien, en esprit de révolte et d'empiétement sur le pouvoir royal. De son rôle de ministre, il a tiré tout ce qu'il pouvait lui donner de maîtrise, d'ascendant, de gloire personnelle : tel était le tempérament de l'homme, la théorie ne le guidait en rien; peu importait à son féroce égoïsme l'avenir de la royauté, et moins encore les destinées de la France, qu'il a faite si grande, non parce qu'il l'a aimée, mais parce qu'il était à sa tête.

Ses procédés avec les hommes, et notamment avec d'Épernon, révèlent plus que tout le reste les vices de ses pratiques gouvernementales, j'entends surtout le défaut de loyauté. On peut ajouter ici le manque de courage. Au lieu de le prendre de haut avec lui, de signifier résolûment à l'arrogant seigneur que le temps était passé sans retour de l'impunité pour les attentats contre l'autorité du souverain, Richelieu rusa, louvoya dans une petite guerre de chicanes sans droiture ni dignité, où il contint longtemps son hostilité. N'osant pas encore en venir aux coups décisifs, déjoué d'ailleurs par la prudence de d'Épernon, qui n'avait garde de donner prise en s'associant aux folles équipées d'un enfant comme Chalais ou d'un traître comme Gaston, le ministre portait peu à peu d'irréparables atteintes au crédit et à l'influence de celui qu'il considérait non sans raison comme le plus à redouter de ses adversaires. Il s'essayait en quelque sorte au rude labeur de le terrasser en l'entamant en détail. Entre temps, il s'efforçait parfois de le gagner, peut-être de l'endormir, et l'on peut lire dans sa correspondance telle lettre où il s'offre à lui pour *quatrième fils;* mais Richelieu, qui avait trop la passion des grandes choses pour ne pas apprécier et même rechercher les hommes capables de les accomplir, avait aussi cette infirmité morale de ne pouvoir supporter que des complaisans. De là l'ostracisme si honteux et si funeste à la France, qui a fait mourir Toiras au service du duc de Savoie, qui a contraint Rohan, après sa belle campagne de la Valteline et ses quatre victoires, à prendre la pique de simple soldat au combat de Rheinfeld, et qui a peuplé la Bastille et les routes de l'exil des courages les plus brillans, et des caractères les mieux trempés de la génération de Louis XIII. Aux yeux de d'Épernon, Richelieu, n'eût-il pas exigé la servilité pour prix de ses bonnes grâces, avait le tort impardonnable d'être tout-puissant. A ses menteuses protestations de dévoûment, il ne répondit que par un froid dédain, disant qu'il l'attendait aux preuves. La lutte recommença de plus belle : à vrai dire, elle n'avait jamais cessé. Au plus fort de ces tentatives de rapprochement, dont le cardinal de La Valette se fit à plusieurs reprises l'in-

termédiaire entre son père et son ingrat ami, Richelieu continuait à battre en brèche le dernier représentant du pouvoir féodal, mais toujours cauteleusement, attaquant surtout en lui les points vulnérables de l'orgueil, chargeant d'Épernon d'opérations militaires odieuses (la guerre aux moissons, ce qu'on appelait *le degast*) sans lui fournir les ressources nécessaires pour les mener à bien, lui suscitant difficultés sur difficultés dans son gouvernement, rognant ses attributions, lui tendant des piéges, donnant invariablement raison à ses ennemis personnels dans les conflits où l'engageait imprudemment son humeur, devenue plus intraitable encore avec l'âge. Un jour, c'est le parlement, dont le ministre sanctionne les usurpations sur les prérogatives du gouverneur. Demain, ce sera Sourdis, qu'il enlève aux fonctions d'intendant de son château de Richelieu pour le placer sur le siége archiépiscopal de Bordeaux avec la mission spéciale, non d'édifier les fidèles, mais d'exaspérer le colérique vieillard et de l'entraîner à quelque scandaleuse incartade qui permette enfin de l'accabler sous le couvert de la religion. Le temps était venu : le plus noble sang de France séchait à peine sur le billot de Toulouse, d'Épernon avait quatre-vingts ans, on pouvait impunément s'attaquer à lui. On sait avec quel succès le pieux agent de Richelieu s'acquitta de sa tâche. Il y récolta, il est vrai, des gourmades en attendant les vingt coups de canne du maréchal de Vitry, qui achevèrent de faire de lui « le prélat le plus bâtonné de France; » mais quoi! faut-il s'apitoyer outre mesure sur une mésaventure qui lui valut en somme de goûter le plaisir des dieux? La vue de d'Épernon agenouillé devant lui à la porte de l'église de Coutras fut sans doute une assez belle revanche; son patron Richelieu a dû lui envier ce spectacle.

V.

D'Épernon était humilié, mais l'amende honorable de Coutras, malgré l'amertume de ce déboire, n'atteignait l'homme qu'à demi : le chrétien seul s'était agenouillé devant l'archevêque. L'humiliation véritable, parce qu'elle frappait d'Épernon dans ce qu'il avait de plus cher, le sentiment de sa force, le prestige de son nom, avait été pour lui le lendemain de la scène extravagante du parvis de Saint-André. Sur un ordre du roi de quatre lignes, apporté à Bordeaux par un simple garde, il avait fallu, sans songer même à la possibilité d'une résistance, se dépouiller sur l'heure de son autorité et s'acheminer vers la demeure qui lui était assignée hors de son gouvernement. Rien, dans les calamités qui firent du reste de sa vie un spectacle presque tragique, ne fut comparable sans doute à cette cruelle révélation de sa déchéance. C'en était donc fait de la

crainte qu'il inspirait à tous depuis un demi-siècle! A lui maintenant de craindre, ou du moins de subir l'ascendant d'un maître! Quel contraste avec le passé! quel retour aux souvenirs d'Angoulême! quelle rude expiation de ce traité, monument de sa grandeur évanouie, où il avait fait la paix avec le roi de couronne à couronne! Tel était le résultat d'un seul petit fait, le remplacement de Luynes par Richelieu. Réflexion peu propre à consoler le vaincu, c'était lui qui avait fait la fortune de son oppresseur, c'était son fils le cardinal qui trois ans auparavant l'avait tiré d'une disgrâce sans remède à la journée des dupes.

Dans ce naufrage de sa puissance, l'orgueil vint une fois de plus en aide à d'Épernon et sauva du moins sa dignité. Comprenant qu'il était à la merci de ses ennemis et n'avait rien à attendre de leur générosité, il ne s'abaissa point à des supplications directes ni indirectes. Il n'écrivit qu'au pape, au légat, aux juges saisis du procès canonique, pour témoigner de son repentir et protester surtout contre l'inique hypocrisie qui s'obstinait à révoquer en doute sa pleine et entière soumission à la foi catholique. On lui fit indécemment attendre l'absolution toute une année. Pour être reconnu chrétien, il fallait au préalable qu'il eût donné des gages au ministre. Voilà en quel instrument avili de ses vengeances et de ses vues intéressées le prince de l'église transformait la religion. D'Épernon satisfit sans bassesse à ses exigences. Il céda le gouvernement de Metz à son fils le cardinal, il acquiesça au mariage de son autre fils Bernard avec une nièce de Richelieu; mais le catholique seul demanda sa grâce. De la privation de ses charges de gouverneur de Guienne et de colonel-général, de son exil à Plassac, pas une plainte ne sortit de sa bouche. Par cet altier silence, il frustra l'espoir de Richelieu qui comptait bien le voir à ses pieds. Menaces de révocation définitive, menaces de changer l'exil en prison, le ministre mit tout en œuvre sans faire fléchir l'octogénaire : il ne put le contraindre à solliciter son pardon. Désespérant de vaincre sa constance, on voudrait pouvoir dire touché de sa grandeur d'âme, Richelieu changea soudain de tactique, et proposa, imposa plutôt ce marché, qui mettait à nu ses vaniteuses faiblesses : il achetait aux d'Épernon l'honneur de leur alliance. Personne ne s'y trompa, aux visibles répugnances de Bernard et de son père. Placé entre l'intérêt et l'orgueil, celui-ci hésita longtemps. Il eût très probablement sacrifié son rétablissement dans ses charges et accepté la prison, sans la considération de son fils, menacé, lui aussi, de l'ire vindicative de l'éminence. On obtint son consentement, mais ce fut tout : il tint bon à ne pas faire à sa bru les donations d'usage, non par avarice, il était magnifique, mais par fierté, pour témoigner à quel point lui agréait peu cette alliance, alléguant pour excuse qu'il

n'entendait pas faire dire de lui qu'il était rentré à prix d'argent dans son gouvernement. Richelieu ne prit pas le change, mais il voulait pour sa nièce le plus grand parti de la cour, il voulait surtout avoir dans sa main l'orgueilleuse et redoutable maison; par le fils il crut tenir le père. Telles furent les conditions où s'accomplit l'absolution de Coutras. L'avantage moral restait en définitive à celui qui avait noblement supporté l'épreuve, et non au tout-puissant ministre qui n'avait su laisser voir que sa mauvaise foi et les calculs intéressés de son amour-propre.

De toutes les passions du cardinal, la vanité, on le sait, n'était pas la plus bénigne conseillère. Bernard de La Valette commit la faute énorme de tromper ses calculs. Ce fut sa perte, et sa perte entraîna celle de son père. La Valette, héritier de tous les vices paternels, mais qui ne reproduit de d'Épernon ni l'admirable énergie, ni les talens, ni l'esprit, — bien qu'il fût très loin d'être un sot, — devenu à son corps défendant neveu de l'éminence, se vengea sur sa femme par ces dédains offensans dont sa race semble avoir eu le privilége. L'indignation du cardinal fut extrême; il prit très justement l'insulte à son compte, et, sans éclater ouvertement de peur d'égayer la malignité de la cour, qui n'était déjà que trop sceptique à l'endroit de l'illustration du sang des Du Plessis, il voua une inimitié mortelle à cet allié qui osait le mépriser. Loin de chercher à désarmer cette inimitié, La Valette ne songea qu'à en prévenir les effets en travaillant à la chute du ministre. Dès l'année qui suivit son mariage, il entrait à Péronne dans un complot contre lui dont Gaston et Soissons étaient les chefs. S'est-il disculpé, comme l'affirment plusieurs contemporains et Richelieu lui-même, par la délation de ses complices? On est sans preuves de cette infamie, et le témoignage de Richelieu est de tous le moins probant, car les extrémités où il se porta contre le père et contre le fils lui font en quelque sorte une loi de les noircir. Ce qui ôte toute vraisemblance à l'accusation, c'est que La Valette prit une part plus ou moins active à toutes les conjurations tendant au même but et réunissant les mêmes hommes qui se tramèrent depuis le complot de Péronne jusqu'à sa fuite en Angleterre.

L'animosité du cardinal ne faisait que s'accroître des ménagemens extérieurs qu'il s'imposait. Quand elle put enfin se donner carrière en 1638, grâce à la défaite de Fontarabie, dont il persuada au roi que La Valette était seul responsable et devait seul porter la peine, la France, si habituée qu'elle fût aux explosions de la fureur de son maître, resta confondue du spectacle qu'il donna. La vengeance, la soif de sang, criaient par sa bouche. Dans un procès criminel où il y allait non-seulement de l'honneur, mais de la vie de son neveu, il parla de faire office contre lui de procureur-général. Il viola toutes

les formes de la justice, transforma le cabinet du roi en cour prévôtale, pis encore, il obligea ce triste roi à prendre lui-même la qualité de juge, et l'on eut, grâce à lui, ce scandale sans exemple d'un souverain qui abdique non pour faire acte de chrétien, mais pour opiner à la mort d'un de ses sujets qui se trouvait par surcroît être son beau-frère (1). Pendant que Louis le *Juste*, toujours d'accord avec son ministre en matière de supplices, faisait à ravir le métier d'un Laubardemont, « parlant des mieux, » et se souvenant à propos qu'il était roi pour menacer de sa colère les juges qui hésitaient à s'associer à cette criminelle parodie, le cardinal, assis à ses côtés et surveillant la besogne, se donnait à bon marché les airs d'un Brutus qui immole les siens à la patrie, déclinant d'ailleurs avec une noble délicatesse d'opiner personnellement contre un accusé « qui avait l'honneur de lui appartenir. » La mort fut prononcée, et Richelieu eut la joie de faire exécuter son neveu en place de Grève, — en effigie par malheur. Le scélérat avait eu l'impudence de mettre en doute l'impartialité du roi et de son ministre, et de passer en Angleterre.

Quel était donc son crime? Avouons-le sans déguisement : il avait souhaité de tout son cœur la déconfiture du prince de Condé, sous lequel il servait en qualité de lieutenant-général dans sa campagne contre les Espagnols, et la honteuse déroute qui mit fin au siége de Fontarabie, due sans contredit à l'impéritie du général en chef, n'avait été en rien empêchée par le lieutenant-général. L'inimitié personnelle de La Valette contre le prince s'ajoutait à celle qu'il portait au ministre : double motif pour que l'échec des armes françaises le laissât plus qu'indifférent, ou plutôt pour qu'il y vît avec joie la mortification de deux hommes qu'il exécrait. Il résulte clairement du procès que la culpabilité de La Valette ne va pas au-delà de ces vœux égoïstes et de ce mauvais vouloir systématique; c'en est assez pour que l'histoire flétrisse sa conduite, mais non pour justifier celle de Richelieu. Sans parler des circonstances mêmes du procès, l'absurde le dispute à l'odieux dans tous ses actes, tissu de bévues et de perfidies depuis l'origine de l'affaire jusqu'à la conclusion.

En fait de bévues, le choix de Condé peut compter en première ligne; la carrière militaire de ce personnage, le plus vil du siècle, prédisait à l'avance le résultat des opérations qui lui étaient confiées : son incapacité n'avait d'égale que sa couardise. Placer La Valette sous ses ordres, perfidie et bévue tout à la fois. Condé avait publiquement traité son père d'assassin d'Henri IV, et ne se cachait

(1) Il avait épousé en premières noces à Lyon, le 12 décembre 1622, Gabrielle-Angélique, légitimée de France, fille d'Henri IV et d'Henriette de Balzac, morte à Metz le 29 avril 1627.

pas de viser à l'anéantissement de la maison d'Épernon, dont la dépouille lui était promise. Pour comble, et comme s'il n'y avait pas dans la mésintelligence de ces deux chefs assez de causes de conflits et finalement d'insuccès, Richelieu imagine d'envoyer avec des pouvoirs égaux à ceux de La Valette et pour bien mettre celui-ci en état de suspicion aux yeux de toute l'armée, qui? Sourdis, encore meurtri des gourmades de d'Épernon, et devenu à la suite des mémorables prouesses du parvis de Saint-André un des premiers hommes de guerre du royaume.

Est-ce tout? Pas encore. Justement fiers de tant de prévoyance et de savantes combinaisons, le roi et le ministre tombent d'accord sur le jour du triomphe qu'ils ont si bien préparé. Ils envoient à Condé pour d'Espenan, un des espions attitrés de Richelieu, les provisions de gouverneur de Fontarabie, et prennent des mesures pour les salves qui doivent célébrer notre conquête. L'odieux commence à la nouvelle du désastre. La rage du mécompte a besoin d'une victime. Il faut à tout prix disculper Condé et ceux qui l'ont choisi. La Valette se trouve justement à point pour servir de bouc émissaire; on sait le reste. Il paya pour le général qui s'était déshonoré une fois de plus, mais non la dernière, pour Sourdis, qui n'avait fait rien qui vaille, pour Saint-Simon, pour 10,000 hommes pris de panique; il paya surtout pour la blessure qu'il avait faite à l'orgueil des Du Plessis. Quel que fût d'ailleurs le succès de la campagne, — et Richelieu était certes trop jaloux de l'honneur de nos armes pour en avoir sciemment concerté la mauvaise issue, — la résolution était irrévocablement prise de perdre La Valette; le cardinal pouvait s'en remettre au zèle de Condé et de Sourdis pour en trouver le moyen. L'inconcevable association de ces trois hommes n'a pas d'autre motif.

Le choix de Condé était si bien une machine de guerre dirigée, non contre les Espagnols, hélas! mais contre la maison des La Valette, que dès son arrivée en Guienne et avant même de prendre le commandement de l'armée, son premier acte fut d'interdire ses fonctions au gouverneur et de le reléguer hors de la province. Après sa déroute, le fuyard se rejeta vite sur sa véritable besogne. Le sort de La Valette étant aux mains du cardinal, il ne restait plus qu'à écraser définitivement d'Épernon; mais que faire contre ce vieillard de quatre-vingt-quatre ans, révoqué de sa charge et confiné à Plassac? Le flétrir et le piller. M. le prince y procéda avec une foudroyante énergie. Le procureur et l'usurier, on le sait, se confondaient merveilleusement en lui; ces nobles aptitudes rivalisèrent d'entrain. En moins d'une semaine, grâce à ses harangues au parlement et à ses factums, la Guyenne apprit, à n'en pas douter, qu'elle n'avait eu à sa tête pendant seize ans qu'un misérable

noirci de tous les vices, coupable en vingt occasions, et tout récemment encore à Fontarabie, de compte à demi avec son fils, du crime de haute trahison, sans parler du parricide de 1610, dont son altesse était toujours inconsolable. Quant au pillage, monseigneur n'y épargna pas ses talens, mais il eut un amer déboire : un million en espèces et en pierreries était déjà mis en sûreté quand il vint, en grande diligence cependant, voler les meubles de l'ex-gouverneur au Château-Trompette. Ce qui restait valait à peine la moitié de cette somme.

VI.

D'Épernon survécut près de quatre ans à la chute, définitive cette fois, de son pouvoir. C'est la plus noble période de sa vie. Aucune faculté de son intelligence n'était affaiblie, aucun ressort de cette étonnante nature n'avait perdu de sa vigueur; nulle sénilité. Les coups les plus cruels vinrent l'atteindre sans le briser dans cet exil de Plassac, que Balzac, son filleul et ancien secrétaire, ne manque pas d'appeler ses marais de Minturnes. A quelques mois d'intervalle, il apprit la fin de deux de ses fils, Candale et le cardinal, morts l'un et l'autre au service de son persécuteur, sans avoir réussi à mettre leur père à couvert de son acharnement; le moins estimable et le moins bien doué des trois, le seul qui lui fût réellement cher, Bernard, lui était ravi par ce même persécuteur; il n'avait à ses côtés que les enfans en bas âge de La Valette et sa seconde femme, cause involontaire des suprêmes disgrâces de la maison. Dépouillé, isolé, honni, poursuivi dans sa retraite par la calomnie et les insultes, il opposa une invincible résistance morale à tant d'adversité; rien n'abdiqua en lui, ni l'orgueil, ni même l'ambition. Une bassesse envers l'éminence eût peut-être garanti le repos de ses derniers jours, il n'en fut jamais moins capable. Il n'a cessé de regarder la destinée en face, sans illusion, mais sans abattement. Il n'avait pas déserté la lutte, il se sentait de force à la reprendre, il ne s'avouait pas vaincu, il n'a jamais désespéré de survivre à son ennemi. D'ailleurs, point d'attitude de titan foudroyé, défiant encore Jupiter; il ne se guindait pas à l'héroïque. C'est là un ridicule inconnu aux caractères de cette trempe. Son stoïcisme, qui n'était pas plus de la révolte que de la soumission, n'avait rien du rôle voulu : c'était la nature même de l'homme. Il ne souffrait pas d'être plaint, ne permettait pas même qu'on accusât la fortune de trahison; avait-il secrètement conscience du bienfait dont il était redevable à ses rigueurs? Son nom y gagnait la majesté de l'infortune; pour la première fois, et en dépit de ses calomniateurs, il était entouré de la pitié et de l'admiration de la France. Il ne laissait pas non plus d'être mystérieusement

invoqué par ceux des ennemis de son bourreau qui luttaient encore. Soissons, Bouillon, Cinq-Mars, ont demandé conseil à l'exilé de Plassac; aussi l'œil de Richelieu l'y surveillait-il jalousement. Quand éclata le soulèvement des confédérés de Sedan, on fit au vieillard de quatre-vingt-huit ans l'honneur de l'estimer dangereux à telle proximité de la Guyenne où pouvaient se perpétuer encore quelques restes de son influence. Un ordre du roi, qu'il chercha vainement à éluder jusqu'à ce que la bataille de la Marfée eût tranché une fois de plus la question en faveur de Richelieu, le contraignit à se rendre à Loches. Son logis était prêt apparemment dans la prison de Balue et de Ludovic le More. Grâce à la mort de Soissons, on le laissa en liberté. Six mois après, le 13 janvier 1642, il tombait, vaincu enfin par l'âge.

Avait-il réellement gardé jusque-là le privilége de donner du souci au tout-puissant cardinal? Il est facile de trouver à ses dernières persécutions une explication plus vraisemblable : Richelieu n'avait pas pardonné. Les ressentimens de l'homme privé survivaient aux craintes de l'homme d'état. D'Épernon l'avait obligé, d'Épernon l'avait effrayé, d'Épernon n'avait pas fléchi, — trois offenses mortelles. En 1619, d'Épernon l'avait vu à Angoulême, humble, petit, obséquieux, cherchant à s'insinuer dans les bonnes grâces de Marie de Médicis, mais tenu en échec par l'influence de Ruccellay; c'est d'Épernon, Balzac, témoin oculaire l'atteste (1), qui avait en quelque sorte imposé l'évêque de Luçon à la reine, en écartant le Florentin. Ce service, point de départ de sa fortune politique, jamais Richelieu n'a su le pardonner. D'autres s'en tirent purement et simplement par l'oubli; Richelieu était de ceux à qui pèse une obligation et qui la tiennent à grief. On a très justement remarqué qu'à dater de la journée des dupes il n'a plus eu pour le cardinal de La Valette que de faux semblans d'amitié; mais la cause durable de son ressentiment, ce fut la terreur qu'il avait laissé voir à d'Épernon lorsqu'il s'était trouvé à sa merci dans Bordeaux, et que la malice imprudente du gouverneur s'était complu à le faire trembler, humiliation d'autant plus cuisante qu'elle n'était pas exempte de ridicule pour qui endossait si volontiers la cuirasse du général. Enfin l'intraitable Gascon, terrassé, enseveli sous les ruines de sa puissance et de sa maison, l'avait bravé en refusant de s'avilir. Il ne daignait pas même se conformer au cérémonial que la vanité du prince de l'église avait imposé à la France et à l'Europe; il ne lui donnait pas du monseigneur. Quand on aura découvert dans la vie de Richelieu un exemple, je dis un seul, d'une vengeance satisfaite avant la mort de sa victime, on pourra s'éton-

(1) *Entretiens*, Elzev., 1663, p. 116.

ner que, cessant d'être à craindre, d'Épernon n'ait pas cessé d'être persécuté.

Sa fin est caractéristique. L'orgueil y lance un dernier éclair. La haine contre Richelieu semble aussi vouloir lutter encore, mais elle s'abîme dans la soumission du chrétien. Il venait de pardonner à ses domestiques; un religieux qui l'assistait lui dit de leur demander pardon à son tour. Le moribond se redressa : « Je n'ai pas ouï dire que, pour bien mourir, un maître ait à faire amende honorable à ses gens, répondit-il d'une voix forte; il suffit que je leur aie pardonné. » Il chargeait Fabert de supplier le roi en faveur de ses petits-enfans (propres neveux de Louis XIII), que la disgrâce de La Valette, leur père, laissait sans protection. « Monsieur, dit Fabert, auriez-vous oublié son éminence? Un petit mot pour elle ne fera point de tort à votre famille. » D'Épernon demeura un instant silencieux. « Je prie Dieu, dit-il enfin, qu'il bénisse ses entreprises, je suis son serviteur. » Il me semble qu'on ne pouvait mieux dire, et que la fierté de l'homme ne perd rien à cette concession suprême, arrachée peut-être à la sollicitude du père de famille plus encore qu'au chrétien.

Ainsi disparut de la scène du monde cette personnification grandiose de l'orgueil. Elle n'a pas sa pareille dans les trois derniers siècles de notre histoire. Audace, intrépidité, esprit de révolte et d'indépendance, âpres convoitises d'une ambition sans frein ni scrupules, d'Épernon a tout du haut baron féodal. Même avant Richelieu, un tel personnage n'était ni plus ni moins qu'un anachronisme, non-seulement en face de la royauté, mise hors de pages depuis Louis XI, mais au milieu de cette noblesse française envahie de l'esprit de cour depuis François Ier, et déjà séduite à la servitude. Quand on réfléchit aux désastreuses conséquences de cette transformation du patricien en courtisan, qui a perdu l'aristocratie chez nous et l'a rendue impropre à tout rôle politique utile, il est difficile de ne pas admirer en d'Épernon une nature si fièrement incapable de bassesse, et de ne pas regretter qu'il ait été une exception parmi ses pairs.

D'Épernon a passionnément aimé nombre de choses dans la vie : avant tout, les jouissances de l'orgueil, celles de l'ambition ensuite, les plaisirs des sens, le jeu même. Il a passionnément haï presque tous ses contemporains : les Guises, Catherine, le maréchal d'Aumont, Nevers, Longueville, Brissac, Villeroy, Matignon, Henri IV, Châtillon, Rosny, d'Aubeterre, Bouillon, d'Arquien, d'Aubigné, d'Ornano, Lesdiguières, Créqui, Concini, Du Vair, Luynes, Thémines, de Gourgues, La Rochefoucauld, Ruccellay, Condé, Sourdis, Richelieu, longue kyrielle qui n'énumère encore que les plus violentes de ses aversions. Entre tant de goût pour les choses et d'inimi-

tié contre les hommes, y a-t-il eu place dans son âme pour des affections? Oui, quelque étrange que cela paraisse. « Il faut donner cette gloire naturelle à M. d'Épernon, dit Brantôme, que c'estoit le fils qui honoroit le plus son père et qui honore fort encore sa mère, tout grand qu'il est, tout ainsy que quand il estoit soubs le fouet (1). » Pour son frère, si digne en effet d'être aimé, il eut une tendresse sans bornes. De ses enfans légitimes, il n'a chéri que le seul Bernard, — de ses nombreux bâtards, le seul chevalier de La Valette. Sa femme, Marguerite de Candale, dont la vie fut courte, ne semble avoir laissé d'autre trace dans la sienne que l'opulent héritage et les grandes alliances qu'elle lui a portés en dot; son souvenir pourtant devait lui rester cher pour l'intrépidité digne de lui qu'elle montra dans la sédition d'Angoulême, et s'il est vrai surtout qu'elle mourut de saisissement en apprenant à l'improviste la blessure qui le mit en péril au siége d'Aix. L'historiographe Girard veut faire à d'Épernon un mérite d'être resté fidèle à sa mémoire et d'avoir obéi au vœu de la mourante en ne convolant point en secondes noces. Outre que la fidélité n'est pas autrement exemplaire du veuf qui reconnut cinq enfans naturels de différentes mères dans les années qui suivirent la mort de sa femme, nous voyons par la correspondance de Caumont La Force que, sans l'intervention d'Henri IV, d'Épernon, à la fin de 1598, était sur le point d'épouser la marquise de Maignelay, veuve de Florimond de Piennes et belle-fille du duc d'Halluyn, celle même dont la fille fut plus tard duchesse de Candale. D'immenses richesses étaient entre les mains de la mère et de la fille. Henri IV, si inquiet déjà de la puissance de d'Épernon, s'effraya sans doute de le voir acquérir en Picardie et en Bretagne des moyens d'influence non moindre qu'en Guyenne. « Merveilleusement offensé, dit La Force, il rompit le coup (2). » De ses maîtresses, on sait les noms, Mme de Balagny, entre autres, une des sœurs de Gabrielle, qui composaient à elles six, avec leur frère, le futur maréchal d'Estrées, la réunion des *sept péchés mortels*. Il eut d'elle Louise de La Valette, l'abbesse peu édifiante de Sainte-Glossine de Metz, une des plus endiablées nonnains du siècle. Aucune de ces « pimbêches et rosées femelles » n'a, que je sache, possédé son cœur. En revanche, il a eu des amis et des amies, il a même inspiré de véritables dévoûmens. Il plaçait ses affections en bon lieu, et les noms lui font honneur de ceux qui l'ont aimé. Roquelaure, non le bouffon en qui s'est incarné en quelque sorte le type du Gascon classique, mais le premier maréchal, l'ami d'Henri IV, Révol, Crillon, Cospéan, Monchal, Jonzac, Bassompierre, La Curée, d'Ars, Fabert, Puységur, Du Plessis-Baus-

(1) Brantôme, édition Foucault, t. IV, p. 112.
(2) *Mémoires* publiés par le marquis de La Grange, t. Ier, p. 297, 298.

sonnière, Magnas de Saint-Géry, Henri de Montmorency, Auguste de Thou, M. et Mme de Rambouillet, entourent sa mémoire d'un cortége de nobles sympathies. A en juger par le ton général de ses lettres, Malherbe, d'un goût si fin, mais si difficile, semble l'avoir tenu en singulière estime. A vrai dire, aucun bon juge ne l'a vu de près sans emporter de lui une idée très haute; il a en sa faveur les suffrages qui comptent, les gens de mérite, que n'aveuglaient pas les préventions ou les griefs personnels. Amis et ennemis, tous s'accordent à reconnaître en lui un *grand personnage*, ce qui, dans la langue du temps, signifie non point un grand seigneur, mais bien un grand homme.

L'esprit chez d'Épernon avait d'autres cordes que l'ironie : il savait aussi bien mettre en relief sa dignité, dans une circonstance grave, que faire assaut avec la « gausserie » d'Henri IV ou de Bassompierre, d'ailleurs éminemment propres aux affaires par une netteté et une justesse à surprendre les plus habiles. En matière de gouvernement, il avait le coup d'œil pénétrant et ferme, la décision rapide, et sa raison résistait sans effort aux entraînemens de son impétuosité naturelle : l'imprévu, le péril inopiné, avait cet effet rare de développer toutes ses forces. Aux incartades près de l'orgueil, sa vie peut être citée comme le plus savant chef-d'œuvre du calcul ambitieux. Dès le commencement de sa faveur, à vingt-quatre ans, il conçut, avec une sûreté de jugement qui n'est comparable qu'à sa hardiesse, un plan de conduite qui devait l'élever au-dessus de tous et, chose plus ardue, l'y maintenir :

> O faciles dare summa Deos eademque tueri
> Difficiles!....

Pour asseoir sa fortune sur des bases inébranlables et la mettre à l'abri d'un revirement à prévoir avec une nature aussi perfide qu'Henri III, il comprit tout d'abord qu'il fallait se rendre redoutable; quoi qu'il advînt, il fallait qu'on eût à compter avec lui, même déchu de la toute-puissance. Aussi, contre l'usage des favoris qui ne cherchent d'ordinaire qu'à s'enrichir, le vit-on promptement concentrer dans ses mains la force. Peu soucieux pour l'heure de seigneuries et de domaines, il n'accepta des bienfaits du roi que la terre de Fontenay-en-Brie et la châtellenie d'Épernon sur laquelle fut érigé son duché-pairie, mais les gouvernemens de province, les places, les solides remparts de La Fère, de Boulogne, de Metz, voilà ce qu'il rechercha de préférence, sûr d'y trouver un refuge en cas de disgrâce et un point d'appui politique pour jouer toujours un rôle capital dans les affaires de l'état. Sa prudence fut amplement justifiée par la crise de 1588 : c'en était fait de lui le lendemain des barricades, s'il n'y avait eu qu'à piller ses coffres et à faire main

basse sur des trésors; la ligue se trouva empêchée devant le maître de l'Angoumois, le *roi d'Austrasie*. Mais résister au choc, ne pas sombrer dans la tempête qui pour les yeux clairvoyans s'annonçait dès 1580 comme inévitable, ne suffisait pas à l'ambitieux; il visait plus haut, il voulait dominer ses contemporains, leur imposer à tous son joug. Favori, il consentait à s'incliner devant ce roi qui n'était en réalité que son esclave, mais, le jour où il n'aurait plus en lui ou en son successeur qu'un maître jaloux, il prétendait bien être en état de lui tenir tête et de garder en propre une part de la souveraineté. Tel est le plan qu'il osa se tracer et que sa merveilleuse sagacité lui fournit les moyens d'exécuter de point en point. Il fit ériger à son profit en grande charge de la couronne l'office de colonel-général de l'infanterie, avec une extension de pouvoir telle qu'il devint en fait le maître de l'armée, disposant de tous les grades, sauf dans la cavalerie. Ce fut là un trait de génie. Aucune dignité militaire, pas même celle de connétable, à plus forte raison de maréchal de France, ne pouvait lui valoir un semblable crédit, indépendamment des satisfactions d'orgueil dont il était plus que personne entêté; grâce à sa qualité de colonel, « il estoit mieux ordinairement accompagné que le roy, » dit Brantôme. On sait avec quelle opiniâtre énergie il a défendu contre Henri IV et Louis XIII les priviléges exorbitans de cette charge, véritable démembrement de l'autorité royale, et qui a été par cela même le principal instrument de sa grandeur. Il faut lui rendre cette justice qu'il en a su faire autre chose que le levier de son ambition : l'application, la vigilance, l'exactitude, étaient au premier rang de ses qualités, il les exigeait impérieusement d'autrui; il brillait par un discernement exquis dans ses choix, il avait même des instincts supérieurs d'ordre et d'organisation qui se donnèrent utilement carrière. D'ailleurs rien entre ses mains ne fut une sinécure, et si la « desbordée » faveur dont il jouit pendant dix ans accumula sur sa tête les dignités et les fonctions, il en remplit les devoirs, faisant face à tout avec la vigueur et la souplesse d'une organisation privilégiée. « Il estoit et lieutenant-général, et gouverneur, et couronnel, exerçant tous les estats ensemble et s'en acquittant très dignement et vaillamment, car on ne luy sçauroit reprocher qu'il ne fust très brave et vaillant, et avec cela fort accomply et universel en tout, tant pour la cour, pour la guerre, pour affaires d'estat, pour finances, pour discours, pour gentillesses, pour les dames et l'amour, pour plaisir, que pour tout (1). »

Restons-en sur cet aveu d'un témoin oculaire, juge compétent somme toute, et qui a par surcroît le mérite spécial d'être pour

(1) Brantôme, t. IV, p. 458.

d'Épernon un adversaire à bien des titres. Guisard dans l'âme, créature de Catherine, personnellement brouillé avec Henri III, Brantôme, car c'est de lui qu'il s'agit, était en outre ami intime de Strozzi, le précédent colonel dépossédé par d'Épernon, et pour qui le mot de démission fut si « aigre à cracher (1). » Ce jugement résume fidèlement l'aspect extérieur en quelque sorte du personnage, mais il ne touche pas à ce qui constitue à nos yeux sa réelle supériorité, la trempe morale, qui achève d'en faire un homme d'élite, fort au-dessus de sa réputation et bien près d'être un grand homme.

Au total, d'Épernon n'a droit ni à l'estime, ni à la sympathie; on lui accorderait plus aisément une part d'admiration. Synonyme de l'orgueil et de l'ambition, en d'autres termes de l'égoïsme, quoi qu'en dise Voltaire, son nom ne saurait trouver grâce devant la conscience, quelles qu'aient été la noblesse de ses dernières années et l'iniquité des persécutions qui en ont fait une victime; mais il convient sûrement de protester contre les calomnies, l'inattention ou les dédains de l'histoire envers un homme si puissant par la volonté, si original de tempérament, si acéré d'esprit, doué de la plus rare des grandeurs, celle du caractère, et qui n'avait qu'à donner un but plus désintéressé à ses facultés du premier ordre pour s'imposer à la postérité comme il s'est imposé à ses contemporains. Là est le point. Qui aspire à vivre dans le souvenir des hommes, — et telle était bien, j'imagine, l'ambition dernière de cet orgueilleux affamé d'honneurs de toute espèce, — doit servir une cause qui les touche. *Væ soli!* dit l'Écriture. La postérité, c'est son droit, le répète de quiconque n'a travaillé que pour soi dans son passage sur la terre. S'isoler superbement de ses semblables, n'édifier que sa propre fortune, calcul insensé autant qu'immoral! On peut à ce prix, — d'Épernon en est la preuve, — faire une grande figure sa vie durant; on peut, si l'on sait comme lui se rendre redoutable, faire plier le genou à toute sa génération; mais après? mais au bout de ces triomphes de l'orgueil ou de l'intérêt, qu'advient-il à l'heure où le redouté personnage cesse d'inspirer la crainte? La mort l'a saisi tout entier, lui et son œuvre éphémère. Rien ne perpétue sa mémoire; la justice commence pour lui par l'oubli de son nom; la postérité ignore ou dédaigne celui qui n'a rien fait pour elle. C'est la moralité d'une vie comme celle dont nous venons d'esquisser quelques traits.

GEORGE DE MONBRISON.

(1) Brantôme, t. IV, p. 447.

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

L'ÉPILOGUE DE LA GUERRE (1).

I. Discours et circulaires de M. de Bismarck. — II. *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la défense nationale*, par M. J. Valfrey. — III. *Histoire du Traité de Francfort*, par le même. — IV. *L'Armistice et la Commune*, par le général Vinoy. — V. *La Guerre des communeux de Paris*, par un officier supérieur de l'armée de Versailles. — VI. *Épreuves et luttes d'un volontaire neutre*, par M. John Furley, traduit de l'anglais par Mme R. de Villers. — VII. Enquêtes parlementaires. — VIII. Rapports officiels, documens inédits, etc.

II.

LA PAIX ET LA COMMUNE.

Un jour de novembre 1870, à ce moment obscur où M. Thiers se trouvait à Versailles pour négocier un armistice, M. de Bismarck disait au plénipotentiaire de la France : « Nous pourrions faire la paix en deux volumes... Oh! si je croyais que le second fût accepté, je vous aiderais bien à mettre au jour le premier... » Depuis lors ce premier et ce second volume avaient été écrits le 28 janvier et le 26 février 1871, sous l'inspiration cruelle de la faim et de la nécessité. Il y avait un troisième volume à faire, celui de l'exécution de la paix, des réparations intérieures, du retour à la vie régulière, de la réorganisation d'un pays ravagé, mutilé, momentanément scindé

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 1er février, du 15 mars, du 1er mai, du 15 juillet et du 15 octobre. — Voyez aussi la *Revue* du 15 septembre, du 15 octobre, du 15 décembre 1872, du 1er mars, du 15 mai, du 15 juin, du 15 juillet, du 1er septembre et du 1er octobre 1873.

par la guerre. Ce n'était pas l'œuvre la moins difficile, car elle demandait toute la bonne volonté, le dévoûment, la prévoyance d'un patriotisme plus que jamais nécessaire, sans la compensation d'un dernier espoir et des émotions excitantes de la lutte.

Aller poursuivre à Bruxelles la négociation de la paix définitive, rétablir l'ordre partout ébranlé, reconstituer une administration, réorganiser les services financiers, retrouver des ressources et du crédit pour alléger par degrés le poids de l'occupation étrangère, rendre les mobiles, les mobilisés aux industries et au travail, ramener les prisonniers d'Allemagne, dégager de ce grand chaos militaire une armée nouvelle, apaiser les passions et au besoin les contenir : tout cela était à faire en même temps sans perdre une heure, sous l'œil d'un ennemi victorieux et habile, prêt à profiter de nos fautes et de nos embarras! C'était immense, et avant tout il y avait à s'inquiéter de Paris, de ce Paris mystérieux, hérissé en quelque sorte dans sa défaite, dévoré d'amertume et d'anarchie. En courant à Bordeaux pour obtenir le plus promptement possible la ratification des préliminaires qu'il venait de signer, en laissant derrière lui une occupation allemande inévitable et imminente, M. Thiers avait emporté ce souci qu'il résumait d'un mot : « que va-t-il arriver de Paris? » Là commençait l'inconnu, d'autant plus qu'il y avait deux choses en présence : une ville livrée depuis cinq mois à elle-même, placée dans les conditions les plus extraordinaires, et un gouvernement formé au loin avec une assemblée élue dans une atmosphère toute différente. Le problème était là tout entier!

I.

Si Paris eût été une ville comme une autre, comme Lyon, Marseille ou Toulouse, la question n'aurait point eu sans doute la même gravité; mais c'était le grand foyer de la vie française, la cité du siége, une ville de plus de deux millions d'âmes préparée par les émotions violentes, par l'accumulation des élémens les plus redoutables, par une sorte de décomposition intérieure, à toutes les agitations et peut-être à toutes les résistances pour lesquelles elle restait armée. Tant que la guerre avait duré, tant que le canon avait retenti autour de la place, le patriotisme avait suffi pour rallier les volontés, pour dominer les instincts de sédition et pour maintenir, au milieu d'une population animée d'un même esprit, une apparence de régularité représentée par une apparence de gouvernement. La présence de l'ennemi extérieur défendait Paris contre la guerre civile, et c'est ce qui avait fait échouer toutes les tentatives révolutionnaires au 22 janvier 1871 comme au 31 octobre 1870.

L'armistice, en donnant, il est vrai, du pain aux affamés et une liberté relative aux captifs de cinq mois, l'armistice avait créé brusquement une situation aussi étrange que redoutable. Il avait laissé Paris déçu, irrité, démoralisé par la défaite, livré au péril de toutes les surexcitations dans le vide et dans l'impuissance. Paris ne pouvait plus rien contre l'ennemi extérieur, il pouvait tout contre lui-même.

Cette situation s'était rapidement aggravée; elle avait déjà trouvé une première et singulière expression le 8 février dans ces élections désordonnées qui, par la réunion des noms les plus compromis mêlés à quelques noms respectés, ressemblaient à une énigme de confusion et d'anarchie jetée à la province. Tout se réunissait pour précipiter une dissolution qui jusqu'à un certain point était l'inévitable rançon du siége. — Au premier instant, tous ceux qui avaient pu partir s'étaient hâtés de quitter Paris; on ne pouvait guère leur fermer la porte ouverte par l'armistice, et ce départ soudain de près de 100,000 assiégés de la veille enlevait à la garde nationale ses cadres, ses chefs, ses élémens conservateurs, à la défense intérieure sa garantie la plus sérieuse. — Le gouvernement n'avait certes fait que ce qu'il devait en prévenant la famine par la capitulation, et ce qu'il avait dû subir comme une nécessité impérieuse avait achevé de le ruiner, même dans bien des esprits honnêtes qui ne pouvaient lui pardonner le malheur dont ils l'accusaient. Moralement il n'avait plus une ombre d'autorité; militairement il restait avec une division de 15,000 hommes que l'armistice lui avait laissée. Il n'y avait pas de quoi faire la police! Que pouvait d'ailleurs un gouvernement qui par la reddition avait abdiqué son mandat de défense nationale et qui en présence de l'assemblée de Bordeaux ne représentait plus rien? —L'armée de Paris subissait la loi de la guerre, elle était prisonnière ou à la disposition du vainqueur. Peut-être aurait-on pu éviter, sinon le désarmement exigé par l'ennemi, du moins une dislocation complète. On n'évitait rien, et pendant quelques semaines plus de 200,000 soldats ou mobiles se trouvaient perdus dans la ville, livrés au vagabondage et à l'indiscipline, mêlés à la population des faubourgs, exposés à toutes les contagions de désordre. De toute façon, Paris devenait ainsi d'heure en heure un vaste chaos où seule la sédition grandissait, profitant de tout, des irritations du patriotisme déçu, des humiliations et des souffrances d'une population froissée dans son orgueil, des habitudes d'oisiveté et de turbulence militaire développées par le siége, du départ de 100,000 gardes nationaux, de l'impopularité du gouvernement, de la décomposition de l'armée.

Au commencement de février, la sédition était encore éparse et pour ainsi dire flottante dans la ville. Avant la fin du mois, à partir

du 24 février, elle était fixée et organisée; elle se trouvait constituée sous la forme de ce « comité central, » qui était la condensation de tout le travail démagogique du siége, le résultat de la fusion d'une multitude d'affiliations incohérentes, unies seulement dans une pensée d'agitation. Pendant que Paris se débattait dans la confusion, le comité agissait. Il dirigeait des manifestations sur la place de la Bastille, où apparaissait déjà le sinistre emblème de la guerre civile, le drapeau rouge. Il essayait son pouvoir sur la garde nationale en la flattant dans ses ressentimens, dans ses instincts d'indépendance, en s'efforçant de l'enlacer dans les liens d'une fédération révolutionnaire. A l'approche de l'entrée des Prussiens, au moment de cette crise où une partie de la population courait avec un patriotisme enfantin ramasser les canons sur les remparts, au Ranelagh, au parc de Wagram, pour les soustraire, disait-on, à l'ennemi, le comité s'emparait habilement de l'émotion publique et réussissait à faire transporter cette immense artillerie à la place Royale, aux buttes Chaumont, à la butte Montmartre. Il saisissait l'occasion de s'affirmer audacieusement dans un deuil national, de sorte qu'au lendemain de l'apparition des Allemands dans les Champs-Élysées et de la ratification de la paix l'insurrection était déjà toute constituée. Elle avait son armée, son artillerie, ses munitions pillées un peu partout, ses quartiers-généraux, ses chefs, son organisation, en face d'une autorité régulière désarmée et impuissante, au milieu d'une ville irritée et sceptique qui assistait à ses propres misères comme à un spectacle, qui semblait plus disposée à laisser tout faire qu'à se défendre.

C'était assurément une situation pleine de périls, et elle pouvait être d'autant plus grave qu'elle se compliquait visiblement de redoutables malentendus, que Paris inspirait des défiances, que le nouveau gouvernement chargé de tenir tête à l'orage était loin. Le danger, pour le moment, il était sans nul doute à Paris, il était aussi à Bordeaux de deux manières. D'abord, — pourquoi ne pas le dire? — l'assemblée nouvelle, la majorité de cette assemblée aurait pu se montrer mieux disposée ou moins froide pour une ville qui venait de supporter une incomparable épreuve avec une constance presque imprévue; après avoir rempli la première partie de sa mission en signant la paix, elle aurait pu comprendre que le meilleur moyen d'aller jusqu'au bout, de réconcilier ou de soumettre Paris, était encore de le traiter avec une cordialité virile, sans faiblesse comme aussi sans méfiance. Il y avait vraiment peu de justice et peu de prudence à paraître oublier ce que Paris venait de souffrir pour ne se rappeler que son rôle révolutionnaire, — comme si Paris faisait seul les révolutions, comme si l'évocation ombrageuse de ces souve-

nirs à une pareille heure ne ressemblait pas à un désaveu du vote par lequel on venait de sanctionner la dernière de ces révolutions en prononçant la déchéance définitive de l'empire! De fort honnêtes gens, arrivant de leur province à Bordeaux, avaient l'air de ne voir dans Paris qu'un grand Belleville et dans le siége que le 31 octobre. Ils se croyaient de profonds politiques en refusant de revenir à Paris, — « le chef-lieu de la révolte organisée, » — en se mettant à la recherche d'une autre capitale, et, sans le vouloir peut-être, ils avaient des mots blessans, que la passion exagérait ou dénaturait, qui allaient retentir dans la malheureuse ville comme des déclarations d'hostilité. On ne voyait pas assez que, si Paris pouvait d'un instant à l'autre devenir un grand révolté, il était aussi et avant tout un malade, et qu'il fallait procéder avec lui comme avec un malade, comme avec un glorieux égaré, si l'on veut, en mettant de la sympathie dans la fermeté pour le sauver. Agir autrement, c'était ajouter aux difficultés par une disposition morale peu faite pour préparer une solution.

Premier danger! De plus le gouvernement qui venait de naître, qui existait désormais, se trouvait lui-même dans des conditions assez fausses pour aborder ce grand problème de la pacification parisienne. Assurément M. Thiers, avec sa sagacité supérieure, en avait vu assez pour démêler le bien et le mal dans cette vaste confusion de Paris, et il avait assez d'instinct pour deviner ce qu'il ne pouvait savoir qu'incomplétement. Sans vouloir sacrifier la France à une capitale, sans méconnaître les périls de sédition qui éclataient à tous les yeux, il sentait la nécessité, la convenance de ménager, d'honorer la ville du siége et, par une délicate attention, sans attendre d'avoir à choisir entre les vingt-six départemens qui l'avaient élu, il se hâtait personnellement d'opter pour Paris. M. Thiers comprenait surtout que de Bordeaux on ne pouvait rien. Bordeaux, si grand et si hospitalier qu'il fût, n'était pas le marché universel des capitaux. Ce n'était pas de Bordeaux qu'on pouvait poursuivre des négociations financières, traiter les mille questions diplomatiques qui s'élevaient à chaque instant au sujet de l'exécution de la paix, réorganiser des forces militaires. Au fond, M. Thiers aurait voulu ramener au plus tôt parlement et gouvernement à leur vraie place. Il était parti avec cette pensée le 27 février en emportant les tristes préliminaires dont il allait demander la ratification; mais M. Thiers n'était que le délégué de l'assemblée, il devait rester auprès d'elle. Il pouvait tout au plus essayer de la diriger, la conseiller, et ce n'est pas sans peine, ce n'est pas sans bien des efforts, sans des merveilles de raison politique et d'éloquence, qu'il finissait par obtenir qu'on reviendrait non à Orléans ou à Fontainebleau, comme

on le proposait d'abord, mais à Versailles. On s'ajournait au 20 mars à Versailles.

Pour le moment, il n'y avait pas d'autre moyen, le gouvernement se voyait réduit à vivre partagé entre Paris et Bordeaux. A Paris, le ministre de l'intérieur, M. Picard, traitait les affaires en homme d'esprit, un peu légèrement. Le général d'Aurelle, envoyé pour prendre le commandement de la garde nationale, tombait au milieu d'un chaos où il se sentait aussitôt impuissant. Le général Vinoy, laissé comme commandant en chef de l'armée de Paris, avait à se débattre entre des masses militaires désorganisées et les mouvemens populaires qui le pressaient. A Bordeaux, on ne voyait les choses que de loin, on ne pouvait suivre les incidens qui se succédaient, on ne connaissait qu'à demi la vérité, et les moyens manquaient. Je ne veux citer qu'un exemple. Le ministre de la guerre, le général Le Flô, avait à envoyer deux divisions au général Vinoy, qui en avait un besoin pressant. Ces divisions, le général Le Flô les composait sans doute de son mieux, il le croyait, puisqu'il recommandait au général Vinoy de n'y rien changer : elles étaient malheureusement tout ce qu'il y avait au monde de plus impropre à un service actif dans une ville troublée.

Ainsi il aurait fallu témoigner de la confiance à Paris, le dominer par la sympathie et par la résolution, être au foyer même de l'agitation pour en évaluer la gravité, pour pouvoir réduire la sédition à elle-même en ralliant les forces conservatrices; on n'avait que des craintes, des ombrages, des défiances, on ne savait rien de précis et on était loin! Cependant la question grossissait et s'envenimait d'heure en heure. Tandis qu'à Bordeaux on discutait pour savoir s'il fallait aller à Fontainebleau ou à Versailles, l'insurrection s'étendait par degrés et se fortifiait. Un jour, elle mettait la main sur un poste ou sur un dépôt de munitions; un autre jour, elle s'emparait d'un secteur où un de ses délégués s'établissait en maître. La garde nationale n'obéissait plus qu'au comité central, à peine trouvait-on quelques bataillons, et dans ces bataillons quelques hommes écoutant les ordres de l'état-major régulier. Paris, devenu sceptique, peut-être un peu blessé de ce qui se passait à Bordeaux, assistait avec une désastreuse et ironique légèreté à cette comédie des canons, dont les chefs de la sédition se disposaient à donner une représentation trop sérieuse à Montmartre. On en était là lorsque M. Thiers arrivait le 15 mars. Il fallait en finir, c'était une nécessité de toute façon. Il y avait des négociations à poursuivre à Bruxelles; que pouvaient répondre les plénipotentiaires de la France à ceux qui leur diraient : « Vous n'êtes pas un gouvernement, on vous insulte, on vous désobéit, on vous tient en échec, vous n'offrez aucune garantie. » D'un autre côté, le commerce, suspendu depuis

six mois, avait hâte de reprendre son activité, et il ne le pouvait pas sous le coup de cette formidable artillerie qui menaçait Paris, que des mains inconnues pouvaient allumer à l'improviste. Enfin on touchait au 20 mars, au jour où l'assemblée devait se retrouver à Versailles, et cette sédition en permanence ressemblait à un défi jeté à la souveraineté nationale, à une justification des craintes manifestées à Bordeaux. Oui, sans doute, il fallait en finir, d'autant plus qu'on avait épuisé tous les moyens, jusqu'aux négociations pour désarmer l'émeute sans combat, et qu'à parlementer plus longtemps on risquait de tomber dans le ridicule. Maintenant la question de force apparaissait. Or quelle était la situation militaire au moment où l'on se décidait à engager la lutte?

Tout dépendait de cette situation qui n'avait sûrement rien de brillant, qui n'avait pu reprendre encore une consistance sérieuse. Ce que le général Vinoy avait pu faire de mieux depuis quelques jours avait été de se dégager d'abord, de dégager Paris de ces masses militaires qui avaient formé l'ancienne armée du siége, et qui pouvaient devenir par oisiveté des auxiliaires de sédition. Il avait fait partir les mobiles des départemens, puis les libérés de l'armée régulière au nombre de 120,000 hommes. Tous ces mouvemens étaient à peu près accomplis au 12 mars, au moment même où les Prussiens quittaient définitivement Versailles et les forts du sud pour aller camper sur la rive droite de la Seine. Un peu débarrassé de ce côté, le général Vinoy restait en face d'une insurrection toujours menaçante avec ce qu'on pouvait appeler la nouvelle armée de Paris. Il avait la vieille division Faron, qui avait échappé au désarmement, et qui gardait encore assez de tenue pour être la plus sûre ressource. Il venait de recevoir aussi deux divisions placées sous les ordres du général Susbielle et du général de Maud'huy. D'une troisième division, une partie seulement, la brigade Bocher, avait pu arriver.

C'était une certaine apparence de force, si l'on veut; en réalité, il n'y avait pas 30,000 hommes. De plus ces régimens venant de l'armée de la Loire ou de l'armée du nord pour se compléter à Paris avec des hommes liés encore au service, ces régimens des divisions nouvelles se trouvaient ainsi composés de soldats de province fatigués, dégoûtés, ahuris du tumulte parisien, et de soldats qui rentraient dans un corps après un mois passé dans les cabarets de Montmartre. Le résultat était ce 88e qui allait acquérir la triste célébrité de la défection. Le général Susbielle s'était épuisé une journée entière, le 16, à rassembler ses hommes, qui écoutaient à peine leurs officiers, et il n'avait pas dissimulé la vérité au général Vinoy. Il y avait de quoi frémir d'entreprendre une action un peu sérieuse avec de tels soldats.

Évidemment, si on l'avait pu, ce qu'il y aurait eu de mieux eût été de gagner quelques jours, d'attendre les prisonniers d'Allemagne pour avoir des troupes plus solides; mais le temps pressait, et lorsque, le 17 au soir, les divisionnaires de l'armée de Paris se réunissaient chez le commandant en chef dans un dernier conseil de guerre, le général Susbielle avait beau déclarer de nouveau qu'il doutait de la sûreté de ses régimens, c'était un avertissement inutile. Le gouvernement avait décidé l'action, des ordres avaient été déjà donnés pour la nuit; il n'y avait plus qu'à marcher et à faire de son mieux.

La fatalité s'en mêlait, j'en conviens; il fallait agir ou abdiquer. Ce n'était pas moins une sorte d'aventure de tenter une opération si grave, si délicate, sans avoir à compter même sur un appoint de garde nationale que les chefs les plus dévoués n'osaient promettre, avec une armée douteuse ou insuffisante, contre des positions formidables. Aller enlever près de 200 pièces d'artillerie entassées, étagées de la place Saint-Pierre au sommet de la butte Montmartre, plus de 100 autres canons aux buttes Chaumont et à Belleville, au milieu de quartiers populeux, centres désignés d'insurrection, — occuper stratégiquement Paris, garder les communications et les points menacés, il s'agissait de faire tout cela! La brigade Bocher avait l'ordre de se tenir aux Invalides et à l'École militaire; on laissait un régiment aux Tuileries, un régiment au Luxembourg, un régiment avec le général Derroja à l'Hôtel de Ville. De la division Maud'huy, la brigade Henrion gardait la Cité et les ponts, la brigade Wolf occupait la place de la Bastille. Restaient les deux grandes citadelles à emporter. Le général Faron, qui avait déjà une de ses brigades, celle du général Daudel, dans les forts du sud et au Mont-Valérien, devait se porter avec une partie de sa division sur Belleville, tandis que la brigade Lamariouse enlèverait les buttes Chaumont. La division Susbielle était chargée de Montmartre. Les deux brigades Paturel et Lecomte, s'avançant par l'avenue de Saint-Ouen et le boulevard Ornano, devaient tourner la butte, gravir les pentes opposées et se rejoindre sur la hauteur, en se reliant avec Paris par l'ancien boulevard extérieur, où se tiendrait le général Susbielle avec un bataillon de chasseurs. Des attelages, momentanément laissés à la place de la Concorde, devaient arriver au premier signal pour enlever les canons dont on aurait repris possession, Pour éviter autant que possible l'émotion populaire, l'ordre était d'engager l'opération avant le jour, et en effet à la fin de la nuit l'armée tout entière se mettait en marche. Le 18 mars, à cinq heures du matin, les colonnes abordaient les positions. Avant sept heures, le mouvement semblait avoir réussi partout, sans rencon-

trer de résistance, sans conflit, aux buttes Chaumont comme à Belleville, comme à Montmartre, où les brigades Lecomte et Paturel restaient maîtresses de la butte et de la place Saint-Pierre. On avait surpris un poste de garde nationale, déjà on attelait des canons. Il n'y avait eu que quelques coups de feu de hasard et un homme atteint.

On crut un moment avoir cause gagnée. Ce n'était au contraire que le prélude de la plus effroyable déception. Jusque-là en effet, à Montmartre, la population endormie n'avait rien vu et ne savait rien. Bientôt elle se réveillait, elle sortait de ses maisons et se répandait dans les rues, grossissant rapidement, s'exaltant par degrés. La générale battait partout dans le quartier, appelant la garde nationale aux armes, et la situation ne tardait pas à devenir terrible dans ce massif dont on tenait les crêtes, mais qui commençait à être cerné, envahi par les bataillons obéissant à l'appel des représentans du comité central. Dès lors on peut dire que l'opération avait échoué; elle ne manquait pas, comme on l'a dit, par une imprévoyance particulière de commandement, par un retard dans l'arrivée des attelages chargés d'enlever les canons à la suite des troupes. La présence des 1,200 chevaux nécessaires dans les rues tortueuses de Montmartre n'aurait pas sensiblement avancé les choses. L'illusion avait été de croire qu'un coup de main, possible pour enlever une position, l'était également pour enlever 200 pièces d'artillerie enchevêtrées les unes dans les autres. Il fallait au moins vingt-quatre heures, peut-être quarante-huit heures. Il n'avait pas fallu ce temps-là pour qu'une foule furieuse mélangée de garde nationale, de peuple, de femmes, d'enfans, se ruât de toutes parts, insultant les officiers, enveloppant les soldats et coupant toutes les communications.

Déjà, avant neuf heures du matin, tout s'assombrissait étrangement. A l'intérieur de Montmartre, le général Lecomte, chargé de garder la place Saint-Pierre et les abords de la butte par la rue Muller avec le 18e bataillon de chasseurs et le 88e de ligne, le général Lecomte était serré de près. Vainement il multipliait les efforts, employant la persuasion ou la menace, cherchant à se maintenir ou à se dégager sans vouloir faire usage de ses armes; il se trouvait dans une sorte d'impasse entre les gardes nationaux qui venaient de reprendre la hauteur et la populace qui se mêlait à ses troupes en les troublant par ses cris et par ses captations. La défection soudaine du 88e de ligne le laissait sans défense et le livrait comme otage aux émeutiers qui se hâtaient de traîner leur captif au Château-Rouge. Le général Paturel, qui se trouvait au moulin de la Galette avec quelques compagnies, avait été assailli, renversé d'un coup de crosse au visage, menacé d'être écharpé, et il avait de la peine à se

sauver des mains de cette tourbe sauvage. A la place Pigalle, le général Susbielle lui-même, revenu à son poste après une courte apparition sur la hauteur, se voyait entouré, débordé par une multitude qui le poursuivait d'ignobles outrages, lui et son état-major. Malgré les précautions qu'il prenait pour garder une certaine liberté d'action, il ne pouvait que difficilement se défendre de la pression populaire. Il se maintenait quelque temps encore néanmoins, impassible au milieu de ce déchaînement, lorsqu'à dix pas de lui, le chef de son escorte, le jeune capitaine de Saint-James, tombait abattu par les balles de trois gardes nationaux qui le visaient par derrière. Aussitôt plus de deux cents coups de feu éclataient sur l'état-major. Ni le général ni les officiers n'avaient été atteints; mais il y avait une dizaine d'hommes morts ou blessés, autant de chevaux, et c'était surtout le signal d'une effroyable bagarre. Au même instant descendait par les boulevards une sorte de torrent humain où se mêlaient les soldats du 88e de ligne, portant la crosse en l'air, et les gardes nationaux poussant des cris de triomphe. Alors, voyant qu'il n'y avait plus rien à faire, comprenant l'impossibilité d'engager la lutte dans de telles conditions, le général Susbielle se décidait à se replier en s'ouvrant un chemin avec un escadron de gendarmerie. Avant onze heures, Montmartre était perdu.

Les mêmes scènes se passaient aux mêmes heures à Belleville et aux buttes Chaumont. Là aussi le général Faron et le général Lamariouse avaient enlevé rapidement les positions, et ils avaient pu même acheminer une vingtaine de canons qui finirent par gagner l'École militaire. Ils s'étaient maintenus quelque temps, au milieu des masses qui les entouraient et circonvenaient leurs soldats. La situation n'avait pas tardé cependant à devenir difficile pour eux, surtout lorsque le bruit des affaires de Montmartre venait exciter les esprits. Le général Faron se trouvait dans ces quartiers dangereux, voyant la foule s'accroître et s'animer, les barricades s'élever autour de lui, mais ayant heureusement des troupes plus solides. Ouvrir le feu, il ne le pouvait guère, d'autant plus que les masses avaient encore une apparence assez inoffensive. Rester plus longtemps, il ne le pouvait qu'en compromettant sa division exposée à soutenir un combat où elle risquerait de disparaître. Une fois la situation reconnue, le général Faron avait résolûment pris son parti, et tantôt parlementant pour se faire ouvrir les barricades, tantôt intimidant l'émeute par son attitude, il réussissait à se dégager avec ses troupes. Il était midi lorsque le général Faron arrivait à l'état-major peu après le général Susbielle. A partir de ce moment, tout était évidemment fini. Paris n'était plus qu'un vaste chaos où flottaient des forces militaires éparses et impuissantes, où les bataillons fédérés, maîtres sans combat d'un premier champ de

bataille, se préparaient à descendre vers l'intérieur. Maintenant d'heure en heure l'insurrection s'organisait et s'étendait, prenant possession du faubourg Saint-Antoine, des quartiers extrêmes de la rive gauche, tendant à se replier par toutes les voies sur le cœur de la cité.

Que restait-il à faire? M. Thiers n'hésitait pas, il s'arrêtait à un parti redoutable, mais décisif : arracher les troupes encore fidèles à ce foyer de démoralisation, laisser momentanément Paris à lui-même et aller à Versailles chercher un point d'appui, les moyens de refaire une armée de combat, au risque de s'exposer à retrouver l'insurrection fortifiée par la victoire, maîtresse d'une immense capitale. Un peu avant quatre heures, M. Thiers, qui avait le devoir comme chef du gouvernement de ne pas rester à la merci d'un coup de main des insurgés, M. Thiers quittait le premier Paris, laissant au ministre de la guerre et au général Vinoy l'ordre de ramener l'armée sur Versailles. Cette retraite pouvait être nécessaire, elle n'était pas pour sûr sans difficultés, et surtout elle ne s'accomplissait pas sans confusion. Le sang-froid n'était pas aisé. Il faut l'avouer, il y eut des troupes oubliées au Luxembourg, au Château-d'Eau. Ce n'est qu'à neuf heures du soir, après bien des pourparlers, non sans une vive opposition de M. Jules Ferry, et sur un ordre formel, que le général Derroja, avec le 110e de ligne, se décidait à se frayer un chemin, la baïonnette en avant, à travers les flots d'une multitude menaçante pressée autour de l'Hôtel de Ville. Ce fut le dernier point abandonné.

Tout cela s'était passé dans une sorte d'obscurité, au courant des incidens qui changeaient la situation d'heure en heure, au milieu du désordre des esprits et des résolutions. Ce qu'on ne savait pas encore ou ce qu'on ne savait que par une vague rumeur, c'est qu'un effroyable drame venait de s'accomplir dans un coin de ce Paris livré à l'émeute. Le général Lecomte, pris le matin à la place Saint-Pierre et conduit au Château-Rouge, avait été ramené avec quelques officiers prisonniers comme lui sur la hauteur de Montmartre dans une petite maison d'une rue qui n'a plus aujourd'hui son nom devenu sinistre, la rue des Rosiers. D'un autre côté, l'ancien général de la garde nationale pendant le siége, Clément Thomas, surpris et arrêté vers la place Pigalle, avait été, lui aussi, conduit ou traîné jusqu'à cette maison de la rue des Rosiers occupée le matin par un comité insurrectionnel, maintenant envahie par une populace ivre de fureur et de haine. Là les deux infortunés généraux, reçus avec de sauvages cris de mort, avaient eu à essuyer toutes les injures, toutes les dérisions; puis ils avaient été poussés successivement dans un petit jardin et massacrés auprès d'un mur, à la place où sont encore fixées deux modestes croix de bois noir. Lecomte et Thomas mouraient l'un

pour sa fidélité au devoir militaire, l'autre par une représaille de faction, pour avoir flétri pendant le siége l'indiscipline et les désertions de certains bataillons plus révolutionnaires que patriotes. Au moment où s'accomplissait cette lugubre tragédie de Montmartre, à une autre extrémité de la ville, le général Chanzy, arrivant de Bordeaux, se voyait saisi au chemin de fer, conduit à la mairie la plus voisine, puis traîné de prison en prison et menacé, lui aussi, d'être fusillé. Ce n'est que quelques jours après qu'il put s'échapper avec la complicité d'un des séides de la commune.

Partout éclataient les mêmes scènes, de sorte que le 18 mars au soir, Paris, ignorant de son propre sort, se trouvait au pouvoir d'une sédition qui s'inaugurait par le meurtre et par les violences, dont les chefs, inconnus jusque-là, transportaient leur autorité de hasard à l'Hôtel de Ville, à l'état-major de la place Vendôme, dans les administrations publiques, tandis que tout ce qui avait pu être ramassé de l'armée s'acheminait dans la nuit assez tristement, confusément, sur Versailles.

II.

Elle a donc triomphé ou elle semble avoir triomphé, cette insurrection préparée depuis six mois, vainement tentée pendant le siége, victorieuse par un ensemble de circonstances uniques qui, en facilitant son succès et en doublant sa force, la rendent mille fois plus criminelle, puisqu'elle est un acte de guerre civile devant l'ennemi. Est-ce vraiment déjà la guerre civile déclarée, fatale, irrémédiable? Paris, réveillé de sa surprise, placé entre la France qui l'appelle de Versailles et l'étranger qui l'observe dédaigneusement de Saint-Denis, Paris ne va-t-il pas rejeter d'un mouvement spontané ce pouvoir d'aventure qui le menace de l'humiliation et de la ruine?

Pendant quelques jours, pendant deux semaines, la question semble indécise, ou du moins les hostilités sont en suspens; entre Versailles et Paris tout n'est pas rompu, et peut-être reste-t-il encore un dernier espoir. C'est le moment où l'amiral Saisset, popularisé par ses services pendant le siége, est envoyé pour essayer de rallier les forces incohérentes de la garde nationale, où les maires cherchent à rétablir la paix par des négociations, par des transactions de circonstance. Efforts inutiles! l'amiral Saisset, réduit à camper entre la gare Saint-Lazare et la Bourse, ne rallie que des forces insuffisantes. Les maires ne réussissent qu'à signer de vains compromis. Le 22 mars, une manifestation en faveur de la paix et de l'assemblée nationale est reçue à coups de fusil sur la place Vendôme par les nouveaux maîtres de Paris. Le 26, le comité cen-

tral, poursuivant son but, brusque des élections par lesquelles il prétend légaliser ses usurpations, en constituant une commune parisienne, dernier mot de la victoire du 18 mars. Le 28 cette commune s'inaugure avec une solennité grotesque. L'insurrection, après avoir été un instant étonnée et embarrassée de ses propres avantages, se sent poussée par ses violences mêmes. Elle s'enhardit et se prend au sérieux. Elle distribue des galons, et avec d'obscurs séides de l'Internationale ou de toutes les conspirations, elle fait des généraux, — Eudes, Duval, Bergeret. Elle organise militairement la garde nationale groupée par légions. Maîtresse de Paris, des remparts, des forts du sud que l'armée a été obligée d'abandonner, elle songe enfin à poursuivre sa victoire en allant disperser assemblée et gouvernement à Versailles. On crie maintenant : à Versailles! comme on criait : à Berlin! au début de la guerre avec l'Allemagne.

Chose frappante cependant, c'est au sein même du succès le plus inespéré que l'insurrection commence à laisser voir son impuissance. Évidemment, si elle avait pu ou si elle avait su profiter des premiers jours pour marcher sur Versailles, elle aurait eu plus de chances; elle eût peut-être bien embarrassé le gouvernement et l'assemblée, qui se retrouvait le 20 mars au rendez-vous qu'elle s'était donné en quittant Bordeaux. L'insurrection avait heureusement perdu près de quinze jours. Que s'était-il passé pendant ce temps à Versailles? Il est certain que la retraite de la nuit du 18 avait été triste, peu rassurante, et même, dans la confusion de ces heures difficiles, dans l'empressement qu'on avait mis à rappeler toutes les troupes, sans excepter les garnisons des forts, on avait laissé un instant le Mont-Valérien presque abandonné. Toute la journée du 19, la grande citadelle était restée sous la garde de chasseurs à pied désarmés et indisciplinés, qui avaient été envoyés là par punition, que le commandant supérieur prenait sur lui d'éloigner par prudence. Ce n'est que le 20 au matin qu'un régiment plus solide, le 119e de ligne, sous le colonel Cholleton, arrivait au fort. Dès lors il n'y avait plus rien à craindre, les bataillons de Paris, qui se présentaient quelques heures après, croyant prendre possession de la citadelle, trouvaient à qui parler; ils auraient été peut-être plus embarrassans s'ils s'étaient présentés la veille. Ce premier moment passé, et le Mont-Valérien remis en sûreté, tout avait commencé à s'améliorer à Versailles. Tandis que l'insurrection était encore à se débattre avec les difficultés intérieures qu'elle rencontrait, l'armée de Versailles, prudemment dégagée de la fournaise où elle avait failli disparaître, n'avait pas tardé à se remettre un peu. La première pensée des chefs militaires avait été d'organiser la défense extérieure et intérieure de la ville. La brigade Der-

roja surveillait la route de Châtillon; la brigade Lamariouse campait à Meudon, observant la vallée de Sèvres. A Sèvres même se trouvait un régiment de gendarmerie sous le colonel Gremelin. Le Mont-Valérien couvrait le reste de la ligne. L'intérieur de Versailles était sous la garde de la division Bruat, nouvellement arrivée et composée en partie de solides régimens de marins. La brigade Daudel restait comme réserve dans le parc.

Tout était prévu pour la défense, en même temps qu'on s'occupait d'appeler des renforts et de refaire les troupes, de les relever à leurs propres yeux. Avec des soins, un peu de bien-être et la discipline de la vie de camp, l'armée commençait à se reconstituer, à reprendre une certaine confiance, de sorte que le jour où l'insurrection se décidait à devenir agressive, la situation avait singulièrement changé. On pouvait attendre l'attaque, et au besoin aller au-devant d'elle.

Premier choc, le 2 avril. Les bataillons parisiens étaient sortis par le pont de Neuilly, se répandant d'un côté vers Courbevoie et Puteaux, de l'autre vers Rueil. Dès le matin la brigade Daudel et une brigade de la division Bruat se mettaient en marche par Montretout et par Bougival, appuyées par la cavalerie de Gallifet, qui se trouvait dans la plaine. A onze heures, on était au rendez-vous général, au rond-point des Bergères, devant l'ennemi, lorsqu'un incident précipitait l'action. Le médecin en chef de l'armée, le docteur Pasquier, venait de tomber sous une balle fédérée. Aussitôt le combat s'engageait. Le 74e, le 113e de ligne, les marins, les gendarmes, attaquaient les insurgés dans les maisons, derrière les barricades, et les rejetaient bientôt vers le pont de Neuilly par où ils s'échappaient en déroute. Ce premier engagement décidait de l'attitude des troupes. — Deuxième rencontre dès le lendemain, le 3 avril. Cette fois c'est la grande sortie parisienne, le grand mouvement sur lequel les stratégistes de la commune ont compté pour enlever Versailles. Des forces nombreuses de l'insurrection sortent résolûment dès le matin par trois points à la fois. Bergeret et Flourens dirigent le mouvement par la route de Saint-Germain. Eudes conduit les fédérés sur Meudon et la vallée de Sèvres. Duval, un ouvrier fondeur en fer, transformé en général, est à Châtillon. C'est la partie décisive contre Versailles. Par malheur, à peine engagés sur la route de Saint-Germain, les fédérés de Bergeret sont maltraités par le Mont-Valérien, qui les foudroie et les disperse. Ceux qui ne s'enfuient pas sont menacés d'être coupés par les troupes accourues de Versailles, et dans une maison du côté de Nanterre, Flourens lui-même, après avoir fait feu sur un gendarme, est abattu d'un coup de sabre. A Meudon, Eudes trouve devant lui la brigade Lamariouse et les gendarmes du colonel Gremelin, qui le mettent en dé-

route. A Châtillon Duval se heurte contre la brigade Derroja. Sur tous les points les insurgés sont battus; mais ils restent maîtres de Châtillon, et maintenant, pour la troisième rencontre, c'est l'armée de Versailles qui attaque le 4 au matin, qui enlève vivement cette position menaçante de Châtillon-Clamart. Elle fait 1,500 prisonniers; Duval lui-même est pris les armes à la main et fusillé.

A Châtillon, à Meudon, à Courbevoie, le résultat est décisif, Versailles est maintenant à l'abri de toute insulte, et même l'issue définitive de la lutte est déjà, on peut le dire, dans ces trois journées. Seulement, à voir l'ardeur des bandes fanatisées de l'insurrection, la puissance des moyens d'action mis par le hasard d'une échauffourée entre les mains d'impitoyables sectaires, il devenait clair à tous les yeux qu'il ne s'agissait plus de quelques coups de main heureux, d'une répression ordinaire. Il y avait désormais deux camps en présence : d'un côté Versailles, le gouvernement légal, l'assemblée nationale, la France, l'armée obligée de ramener à des combats de guerre civile un drapeau en deuil; d'un autre côté Paris avec sa garde nationale, avec sa population trompée ou opprimée, avec son armement, avec son enceinte et ses forts avancés d'Issy, de Vanves, de Montrouge, d'Ivry. C'était une lutte de deux mois avec toutes ses nécessités, avec toutes ses conséquences. C'était l'épreuve d'un second siége pour Paris, d'une longue et cruelle anxiété pour la France réduite à se défendre d'une dissolution complète, à se ressaisir elle-même sous les yeux et peut-être sous le bon vouloir de l'étranger, spectateur intéressé de nos désastres.

Tout est là. Pendant deux mois, Paris est au pouvoir de factieux vulgaires qui n'ont même pas l'excuse d'une idée quelconque, fût-elle excentrique et audacieuse. Ce sont des parodistes de toutes les scènes révolutionnaires, qui sont d'une désastreuse médiocrité d'esprit. Ils ne peuvent pas même se faire la moindre illusion d'un succès possible, puisque, s'ils réussissaient, ils tomberaient aussitôt devant l'étranger qui soufflerait sur leur domination; mais ils ont Paris et ses immenses ressources. Ils jouent au gouvernement, ils sont dans les ministères et à la police; ils prennent des otages, abattent la colonne Vendôme devant les Prussiens et donnent des concerts aux Tuileries. Ils se hâtent de dévorer leur règne éphémère, et c'est devant ce pouvoir inauguré dans le sang, destiné à finir dans le sang et dans l'incendie, que la France se trouvait arrêtée depuis le 18 mars. Les difficultés étaient pour tout le monde assurément; elles étaient surtout pour le chef du pouvoir exécutif dès la première heure de sa rentrée à Versailles, et je ne sais en vérité s'il y eut jamais pour un gouvernement, pour un homme personnifiant ce gouvernement, une situation plus compliquée, plus dramatique, plus pénible que celle où M. Thiers avait à se débattre

pendant ces quelques semaines entre le 20 mars et le commencement de mai. « Ce sont les plus mauvais jours de ma vie, » a-t-il dit lui-même, et à coup sûr il ne devait pas être à l'aise au milieu des embarras de toute sorte, intérieurs ou extérieurs, visibles ou secrets, qui venaient l'assaillir à toutes les heures.

Ramené violemment à Versailles, réduit dans le premier moment à une inaction qui n'était qu'apparente et qu'on ne s'expliquait pas toujours parce qu'il ne pouvait pas toujours tout dire, pénétré de la nécessité de ne plus rien risquer avant d'avoir reconstitué des moyens suffisans d'action, M. Thiers avait à faire face de toutes parts. Il avait Paris devant lui, et dans ce Paris il n'y avait pas seulement des insurgés à combattre, il y avait les négociateurs, les pacificateurs, tous ceux qu'il aurait voulu et qu'il ne pouvait soutenir, qui lui reprochaient le départ du gouvernement et des troupes comme un abandon, presque comme une trahison. Paris était déjà une grande préoccupation, et elle n'était pas la seule. Il fallait songer au pays, il fallait empêcher le mouvement de se propager. Sans avoir des chances sérieuses de s'étendre, la commune avait de l'écho dans quelques centres de sédition, à Lyon, à Marseille, à Saint-Étienne, à Narbonne, à Toulouse. Il fallait se hâter de la cerner dans ces foyers de contagion révolutionnaire, la vaincre au besoin par la force, réprimer des attentats comme le meurtre du préfet de Saint-Étienne, l'infortuné M. de L'Espée. C'était le plus pressé, et, ce danger écarté, la province paisible, elle aussi, demandait à être rassurée; elle s'inquiétait de voir durer une insurrection dont elle ne se rendait pas compte. Il fallait lui parler, la fortifier, l'exciter à la confiance.

Ce n'est pas tout. A Versailles même, où se concentrait l'action politique, M. Thiers avait auprès de lui une nouvelle commission des quinze nommée le premier jour de la réunion de l'assemblée, le 20 mars, pour seconder le pouvoir exécutif. La commission des quinze avait certes les meilleures intentions et les préoccupations les plus légitimes des dangers de la crise qu'on traversait; elle ne laissait pas néanmoins de se montrer un peu impatiente, un peu agitée dans son concours. Elle avait un peu trop l'idée qu'elle devait entrer en partage du gouvernement. A tout propos, elle arrivait à la préfecture portant ses impressions, ses observations, ses remontrances et quelquefois ses exigences. Tantôt il s'agissait de renouveler au plus vite tous les préfets, tantôt il fallait modifier les commandemens militaires. Un instant même, dans une délibération intime, on proposait la nomination d'un généralissime « ayant une autorité indépendante du ministère. » M. Thiers ne répondait pas toujours, ou il répondait que « l'assemblée ne saurait empiéter sur les conditions de liberté absolue indispensables à l'action du pouvoir exécutif, » et

un jour, malgré sa facilité à tout entendre, il finissait par demander à la commission quarante-huit heures de congé. Du coup, la commission se trouva un peu blessée. Agir avec vigueur, ne pas abandonner entièrement Paris, garder au moins quelques portes et attaquer au plus tôt, on en revenait toujours là. « Oui, disait M. Thiers, si vous pouvez limiter l'action, vous pouvez attaquer, mais il n'est pas possible de la limiter. Un point saisi déterminera une attaque ou entraînera la nécessité d'occuper un autre point, et l'action générale s'ensuivra. C'est jouer le tout pour le tout, alors il faut être sûr du succès. Si on reste en chemin, ce sera un véritable désastre, une débandade... Ah! si l'on pouvait attendre quinze jours!.. Non, non, pas quinze jours, ajoutait-il en se reprenant, quelques jours seulement; avec une bonne organisation de troupes, on serait sûr du succès!.. » A chaque instant se reproduisaient ces luttes intimes ou ces froissemens qu'on menaçait parfois de porter devant l'assemblée et qui n'auraient été qu'une occasion de crise; mais ces conflits, si pénibles, si gênans qu'ils fussent, se passaient encore en famille, ils s'éteignaient dans un silence patriotiquement gardé. Il y avait la difficulté bien autrement terrible, bien autrement menaçante de la présence et du rôle de l'étranger au milieu des convulsions de la France.

L'insurrection de Paris, et c'est là ce qui en faisait un véritable crime, un acte honteux de trahison nationale, cette insurrection ne pouvait que donner des armes à l'étranger, alourdir l'occupation et la paix, retarder le rétablissement de cette France que M. Thiers appelait, avec une piété patriotique, la grande blessée. Le fait est que par le 18 mars tout se trouvait arrêté, la négociation de la paix définitive aussi bien que le rapatriement des prisonniers, — que les Allemands suspendaient leur mouvement de retraite, qu'ils redoublaient d'irritation et d'exigence dans les pays envahis, et qu'ils prenaient même une attitude assez énigmatique pour qu'on pût se demander ce que signifiait une certaine affectation de neutralité entre Versailles et Paris. Un général prussien, s'adressant au commandant « actuel » de Paris, parlait de « l'attitude amicale et passive » qu'il avait ordre de garder vis-à-vis de l'insurrection. C'était, je pense bien, une exagération d'humeur soupçonneuse de supposer que M. de Bismarck pût avoir la main dans ces événemens : il n'y était pas intéressé.

M. de Bismarck, qui, en vrai victorieux, ne se refuse aucune liberté, et qui avait fait un jour à M. Jules Favre la confidence qu'il était républicain, M. de Bismarck pouvait bien se passer la fantaisie de dire en plein *Reichstag*, à Berlin, qu'il y avait dans la commune parisienne « un noyau de raison, » que ce noyau de raison était « le vœu d'une organisation municipale comme celle qui existe en

Allemagne! » M. de Bismarck pouvait se permettre cette plaisanterie teutonne. En réalité, avec son esprit pratique, le chancelier allemand sentait bien que favoriser la guerre civile en France, c'était retarder le paiement de l'indemnité des cinq milliards, et qu'à trop se hâter de prendre un rôle direct dans nos affaires il risquait d'assumer une lourde responsabilité; mais M. de Bismarck était un homme de précaution décidé à ne renoncer à aucun de ses moyens, et il paraît certain que, surpris par l'explosion du 18 mars, doutant, de « l'exécution des conventions par la suite, » il avait fait aussitôt sonder Napoléon III; il cherchait à savoir si l'empereur accepterait de rentrer en signant la paix que l'Allemagne l'aiderait naturellement à maintenir. A défaut de cette combinaison, qui ne réussissait pas, M. de Bismark entendait bien garder tous ses avantages vis-à-vis du gouvernement de Versailles qui se voyait contraint de s'adresser à lui dès le premier jour. Voilà la situation qu'avait créée le fatal déchirement du 18 mars!

Ce malheureux gouvernement, le chancelier prussien le tenait par la difficulté qu'il éprouvait à remplir ses premiers engagemens pécuniaires, par le besoin qu'on avait à Versailles de retrouver les soldats prisonniers, par la nécessité d'augmenter les forces militaires pour réduire Paris, par la négociation de la paix définitive, par des menaces incessantes d'intervention si on n'en finissait pas. Ces premiers jours ne laissaient pas d'être pleins d'orages secrets; on échangeait des communications acerbes. M. de Bismarck en venait bientôt cependant à s'adoucir avec le gouvernement de Versailles. Il ne lui refusait plus la faculté de développer ses forces militaires, de dépasser le chiffre de 40,000 hommes fixé par les préliminaires pour la garnison de Paris et des environs. Il autorisait le commandant en chef de l'occupation allemande, le général de Fabrice, à signer le 28 mars une convention nouvelle permettant au gouvernement français de porter l'armée de Versailles à 80,000 hommes. Le rapatriement des prisonniers, momentanément suspendu, allait recommencer. Ces concessions toutefois, M. de Bismarck se réservait de les révoquer ou de les neutraliser, selon les circonstances, en restant seul juge de l'obligation de rendre les prisonniers. « La mesure dans laquelle nous remplirons cette obligation, disait-il, dépendra de la manière dont nous apprécierons la situation. » Rien n'était certes plus élastique, et de fait le cabinet de Berlin en agissait à sa guise. On aurait eu besoin de vieux soldats, il renvoyait des mobiles dont on ne pouvait se servir. A la moindre difficulté, au premier nuage, le rapatriement était de nouveau suspendu, par mer comme par terre, par Cherbourg comme par Charleville ou Lunéville. Vers la mi-avril, il s'arrêtait tout à coup pendant plusieurs jours; on ne recevait plus un prisonnier. Berlin faisait sentir l'ai-

guillon à Versailles. Bref, le chancelier restait bien, comme il le disait, juge et maître, maître tout-puissant et capricieux de la situation, sans se préoccuper des embarras qu'il ajoutait à tant d'autres embarras.

Non, M. de Bismark n'était pas un allié de la commune, quoiqu'il eût sûrement plus d'un agent dans ce monde équivoque qui remplissait Paris de ses turbulences et de ses excès. Il ne servait pas la commune, mais il s'en servait. Par un calcul dangereux, à un certain moment, il voyait sans peine, peut-être avec un dédain implacable, une crise qui achevait d'épuiser la France, qui enchaînait à une œuvre ingrate le gouvernement de Versailles. C'était pour lui un moyen de dicter jusqu'au bout la paix. Les préliminaires du 26 février, il est vrai, avaient fixé les lignes essentielles, les conditions territoriales, financières de cette paix, et il ne restait plus qu'à donner à ces préliminaires une forme définitive.

C'était l'objet de la négociation qui venait de s'ouvrir en terre neutre, à Bruxelles, entre la France et l'Allemagne, représentées, l'une par M. de Goulard, le baron Baude, M. de Clercq et le général Doutrelaine, l'autre par le comte d'Arnim, le baron de Balan et des ministres de Bavière, de Bade, de Wurtemberg. Entre les préliminaires et ce traité définitif qu'il s'agissait de négocier, cependant, il y avait place pour la discussion, peut-être pour une amélioration. Les points qui restaient à régler étaient aussi nombreux que graves. La question même de territoire pouvait renaître indirectement, partiellement, à propos du rayon militaire de Belfort demeuré indécis. Il y avait à s'occuper de la part de dette de l'Alsace et de la Lorraine, des modes de paiement de l'indemnité, du chemin de fer de l'Est. Sur tous ces points les conditions de l'Allemagne, sans être présentées d'un seul coup, ressemblaient toujours à un ultimatum. Les plénipotentiaires de la France faisaient de leur mieux, opposaient la patience, la raison, le droit, les considérations pratiques; ils luttaient pendant plusieurs semaines. Nul doute que dans d'autres circonstances un certain succès ne fût possible. Malheureusement les négociations se ressentaient des événemens, et ici survenait tout à coup une péripétie qui se liait à toutes ces questions de la guerre civile française, de la reconstitution de nos forces militaires, du rapatriement de nos prisonniers.

Quelle était réellement la pensée de M. de Bismarck? Chose curieuse, le chancelier avait d'abord laissé aller les négociations. Bientôt il se montrait pressé d'en finir, il ne voulait pas de retard, et il prodiguait les éclats de son humeur, qui retentissait jusque dans le *Reichstag*, à Berlin. Il lançait ces paroles : « Je ne puis dire que les négociations de Bruxelles suivent un cours aussi rapide que je l'aurais attendu dans ces circonstances. Je ne puis au contraire

me défendre de l'impression que *le gouvernement français semblerait nourrir l'espérance d'obtenir plus tard, alors qu'il aura repris des forces, d'autres conditions qu'à présent.* A des tentatives d'affaiblir les conditions fixées par les préliminaires de paix, nous ne céderons jamais d'aucune manière. » M. de Bismarck en effet croyait ou affectait de croire que telle était la pensée du gouvernement français, que M. Thiers ne voulait que gagner du temps pour rentrer dans la négociation, appuyé sur une armée reconstituée et sur Paris pacifié. Il avait ou il affectait d'avoir des inquiétudes sur « *la bonne volonté* ou le pouvoir qu'on aurait en France d'exécuter définitivement toutes les dispositions préliminaires. » Il se montrait vraiment plein de craintes aussi vives qu'intéressées sur la sécurité de l'Allemagne, qu'il ne voulait pas laisser exposée aux inconvéniens d'une reprise soudaine d'hostilités. Toujours est-il que, procédant à sa façon, comme s'il avait besoin d'assurances nouvelles, M. de Bismarck sommait brusquement le cabinet de Versailles de s'expliquer sur ses intentions, en le menaçant, s'il ne se décidait pas à signer la paix définitive, d'occuper lui-même Paris et d'exiger le retour de l'armée française derrière la Loire, conformément aux préliminaires du 26 février.

C'était une tactique de la force. Au fond, M. de Bismarck voulait en finir avant la défaite de la commune, et pour en finir plus vite, pour mieux assurer le succès de son plan, il proposait de se rendre à Francfort, de transporter dans la ville allemande la négociation qui traînait à Bruxelles. Ce fut peut-être le premier froissement intime entre le plénipotentiaire allemand, M. d'Arnim, et le chancelier de Berlin. Que pouvait de son côté faire M. Thiers? Il n'acceptait pas précisément l'invitation que lui adressait M. de Bismarck de se rencontrer avec lui. Il envoyait à sa place, avec les négociateurs de Bruxelles, M. Jules Favre et le ministre des finances, M. Pouyer-Quertier, dont la diplomatie, à ce qu'il paraît, était fort du goût du chancelier. Obligé d'éviter à tout prix des difficultés extérieures en ce moment, aux derniers jours d'avril et aux premiers jours de mai, pressé par l'Allemagne, M. Thiers ne pouvait songer dans sa situation à éluder entièrement les conditions onéreuses qu'on prétendait lui imposer; il s'efforçait du moins d'étendre le rayon militaire de Belfort, de cette place de l'est qu'il avait sauvée comme une dernière garantie d'indépendance, et cette concession précieuse il ne l'obtenait encore qu'en la payant d'une autre concession territoriale faite à l'Allemagne en Lorraine, du côté de la frontière du Luxembourg. C'était là le traité définitif de Francfort, œuvre nécessaire, qui contenait quelques aggravations des préliminaires, surtout pour l'occupation, qui offrait aussi cette compensation du territoire de Belfort, et qui en fin de compte, avec ses duretés irrévo-

cables, restait pour la France le nouveau, le dernier témoignage de ce qu'elle devait à la commune.

Ce que je veux montrer, c'est cette immensité d'embarras au milieu desquels M. Thiers avait à se débattre pendant ces funestes semaines, entre le 20 mars et le commencement de mai. Plus d'une fois, au plus fort de ses anxiétés, on lui signalait, même publiquement, même dans des séances de l'assemblée, les mouvemens allemands, et il répondait : « Non! non! » Il savait bien à quoi s'en tenir, il sentait aussi le danger d'insister sur ce qu'il ne pouvait empêcher. Des paroles imprudentes, des indiscrétions qu'on se permettait, se tournaient en tortures pour lui. D'autres fois il se laissait aller lui-même à des impatiences de discussion, et on ne savait pas que ces vivacités répondaient à quelque complication intime, peut-être même à de sourdes hostilités qui venaient ajouter à ses peines et à ses amertumes. Paris, la province, la commission des quinze, M. de Bismarck, l'ennemi menaçant ou les amis impatiens, M. Thiers avait affaire à tout cela successivement ou à la fois, et c'est à travers toutes ces difficultés, au prix d'incessans efforts, qu'il arrivait à débrouiller le chaos, à refaire une armée qui s'élevait par degrés à 50,000, à 80,000, puis au-delà de 100,000 hommes, qui reprenait peu à peu une certaine cohésion au feu de l'action. Des soldats et du matériel, il fallait tout retrouver.

Deux élémens principaux servaient à cette reconstitution. Les armées de province et surtout l'armée de Chanzy fournissaient plus de vingt régimens d'infanterie, trois bataillons de chasseurs à pied, neuf régimens de cavalerie, quatorze batteries d'artillerie; les prisonniers formaient le second contingent. Aussitôt qu'il l'avait pu et autant que le lui permettait son terrible adversaire de Berlin, M. Thiers avait établi quelques grands dépôts où devait se réunir tout ce qui arrivait d'Allemagne. A Cherbourg, le général Ducrot portait son feu et son activité; il mettait de l'ordre dans les masses que lui jetaient les transports envoyés sur les côtes allemandes. A Cambrai, le général Clinchant était chargé de former des régimens avec ce que lui expédiait le général Gresley, placé à Charleville pour recevoir les prisonniers revenant de ce côté. A Auxerre, il y avait une troisième concentration. Ce n'était pas vraiment un travail des plus simples et des plus faciles. D'abord les Allemands, par prévoyance, dans l'intérêt de leur sûreté, avaient confondu les hommes de tous les corps, de toutes les armes : sur quelques milliers de prisonniers qu'on recevait, il y avait des soldats de toute sorte, et on pouvait à peine former une compagnie avec les hommes d'un même régiment. De plus, il y avait à renvoyer les mobiles, les libérables, qui n'auraient fait que des soldats mécontens. Avec les retards calculés de M. de Bismarck, surtout vers la mi-avril, au moment des difficultés pour

la négociation de la paix, le résultat ne répondait pas toujours à ce qu'on aurait espéré. Le général Ducrot, après bien des efforts, n'avait pas plus de 8,000 hommes à conduire à Saint-Cyr au 20 avril. Le général Clinchant n'avait guère plus de 7,000 hommes à ramener de Cambrai, et comme il avait à traverser des territoires occupés par les Allemands, c'était une difficulté de plus qui lui faisait encore perdre quelques jours. Tout marchait cependant. Cette armée, qui avait son premier noyau dans les divisions ramenées de Paris le 18 mars, était déjà assez nombreuse au 5 avril pour être presque complétement réorganisée et placée sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon. Elle formait trois corps, le 1er sous le général Ladmirault, le 2e sous le général de Cissey, le 3e, exclusivement composé de cavalerie, sous le général Du Barail. Avec les troupes amenées de Cherbourg, de Cambrai ou d'Auxerre avant la fin d'avril, on pouvait former un quatrième corps sous le général Douay, un cinquième corps sous le général Clinchant. Enfin, sous le nom d'armée de réserve, le général Vinoy gardait, à côté du maréchal de Mac-Mahon, le commandement indépendant de trois divisions, les divisions Faron, Bruat et Vergé, destinées d'ailleurs comme les autres aux opérations actives. Une immense artillerie avait été aussi recomposée.

Tout cela se faisait en quelques semaines, et jusque dans cette épreuve nouvelle, jusque dans ces misères que lui infligeait une insurrection effroyable, la France trouvait du moins cette compensation de voir reparaître une armée, une véritable armée obéissante et fidèle. M. Thiers était tout entier et le premier à cette œuvre, toujours prêt, toujours actif, s'occupant de tout, écrivant familièrement à un des généraux : « Vous aurez satisfaction sur tous les points; mais aujourd'hui, jour de Pâques, personne, excepté moi, ne travaille. J'étais au travail à cinq heures du matin, il est six heures du soir, et je n'ai pas fini... » On l'accusait de jouer au soldat, et c'était ce qui le rendait un peu suspect à Berlin. Il obéissait à une vieille passion, allumée en lui au spectacle de nos anciennes grandeurs, contristée par des désastres, mais non découragée, la passion de la puissance militaire de la France, et sans cette passion, sans ce goût des choses militaires, si l'on veut, rien n'eût été peut-être possible en ce moment. De toutes parts, on échappait à la défaite et à la captivité. M. Thiers, simplement, noblement, sans condition, sans distinction, se plaisait à rechercher tous ces chefs qui avaient certes fait leur devoir pendant la guerre, mais qui avaient été malheureux. Il se montrait avec eux ce qu'il était naturellement, sympathique, cordial, plein d'estime, et en s'empressant de les remettre à leur vraie place, à la tête des troupes, en leur offrant une occasion nouvelle de servir le pays, il donnait

à tous, à l'opinion, peut-être refroidie ou aigrie par les revers, l'exemple d'une chaleureuse confiance. M. Thiers avait le mérite d'aimer l'armée pour elle-même et de comprendre que la meilleure manière de refaire cette armée était de relever les chefs en entourant les soldats d'une constante sollicitude (1). OEuvre patriotique et prévoyante, qu'on a pu oublier depuis qu'il est admis que tout était facile en ce temps-là, mais qui reste l'honneur d'un homme appelé en si peu de jours, au milieu des plus inextricables difficultés, à dégager la France des étreintes de la guerre étrangère et des horreurs de la guerre civile!

III.

On disait quelquefois à M. Thiers, tout occupé de ce travail et résistant aux pressions qui le poussaient prématurément à l'attaque : « Pendant que vous vous organisez, les insurgés s'organisent aussi. — Oui, répliquait le chef du pouvoir exécutif, mais ils se rendent odieux à la population par les moyens qu'ils emploient, tandis que nous, en nous préparant, nous répondons au vœu du pays, nous gagnons plus qu'ils ne gagnent; ils finiront par des actes qui soulèveront l'indignation générale. Dans tous les cas, on ne peut tenter d'enlever une place aussi forte que Paris sans avoir les moyens nécessaires pour réussir. » C'était le résumé de la situation et de la politique de M. Thiers.

Il est vrai, les insurgés s'organisaient ou du moins essayaient de s'organiser comme si Paris étaient définitivement leur domaine; mais en même temps ils laissaient éclater leur impuissance politique et militaire. Qu'était-ce que cette commune, qui avait la prétention burlesque de représenter et de défendre Paris en le dominant? C'était une dictature de subalternes, de déclassés et de pamphlétaires, dictature ridicule si elle n'eût été sinistre, déjà dévorée en

(1) Dans ces jours troublés, M. Thiers prononçait à la tribune ces paroles, que l'armée ne devrait jamais oublier, non-seulement parce qu'elles sont d'une sincérité émouvante, mais parce qu'elles émanent d'un homme qui, n'ayant rien à lui demander, ni dévoûment personnel ni concours intéressé, ne peut l'aimer que pour elle-même, par un sentiment tout patriotique. « Ils trouvaient en moi, disait-il, un ami invariable de l'armée, un homme qui aime le soldat comme on aime son propre enfant. Oui, quand je vois ces fils de nos champs, étrangers à nos passions, étrangers souvent à cette instruction qui relève le patriotisme, quand je les vois songeant uniquement à l'honneur militaire qu'on a fait entrer dans leurs cœurs, mourir pour vous, pour nous, pour le pays, je suis touché profondément et j'éprouve un besoin indicible de les environner de toute ma sollicitude... » Prononcées à ce moment, au sortir d'une crise qui avait laissé de la tristesse et de la défiance, ces paroles, j'ose le dire, ressemblaient à une délicatesse de plus en même temps qu'elles étaient d'un chef d'état préoccupé de relever toutes les forces du pays.

naissant de luttes intimes. Jacobins, sectaires de l'Internationale, révolutionnaires de toutes couleurs, se défiaient, se querellaient, s'emprisonnaient mutuellement quelquefois, et se disputaient un pouvoir qu'ils ne savaient pas même exercer. Scission au sein de la commune, scission entre la commune et le comité central, qui, au lieu de se dissoudre après les élections, s'était maintenu, prétendant rester le gardien privilégié de la révolution du 18 mars. Politiquement, ce n'était qu'un vaste chaos où s'agitaient toutes les passions serviles, toutes les convoitises, toutes les impuissances vaniteuses et irritées. Militairement, l'insurrection aurait pu certes devenir redoutable. Protégée directement ou indirectement par l'occupation allemande, qui couvrait tout un côté de Paris, maîtresse des forts du sud, disposant d'une quantité presque illimitée d'artillerie, elle avait de plus un personnel nombreux qui suivait son drapeau par fanatisme, par entraînement, par habitude d'obéir à des ordres, ou même par nécessité pour vivre de la solde. Officiellement, la garde nationale plus ou moins ralliée comptait une partie active de 80,000 hommes, une partie sédentaire de 100,000 hommes. N'eût-on pu disposer que de 50,000 ou de 60,000 combattans, c'était encore beaucoup; mais l'action militaire se ressentait nécessairement de la situation morale et politique. Née de l'anarchie, l'insurrection ne pouvait vivre que par l'anarchie et par l'indiscipline. Sur un bataillon commandé, 300 hommes se rendaient à l'appel. Un certain entrain ne manquait pas dans le combat; mais les débandades étaient promptes. Ces soldats de l'émeute ne tenaient guère qu'à l'abri des murs et des forts.

En réalité, les affaires militaires de la commune n'étaient un peu sérieusement conduites que par deux hommes, Cluseret et Rossel. Ambitieux implacable, doué d'une certaine vigueur et d'une physionomie accentuée, ayant aux yeux des masses le prestige d'un ancien officier de l'armée qui avait été quelque peu général en Amérique, aventurier singulièrement suspect, Cluseret avait pris la direction de la guerre au lendemain de la défaite des tristes *généraux* Bergeret, Eudes et Duval. C'est par lui que la défense prenait une certaine figure, et, chose caractéristique, ce jour-là l'action militaire passait aux mains des étrangers comme pour mieux imprimer le sceau cosmopolite à une révolution prétendue parisienne. On avait appelé vainement Garibaldi. Maintenant un Polonais, Dombrowski, était chargé de défendre la ligne de Neuilly. Sur la rive gauche, c'étaient encore les étrangers, un autre Polonais, Wroblewski, un Italien, La Cecilia. Ce que fit Cluseret comme organisateur importe peu. Il ne tardait point à passer de la délégation à la guerre dans une prison. Rossel, lui, était un capitaine du génie,

déserteur du drapeau. Ce malheureux jeune homme, arrivé à Paris le 19 mars, nommé aussitôt chef de légion, puis chef d'état-major de Cluseret, président d'une cour martiale et bientôt délégué à la guerre, Rossel était évidemment le spécimen le plus curieux d'un esprit fanatisé et troublé par les événemens. Il avait la naïveté de prendre tout cela au sérieux, de vouloir organiser, et après quelques jours passés à se débattre dans le vide il finissait en rudoyant la commune, en demandant avec hauteur « une cellule à Mazas. » Alors c'était non plus la guerre des militaires, mais la « vraie » guerre, la guerre du peuple, conduite par un délégué civil, Delescluze. La confusion ne faisait que s'accroître, de sorte que le jour où le choc décisif allait éclater, ce n'était pas seulement la lutte de la société tout entière contre une révolution désespérée, c'était la lutte de l'organisation contre la désorganisation, et c'est ce qui faisait que M. Thiers, par une patiente et prévoyante reconstitution de l'armée, avait plus qu'à demi décidé la victoire. Le reste n'était plus que l'affaire d'une exécution prudemment combinée et résolûment conduite.

La question, à vrai dire, n'était plus douteuse dès la fin d'avril, dès que l'armée de Versailles, définitivement organisée, pouvait entrer en action avec ses cinq corps, appuyés par l'armée de réserve de Vinoy. A partir de ce moment, tout marchait lentement encore, si l'on veut, mais avec une sûreté méthodique et irrésistible. Tandis que la cavalerie du général Du Barail allait jusqu'à Juvisy couper les dernières communications de Paris avec la province, le 1er corps Ladmirault, avec ses trois divisions Grenier, Laveaucoupet et Montaudon, s'avançait, sous la protection du Mont-Valérien, par Neuilly et par la presqu'île de Gennevilliers. Les divisions Levassor-Sorval, Susbielle et Lacretelle du 2e corps de Cissey, secondées par la division Faron de l'armée de Vinoy, s'engageaient par Meudon, Clamart, le val Fleury, contre le fort d'Issy, qui ne laissait pas d'être vigoureusement défendu. Et maintenant chaque heure comptait un progrès. Un jour, c'était la position de Bécon ou Asnières que les divisions de Ladmirault enlevaient avec vigueur, refoulant les insurgés sur la place. Un autre jour, c'était le corps de Cissey qui, après une série de brillans combats et de travaux de tranchée, réduisait le fort d'Issy. On était au 9 mai. Issy une fois tombé, le point d'attaque choisi d'avance cessait d'être couvert. La partie de l'enceinte du Point-du-Jour devenait abordable, et une puissante batterie de 70 canons disposée sur les hauteurs de Montretout se chargeait de nettoyer les abords de la place, d'ouvrir la brèche, au risque de détruire le Point-du-Jour. Sous la protection de cette batterie, le 4e corps de Douay pouvait s'avancer par le bois de Boulogne,

suivi bientôt du 5e corps de Clinchant. Désormais, avant le 20 mai, on tenait Paris de toutes parts. La résistance qu'on avait rencontrée néanmoins, l'opiniâtreté des fédérés sur certains points, tout semblait indiquer que l'insurrection, à mesure qu'elle se sentait serrée de plus près, redoublait de fureur et ne renonçait pas au combat. Cependant la batterie de Montretout poursuivait son œuvre de destruction sur les remparts du Point-du-Jour, ouvrant le chemin par où devraient s'élancer les soldats de l'armée de Versailles. Deux ou trois jours encore semblaient nécessaires.

C'était un dimanche, le 21 mai. Évidemment l'insurrection se croyait ou affectait de se croire bien en sûreté dans sa citadelle usurpée, puisque la veille elle adressait des proclamations confiantes aux grandes villes de France et se promettait de longs jours. Tout allait pour le mieux, puisqu'il y avait ce dimanche un grand festival sur la place de la Concorde. On bravait encore le péril lorsque dans l'après-midi Dombrowski, qui se trouvait au château de la Muette et qui n'était pas sans démêler la vérité, télégraphiait au comité de salut public : « Mes prévisions sont réalisées. La porte de Saint-Cloud a été franchie par l'armée versaillaise. Je rassemble mes forces pour l'attaquer... Si par impossible les Versaillais restaient maîtres de cette partie du rempart, nous ferions sauter ce qu'il y a de miné, et nous les tiendrions en respect de notre seconde ligne de défense appuyée sur le viaduc d'Auteuil. »

Que s'était-il donc passé? Ce jour-là, dimanche 21 mai, vers trois heures du soir, un inconnu apparaissait sur le rempart, près de la porte de Saint-Cloud, agitant un mouchoir blanc. C'était un employé des ponts et chaussées, M. Ducatel, qui faisait appel à nos avant-postes peu éloignés. Aussitôt le capitaine Garnier, de service aux tranchées, s'approchait. Sur ces entrefaites arrivait le commandant de marine Trèves. On reconnaissait que les défenses étaient désertes, que les insurgés, ne pouvant plus tenir sous le feu, avaient abandonné les abords du rempart et qu'on pouvait prendre possession de la porte. L'acte de M. Ducatel était certes aussi désintéressé qu'intrépide, puisqu'il pouvait tomber obscurément sous la fusillade; mais enfin il est bien clair que, si la porte de Saint-Cloud se trouvait libre, c'était le canon de Montretout qui y avait contribué, et c'était l'armée reconstituée qui avait préparé cette situation où le dévoûment d'un homme suffisait pour trancher un nœud à peu près rompu. M. Ducatel avait le mérite de précipiter et de faciliter un dénoûment inévitable, prix de cinq semaines d'efforts. A quatre heures, deux compagnies du 37e de ligne appartenant à la division Vergé de l'armée de réserve prenaient définitivement possession de la porte, et le drapeau de la France remplaçait sur les murs de

Paris le drapeau rouge, qui flottait encore. Le général Douay, prévenu aussitôt, hâtait le mouvement de son 4e corps. Informé à son tour de ce qui se passait, le maréchal de Mac-Mahon, qui se trouvait au Mont-Valérien, prenait toutes ses dispositions pour faire concourir toutes ses forces à l'action décisive.

Le signal de la rentrée dans Paris était donné. Au moment où se dessinaient les événemens, la commune tenait une dernière séance, et le délégué à la guerre, Delescluze, appelait un des chefs de l'insurrection pour lui proposer une opération fort simple. Il s'agissait de laisser entrer une partie de l'armée de Versailles, une quarantaine de mille hommes, puis de se jeter sur ses flancs, de lui couper la retraite en allant réoccuper la porte de Saint-Cloud et de la faire prisonnière! Il était un peu tard. Déjà, sans perdre un instant, l'armée marchait de toutes parts. Tandis que la division Vergé s'avançait directement sur les quais, le 4e corps gagnait par Auteuil et Passy. A neuf heures du soir, le 5e corps de Clinchant venait, lui aussi, entrer par la porte de Saint-Cloud, et à quelques heures d'intervalle il était suivi du 1er corps de Ladmirault. De son côté, sur la rive gauche, le 2e corps de Cissey, aidé par une des divisions de Vinoy, forçait la porte de Versailles et s'avançait par Grenelle. Avant que la nuit fût écoulée, on avait la Muette, le Trocadero, le Champ de Mars, l'École-Militaire. Le maréchal de Mac-Mahon lui-même se transportait au milieu de ses troupes. Seulement cette nuit n'avait pas été perdue pour les fédérés. De toutes parts, s'élevaient en quelques heures de formidables barricades. Il devenait clair que l'insurrection, menacée dans ses derniers retranchemens, exaltée par la haine, était décidée à une résistance désespérée, dût Paris rester enseveli sous les ruines.

Ici en effet s'engage la grande bataille de sept jours, lutte furieuse, exaspérée, de la part des insurgés, méthodique et irrésistible de la part de l'armée. Aller se jeter de front sur des barricades qui en certains points, particulièrement aux abords des Tuileries, prenaient des proportions colossales, c'eût été une dangereuse imprudence qu'on eût probablement payée de bien du sang versé. Les chefs de l'armée agissaient tout autrement. Maîtres désormais d'une solide base d'opérations, ils procédaient par une série de mouvemens concentriques, par des cheminemens à travers les rues latérales, même à travers les maisons, tournant les barricades, tendant sans cesse à envelopper Paris en occupant les grandes artères, les points stratégiques. C'était d'autant plus nécessaire que les défenses intérieures de l'insurrection ne manquaient pas elles-mêmes d'une certaine organisation méthodique. — Le 22 au matin, tout s'ébranle. Le général Ladmirault suit le chemin de ceinture pour gagner la

porte d'Asnières, menaçant déjà Montmartre. Le général Clinchant s'avance par l'Arc-de-Triomphe vers le Parc de Monceaux, serrant Batignolles et la gare Saint-Lazare. Le général Douay pousse vers les Champs-Élysées, la place Beauvau et l'église Saint-Augustin. Sur la rive gauche, le général de Cissey manœuvre pour arriver à la gare Montparnasse et au corps législatif. L'armée de réserve est au centre appuyant également Douay et Cissey avec les divisions Vergé et Bruat. Ainsi on marche, non toutefois sans des combats renouvelés à chaque pas et sans des efforts sanglans. — Le 23, c'est la grande et décisive opération sur Montmartre. Tandis que le général Clinchant gagne du terrain par les Batignolles et la place Clichy, tenant Montmartre par l'ouest et le sud, le général Ladmirault, avec les divisions Laveaucoupet et Grenier, attaque par le nord. A une heure de l'après-midi, le drapeau tricolore flotte sur la tour de Solferino, au sommet de la butte, à deux pas du jardin où sont tombés Lecomte et Thomas. C'est la reproduction du mouvement stratégique du 18 mars; cette fois seulement tout est enlevé. La forteresse de la commune est au pouvoir des troupes, qui prennent de 2,000 à 3,000 insurgés, plus de 100 canons. Ladmirault reste à Montmartre, Clinchant se rabat par Notre-Dame-de-Lorette, allant donner la main à Douay. De son côté, Cissey se fraie laborieusement un chemin jusqu'à Saint-Sulpice. A ce moment, la place Vendôme, les Tuileries, le Louvre, tiennent encore; on les enveloppe pour se diriger ensuite jusqu'à l'Hôtel de Ville.

Jusque-là le combat a été souvent acharné, sanglant, mais il n'a pas cessé après tout d'être un combat. Le 24 mai est la journée sinistre, la première des journées sinistres. Les incendies s'allument de toutes parts, au ministère des finances, à la Cour des comptes, au Palais-Royal, aux Tuileries, à la Bibliothèque du Louvre, bientôt à l'Hôtel de Ville. Si le musée du Louvre, la Bibliothèque nationale, la Banque, échappent à la destruction, c'est par une sorte de miracle, parce que les troupes peuvent arriver assez tôt pour combattre ce nouvel ennemi, le feu. De tous ceux qui se trouvaient alors à Versailles, qui ne se souvient d'avoir vu des hauteurs de Meudon ou de Montretout ce spectacle tragique de Paris en flammes, qui n'était que la lugubre réalisation de ce mot écrit dès 1870, avant le 4 septembre, par un des chefs de l'émeute prévoyant une révolution prochaine? « Ce jour-là, — le jour de la révolution, — nous devons être prêts physiquement et moralement. Ce jour-là, nous ou le néant!.. Mais ce jour-là, je vous l'affirme, Paris sera à nous ou Paris n'existera plus! » Ce n'est pas tout : la barbarie a commencé par l'incendie, elle continue par le meurtre. Le journaliste Chaudey est la première victime. A partir du 24 et les jours suivans, les exé-

cutions sauvages se multiplient. A la Roquette, l'archevêque de Paris, le président Bonjean, le curé de la Madeleine, M. Deguerry, des religieux pris comme otages sont fusillés sans pitié. A Arcueil, les dominicains sont massacrés. Au Père-Lachaise ou à Belleville, des ecclésiastiques, des gendarmes, des sergens de ville, des soldats qui ont refusé de servir la commune, périssent pêle-mêle sous les coups des bourreaux. A mesure qu'elle se sent pressée, l'insurrection épuise tous les crimes, comme si avant de disparaître elle tenait à laisser derrière elle dans Paris une traînée de sang et de feu. L'heure arrive cependant où le mouvement de l'armée, précipité par les fureurs, s'accomplissant de tous côtés, par l'intérieur, par l'extérieur, vient cerner les derniers fanatiques de l'émeute dans leurs réduits les plus extrêmes, aux buttes Chaumont, à Belleville, au Père-Lachaise. C'est le 28 mai seulement, à trois heures de l'après-midi, que tout est fini. La résistance a cessé, l'insurrection est vaincue. Ce que cette bataille de sept jours avait coûté aux insurgés, nul certes ne peut le dire. L'armée comptait plus de 800 morts, officiers ou soldats, 7,000 blessés. Le maréchal de Mac-Mahon pouvait dire laconiquement aux habitans de Paris : « L'armée de la France est venue vous sauver. Paris est délivré. » Et M. Thiers à son tour pouvait dire à l'assemblée de Versailles : « Paris est rendu à son véritable souverain, c'est-à-dire à la France ! »

C'était le dernier mot d'une effroyable lutte qui se dénouait sans doute comme elle devait se dénouer, par une victoire de la société régulière, mais qui était de nature à laisser des traces profondes. Pendant deux mois, un pays tout entier avait été réduit à rester le témoin consterné et humilié du règne des malfaiteurs, maîtres de hasard de la plus illustre des capitales. Cette insurrection du crime, elle avait commencé par le meurtre, elle finissait par le feu et par les massacres. Elle n'avait pu triompher qu'à la faveur d'une des plus douloureuses épreuves qui puissent être infligées à un peuple, et elle n'avait vécu que pour prolonger, pour aggraver cette épreuve qui coûtait plus d'un milliard sans parler de toutes les misères morales. Elle avait prétendu être une protestation contre une paix cruelle, et elle avait fait tout ce qu'il fallait pour rendre cette paix plus lourde et plus dure. En prétendant défendre Paris, elle avait risqué de ternir ou de faire oublier l'honneur d'un grand siége qui venait à peine de finir, — et la seule victoire qu'elle eût remportée avait été d'offrir à l'étranger, campé sur les hauteurs de Montmorency, le spectacle des infortunes d'une ville incendiée par ses fureurs !

CH. DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1874.

Les affaires du temps vont comme elles peuvent. On dirait que dans ce malheureux monde troublé et dévoyé où nous vivons rien ne peut reprendre sa place, et, comme tout est indécis, comme tout flotte dans une sorte d'obscurité, on finit par croire que tout est possible. Les intérêts des peuples, la paix générale, les conditions les plus simples d'organisation publique, tout reste livré aux contestations vaines, aux interprétations arbitraires, à l'aventure et à l'imprévu. On est réduit à s'agiter stérilement, toujours en alerte, au milieu des mauvais bruits, des fausses nouvelles et des polémiques inutiles, quelquefois aussi assourdissantes qu'inutiles. Le mal, pour la France surtout, et c'est d'abord la France qui nous intéresse, le mal vient d'un certain état factice et morbide développé par l'indécision des choses, nécessairement favorable à toutes les contradictions, à toutes les imaginations, même à toutes les inquiétudes, lorsque la première obligation est de se fixer, de se défendre des périls et des piéges par la clairvoyance et la netteté dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure.

Est-ce l'effet de cet état maladif et obscur du monde? est-ce l'effet d'une saison où la vie politique commence à se ranimer un peu partout et où les imaginations se mettent à l'œuvre pour réveiller les curiosités oisives? Toujours est-il que depuis quelque temps, depuis quelques jours particulièrement, tout ce qui intéresse la paix et les relations des gouvernemens est l'objet préféré des entreprises des nouvellistes. Ce ne sont que bruits équivoques ou inquiétans, dont le télégraphe, en messager complaisant et souvent intéressé, se plaît à inonder l'Europe. D'où viennent ces nouvelles? Elles courent toutes les capitales, elles se multiplient par le retentissement que leur donnent mille journaux; elles se contredisent, elles se transforment, et elles finissent par créer à la surface de l'Europe une atmosphère de mensonge où l'on ne peut plus se reconnaître. Un jour, c'est l'Allemagne qui va remettre à la France une note comme elle sait les faire pour appuyer les réclamations espagnoles et

qui se dispose à prendre une attitude de menace. Un autre jour, c'est la France qui est en négociation avec Saint-Pétersbourg et qui garantit à la Russie la liberté de sa politique en Orient. — De toute façon, n'en doutez pas, ajoutent les correspondans de journaux et les messages télégraphiques, il y a quelque chose. La Russie arme, la Prusse réforme son landsturm. Le cabinet de Versailles prépare un mémorandum qu'il doit adresser aux puissances européennes. La paix est en péril, la guerre est dans l'imbroglio espagnol!

Que tout ne soit pas clair en Europe, qu'il y ait des difficultés, des antagonismes, quelquefois, si l'on veut, des relations laborieuses, c'est une situation qui n'est pas précisément nouvelle, qui tient à des conditions générales dans lesquelles il faut s'accoutumer à vivre, sans qu'il en résulte nécessairement chaque jour de ces complications dont le télégraphe se fait le colporteur suspect. A quel propos le cabinet de Berlin remettrait-il des notes à la France au sujet des affaires espagnoles? Où sont les faits qui donneraient une ombre de prétexte à une manifestation, trop étrange, trop extraordinaire pour qu'on ait pu en avoir même la pensée? M. de Bismarck, à défaut de l'esprit de ménagement qui ne lui est pas habituel, a sûrement assez de clairvoyance pour savoir mesurer le degré de concours qu'il peut prêter au gouvernement de Madrid, et pour ne pas se jeter dans une aventure qui compromettrait sa diplomatie aussi bien que le crédit de l'Allemagne aux yeux de l'Europe entière. C'est une fiction et rien de plus. A quelle occasion, d'un autre côté, la France se mettrait-elle à la recherche de combinaisons nouvelles au sujet de l'Orient? Les politesses qui ont été récemment échangées à Paris entre le grand-duc Constantin et M. le président de la république sont une marque des rapports d'amitié qui existent entre les deux pays. Il est peu probable que le frère de l'empereur Alexandre II et M. le maréchal de Mac-Mahon aient parlé de l'Orient dans leur courte entrevue, et ce n'est pas précisément pour la France le moment de regarder si loin, de se lancer dans les vastes projets, de poursuivre une politique qui ne pourrait que la détourner de tout ce qui l'intéresse le plus, de ses affaires intérieures, de ses préoccupations, de ses travaux. Vus de près, que deviennent tous ces incidens dont on fait si grand bruit, dont on occupe l'Europe à coups de dépêches répandues à profusion? Ce ne sont peut-être que des inventions propagées dans un intérêt de spéculation, et ceux qui les répètent ne s'aperçoivent pas qu'ils jouent avec les plus délicates questions de dignité pour la France. Aux difficultés inévitables d'une situation compliquée, on ajoute le mal de l'imagination, des interprétations de fantaisie et des excitations intéressées.

Hier encore l'empereur Guillaume, en ouvrant le parlement allemand à Berlin, assurait que l'empire n'entendait consacrer ses forces qu'à sa propre défense, que ces forces mêmes mettaient « son gouvernement

en mesure d'opposer le silence aux soupçons injustes dont sa politique est l'objet, et de faire face aux conséquences qui pourraient naître de la malveillance ou de la passion des partis. » Si l'Allemagne ne destine les forces dont elle dispose et qu'elle accroît sans cesse qu'à sa propre défense, la paix ne court point sans doute tous ces périls qu'on présente comme des fantômes à l'imagination européenne. L'Allemagne n'est pas près d'être attaquée. S'il y a ces « soupçons injustes » dont parle l'empereur Guillaume, qui donc en est responsable? L'Allemagne a les embarras de la puissance et de l'orgueil dans la puissance. M. de Bismarck ne peut s'en prendre qu'à ceux qui montrent sa main partout, qui lui prêtent des idées d'intervention, des projets, des impatiences ou des exigences que probablement sa sagacité désavoue, mais que sa diplomatie ne désavoue pas toujours assez haut pour décourager les propagateurs de mauvais bruits. Quant à la France, ce n'est point assurément par elle que la paix est en péril, et ce n'est pas sur elle que peuvent peser des soupçons. Ce qu'il y a de douloureusement simple dans sa situation exclut jusqu'à la pensée d'une initiative agitatrice, et ceux qui s'efforcent de découvrir de son côté des motifs d'inquiétude peuvent chercher ailleurs. Éprouvée par la guerre et par toutes les suites de la guerre, atteinte dans ses ressources par les pertes qu'elle a essuyées aussi bien que par les rançons qu'elle a dû payer, frappée dans ses forces qui, sans être épuisées, ont besoin d'une longue et laborieuse réparation, la France n'a et ne peut avoir, au moment présent, qu'une politique extérieure, la paix, — cette paix dans le recueillement que la Russie érigeait il y a vingt ans en système.

La France ne noue pas de combinaisons, elle ne poursuit pas d'alliances particulières, elle est l'amie de tout le monde, et elle laisse le temps agir pour elle. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de demander qu'on ne prenne pas sa modération et sa patience pour une faiblesse résignée à tout supporter, même d'obscures querelles. En un mot, c'est cette paix que M. le ministre des affaires étrangères, dans une réunion récente de la chambre de commerce de Bordeaux, a caractérisée avec une prudente habileté de langage qui dit tout « : la paix sur des bases à la fois compatibles avec notre dignité et avec nos intérêts, » la paix placée « sous une double sauvegarde, l'affirmation du droit de la France et de notre respect religieux pour toutes nos obligations internationales... » Remplir strictement ses obligations, maintenir son droit et sa dignité, dégager l'intérêt national du conflit des partis, suivre simplement son chemin : avec cette politique, qui la lie à l'Europe, qui au besoin ferait de sa cause la cause de toutes les indépendances et de la sécurité générale, la France n'a ni compte à rendre ni mémorandums à redouter, ni « soupçons injustes » à craindre. Elle n'a qu'à laisser passer sans émotion, non sans une certaine vigilance néanmoins, tous ces bruits suspects par lesquels on essaie tantôt de dénaturer son rôle, tan-

tôt de la placer sous la menace de complications incessantes. Le secret de notre politique extérieure aujourd'hui, c'est après tout de savoir garder une bonne attitude.

Après cela, nous en convenons, tout se tient, et M. le ministre des affaires étrangères pourrait, lui aussi, jusqu'à un certain point, dire : Faites-moi une bonne politique intérieure, je vous ferai une bonne diplomatie. Est-ce que notre politique extérieure n'a point elle-même à se dégager de toutes ces contestations, de ces contradictions et même de ces faux bruits, de ces fausses nouvelles qui la réduisent à poursuivre perpétuellement un équilibre toujours fuyant, des conditions d'existence toujours insaisissables? Voilà le malheur! on en est encore à chercher la manière d'arranger le septennat, à concilier des fractions de partis, à essayer de reconstituer la majorité du 24 mai ou à recommencer le contrat d'union des deux centres, et, pour tout dire enfin, à résoudre le problème d'avoir l'air de faire quelque chose en ne faisant rien. Maintenant une nouveauté vient d'apparaître tout à coup, la vraie solution est trouvée! Elle s'était présentée assez modestement à la fin de la session dernière, depuis elle a fait du chemin, elle a sa place parmi les combinaisons merveilleuses. Il s'agirait simplement de proroger l'assemblée de Versailles elle-même, comme le pouvoir exécutif, pour sept ans, — de septennaliser la France entière, de faire de ce chiffre de sept années un chiffre cabalistique, probablement en souvenir d'une ancienne légende. Qu'on remarque bien ceci : l'assemblée date déjà de près de quatre ans, en 1880 elle aura une dizaine d'années d'existence. L'idée étant donnée, on ne voit pas bien pourquoi l'assemblée ne se prorogerait pas indéfiniment, pourquoi aussi, dans la loi qui constituera la prorogation, on n'inscrirait pas un article portant qu'aucun député ne mourra! Évidemment le moyen est ingénieux. Puisqu'on ne s'entend sur rien, puisqu'on ne peut aborder les questions les plus essentielles sans se heurter et sans tomber dans l'impuissance, puisqu'au milieu de tous ces partis divisés, morcelés, implacables, le chef du pouvoir exécutif a de la peine à démêler la majorité où il pourra prendre un ministère, il n'y a qu'une manière de tout concilier et d'échapper à la difficulté, c'est de prolonger cet état jusqu'à 1880! Pendant ce temps, le pays sera dispensé d'avoir une opinion sur ses affaires, sur sa constitution, sur son organisation politique, et comme les partis n'existeront pas moins avec leurs prétentions, — comme monarchistes, impérialistes, républicains, n'auront manifestement d'autre préoccupation que de se préparer pour l'échéance fatale, on aura l'avantage d'avoir constitué l'anarchie la plus dangereuse, l'anarchie des idées dans un provisoire de sept ans.

Ce qu'on propose aujourd'hui n'eût point été sans doute impossible il y a deux ans, à la condition qu'on en acceptât les conséquences. La permanence de l'assemblée pouvait se concilier et se combiner avec un renouvellement partiel et périodique. C'eût été la souveraineté natio-

nale toujours présente, personnifiée dans un parlement et liée par une organisation déterminée, vis-à-vis d'un pouvoir exécutif constitué par elle, armé d'attributions suffisantes pour former un gouvernement efficace. Maintenant ce n'est plus qu'un expédient malheureux né du sentiment d'une impuissance universelle et perpétuant une incohérence à laquelle on ne sait comment se dérober. Une proposition nouvelle, il est vrai, compléterait l'idée première en prétendant lui donner un caractère, des développemens plus pratiques, ou la réaliser dans des conditions qui se rapprocheraient de tous les programmes si souvent débattus. L'assemblée qui est à Versailles se partagerait en deux chambres, un sénat de 200 membres et une assemblée de députés de 500 membres. Il y aurait des élections tous les ans, le même jour, pour combler tous les vides que la mort et les démissions feraient dans la chambre des députés. Le pouvoir exécutif serait armé du droit de dissolution, qu'il exercerait, comme on l'a proposé, d'accord avec le sénat. En d'autres termes, ce serait l'organisation constitutionnelle réalisée avec le personnel politique de l'assemblée qui existe aujourd'hui au lieu d'une organisation conduisant le lendemain à des élections générales, qui en seraient la première conséquence et l'application régulière. Fort bien ; mais si le président de la république peut exercer le droit de dissolution, que devient la prorogation de l'assemblée ? Si le pays, par des élections partielles ou par des élections générales, envoie une majorité qui crée au pouvoir exécutif une situation impossible, que devient le septennat présidentiel ? Voilà le chef du gouvernement placé entre une abdication nécessaire et un coup d'état ! Non, en vérité, ce n'est pas sérieusement qu'on a pu se promettre de faire accepter une combinaison qui ne pourrait que prolonger au-delà de toute mesure un provisoire énervant et ruiner l'autorité de l'assemblée en provoquant peut-être dans le pays une réaction dangereuse pour le régime parlementaire lui-même.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que tout ce qu'on cherche, tout ce qu'on imagine, ne fait qu'attester d'une manière plus frappante la nécessité de sortir de la situation où nous nous traînons, de fixer les destinées du pays, et que devant cette nécessité il y a une véritable émulation pour éluder les seules conditions possibles d'une organisation sérieuse, les moyens simples et naturels qui s'offrent d'eux-mêmes à tous les yeux. La vérité est qu'on a épuisé toutes les subtilités, tous les raffinemens, et qu'on ne sait plus que faire. Après avoir créé un gouvernement dont on a déterminé la durée, on ne peut plus arriver à lui donner un caractère, une forme, des attributions, et on ne le peut pas parce que dans toutes les tentatives qu'on fait il y a une arrière-pensée, une protestation secrète et inavouée; on veut et on ne veut pas. Évidemment ce septennat qu'on a l'air de défendre ne vivra pas tout seul par la vertu d'un chiffre cabalistique et d'une durée qui diminue nécessairement chaque jour. Il n'est pas seulement un nom, si honorable

que soit ce nom, il n'est pas seulement une illustration militaire, il suppose des institutions, une politique. Il est la trêve des partis, dit-on à tout propos. C'est le régime des hommes modérés de toutes les opinions, a dit plus d'une fois M. le président de la république lui-même. Rien de mieux. C'est bien là en effet la raison d'être du septennat, ou il n'en a aucune. Garantir au pays l'ordre et la sécurité, travailler à l'apaisement des passions, réunir toutes les bonnes volontés dans l'œuvre réparatrice que la France est loin d'avoir accomplie jusqu'au bout, écarter tous les calculs secondaires et les petites tactiques pour gouverner par la prédominance de l'intérêt national sur tous les intérêts de partis, c'est là sûrement un rôle assez sérieux et assez élevé. Comment peut-il remplir ce rôle de haute et impartiale conciliation qui serait justement son originalité? Il ne le peut que par l'appui des institutions, par une organisation suffisante d'abord, puis par une politique qui serait l'opposé d'une politique de parti. Que lui demande-t-on au contraire? que veut-on faire de lui? On s'ingénie si bien à l'alambiquer, à vouloir le distinguer de tous les autres régimes, qu'on finit par en faire une chose qui effectivement ne ressemblerait à rien. On lui réserve le rôle, la brillante fortune de représenter dans le monde non pas même un parti, mais les forces négatives, les regrets, les répugnances de deux ou trois partis, —d'être le conservateur des chances et des espérances de ces deux ou trois partis par lesquels on le condamne à vivre et avec lesquels il ne peut pas vivre. On dirait qu'on a toujours peur de lui donner un caractère trop sérieux par des institutions réelles, efficaces, dont il serait le couronnement ou le complément, et, sans aller jusqu'à cette prorogation septennale de l'assemblée, imaginée pour échapper à la difficulté, on va d'un autre côté au même résultat en voulant constituer la coexistence de toutes les compétitions de partis et d'un pouvoir mal défini dans un provisoire auquel on s'efforce de ne donner que furtivement le nom de république. Il faut pourtant bien en venir au fait. Des hommes sérieux qui se disent conservateurs ne peuvent proposer à un pays d'attendre le bon plaisir des partis, avec un gouvernement réduit à vivre d'un prestige tout personnel ou de négociations incessantes, de laborieux efforts d'équilibre, au milieu d'une incohérence maintenue par calcul ou par impuissance.

Une chose apparaît bien clairement. La majorité, qui a fait la loi de prorogation septennale, n'existe plus. On ne s'est plus entendu le jour où l'on a voulu aborder l'application, les développemens pratiques de cette loi par une organisation constitutionnelle réclamée et promise. Le faisceau parlementaire, formé dans une équivoque, s'est disjoint aussitôt. Maintenant, la prorogation de l'assemblée elle-même étant écartée, il faut choisir, il n'y a plus que deux partis : aller droit à une dissolution en laissant au pays le dernier mot d'une crise trop prolongée, ou trouver une majorité nouvelle décidée à voter une organi-

sation constitutionnelle devenue plus que jamais la première des nécessités. Espère-t-on reconstituer la majorité du 24 mai et reprendre avec elle l'œuvre interrompue? Mais les légitimistes ne veulent rien entendre, les bonapartistes n'ont à offrir qu'un concours trop visiblement intéressé, et en admettant même qu'on pût arriver à rallier les uns et les autres, ce serait se condamner à des compromis, à des équivoques nouvelles qui ne feraient que perpétuer l'incertitude dont on souffre. Il ne reste donc que cette union « des hommes modérés de tous les partis, » à laquelle M. le président de la république a fait appel, et qui se résume au point de vue parlementaire dans l'union des centres. Est-ce là ce qu'on veut? Si on le veut, il n'y a point à jouer sur les mots, il faut aborder les choses sans détour et sans subterfuge. La proposition de M. Casimir Perier avait le mérite d'être la solution la plus simple et la plus pratique. Elle donnait au pays des institutions, au pouvoir exécutif une consécration nouvelle et ses attributions nécessaires, en même temps qu'elle laissait aux opinions leur dignité, puisqu'elle réservait une possibilité de révision, qui est d'ailleurs le droit inaliénable de la souveraineté nationale. Ce programme va-t-il reparaître aux premiers jours de la session prochaine, qui doit s'ouvrir le 30 novembre? Ce n'est point impossible. Dans tous les cas, il n'y a qu'un moyen de conduire utilement et heureusement cette campagne, si on finit par se décider à l'entreprendre sérieusement, c'est d'aller droit au fait, de ne pas se perdre en subtilités, de ne pas être toujours à discuter pour savoir si c'est le centre gauche qui va au centre droit, ou si c'est le centre droit qui va au centre gauche. Et surtout le moyen d'arriver à une conciliation véritable n'est pas de commencer par des récriminations, par une guerre d'acrimonie contre des hommes dont le seul tort est de croire qu'au moment où nous sommes il n'y a de possible que ce qui existe, c'est-à-dire après tout la république.

C'est aussi au gouvernement de revendiquer son rôle et son droit d'initiative, de prendre position, de parler nettement, de haut, au nom de l'intérêt national qu'il doit représenter. Son intervention franche et résolue diminuerait sans doute bien des difficultés et ferait cesser bien des hésitations. La plus dangereuse des politiques, c'est de se réduire à un rôle incertain ou effacé, de paraître se laisser lier par toute sorte de considérations de position et de tactique, de s'arrêter à des combinaisons inefficaces, à des demi-solutions.

Qu'en résulte-t-il? On fait des élections. Par un calcul que rien n'explique et qui n'est peut-être qu'une routine, on attend d'abord la dernière heure du délai légal, comme si c'était une obligation stricte de laisser la représentation nationale incomplète. Dans un intérêt prétendu conservateur, on ne veut pas faire les élections le même jour, on les échelonne de semaine en semaine, de mois en mois, il y a quelque temps dans le Maine-et-Loire et dans le Calvados, hier à Versailles, dans

le Pas-de-Calais, dans les Alpes-Maritimes, demain dans le Nord, dans l'Oise, dans la Drôme, — et en définitive, sous prétexte d'éviter un vote multiple et simultané qui pourrait ressembler à une manifestation, on ne fait que prolonger l'agitation en la déplaçant et en la morcelant. Dans ces élections mêmes, on ne sait trop que faire, quelle attitude garder, et la lutte finit par s'engager à peu près invariablement entre républicains et bonapartistes. A Versailles, c'est le républicain, M. Senard, qui est élu; mais M. le duc de Padoue rallie 45,000 voix autour du drapeau de l'empire, après avoir abusé des conversations de M. le maréchal de Mac-Mahon, après avoir essayé de compromettre le gouvernement, de l'entraîner à sa suite, bravant les foudres de M. le ministre de l'intérieur, qui n'a eu d'autre moyen de désavouer une telle solidarité que d'enlever à M. le duc de Padoue ses modestes fonctions de maire. Dans le Pas-de-Calais, le candidat bonapartiste a jusqu'ici la majorité, et s'il devait la garder dans le scrutin de ballottage auquel il est soumis, ce ne serait certes pas un succès pour le ministère. A Nice, on laisse s'élever une question de nationalité, et on n'intervient que tardivement, assez gauchement, tout juste pour qu'une telle question paraisse partager le département en deux moitiés presque égales. Heureusement ce n'était qu'une apparence. Les candidatures présentées comme séparatistes ne devaient pas avoir absolument la signification qu'on leur a prêtée, puisque le premier acte du conseil-général qui vient de se réunir a été une protestation unanime et chaleureuse d'adhésion à la nationalité française. Le pays n'est pas moins resté agité de cette crise médiocrement conduite. Dans la Drôme, voilà un républicain de 1848, M. Madier de Montjau, qui se réveille pour proclamer le droit divin de la république et pour contester à la France le droit de disposer d'elle-même. Il est étrange, le candidat de Valence en Dauphiné! La France ne veut plus de maîtres, s'écrie-t-il fièrement; mais la France est de droit primordial, antérieur, supérieur et inaliénable, à des républicains comme lui, et si les habitans de la Drôme sont de son avis, ils ne sont pas difficiles. Dans l'Oise, c'est aussi entre la république et l'empire que la lutte est engagée, de sorte que tout a l'air de se passer en dehors du gouvernement, et en réalité tout pourrait se passer autrement, si la situation était mieux définie, si toutes ces questions d'organisation constitutionnelle étaient tranchées, si le gouvernement, plus libre, plus fort par l'appui des institutions, armé de l'intérêt national qu'il doit représenter, pouvait jouer son rôle ouvertement et simplement aux yeux du pays. Si la neutralité dans laquelle il se renferme est une nécessité de sa position, raison de plus pour se hâter de mettre fin à une crise qui à la longue ne profiterait qu'aux partis extrêmes, qui ne sert ni les opinions modérées, ni l'assemblée, ni le gouvernement, ni la France.

Certainement il y a bien des manières de faire de la politique. Il y a d'abord celle dont on abuse vraiment un peu trop aujourd'hui, et qui

consiste à prendre des apparences pour des réalités, à s'agiter dans le vide, à imaginer toute sorte de combinaisons arbitraires, à se perdre en contentions subtiles et infécondes. La meilleure politique sera toujours celle qui, laissant de côté tout ce qui n'intéresse que les partis ou même les coteries, ira droit aux questions vitales, essentielles, qui seules ont de l'importance pour le pays, parce que seules, suivant ce qu'on fera pour les résoudre, elles peuvent décider des destinées publiques et de l'avenir. La question d'organisation constitutionnelle elle-même n'est si pressante que parce que ces débats infiniment trop prolongés et au bout du compte assez monotones détournent sans profit une activité et des forces qui pourraient être mieux employées ailleurs, parce que, la situation intérieure une fois fixée, on pourra se consacrer avec plus de suite aux trois choses qui dominent tout : le rétablissement progressif et pacifique de l'influence française, la réorganisation militaire, la régularisation de nos finances. Voilà un programme auquel les partis peuvent s'attacher sans courir le risque de troubler et de fatiguer une malheureuse nation impatiente de s'occuper de ses affaires dans la paix et dans la sécurité.

La meilleure preuve que ce sont là les choses les plus importantes, c'est l'intérêt attentif, quelquefois presque passionné, avec lequel on suit le développement des réformes qui ont pour objet la reconstitution de l'armée. Il n'est pas de jour où toutes ces questions des cadres, de l'état des sous-officiers, de l'engagement conditionnel ou volontariat d'un an, ne soient agitées avec vivacité, souvent avec fruit. La loi sur les cadres de l'armée, elle n'est point encore votée, elle n'était même pas présentée jusqu'ici. Le projet préparé par la grande commission militaire vient d'être publié avec le rapport de M. le général Chareton, qui a remplacé M. de Chasseloup-Laubat dans la tâche difficile de parler au nom de cette commission. La loi nouvelle embrasse l'organisation tout entière, la composition des régimens, elle touche surtout aux officiers. Quant aux sous-officiers, il n'est malheureusement pas douteux que la question reste toujours grave et que la loi qui a été votée l'été dernier semble n'être qu'un remède inefficace à un mal croissant, — la mobilité et l'inconsistance des cadres subalternes de l'armée par le départ périodique de tous les sous-officiers qui arrivent à l'heure de la libération. Le recrutement des sous-officiers devient de plus en plus difficile, et leur empressement à quitter l'armée aussitôt qu'ils le peuvent devient de plus en plus frappant. C'est là le mal à guérir! La dernière loi a été sans doute en certains points un progrès; mais d'abord l'effet ne peut pas être immédiat, puis ce n'est pas seulement une question matérielle : une légère amélioration de solde ne suffit pas pour fixer sous le drapeau des hommes qui trouvent évidemment plus d'avantages dans la vie civile. Le remède est bien plutôt sans doute dans la condition des sous-officiers, dans les traitemens dont ils sont l'objet, dans le

zèle des chefs à les relever aux yeux de leurs soldats, à les soutenir, à les attacher au drapeau, à cette famille militaire du régiment. Tout ceci est une affaire de soin, de dévoûment, d'une action intelligente, d'une application des règlemens combinée de façon à raviver l'esprit militaire. Et le volontariat lui-même, que devient-il? Ici, rien n'est plus clair, si on n'y prend garde, une institution sur laquelle on comptait est tout près d'être compromise, si bien qu'on commence à en demander la suppression. Est-ce donc que l'institution soit par elle-même défectueuse? Nullement, mais il est de plus en plus évident qu'elle n'est pas toujours comprise, qu'elle est souvent détournée de son but, et qu'elle subit dans la pratique une double altération.

D'abord, — les faits et les chiffres qui sont publiés chaque jour le prouvent, — cette faculté d'engagement conditionnel est accordée trop légèrement. Elle est étendue même à des jeunes gens illettrés qui ont pu donner 1,500 francs, mais qui ne réunissent aucune des conditions nécessaires pour acquérir une instruction suffisante en peu de temps, de telle façon qu'après un an on se trouve dans cette alternative : ou bien, par une sorte de prolongation de l'abus qui les a fait admettre, il faut les laisser partir sans qu'ils aient l'instruction militaire qu'ils devraient avoir, ou bien il faut leur infliger une seconde année de service qu'ils trouvent dure, qu'ils ne s'expliquent plus après avoir payé pour ne rester qu'un an sous les drapeaux. Il y a un point bien plus grave, c'est la différence dans la mise en pratique du volontariat selon les régimens. Il y a des corps où les volontaires, sauf aux heures d'instruction particulière, sont confondus avec les autres soldats, vivant sous la même discipline, faisant les mêmes corvées, mangeant ensemble, s'accoutumant à cette communauté de tous les instans, rude et salutaire école où la camaraderie militaire rapproche des jeunes gens de toutes les classes. Il y a d'autres corps où, par une complaisance peu prévoyante, on passe aux volontaires bien des libertés; on leur permet d'avoir un logement en ville, de manger à part, ils se déchargent de leurs corvées, ils restent pour les autres soldats ce que les loustics du régiment appellent « les 1,500 francs. » Dès lors il n'y a plus ni le lien vigoureux d'une discipline fortifiante, ni cette communauté de vie où les rangs se confondent, où il n'y a plus que des soldats. Dès lors aussi disparaît l'efficacité morale et sociale d'une institution qui à la longue, en faisant passer des générations successives sous le drapeau, pourrait avoir une influence salutaire et féconde. Si l'on veut voir ce que peut être le volontariat pour une nature droite et saine, on n'a qu'à lire ce petit livre, *Journal d'un volontaire d'un an*, écrit avec une franchise mêlée de finesse par un jeune homme, M. René Vallery-Radot, qui a fait bravement et honnêtement son service. Le jeune volontaire était à bonne école, au camp d'Avor. Là on n'a pas sa chambre en ville, on vit au régiment, on prend sa part de corvée, on fait au besoin son étape de 50 kilomètre

le sac sur le dos, et l'on s'en va au bout de l'an sans amertume, le cœur content, en se disant qu'on reprendra l'uniforme s'il le faut, qu'on est devenu un peu plus homme dans cette vie de soldat. C'est dans ce petit livre écrit jour par jour, au courant de toutes les impressions, qu'on peut voir ce que le volontariat pratiqué avec soin, accepté avec une bonne et franche humeur, peut produire de salutaires effets.

Assurément les événemens que la France a subis il y a quatre ans lui ont coûté assez cher pour qu'elle ait le droit et le devoir de profiter de cette cruelle expérience. Elle porte la marque de ces terribles événemens dans ses frontières diminuées, dans sa puissance militaire profondément ébranlée, et dans ses finances qui restent sous le poids des charges immenses qui nous ont été infligées. Ce que la guerre a coûté pour une seule partie des dépenses, M. Léon Say, au nom de la commission du budget de 1875, vient de le montrer dans un rapport aussi instructif que lucide, où il décrit la liquidation de l'indemnité payée à la Prusse, et les colossales opérations qui ont été nécessaires pour accomplir jusqu'au bout la libération pécuniaire de la France. Au total, on a eu à payer de 1871 à 1874 en numéraire, en billets de banque, en traites de toute sorte, la somme de 5,567,067,277 fr. 50 cent. ! Tout ceci en trois ans. On en est cependant venu à bout avec les ressources et le crédit de la France, avec des prodiges de soins, d'industrie, d'habileté, et à travers des épreuves d'un autre genre que le pays a eu à supporter. Certes l'analyse rigoureuse, positive et en même temps presque dramatique de cet immense effort restera un des chapitres les plus étranges, les plus curieux de l'histoire financière du temps et de tous les temps. Ces 5 milliards 567 millions ne représentent encore qu'une partie des dépenses imposées à la France. A ce chiffre, il faut ajouter les emprunts, les ressources extraordinaires qu'on a dû créer, sans parler des contributions de guerre prélevées sur les provinces envahies, et tout cela retombe maintenant sur le budget de la France. Aussi n'est-il pas bien étonnant que ce malheureux budget semble fléchir quelquefois. Le produit des impôts dans les premiers mois de l'année a un déficit de 34 millions. C'est beaucoup sans doute, c'est un supplément inattendu et maussade au déficit qui existait déjà, que l'assemblée avait laissé dans le budget. Voilà encore une des choses qui peuvent occuper l'assemblée bien plus utilement que toutes les querelles sur le septennat !

L'Allemagne vient donc de voir son parlement s'ouvrir à Berlin, et l'empereur Guillaume a présenté dans son discours tout un programme de lois destinées à poursuivre l'unification de l'empire. Les lois militaires ne sont pas nécessairement oubliées. M. de Bismarck, revenu de Varzin, assistait auprès de l'empereur à l'inauguration de cette session nouvelle, où il aura sans doute plus d'une occasion d'exposer sa po-

litique. M. de Bismarck porte légèrement sur ses épaules toutes les affaires, même cette affaire d'Arnim, qui ne laisse pas d'être délicate pour lui, et qui marche vers un dénoûment. M. d'Arnim a obtenu d'être mis en liberté sous caution, et il sera sans doute jugé avant peu. Tous les mystères seront-ils éclaircis? Pour sûr il y a des mystères dans cette affaire. On ne voit pas bien après tout pourquoi M. d'Arnim a été arrêté si brusquement et avec tant d'éclat. Peu auparavant il y avait eu toute une correspondance entre l'ancien ambassadeur à Paris et le ministre des affaires étrangères de Berlin, M. de Bulow. M. d'Arnim ne contestait pas l'existence de certains documens qu'on lui réclamait; il ne niait pas que ces papiers fussent entre ses mains, et en prétendant les garder il ne refusait pas de soumettre la question à la justice. Pourquoi donc a-t-il été enlevé d'une façon si imprévue et mis au secret?

Tel est le mystère! L'arrestation n'a peut-être été faite que pour arriver aux perquisitions qui malheureusement n'ont rien produit. M. d'Arnim reste toujours en possession jusqu'ici de papiers qu'il est accusé de ne retenir que par une infidélité et qui peuvent ne pas manquer d'intérêt. Il paraît bien en effet que tout le mal est venu d'un différend violent entre M. de Bismarck et l'ambassadeur à Paris au sujet des affaires de France. Ce serait déjà assez curieux de savoir ce que disait le chancelier; mais voici où la question se complique encore. M. d'Arnim, dans une de ses lettres à M. de Bulow, assure que M. de Bismarck, par sa correspondance, — par cette correspondance qui est en litige, — accusait l'ambassadeur d'avoir « conspiré avec une personne en relation étroite avec l'empereur! » Oui, en vérité, cette correspondance ne doit pas manquer d'intérêt, et elle devrait bien être livrée à la curiosité de l'Europe. Ce serait sans doute un chapitre instructif de la diplomatie intime du temps.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE FAUST POLONAIS.

Le caractère, l'âme d'une nation se révèle dans la chanson, la tradition, les contes, les proverbes, bien plus encore que dans la littérature proprement dite, car celle-ci est née d'influences étrangères, tandis que le reste jaillit du génie même du peuple. Si la littérature décrit les mœurs et les coutumes populaires, c'est de parti-pris, en se plaçant à un point de vue abstrait et par conséquent critique. La tradition au contraire est le reflet naïf des actes, des croyances, des aspirations d'un peuple. Avec quelle magnificence s'est manifesté l'esprit populaire allemand dans *les Sept Souabes*, les *Schildbourgeois*, les légendes de *Rubezahl*, la *Lorelei*, *Eulenspiegel* et *Faust!* Il peut donc être intéressant

d'étudier l'expression de l'âme polonaise dans sa légende du *Faust*, d'examiner les contrastes qui séparent les deux peuples.

Ici se présentent d'abord trois traits essentiels du caractère national : une large hospitalité, un point d'honneur tout chevaleresque et la domination féminine absolue, traits que nous retrouvons marqués dans l'histoire de la malheureuse Pologne. Pas plus que le docteur Faust, son cousin Twardowsky n'est un mythe; il reste sur lui des renseignemens historiques, la bibliothèque de l'université à Cracovie possède un de ses manuscrits, et à Pulawy on montre la glace concave qui servait de miroir magique au Faust polonais.

Twardowsky vécut au XVIe siècle, du temps de Sigismond-Auguste. Fils d'un gentilhomme campagnard, il fit ses études à l'université de Cracovie, et, s'étant élevé au rang de docteur, s'occupa spécialement d'expériences de chimie et de physique. A cet effet, il travaillait dans son laboratoire secret, une vaste caverne du mont Krzemionki. De la physique à la nécromancie, il n'y avait qu'un pas; aussi le savant était-il considéré par ses contemporains comme sorcier. On disait qu'il avait signé un pacte avec l'enfer, que toute une armée de démons était à son service. Cette réputation ne l'empêcha pas de devenir favori du roi, peut-être même aida-t-elle à sa faveur. Sigismond-Auguste avait épousé la belle Barbara Radziwill, fille d'un magnat polonais, contre la volonté de sa mère, l'intrigante Bona. Peu de temps après ce mariage, la noblesse demanda au roi de répudier Barbara. — Comment, répondit Sigismond, comment pourriez-vous me garder votre foi, si je manquais à celle que je dois à mon épouse? — Barbara mourut empoisonnée, — elle est l'héroïne d'une fort belle tragédie polonaise, — et la reine Bona fut accusée de ce crime tant à la cour que parmi le peuple. Sigismond au désespoir exila sa mère, porta toute sa vie des habits de deuil, et fit tapisser de drap noir ses appartemens royaux de Kniszin. La mélancolie l'entraîna vers les sciences occultes. Il donna plus que jamais sa confiance à Twardowsky; tantôt il le faisait venir au palais par un couloir souterrain, tantôt il lui rendait lui-même visite dans son mystérieux laboratoire. En exigeant du savant des tours de magie, le roi l'amena nécessairement à l'imposture : telles expériences qui passaient encore pour des prodiges aux yeux du vulgaire lui avaient suffi d'abord, mais il finit par prier sérieusement Twardowsky de contraindre Barbara Radziwill à quitter son tombeau et à lui apparaître dans tout l'éclat de sa jeunesse. Twardowsky résolut ce problème difficile. Une nuit que le roi était venu le trouver, il traça un cercle magique, prononça certaines formules, et appela par trois fois la morte, qui parut non pas à l'état de fantôme, mais fraîche, en bon point, plus belle que jamais. Le roi s'évanouit à cette vue; depuis lors son estime pour Twardowsky alla en croissant jusqu'au jour où la supercherie lui fut révélée. Une nuit, il ne trouva pas le magicien dans sa caverne, dont la porte resta longtemps

LES ORIGINES DE LA FAMILLE.

I. Sir John Lubbock, *Origin of civilisation* (trad. par M. E. Barbier, 1873).
II. A. Giraud-Teulon, *les Origines de la famille*, 1874.

S'il est des pays, comme l'Inde, où les lois semblent avoir dicté les mœurs et façonné la société, la plupart du temps ce sont les mœurs qui dictent les lois, et le législateur ne fait que sanctionner d'anciennes coutumes. Les courans d'idées philosophiques et religieuses qui viennent périodiquement envahir le monde modifient profondément ce qu'on appelle le génie des peuples, les mœurs changent, les codes se réforment. Les races si diverses qui habitent le globe composent aujourd'hui comme une mosaïque morale, produit complexe des climats, des migrations, des conquêtes, des religions qui se partagent le genre humain. Des mœurs polies confinent à la barbarie primitive, le raffinement côtoie la brutalité. On peut se demander si tout cela dérive d'un fonds commun, s'il est permis de parler de mœurs primordiales dont les différentes races se seraient plus ou moins écartées avec le temps. C'est là une des questions que se proposent de résoudre les recherches de *paléontologie sociale*, qui sont un des signes de la tendance critique de notre époque.

Ces recherches nous éclairent et nous troublent à la fois. Peut-on *a priori* affirmer que telle chose est conforme à la nature humaine, telle autre contre nature? A y regarder de près, on trouve qu'elles ne sont que conformes ou contraires à un ensemble d'idées convenues qui nous ont été transmises par l'éducation, qui n'avaient pas cours à une autre époque, qui ne sont point acceptées dans un autre milieu. A tous les rêves de l'imagination répondent des réalités : l'homme est un être qui construit son existence à l'image de ses conceptions, être flexible qui se plie et s'assouplit à tous les changemens que subissent ses idées. Des formes de la vie que l'on croyait des utopies irréalisables ont existé, existent peut-être encore en quelque coin ignoré du monde. Comment définir ce qui est naturel à l'homme? et comment soutenir que ses penchans primitifs soient les bons? Ne faut-il pas au contraire bien souvent nous féliciter que la civilisation nous en éloigne, ou constater avec effroi que telles tendances qui cherchent à se faire jour et prétendent représenter le progrès ne sont qu'un retour déguisé vers l'état sauvage, une sorte d'atavisme moral?

La méthode de la paléontologie appliquée aux sciences morales a fourni d'étonnans résultats. Malheureusement le passé de notre race est enseveli sous les décombres accumulés par le temps; la civilisation actuelle marche sur les couches fossiles des antiques sociétés, couches aussi silencieuses que les strates géologiques. Pour combler les lacunes

qui résultent de cette solution de la continuité historique, on a imaginé de recourir à l'étude comparée des mœurs des peuplades sauvages, lesquelles selon toute vraisemblance sont encore très près de leurs origines. Là se reflète sans doute, comme dans un miroir déjà un peu terne, la société humaine des premiers âges. D'abondans matériaux pour une pareille étude se trouvent entassés dans les relations publiées par une foule de voyageurs. Plus d'une fois on a essayé de coordonner ces matériaux épars et d'en faire jaillir la lumière par une discussion approfondie; l'une des tentatives les plus récentes est celle qui a été faite par sir John Lubbock dans son livre sur les *Origines de la civilisation*, que M. E. Barbier vient de traduire en français. M. Lubbock établit les rapprochemens les plus imprévus entre les sauvages des temps modernes et les peuples barbares de l'antiquité; des analogies manifestes lui permettent d'expliquer certaines coutumes qui ont survécu dans nos sociétés et qui ne sont que des symboles d'anciens usages complétement oubliés, de rendre compte de quelques idées qui sont restées empreintes dans la conscience humaine, comme des fossiles ont marqué leur trace dans le roc. Nous ne le suivrons pas dans toutes les parties de son vaste sujet, nous nous contenterons d'exposer les résultats de ses recherches qui concernent les origines de la famille et les formes primitives du mariage. C'est là en même temps le sujet d'un livre curieux, nourri de faits et rempli d'aperçus ingénieux, que vient de publier M. A. Giraud-Teulon. Déjà en 1861 un savant jurisconsulte de Bâle, M. Bachofen, avait défriché le terrain et accumulé d'immenses matériaux dans son ouvrage sur *le Droit de la Mère*, et quatre ans plus tard un auteur écossais, M. Mac-Lennan, dans une monographie intitulée *le Mariage primitif*, avait traité les mêmes questions avec un esprit critique appuyé sur une vaste érudition. Enfin en 1868 et en 1871 les études de M. Morgan sur *les Systèmes de consanguinité* étaient venues fournir une base solide à ces sortes de recherches en établissant les phases embryonnaires de la famille chez une foule de peuplades sauvages. Ces travaux tout récens, bien qu'ils soient loin de s'accorder sur tous les points, et surtout loin d'être à l'abri d'objections sérieuses, peuvent cependant servir à nous guider dans un labyrinthe de faits où la lumière commence seulement à pénétrer par échappées.

La conclusion à laquelle s'arrêtent ces auteurs, c'est que les diverses formes du mariage ne se sont développées que graduellement, que la promiscuité, le libre mélange des sexes, la communauté des enfans et des femmes, étaient la loi des premières sociétés. Chez quelques peuplades, un pareil état social paraît encore exister de nos jours, mais ce sont surtout des preuves indirectes qu'ils apportent en faveur de leur thèse. L'une des plus fortes repose sur la terminologie par laquelle les sauvages expriment les divers degrés de parenté, terminologie bizarre et confuse où rien ne répond exactement à nos mots *fils, fille, épouse,*

mari. Une autre preuve est fournie par la condition sociale des peuples barbares où la filiation n'est admise que dans la ligne féminine. On allègue ensuite la coutume presque universelle de l'*exogamie*, qui oblige les jeunes gens à prendre femme en dehors de leur tribu, de vive force, s'il le faut. On cite enfin certains usages qui prouveraient que dans le principe l'alliance exclusive de deux individus était regardée comme une infraction aux droits de la communauté, infraction pour laquelle on devait à cette dernière un dédommagement.

Comment l'institution du mariage telle qu'elle existe chez les peuples civilisés s'est-elle dégagée de ces limbes et de cette fange? Elle se développe, répond M. Lubbock, en même temps que les idées sur la parenté, idées qui affectent profondément toute l'organisation sociale. Les rapports de parenté d'un enfant avec son père et sa mère nous semblent tellement naturels que nous avons quelque peine à nous figurer une société humaine constituée sur une autre base, et pourtant bien des indices feraient supposer que l'enfant a été considéré uniquement comme parent de sa tribu, puis de sa mère, puis de son père, et en dernier lieu seulement du père et de la mère à la fois. Ce sont les phases successives que parcourt la notion de la parenté, sinon partout, du moins dans certaines régions du monde ancien, et chaque phase correspond à un aspect nouveau de la famille. On va voir sur quels argumens s'appuie cette thèse et s'il faut l'accepter comme démontrée.

Les rapports des deux sexes chez les différens peuples offrent pour ainsi dire toutes les nuances imaginables. Un trait caractéristique se retrouve pourtant dans les mœurs de presque tous les hommes qui vivent aujourd'hui à l'état de nature, c'est leur indifférence pour la femme. On sait que l'union des sexes n'entraîne chez les sauvages aucune pensée d'affection, et que l'amour leur est à peu près inconnu. Les chants des sauvages parlent beaucoup de chasse, de guerre et de femmes, rien n'y trahit un sentiment tendre d'un sexe pour l'autre. Dans l'Afrique centrale, un voyageur constate que les indigènes « prennent femme comme ils couperaient un épi de blé, » avec une nonchalance complète; chez quelques tribus, l'union maritale n'est qu'une forme d'esclavage. Or cette idée que la femme est l'esclave du mari reparaît sans cesse dans le monde antique, et elle se continue à travers l'histoire sous mille déguisemens.

La femme étant considérée comme chose qui se possède, il va de soi qu'on se la dispute les armes à la main. Le rapt pur et simple, le mariage par capture est encore la règle en maint pays; les rapports des voyageurs sont monotones lorsqu'ils roulent sur ce sujet. Chez les Indiens de la baie Hudson, la coutume veut que les hommes luttent au pugilat pour la possession de la femme qu'ils désirent : elle appartient au plus fort. En Australie, les naturels s'en vont par troupes capturer des femmes, en les assommant au besoin. Les Caraïbes enlevaient tant

de femmes aux peuplades voisines, et s'en occupaient ensuite si peu, que les hommes et les femmes parlaient des idiomes différens.

Chez beaucoup de peuplades, on ne rencontre absolument rien qui ressemble au mariage; aucun mot dans la langue qui signifie *épouser*. Il en est ainsi chez certaines tribus de la Californie, de l'Amérique méridionale, de l'Afrique, de l'Inde. Les Tihurs de l'Oude vivent ensemble dans de grands établissemens où tout est en commun; si deux individus se marient, le lien n'est que nominal. On ne voit guère en quoi cet état social diffère de la promiscuité. Dans d'autres cas, les mariages sont essentiellement temporaires. Aux îles Andaman, l'homme et la femme restent ensemble jusqu'à ce que l'enfant soit sevré, ils se séparent alors pour chercher chacun de son côté un nouveau compagnon. Ailleurs encore c'est un lien si léger que l'on se prend et se quitte sans autre cérémonie, il suffit que la chose soit de notoriété publique. Les Arabes Hassaniyeh se marient « aux trois quarts, » la femme est légalement mariée trois jours sur quatre, et le quatrième elle fait ce qui lui plaît.

« N'épouser qu'une seule femme est un devoir local, » a dit Voltaire, En effet, la polygamie est, comme on sait, en honneur chez beaucoup de peuples. Elle est simplement un luxe dans les pays où les femmes sont des esclaves. Même chez les Hébreux, la pluralité des épouses était admise en droit, et ce sont les patriarches de la Bible qu'invoquent les mormons, qu'invoquaient au moyen âge les anabaptistes comme les inventeurs et les patrons de la polygamie. Beaucoup plus rare est la polyandrie, moins cependant qu'on ne le croit; elle est assez répandue dans l'Inde, au Thibet, à Ceylan. Mac-Lennan et Morgan, qui la considèrent comme l'une des phases qu'aurait traversées l'institution du mariage, multiplient les exemples, — ce ne sont très souvent que des cas de communauté des femmes. La polyandrie *légale* n'est guère, selon toute probabilité, qu'un système exceptionnel, accidentel, un remède héroïque contre le célibat dans les pays où les femmes sont en minorité. Dans le chaos social et religieux dont l'Inde offre le spectacle, par suite du mélange des réminiscences autochthones avec la civilisation apportée par la conquête âryenne, on découvre sans peine des spécimens de toutes les formes de l'union maritale. Nous y trouvons la polyandrie absolue à côté de la polyandrie réduite à une alliance avec plusieurs frères. Chez les Todas, qui habitent les pentes des Nilgherries, lorsqu'un homme épouse une fille, elle devient la femme de tous les frères de son mari, à mesure qu'ils arrivent à l'âge d'homme, et eux aussi seront les maris des sœurs de leurs femmes à mesure que celles-ci deviendront nubiles. Le premier enfant de la femme a pour père le frère aîné, le second le frère cadet, et ainsi de suite. Malgré cela, les Todas montrent de l'attachement pour leurs enfans. Chez une autre tribu de l'Inde, les Tottiyars, la coutume veut que les frères aussi bien que les oncles et les neveux possèdent leurs femmes en commun.

C'est la polyandrie restreinte à la famille; elle était en pleine vigueur parmi les clans de l'Inde antique, au témoignage du *Mahâbharata*.

On le voit, la famille chez les peuples barbares présente les aspects les plus variés; mais nulle part le sort réservé à la femme n'est digne d'envie. Pour compléter ce triste tableau, il faut encore parler d'un usage révoltant, extrêmement répandu dans les pays non civilisés, l'infanticide. Les sauvages n'hésitent jamais à sacrifier leurs enfans nouveau-nés lorsqu'ils ont de la peine à se procurer leur subsistance. Dans beaucoup de pays, ce sont les filles qui sont sacrifiées de préférence, comme causant plus d'embarras que les garçons. La proportion des hommes et des femmes s'en ressent; pour l'Australie, selon sir G. Grey, cette proportion est de 1 à 3, selon d'autres de 2 à 3. Dans l'Inde, le meurtre des filles nouveau-nées était, il y a peu de temps, d'un usage général, et l'on trouvait des tribus où il existait à peine une fille sur 200 enfans. Le gouvernement anglais a fait de louables efforts pour remédier à cet état de choses.

Dans cette infinie diversité des formes qu'affecte l'union des sexes chez les peuples connus, sir John Lubbock, d'accord avec MM. Bachofen et Mac-Lennan, veut voir beaucoup moins des faits de race que les différentes phases d'une évolution progressive commune à toute l'humanité, phases que les ancêtres des peuples civilisés ont traversées à une époque réculée de leur histoire et dans lesquelles les nations barbares sont encore engagées de nos jours. La première phase, l'état de nature en quelque sorte, aurait été la promiscuité absolue ou du moins la communauté des femmes dans des groupes plus ou moins larges, clans ou familles. Le mariage n'existait pas ou n'existait que comme « mariage en commun, » *communal marriage*, pour employer l'euphémisme de M. Lubbock, c'est-à-dire que tous les hommes et toutes les femmes d'un groupe appartenaient indifféremment l'un à l'autre.

Ici se présente immédiatement une objection que M. Darwin a déjà fait valoir. On sait que parmi les animaux supérieurs beaucoup sont strictement monogames, d'autres polygames, chaque famille faisant bande à part, ou bien plusieurs familles formant une association. Faire de la promiscuité absolue la loi des premières sociétés, c'est donc placer l'homme au-dessous d'une foule d'animaux. En fait, la polygamie est très fréquente chez les peuples primitifs, il y en a même qui sont monogames, comme les Veddahs de Ceylan. Enfin il ne faut pas oublier que la promiscuité serait pernicieuse pour l'espèce : il est prouvé qu'elle entraîne la stérilité. Quels que soient les doutes qui s'imposent dès le début, il vaut la peine d'examiner les argumens dont on étaie cette étrange conclusion.

On invoque d'abord le témoignage de l'histoire. Hérodote et Strabon ont trouvé la communauté des femmes chez les Massagètes, les Auséens, les Nasamones, les Garamantes. En Chine, les femmes furent com-

munes, paraît-il, jusqu'au règne de Fouhi, en Grèce jusqu'à l'époque de Cécrops. De nos jours, un pareil état social ou du moins quelque chose d'analogue se rencontre chez beaucoup de tribus de l'Inde, de l'Amérique, de l'Océanie. La nomenclature inventée par quelques peuples pour désigner les rapports de parenté est toute une révélation à cet égard. M. Morgan a réuni en tableaux les systèmes de parenté de 139 races ou tribus. Ces systèmes se divisent, selon lui, en deux catégories : le système « descriptif, » qui est celui des races âryennes, sémitiques, ouraliennes, et qui désigne les collatéraux par une combinaison des termes primitifs (mari et femme, père et fils, frère et sœur, etc.), et le système par « classification, » celui des races touraniennes, américaines et malaises, qui réduit la consanguinité à de grandes classes par une série de générations, appliquant les mêmes termes à tous les membres d'une génération. M. Morgan veut même conclure de l'existence de l'un ou de l'autre de ces systèmes à des affinités ethnologiques. M. Lubbock pense avec raison que l'opposition entre les deux systèmes n'est pas absolue, et qu'il existe manifestement des phases intermédiaires, des systèmes de transition qui prouvent que le système descriptif est le terme final d'évolution du système classificatoire; mais dans tous les cas l'étude de ces nomenclatures jette beaucoup de jour sur la constitution de la famille chez les diverses nations. Les termes employés par les indigènes des îles Sandwich prouvent que l'idée du mariage n'entre point dans leur système de parenté. Oncles, tantes, cousins, sont passés sous silence; on n'y trouve que grands-parens, — pères et mères, — frères et sœurs, — enfans et petits-enfans. Tous les consanguins sont classés d'après ces cinq couches de générations, et chaque individu se rattache par le même lien à tous les membres d'une classe : il est essentiellement parent du groupe. Ainsi l'enfant appelle *pères* et *mères* les frères, les sœurs, les cousins de son père et de sa mère; tous les membres d'une classe sont entre eux *frères* et *sœurs*, etc.

Certaines cérémonies, certains usages révoltans dont parlent les anciens auteurs ou qu'on retrouve encore chez quelques peuples, prouvent aussi que le mariage était considéré comme une infraction aux droits de tous, — le mariage c'est le vol, — et qu'une compensation était due à la communauté. Les vierges, avant d'appartenir à un mari, étaient tributaires de la foule. De là les étranges coutumes dont parlent Hérodote et Diodore, coutumes qui existaient à Babylone, à Carthage, dans quelques parties de la Grèce, aux Baléares, chez des tribus éthiopiennes; de là aussi la haute considération dont jouissaient les hétaïres, dont jouissent encore les bayadères; de là enfin la prostitution sacrée dans les temples de Vénus, de Mylitta, d'Aschera.

Comment l'humanité est-elle sortie de cet état primitif d'hétairisme universel? C'est ici que les divergences s'accusent. M. Bachofen cherche dans une réaction de la femme contre la brutale promiscuité primitive

l'origine d'une réforme qui aurait fait passer le sceptre des mains du sexe fort dans celles du sexe faible. Interrogeant tour à tour les mythes, l'histoire, les religions, le droit, les récits de voyageurs et les monumens de l'art, il trouve partout les vestiges d'un ordre social fondé sur la suprématie de la femme. C'est l'époque de la *gynécocratie*, le règne de la mère, le triomphe du droit du plus faible. L'homme occupe dans la famille le second rang, c'est la femme qui fait souche, qui transmet son nom aux enfans. La descendance s'établit dans la ligne féminine, — usage qui existe encore chez beaucoup de peuples sauvages. Plus tard l'élément tout spirituel de la paternité l'emporte sur l'idée plus matérielle du sein de la mère : le père est l'auteur de la vie, la mère n'est plus qu'une nourrice. Le culte du soleil remplace celui de la lune, l'homme prend le pas sur la femme, la propriété et la filiation passent à la ligne masculine, et l'organisation sociale se ressent de cette révolution dans les idées.

Au-dessous de la couche mythologique des dieux grecs, M. Bachofen découvre pour ainsi dire une religion fossile, un cycle de mythes où une déesse, une *Mère, Démèter*, règne sur la nature; le dieu n'y paraît qu'au second plan, et l'homme est subordonné à la femme. Hésiode fait de la mère le centre de la société dans l'âge d'argent, quand les hommes commencent à se fixer sur le sol. « En raison des bienfaits d'Isis, dit Hérodote, la reine jouissait chez les Égyptiens d'une puissance supérieure à celle du roi, et la femme obtenait le pouvoir sur son mari. » Les inscriptions hiéroglyphiques des momies portent d'abord le nom de la mère sans indication du mari, et les actes publics ne mentionnent le plus souvent que la mère. Ce n'est qu'à dater des établissemens grecs que la mention seule du père commence à s'introduire. A cette période correspond le prestige qui entoure la femme dans la Grèce antique jusqu'au règne de Cécrops. Sous ce règne, dit Varron, les femmes d'Athènes perdirent leurs droits civils à la suite d'un vote populaire où elles s'étaient prononcées contre le gré des hommes; pour les punir, on décide qu'elles n'auront plus le droit de voter, que les enfans ne porteront plus le nom maternel, qu'elles-mêmes, au lieu d'être citoyennes d'Athènes, ne seront plus que les épouses des Athéniens. Il y a donc eu une époque de transition, où des conflits s'élèvent souvent entre le droit des hommes et l'antique droit des femmes. A la gynécocratie succède le régime patriarcal, mais le père et le mari ne doivent leur puissance qu'à un droit de conquête. Dans le jugement d'Oreste, Eschyle semble annoncer le triomphe d'un droit nouveau sur l'ancienne loi : l'Érinnys se plaint amèrement de voir acquitté un fils qui a tué sa mère.

L'antiquité a conservé le souvenir des royaumes de femmes. Les historiens chinois en mentionnent plusieurs, et leurs récits se rattachent à la légende des Amazones, qui reparaît dans les traditions de tous les peuples classiques. L'Asie-Mineure et la Libye ont été le théâtre prin-

cipal de leurs exploits. En effet, l'organisation gynécocratique semble être le propre des peuples qui ouvrent l'histoire ancienne, des « barbares, » Lyciens, Kares, Éthiopiens, Léléges, Couschites, Nubiens, des hommes de race brune. La femme a des attributions juridiques et sacerdotales, elle est inviolable; dans la famille, c'est elle qui fait souche. L'homme est l'amant légal, non l'époux de sa femme, il n'habite même pas avec elle, ses vrais « enfans, » ses héritiers, sont les enfans de sa sœur. La mère, voilà pour ces races toute la famille; c'est par elle que s'établit l'état civil, la filiation juridique. La femme étrusque, lydienne, dispose de sa main, choisit son époux. Chez les Cantabres, les frères sont donnés en mariage par leurs sœurs. Bien des vestiges du « droit de la mère » se rencontrent encore dans les coutumes des Basques, descendans des anciens Ibères. Ici, le droit d'aînesse a lieu sans distinction des sexes; lorsqu'il échoit à la fille, elle devient l'*héritière*, le chef de la famille, donne son nom à son époux, et le transmet à ses fils. Malgré les réformes du siècle dernier, la tradition persiste dans les vallées, et l'on cherche à éluder le code civil.

La parenté par les femmes était donc une coutume très générale dans l'antiquité, et elle se retrouve encore chez une foule de nations barbares qui établissent leur filiation exclusivement dans la ligne féminine, comme les tribus sauvages de l'Amérique et beaucoup de tribus africaines. Chez les Nubiens, au dire d'Abou-Selah, ce sont les fils de la sœur du roi qui lui succèdent de préférence à ses propres fils; des coutumes analogues se sont conservées chez les Berbères actuels. Chez les Touaregs, l'enfant suit la condition de sa mère : le fils d'un père esclave et d'une femme noble est noble, celui d'un père noble et d'une femme esclave est esclave. « Entre eux, dit M. Duveyrier, ils distinguent par le nom d'*ebna-sid*, fils de leur père, les tribus qui, exceptionnellement et depuis l'introduction de l'islamisme, ont adopté la succession paternelle. »

M. Bachofen attribue l'avénement de la *gynécocratie* à une révolte des femmes, fatiguées d'un joug trop dur. Il est difficile de se figurer une mutinerie des femmes sur une grande échelle, qui fait tout à coup passer le pouvoir entre leurs mains; il paraît plus naturel de ne voir dans la suprématie des femmes chez certains peuples qu'un fait de race au lieu d'une phase générale du développement de l'humanité. La race âryenne ne paraît pas avoir jamais obéi à ces lois, si étrangères à l'ensemble de ses sentimens. La parenté par les femmes, la filiation dans la ligne féminine, que l'on rencontre si souvent chez les nations barbares, s'expliquent au reste simplement dès qu'on prend pour point de départ un état primitif de communauté des femmes. Dans de pareilles conditions, il est évident que le lien entre père et fils existe à peine, tandis que la mère est naturellement indiquée sans erreur possible.

Dès que la famille doit passer sous le droit du père, une première difficulté se présente, la reconnaissance de l'enfant. A la certitude de

l'origine maternelle succède l'établissement de la paternité fondée sur des présomptions. Dans les communautés primitives, la recherche de la paternité se fait d'après la ressemblance physique. Plus tard vient l'adoption civile spéciale, enfin la filiation juridique régulière, basée sur une fiction. Selon M. Bachofen, la substitution de la parenté mâle à la parenté féminine aurait été une phase du développement de l'humanité, la crise la plus importante dans l'histoire des relations des deux sexes; « on rompt les liens du tellurisme, et le regard s'élève vers les régions supérieures du cosmos ; » c'est le triomphe de l'esprit sur la matière, ajoute le jurisconsulte de Bâle, plus érudit que galant. Il est assurément plus simple d'y voir le désir bien naturel des pères de laisser leurs biens à leurs enfans dès que les affections de famille furent devenues plus fortes, ou bien on peut admettre, avec M. Giraud-Teulon, que l'organisation patriarcale de la famille a pour premier mobile l'intérêt, le père revendiquant la propriété des enfans, considérés comme une richesse.

En somme, la thèse de M. Bachofen ne répond probablement à la réalité des faits que dans des cas exceptionnels. Il en est de même de la théorie de M. Mac-Lennan, qui paraît compliquée et subtile, et que nous nous dispenserons de reproduire. Pour M. Lubbock, le mariage individuel est sorti de la communauté primitive comme la propriété s'est dégagée de la communauté des biens, par les revendications, par les prises de possession, auxquelles devaient être enclins les chefs puissans et les guerriers redoutés. La première épouse fut une captive de guerre : au lieu de la tuer, le ravisseur la garde avec lui, c'est son droit, qui n'empiète pas sur les priviléges de la tribu. L'exogamie, le mariage en dehors de la tribu, devenait une conséquence naturelle de la nécessité de voler la femme qu'on voulait posséder tout seul. On ne pouvait la prendre de force au sein de la tribu, on allait donc chercher sa femme chez les voisins. L'habitude de tuer les filles nouveau-nées aurait été dès lors une conséquence plutôt que la cause de l'exogamie, comme le voudrait Mac-Lennan.

Quelle que soit au reste l'origine de la coutume de l'exogamie, ce qui est certain, c'est qu'elle est encore très générale. Chez les peuplades exogames, aucun homme ne peut épouser une femme portant le même nom de famille. Les tribus sont divisées en clans, et les hommes d'un clan ne peuvent choisir leurs femmes que dans un clan différent. Un Kalmouck de la horde Derbet par exemple peut épouser une femme de la horde Torgot, mais non une femme de sa propre horde. La coutume est fort répandue parmi les peuples de l'Inde, de la Sibérie, de la Tartarie et de la Chine, chez les sauvages de l'Amérique et les peuplades africaines. Les membres des différens clans sont dispersés dans toute la nation, et la défense des unions entre individus du même nom crée souvent des difficultés. C'est ainsi que les Indiens de la Colombie anglaise se divisent en tribus et en *totems* (blasons) com-

muns à toutes les tribus. Ces blasons sont *la baleine, la tortue, l'aigle, le loup, la grenouille.* Les membres de la même tribu peuvent se marier entre eux, mais jamais ceux du même *totem :* une *baleine* ne peut épouser une *baleine,* elle a le choix entre une *grenouille,* une *tortue,* un *loup,* un *aigle.* Chez les Indiens de l'Amérique et beaucoup d'autres sauvages, ces clans sont constitués exclusivement par la descendance dans la ligne féminine : *l'enfant appartient au clan de la mère.* Il en résulte parfois que les clans changent de place : si les Chitsang épousent beaucoup de femmes nahtsing, les enfans portent ce dernier nom, et, à mesure que les pères meurent, le pays des Chitsang se trouve occupé par des Nahtsing.

L'idée de la parenté telle qu'elle existe chez les peuples civilisés nous semble tellement nécessaire et naturelle que la constitution juridique de la famille sur la base du droit de la mère et de la filiation dans la ligne féminine nous paraît le monde renversé. On en rencontre pourtant des vestiges dans tous les pays du globe. Chez les races inférieures, la généalogie se trace par la mère, les biens d'un homme se transmettent aux neveux. Plus tard le principe de la paternité prévaut au moins chez les races les mieux douées. Dans certains cas, la parenté du père se substitua si complétement à celle de la mère que celle-ci fut pour ainsi dire exclue. C'est ce qui explique, d'après M. Lubbock, une curieuse coutume que l'on rencontre chez les Indiens de l'Amérique, en Asie et jusque dans le midi de l'Europe : à la naissance de l'enfant, c'est le père qui se met au lit et qu'on soigne. C'est ce qui s'appelle en Béarn *faire la couvade.* M. Giraud-Teulon veut voir dans ces bizarres pratiques un symbole d'adoption par lequel le père est en quelque sorte investi de droits égaux à ceux de la mère.

Afin de rendre visible le progrès dans le développement des systèmes de parenté, M. Lubbock compare les termes employés par les différens peuples pour désigner les mêmes degrés d'affinité. Il distingue par exemple six phases successives dans les dénominations de la descendance d'une tante paternelle. Dans la première, celle des îles Sandwich et des Iroquois, la tante se confond avec la mère; dans la seconde, celle des Micmacs, elle a déjà un nom à part, mais sa descendance est encore confondue avec celle de la mère : le cousin s'appelle *frère.* Chez les Vitiens, qui représentent la quatrième phase, on voit paraître le titre de cousin. Enfin, les arrière-petits-fils de la tante sont distingués des petits-fils; c'est la dernière phase, celle que l'on rencontre en Europe. La signification de ces nomenclatures est d'ailleurs confirmée par des lois et des coutumes qui prouvent qu'elles ont une portée toute pratique. « De même que les valves indiquent la marche du sang dans nos veines, dit M. Lubbock, de même les termes employés pour désigner les parens indiquent l'histoire des temps passés. »

Il faut dire pourtant que l'ordre de succession des différentes phases

par lesquelles on suppose que l'institution du mariage a passé n'est rien moins que prouvé. Ces divergences mêmes qui se manifestent entre les opinions des divers auteurs qui ont abordé ce problème sont une preuve suffisante qu'il y a dans leurs théories beaucoup d'arbitraire. On veut généraliser à toute force des faits qui dépendent de certaines conditions de race ou de climat, et on oublie que les phénomènes de la vie morale sont bien plus complexes que ceux de la nature physique. D'une part les lumières du progrès intellectuel ou l'influence d'un législateur de génie, de l'autre la contagion morale ou la servitude peuvent bouleverser le développement régulier d'une nation. Il faut aussi reconnaître que les mêmes lois ethnologiques ne sont pas applicables indifféremment à toutes les races. Les races âryennes par exemple paraissent avoir eu sur le rôle de la femme des idées fort différentes de celles qui dominent encore chez quelques nations barbares; on ne rencontre chez elles rien de pareil, à moins de remonter par hypothèse jusqu'à ces âges reculés où l'homme, selon Darwin, se dégageait de la souche simienne! Ainsi dans les Védas, la femme est déjà la compagne respectée de l'homme, son égale; elle choisit librement son époux.

En somme, les faits qu'on entasse pour démontrer l'évolution progressive de la famille à partir d'un état originel de promiscuité absolue n'offrent pas, ce nous semble, les caractères de généralité et de cohérence qui constituent ce qu'on peut appeler une loi. Aussi faut-il louer la prudence avec laquelle M. Giraud-Teulon s'engage à la suite de ses devanciers dans ces voies encore si peu frayées. Lui aussi présente la famille comme une conquête de l'homme. Le premier aspect sous lequel s'offrent les sociétés primitives, dit-il, est celui de grandes masses où la parenté individuelle est inconnue; puis les masses se scindent, de petits groupes commencent à s'isoler, la tribu s'organise d'abord autour de la mère, en vertu de la filiation par les femmes, plus tard seulement autour du père, par la descendance masculine. Le régime patriarcal ne se rencontre pas au seuil de l'histoire de l'humanité, il est dû au progrès de la civilisation; il s'aperçoit d'abord chez les classes riches d'une population, puis devient le patrimoine des races supérieures, qui l'imposent par la conquête. A l'avénement de la famille patriarcale, fondée sur le principe du mariage, un vieux monde s'écroule, et sur les ruines s'élèvent ces sociétés qui nous paraissent déjà vieilles lorsque commence l'histoire proprement dite. Voilà la conclusion à laquelle M. Giraud-Teulon arrive en groupant savamment les faits et en cherchant à les relier par un lien logique. Il ne la présente pourtant que comme une probabilité, et nous imiterons cette sage réserve en nous bornant à signaler son curieux ouvrage et celui de M. Lubbock à tous ceux qu'intéresse l'histoire philosophique de l'humanité.

Le directeur-gérant, C. Buloz.